

RPR-PS :
les projets

■ Les deux principaux partis esquissent leurs programmes pour 2002

■ Au RPR : retraite à la carte, prélèvement de l'impôt à la source, couvre-feu pour les mineurs

■ Au PS : réforme des institutions et défense des salariés

Lire page 6

Fiat met le feu au capitalisme italien

- Allié à EDF, le groupe de la famille Agnelli est sur le point de s'emparer du conglomérat Montedison
- Fiat affronte ainsi l'autre grande puissance financière de la Péninsule, Mediobanca
- L'onde de choc pourrait bouleverser l'économie italienne
- La firme de Milan s'ancre dans le secteur de l'énergie

ALLIÉ à l'entreprise publique française EDF, le groupe Fiat a vraisemblablement gagné son OPA sur Montedison, avant même que celle-ci ne soit lancée. Une fois menée à bien, l'opération boursière, l'une des plus importantes que l'Italie ait jamais connues, devrait conduire à une restructuration en profondeur du capitalisme transalpin.

Pour mener leur offensive, les assaillants ont créé une nouvelle société, dénommée Italenergia, détenue par Fiat, EDF, trois banques italiennes et l'homme d'affaires franco-polonais Romain Zaleski. Cette société a déclenché, lundi 2 juillet, une double OPA sur Montedison et sur sa filiale Edison. L'offre sur Montedison est de 4,95 milliards d'euros.

Lors de l'annonce du raid, lundi en début de matinée, les alliés annonçaient déjà détenir, à eux seuls, plus de 48 % des actions de leur proie. Dans le camp des attaqués, on admettait donc que l'OPA avait toutes les chances d'aboutir

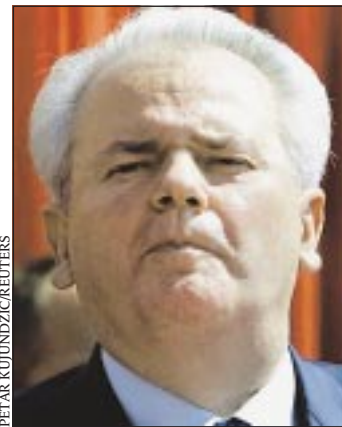


et qu'Italenergia détenait même peut-être déjà 51 % du capital.

Pour EDF, qui a troqué avec Fiat une partie de sa participation dans Montedison contre la cession d'une société de services énergétiques, l'opération présente beaucoup d'avantages. Elle lui permet de rester sur le marché italien, sans apparaître aux avant-postes du combat. Le ministère français des finances a été préalablement informé de l'attaque et ne s'y est pas opposé.

La bataille révèle des grandes manœuvres au sein du capitalisme italien, avec deux camps en présence, d'une part Mediobanca, actionnaire de Montedison, et de l'autre la famille Agnelli, propriétaire de Fiat. Elle pourrait se prolonger sur d'autres entreprises, voire s'étendre au-delà de la frontière italienne. L'homme d'affaires français Vincent Bolloré est l'un des principaux alliés de Mediobanca.

Lire pages 18 et 19

JUSTICE INTERNATIONALE
Milosevic et ses cadavres

Alors qu'on exhume à Belgrade des corps qui pourraient être ceux de Kosovars victimes de massacres, Slobodan Milosevic s'apprête, à La Haye, à entendre l'acte d'accusation porté contre lui par le Tribunal pénal international (TPI). Il sera, mardi, confronté à la procureure du TPI, Carla Del Ponte, qui lui notifiera les crimes de guerre et crimes contre l'humanité dont il est soupçonné. p. 2

www.lemonde.fr/milosevic

Un troisième procès
pour Patrick Dils

LES DEUX AVOCATS de Patrick Dils devaient interjeter appel, lundi 2 juillet, de la condamnation de leur client à vingt-cinq ans de réclusion criminelle par la cour d'assises des mineurs de la Marne. Dans cette affaire hors norme, Patrick Dils va ainsi devenir le premier accusé à être jugé trois fois par une cour d'assises. Ce procès en appel devrait avoir lieu d'ici un an. Les avocats de Patrick Dils espèrent que, cette fois, leur client, accusé du meurtre de deux enfants en 1986 à Montigny-lès-Metz (Moselle), pourra comparaître libre. Sa remise en liberté pourrait en effet intervenir avant la fin du mois de juillet, en vertu de la loi sur la détention provisoire des mineurs.

Lire page 8

Le professeur « Tournesol dans le gazole » a des ennuis à la douane

HORMIS un « léger retard au démarrage », la 205 Peugeot diesel d'Henri Barbe tourne comme une horloge. « Sur l'autoroute, il m'arrive même de doubler des BMW à 140, 150 à l'heure, s'émerveille-t-il. C'est à croire que cette voiture était conçue pour carburer à l'huile de tournesol. » Depuis cinq ans, M. Barbe, professeur d'histoire-géographie dans un lycée d'Agen, ne cesse de vanter à ses élèves les mérites de cette huile végétale qu'il mélange à 50 % avec le gazole dans le réservoir de sa voiture.

Après 485 000 kilomètres effectués sans aucun réglage ni modification de la structure du moteur, les problèmes ne sont pas venus de la mécanique, qui « marche très bien », assure M. Barbe. Ce sont surtout les services de la douane qui n'ont pas apprécié les expérimentations auxquelles le professeur « Tournesol dans le gazole », militant écologiste, et une vingtaine d'amis se livrent depuis 1996 au sein de leur société, Valenergol, ou « valorisation énergétique des oléagineux ».

Dotée d'un capital de 60 000 francs, cette SARL produit, à partir des graines de tournesol, de l'huile végétale brute (HVB) pour la carbura-

tion et la lubrification de 120 moteurs dans la région agenaïse. Une fois pressés, trois kilos de graines permettent en effet d'obtenir un litre d'huile pour les moteurs et deux kilos de tourteaux destinés à l'alimentation du bétail. Aux yeux de ses concepteurs, la pratique n'a que des avantages : sans subventions de l'Etat, elle fournit un nouveau débouché économique aux agriculteurs de la région, un carburant bon marché (4 francs le litre) qui diminue les rejets gazeux à effet de serre, et une alimentation riche en protéines pour l'engraissement des animaux.

Pour la direction nationale de renseignement et des enquêtes douanières (DNRED), elle représente surtout un manque à gagner au titre de la taxe intérieure sur les produits pétroliers (TIPP), chiffré, lors d'une série de contrôles effectués en 1998, à 49 225 francs. Les enquêteurs de la douane ont calculé que Valenergol avait produit entre 1995 et 1997, sans autorisation, un minimum de 10 000 litres d'huile de tournesol d'une valeur de 35 000 francs, en infraction avec une directive européenne de 1992 selon laquelle « tout produit destiné à être utilisé en vue d'accroître le

volume final des carburants est taxé comme un carburant ». Le droit français dispose en outre que le critère d'imposition d'un produit à la TIPP est « son utilisation comme carburant et non sa nature ». Résultat : l'huile végétale de tournesol, qui n'a pourtant pas grand-chose à voir avec le pétrole, est taxée au taux des essences plombées, 4,30 francs le litre.

« A ce tarif, nous ne sommes plus compétitifs », se désole Alain Juste, le gérant de Valenergol, cité à comparaître devant le tribunal de police d'Agen, le 20 septembre, pour avoir « commis une manœuvre ayant pour résultat de faire bénéficier son auteur d'une exonération » de la taxe sur les produits pétroliers. Depuis des années, il réclame au ministère des finances l'application à l'huile de tournesol des exonérations fiscales dont bénéficient déjà les biocarburants.

Ses espoirs sont minces : la commission chargée des dérogations applicables aux biocarburants est composée à parité de représentants des compagnies pétrolières et de fonctionnaires des douanes.

Alexandre Garcia

MARCHÉ DE L'ART
Christie's
l'aristocrate

Il existe chez le britannique Christie's des gentlemen qui voudraient être des marchands à la criée et chez l'américain Sotheby's des marchands qui voudraient être des gentlemen. Le marché de l'art est dominé par les deux firmes. La première, détenue à 100 % par François Pinault, va bientôt débarquer en France. Plongée dans une industrie à la clientèle triée sur le volet. p. 12

Crise en
Irlande du Nord

DAVID TRIMBLE

LE PREMIER MINISTRE du gouvernement autonome d'Ulster, David Trimble, a donné sa démission. Il proteste contre le fait que l'IRA n'a pas commencé à désarmer. Cette démission, à l'aube des grands défilés orangistes, ouvre une grave crise dans la province.

Lire page 3 et notre éditorial page 13

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 10 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 48 FB ; Canada, 2,50 \$ CAN ; Côte d'Ivoire, 900 F CFA ; Danemark, 15 KR ; Espagne, 250 PTA ; Gabon, 900 F CFA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 500 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 3000 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3,30 FL ; Portugal, 200 Esc ; Réunion, 10 F ; Sénégal, 900 F CFA ; Suède, 16 KR ; Suisse, 2,20 FS ; Tunisie, 1,4 Din ; USA (NY), 2 \$; USA (autres), 2,50 \$.

M 0147 - 703 - 7,50 F - 1,14 €



Ed McBain
87^e District
6

WALK

6^e tome

Ed McBain
l'intégrale de la saga
des flics du "87^e district"
omnibus

POINT DE VUE

Défense :
le zéro et l'infini

par Bruno Racine

DANS son point de vue « Défense : la stratégie du zéro concept » (*Le Monde* du 22 juin), Nicolas Baverez, après avoir indiqué toutes les raisons qui obligent à repenser les conditions de notre sécurité, se livre à une critique en règle de la politique de défense française et du vide conceptuel qui conduit à « dilapider les acquis stratégiques et diplomatiques que la France avait accumulés depuis les années 1960 ».

En dépit de plusieurs considérations incontestables, la charge de Nicolas Baverez, menée avec panache, tombe dans un double travers : l'idéalisation du passé et le manque de réalisme pour l'avenir.

L'idéalisation du passé relève comme toujours d'une illusion rétrospective. Il serait temps d'examiner d'un œil critique les failles du « bloc conceptuel » des années 1960 et 1970. La relecture du *Livre blanc sur la défense de 1973* ne peut dissimuler aujourd'hui une contradiction profonde entre dissuasion et solidarité.

La théorie de la dissuasion sous-jacente devait plus aux idées d'un

général Gallois qu'aux analyses lucides d'un Raymond Aron. En réduisant le jeu de la dissuasion à un modèle à deux acteurs (le « faible » et le « fort »), en faisant ainsi abstraction de la réalité de notre environnement stratégique – en « oubliant » en particulier que notre défense était assurée en première ligne par l'OTAN et la dissuasion américaine, elle tendait à réduire la problématique de la sécurité à celle de la survie de la nation.

Bien sûr, la doctrine officielle n'a jamais épousé les thèses radicales du général Gallois sur la dissolution des gros bataillons et la fin des alliances. Mais face à un double problème – le risque de contournement de la dissuasion par le bas et la nécessité de respecter nos engagements d'allié, la France n'a jamais pu fournir de réponse cohérente.

Lire la suite page 14

Bruno Racine est président de la Fondation pour la recherche stratégique.

FESTIVALS DE L'ÉTÉ
Montpellier
tout en rose

Les pages culturelles du *Monde* passent à l'heure d'été. Chaque jour, portraits, reportages et critiques rendront compte des principales manifestations, en France et à l'étranger. Coup d'envoi avec Montpellier-Danse, et Mathilde Monnier qui présente *Rose* avec le Ballet royal de Suède, l'une des plus anciennes troupes classiques d'Europe. p. 28-29

International.....	2	Tableau de bord.....	20
France.....	6	Aujourd'hui.....	23
Société.....	8	Abonnements.....	25
Régions.....	11	Météorologie.....	26
Horizons.....	12	Jeux.....	26
Carnet.....	15	Culture.....	28
Entreprises.....	18	Guide culturel.....	30
Communication.....	20	Radio-Télévision.....	31

BALKANS L'ancien président yougoslave Slobodan Milosevic devait comparaître pour la première fois, mardi 3 juillet, devant le Tribunal pénal international (TPIY) de La Haye

où il lui sera demandé s'il plaide coupable ou non coupable des charges qui lui sont imputées pour des crimes commis au Kosovo. ● A BELGRADE, où se poursuivent les enquêtes sur

des charniers supposés contenir des restes de victimes kosovares, les Serbes sont de plus en plus nombreux à reconnaître que des crimes de guerre ont été perpétrés en leur nom. ● AU

KOSOVO, le village de Suva Reka, où une cinquantaine de personnes d'une même famille ont été exécutées en mars 1999, va pouvoir commencer son deuil : les corps des victimes sont

très probablement ceux qui viennent d'être exhumés dans la banlieue de Belgrade. ● A LA HAYE, le procès de M. Milosevic ne devrait pas débiter avant huit mois au moins.

L'opinion serbe commence à évoluer grâce aux révélations sur les charniers

Les Serbes sont de plus en plus nombreux à reconnaître que des crimes de guerre ont été commis en leur nom, mais ils continuent de se considérer comme les victimes des guerres de ces dix dernières années et restent hostiles au TPIY, devant lequel Slobodan Milosevic doit comparaître mardi

BELGRADE

de notre envoyé spécial

Les Serbes sont de plus en plus nombreux à reconnaître que des crimes de guerre ont été perpétrés en leur nom, notamment après la diffusion par la télévision d'Etat des images d'exhumations de charniers près de Belgrade. Ils demeurent en revanche tout aussi nombreux à croire que le peuple serbe est la principale victime des années 1990, victime d'un « génocide » conçu par les Croates puis les Albanais, et victime d'un complot international qui mena au printemps 1999 aux raids aériens de l'OTAN. Pourquoi devraient-ils donc payer un tel tribut au Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie (TPIY) que la remise de leur ancien chef d'Etat, même s'ils l'ont haï ?

Le gouvernement de Zoran Djindjic n'a pourtant pas ménagé ses efforts pour que sa politique pro-TPIY bénéficie d'un minimum de soutien populaire. Tout au long du mois de juin, le ministre serbe de l'intérieur, Dusan Mihajlovic, a multiplié les révélations liées aux crimes de guerre commis au Kosovo, pour lesquels Slobodan Milosevic a été inculpé par la cour de l'ONU. Le soir de l'extradition de l'ex-président, le 28 juin, immédiatement après le discours à la nation de Zoran Djindjic, la télévision a montré les cadavres sortis du charnier de Batajnica, un fau-

bourg de Belgrade, qui proviendraient justement du village kosovar de Suva Reka, lieu d'un massacre qui figure dans l'acte d'accusation dressé par le TPIY.

L'affaire a éclaté grâce à l'obstination d'un homme, Dragan Vito-mirovic, qui fut policier au temps de la Yougoslavie et s'engagea en journalisme durant l'ère Milosevic. Averti qu'un camion frigorifique contenant des corps de Kosovars albanais avait été repêché dans le Danube en avril 1999, durant les bombardements de l'OTAN, et que la police les avait emmenés vers une destination inconnue pour y être enterrés, le journaliste, spécialiste de faits divers en Serbie orientale, a enquêté durant deux ans.

La chute de M. Milosevic lui a permis de convaincre l'homme-grenouille qui avait inspecté le camion, Zivadin Dordevic, de témoigner. Il a publié l'enquête dans son journal local, *Timocka Krimi Revija*, ce printemps. Puis le ministre Mihajlovic a lancé l'affaire à Belgrade, qui fit bientôt la couverture des quotidiens et magazines.

FOSSES COMMUNES

En quelques jours, le ministère de l'intérieur a ainsi révélé l'existence de diverses fosses communes, dont celle de Batajnica, liée à l'affaire du camion frigorifique. « Les cadavres étaient systématiquement ramassés au Kosovo pour être



enterrés en Serbie », a indiqué Dusan Mihajlovic. Des médecins légistes ont commencé les exhumations, sous l'œil des enquêteurs du TPIY. Et la Serbie a découvert les images de ces dépouilles exhumées.

Ces révélations légitiment-elles pour autant l'extradition de Milosevic ? « Non, car la population de Serbie n'est pas sensibilisée à la souffrance des autres, déplore Biljana Kovacevic-Vuco, la présidente du Comité des avocats pour les droits

de l'homme. L'idée que les Serbes sont les victimes de l'Histoire n'est pas morte. Le président Vojislav Kostunica répète sans cesse que les Serbes sont les principales victimes de Milosevic, ainsi que de l'OTAN, et n'a pas eu une seule parole pour les corps découverts dans ces charniers. Beaucoup de Serbes ne comprennent donc pas pourquoi il serait nécessaire d'évoquer des cadavres d'Albanais alors que les Serbes, les victimes serbes, sont le centre du monde. »

L'avocate craint que les premières enquêtes menées par l'équipe de Zoran Djindjic n'aient pas d'autre but que de justifier l'extradition de Milosevic. « Evoquer les charniers pour soutenir une décision politique, c'est bien. Révéler les crimes de guerre par souci de rechercher la vérité et d'enquêter sur les culpabilités, ce serait mieux », dit-elle. Son confrère Nikola Barovic, qui se consacre à la recherche des disparus d'ex-Yougoslavie, pense au contraire que « Dusan Mihajlovic veut montrer à la population la vérité sur cette décennie ». « L'opinion publique évolue, dit-il ; personne ne veut continuer à justifier un crime de guerre une fois qu'il est clairement établi et documenté. »

DEVOIR DE VÉRITÉ

Pour Biljana Kovacevic-Vuco, l'essentiel est que, quelles que soient leurs arrière-pensées politiques, « Zoran Djindjic et son gouvernement ont ouvert la porte pour de vrais changements en Serbie ». « Dans cette quête, ajoute-t-elle, Vojislav Kostunica, un conservateur qui de surcroît ne songe qu'à sa cote de popularité, est un obstacle. »

Pour les partisans serbes du TPIY, le risque est que seul Milosevic soit incriminé. Vojislav Kostunica n'a pas touché à l'état-major de l'armée et Zoran Djindjic est loin d'avoir remanié la police. Les forces de sécurité sont encore largement commandées par des offi-

ciers qui furent eux-mêmes impliqués dans les crimes de guerre. Le président a ainsi décoré le commandant de l'armée, le général Nebojsa Pavkovic, responsable des opérations militaires au Kosovo en 1999, le jour même de l'extradition de Milosevic. Et MM. Djindjic et Mihajlovic ont de leur côté promu au ministère de l'intérieur le général Stretan Lukic, chef de la police au Kosovo en 1999. Les deux généraux furent forcément impliqués à la fois dans les crimes de guerre et dans la politique d'effacement des crimes, dans ces opérations qui ont consisté à brûler au Kosovo ou à enterrer en Serbie des milliers de corps de civils kosovars assassinés.

Lorsqu'il clame publiquement que les enquêtes gouvernementales et policières vont « peut-être dessouler ceux qui sont toujours sous l'emprise de la propagande empoisonnée distillée par Milosevic », Dusan Mihajlovic paraît toutefois déterminé à faire la lumière. Et le ministre fédéral de l'intérieur, Zoran Zivkovic, lui aussi proche de Zoran Djindjic, insiste sur ce devoir de vérité : « Après la seconde guerre mondiale, le général Patton força les villageois allemands à visiter les camps de concentration lorsqu'ils n'avaient leur existence. Nous devons forcer la population de ce pays à regarder la vérité en face. »

Rémy Ourdan

Des corps exhumés à Belgrade seraient ceux des victimes du massacre de Suva Reka, au Kosovo

SUVA REKA (Kosovo)

de notre envoyé spécial

En retrait de la rue Reshtan, à Suva Reka (sud du Kosovo), l'ancienne demeure de Xhevat Berisha

REPORTAGE

« Reconstruire la maison ? Qui voulez-vous qui l'habite ? Toute la famille a été tuée »

dresse toujours sa carcasse noircie, morbide. Les murs portent encore les stigmates de l'horreur du 26 mars 1999. Une cinquantaine de membres de sa famille ont alors été assassinés par des Serbes. « Reconstruire la maison ?, s'étonne un voisin ; qui voulez-vous qui l'habite ? Presque toute la famille a été tuée ». Les hommes ont été

fusillés dans le jardin. Cent mètres plus loin, cinq gerbes mortuaires fanées reposent sur le sol jonché de débris du restaurant Kalabria. Là, une trentaine de femmes et d'enfants Berisha, regroupés par les Serbes, ont été exécutés le même jour. Les corps avaient disparu.

A plusieurs centaines de kilomètres de Suva Reka, Batajnica est un ancien camp d'entraînement des « Frankis », sinistre unité des forces spéciales de la police serbe, dans la banlieue de Belgrade. Un camp et un charnier d'où les légistes ont achevé d'exhumer 40 corps, jeudi 28 juin. « Il y a 99 % de chances pour que les corps retrouvés à Batajnica viennent de Suva Reka », confie Kosovare Kelmendi, avocate et directrice du Fonds du droit humanitaire à Pristina, une ONG active depuis près de dix ans en

Yougoslavie et dirigée par Natacha Kandic, figure de proue de la lutte pour les droits de l'homme en Serbie. « Nous avons répertorié la plupart des massacres commis au Kosovo. Il n'y a que celui de Suva Reka qui présente un nombre si important de femmes et d'enfants ». Vendredi 29 juin, l'acte d'accusation dressé par le Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie (TPIY) à l'encontre de Slobodan Milosevic a été élargi. Aux côtés, notamment, de Racak, Djakovica, Kosovska Mitrovica, figure dorénavant Suva Reka.

Le nom de cette ville de 80 000 habitants était inscrit depuis longtemps sur la liste rouge des massacres répertoriés. Depuis le 3 mai 1999. Ce jour-là Shyrete Berisha arrive en Albanie dans le flot des quelque 700 000 Albanais déportés par les Serbes entre le début de la répression policière, début 1998, et le 12 juin 1999, date de l'entrée de l'OTAN dans la province yougoslave.

À VISAGE DÉCOUVERT

Shyrete se confie à une équipe de Médecins du monde. « Le 26 mars 1999 au matin, indique l'acte d'accusation du TPIY, le bloc de plusieurs maisons de la famille Berisha est encerclé par des forces de l'armée et de la police. Des blindés sont positionnés à proximité, leurs canons pointés vers les maisons. »

L'une d'elle était louée à l'antenne locale de la Mission de vérification au Kosovo (KVM) de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE). Shyrete connaît la suite : les Serbes « sont arrivés vers 12 h 30 dans la maison de mon oncle où nous restions à trois familles (...). C'étaient tous des Serbes de Suva Reka, des civils et des policiers, agissant à visage découvert. Ils nous ont dit de sortir et ont séparé les femmes et les enfants des hommes. Ils ont tiré et tous les hommes sont tombés. C'est "Miskovic" [de son vrai nom Miodrag Misavic, un des caïds serbes de Suva Reka, introuvable depuis, tout comme Zoran et Miki Petkovic, identifiés par des témoins] qui a tué mon mari. Son frère travaillait chez nous. »

« Quand les hommes sont tombés, la femme de mon oncle [enceinte de huit mois, un fœtus du même âge a été retrouvé dans le charnier de Batajnica près de Belgrade] m'a

dit : "Viens, on va aider nos maris". Je lui ai répondu : "Non Lirie, je ne veux pas laisser mes enfants sans parents" (...). Je ne savais pas qu'ils allaient tuer aussi mes enfants. »

« Une quarantaine de personnes, femmes, enfants et quatre ou cinq hommes », poursuit Shyrete dans son témoignage, ont été dirigés vers la pizzeria Kalabria. « Ils [les Serbes] sont arrivés, très excités, et ont tiré des rafales d'armes automatiques, lancé des grenades pour achever les gens ». Seuls Shyrete (37 ans à l'époque), sa belle-sœur Vjollcë

Prizren, le camion aurait ensuite fait demi-tour pour s'évanouir dans la nature jusqu'au mois de mai 2001.

A cette date, un journal local publie le témoignage d'un homme-grenouille de la police qui, le 6 avril 1999, a participé aux travaux destinés à sortir du Danube un camion frigorifique chargé de 86 cadavres et immergé à Tekija (250 kilomètres à l'est de Belgrade). De nombreux témoins assistent alors à la scène avant que l'affaire ne soit rapidement classée « secret ». L'or-

M. Kostunica informé du départ de M. Milosevic ?

Le premier ministre serbe, Zoran Djindjic, a affirmé, dimanche 1^{er} juillet, dans un entretien au quotidien de Belgrade *Vecernje Novosti*, que le président yougoslave, Vojislav Kostunica, et son parti étaient informés à l'avance de la décision d'envoyer Slobodan Milosevic à La Haye. Le transfèrement de l'ancien président yougoslave au Tribunal pénal international (TPIY) de La Haye « n'a surpris personne au sein de la DOS », la coalition de dix-huit partis au pouvoir en Serbie et en Yougoslavie, a déclaré M. Djindjic. « Nous avons eu plusieurs réunions et nous avons, à chaque fois, décidé à l'unanimité : non à l'isolement, non au retour en arrière. Dans cette optique, la décision du gouvernement serbe (de transférer M. Milosevic) n'a surpris personne au sein de la DOS », a déclaré M. Djindjic. Il a rejeté les affirmations du Parti démocratique de Serbie (DSS) et de M. Kostunica, leader du DSS et président yougoslave, selon lesquelles ils n'étaient pas informés à l'avance de la décision du gouvernement serbe. - (AFP.)

(36 ans) et le fils de cette dernière, Gramos (8 ans) ont survécu au massacre. L'annexe de l'acte d'accusation du TPIY comporte 33 noms dont Sait Berisha, 83 ans, et Eron, 10 mois, plus six autres enfants de moins de sept ans. Les corps des hommes sont introuvables.

Le Fonds pour les droits humanitaires évalue à 2 500 le nombre de personnes disparues pendant la guerre ou impossibles à identifier. Environ 70 d'entre elles sont originaires de Suva Reka. Mille, environ, seraient « enterrés en Serbie dans des fosses communes », soupçonnait, début juin, le ministre de l'intérieur serbe, Dusan Mihajlovic.

DOUZE IMPACTS DE BALLES

Car après le massacre, les corps ont été soustraits du lieu du crime. A Suva Reka, Shyrete raconte avoir été chargée à l'arrière d'un camion bâché, en direction de Prizren (sud-ouest du Kosovo). En cours de route, elle est parvenue à sauter, malgré douze impacts de balles dans le corps. Le témoignage de Shyrete s'arrête là. Mais arrivé à

dre aurait ensuite été donné pour que les corps soient sortis du camion (immatriculé à Prizren) et enterrés loin de là, affirme l'hebdomadaire serbe *Vreme*.

La fosse commune de Batajnica ouverte le 31 mai comprenait 40 corps, parmi lesquels ceux de huit enfants, et cinq adolescents. Les autres sont ceux d'hommes et de femmes, tous des civils, ne portant aucun insigne militaire, rapportait, vendredi 28 juin, la radio indépendante serbe B92, citant des sources anonymes du ministère de l'intérieur. Les corps devraient être prochainement ramenés au Kosovo pour subir les analyses ADN des médecins légistes, selon Kosovare Kelmendi. « Suva Reka... 99 % de chances », soupire-t-elle encore.

Une pyramide de béton de trois mètres de haut entourée d'échafaudages préfigure, non loin du Kalabria, un futur mémorial pour les martyrs de Suva Reka. Le deuil peut commencer. Ne cherchez pas le pardon.

Christophe Châtelot

Le procès dans « huit à douze mois »

LE PROCUREUR du Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie (TPIY), Carla Del Ponte, devait représenter elle-même l'accusation mardi 3 juillet, lors de la première comparution de Slobodan Milosevic devant le Tribunal à La Haye. Lors de cette audience initiale, la Cour notifiera officiellement à l'inculpé les chefs d'accusation retenus contre lui pour sa responsabilité présumée dans des crimes commis par les forces serbes au Kosovo ; il pourra, s'il le souhaite, demander que lui soit lu l'acte d'accusation en totalité. Après quoi le président de la Chambre, le Britannique Richard May, lui demandera s'il entend plaider coupable ou non coupable.

L'ancien président yougoslave devrait plaider non coupable : « Milosevic considère que toutes les charges retenues contre lui sont politiques et ne se sent coupable de rien », a déclaré l'un de ses avocats. Slobodan Milosevic a choisi pour l'assister, mardi, à La Haye, M^{re} Zdenko Tomanovic.

Sa défense devrait ensuite être assurée par une équipe nombreuse d'avocats (ils étaient dix pour le représentant dans le cadre d'une instruction judiciaire pour malversations financières menées contre lui par la justice yougoslave). Plusieurs étrangers ont été contactés pour faire partie de cette équipe, parmi lesquels Ramsey Clark, ancien secrétaire d'Etat à la justice, qui avait été un défenseur des positions de M. Milosevic et ferivement opposant aux bombardements contre la Yougoslavie en 1999.

Le président du TPI, le Français Claude Jorda, a indiqué que le procès ne débiterait pas avant « huit à douze mois » et qu'il pourrait durer « douze à quinze mois au minimum ; surtout que se greffera inévitablement le problème de la jonction des procès si un deuxième acte d'accusation est prononcé contre Milosevic ».

M^{me} del Ponte a fait savoir qu'elle envisage d'inculper Slobodan Milosevic aussi pour des crimes commis pendant les guerres de Croatie et de Bosnie. - (AFP.)

Pour un Fonds international d'indemnisation des victimes du racisme

La conférence mondiale contre le racisme qui se réunit à Durban du 31 août au 7 septembre 2001 devrait marquer le caractère universel des engagements contre le racisme en proposant la création d'un Fonds international d'indemnisation des victimes du racisme placé sous l'égide du Haut-Commissariat des Nations Unies aux Droits de l'Homme.

Il importe en effet, non seulement, de prévenir et de condamner, mais aussi d'organiser les réparations nécessaires au sein des Etats et au niveau de la communauté internationale.

Il serait justifié que le siège du Fonds international d'indemnisation des victimes du racisme soit choisi sur le continent africain dont la mémoire serait ainsi honorée.



Comité Français pour l'Afrique du Sud
9, Rue Jean Ferrandi
75006 PARIS

L'Ulster entre sans son premier ministre « L'ange blond de la mort », Alfredo Astiz, dans la « saison des marches » s'est livré à la justice argentine

David Trimble a démissionné de ses fonctions

Inaugurant la saison des marches orangistes, le leader protestant modéré David Trimble a officiellement démissionné dimanche 1^{er} juillet de la tête de l'exécutif biconfession-

nel en raison du refus de l'IRA de désarmer. Il s'est dit prêt à revoir sa décision si des armes sont « mises hors service de façon permanente ». (Lire notre éditorial page 13.)

BELFAST

de notre envoyé spécial

Quand les tambourins et fifrelins des « hommes en noir » de l'Ulster se sont fait entendre, là-bas au loin sur Springfield Road, il y a bien eu une sorte d'échauffourée avec les policiers et soldats sanglés dans un impressionnant attirail antiémeute. Les matraques se sont levées, mais, dans l'ensemble, la première grande marche « orangiste » de la saison chaude en Irlande du Nord s'est déroulée sans incident majeur à Belfast.

Pour la première fois depuis trois ans, la procession de l'Ordre protestant était autorisée à longer le quartier catholique nationaliste et républicain de Falls Road. On craignait le pire, des barrages avaient été dressés. La fanfare des « bigots fascistes » sur le passage desquels cracha cette femme blonde, érucante, reçut là-bas, à Shankill Road, de l'autre côté du « mur de la paix », la haute muraille de béton qui sépare ici catholiques et protestants, de longues salves d'acclamations. Ainsi va la vie dans une capitale occidentale où 90 % des habitants résident dans des zones totalement ségréguées.

Des marches triomphalistes et périlleuses, comme chaque année depuis la victoire d'un certain Guillaume d'Orange sur les « papistes » locaux à la fin du XVII^e siècle, il y en aura encore des centaines, à travers toute la province, dans les deux mois qui viennent. Aucune n'est réputée plus dangereuse que celle de Drumcree, un faubourg de la petite ville de Portadown, à 40 kilomètres au sud-ouest de Belfast. La procession de Drumcree, depuis quatre ans que les autorités l'interdisent à la demande d'un quartier catholique qu'elle entend traverser, c'est le cauchemar national, « un nuage empoisonné » au dessus du processus du paix, selon Tony Blair.

A six jours du rendez-vous de

Portadown, le 8 juillet, la Commission indépendante des marches, créée il y a trois ans avec des représentants modérés des deux communautés, n'a toujours pas annoncé sa décision. Chacun fourbit ses armes dans l'atmosphère de crise politique qui prévaut encore une fois à Belfast, après la démission officielle dimanche 1^{er} juillet de David Trimble, le premier des ministres de l'exécutif semi-autonome local, pour obtenir que le parti catholique Sinn Féin, membre de l'exécutif, contraigne l'IRA, sa branche armée, à commencer son désarmement comme prévu dans les accords de paix. A toutes fins utiles, Londres a dépêché mille six cents hommes supplémentaires, essentiellement des parachutistes.

BOUTEILLES INCENDIAIRES

On craint un attentat de l'IRA Véritable, groupe dissident de l'Armée républicaine irlandaise, qui multiplie les coups de force depuis deux ans. On craint les discours incendiaires des précheurs de Portadown, qui rejettent catégoriquement tous les chemins alternatifs que leur proposent les autorités pour leur défilé. On craint surtout la menace des milices protestantes paramilitaires comme les Combattants de la liberté d'Ulster (UFF) ou la Force des volontaires loyalistes (LVF). L'un des chefs adulés de la première - Johnny « Mad Dog » Adair, une espèce de brute au crâne rasé et bras tatoués - est en prison depuis des mois et son lieutenant aussi. Mais un représentant de la LVF a fait savoir dimanche auprès d'un journal de Belfast que le groupe emploiera « tous les moyens, y compris les armes, pour maintenir le droit ancestral des protestants orangistes à défilé dans leur pays ».

La menace est sérieuse. Depuis le début de cette année, 75 bouteilles incendiaires, la plupart confectionnées par ces milices « loyales », ont été lancées contre des

résidences ou des commerces catholiques, la dernière, samedi soir à Belfast, contre une famille qui a échappé de peu à l'incendie de son logement. C'est l'un de ces engins qui avait provoqué la mort par suffocation de trois enfants catholiques endormis dans leur chambre près de Portadown il y a trois ans.

Très malmené aux élections générales du 7 juin par un électoral protestant de plus en plus mécontent de devoir partager le pouvoir avec le Sinn Féin, David Trimble, « orangiste » lui-même, a officiellement demandé à la commission *ad hoc* d'autoriser cette année, « de droit », la procession de Portadown. Colauréat du prix Nobel de la Paix 1999, l'ex-chef de l'exécutif local, qui n'écartera pas l'éventualité de reprendre son poste ultérieurement si l'IRA accepte finalement de faire un geste en matière de désarmement, chercherait à se dédouaner auprès des moins modérés de son camp qu'il n'agirait pas autrement...

Patrice Claude

Les bonnes affaires des milices nord-irlandaises

BELFAST

de notre envoyé spécial

Une nuit de « travail », 45 millions de francs de profit, net d'impôts. Pour la police d'Irlande du Nord, aucun doute : le cambriolage à main armée opéré dans la nuit du 8 au 9 juin contre le dépôt côtier des conteneurs à Belfast fut une manière de « coup du siècle extrêmement bien mené ». Les gangsters, une bonne dizaine, déguisés en policiers, ont enfermé les quatre gardiens dans un conteneur, contraint un grutier à piloter son engin pour eux et sont repartis avant l'aube avec trois gros cubes chargés à ras bord d'une cargaison de cigarettes destinée à la Belgique. Valeur marchande : 4 millions de livres. Deux des camions ont été retrouvés, vides, en République d'Irlande, de l'autre côté de la frontière.

Bertie Ahern, le premier ministre de Dublin, s'est plaint la semaine passée du mauvais coup auprès de Martin McGuinness, ministre de l'éducation du Sinn Féin dans le gouvernement local du Nord. Pourquoi lui ? Parce que le responsable catholique fut jadis le chef d'état-major de l'Armée républicaine irlandaise (IRA), que tout le monde croit que son influence est encore grande auprès des *pistoleros*, et que la police est convaincue que les « *provos* », comme on les nomme ici, sont les organisateurs de ce juteux hold-up.

De l'« IRA Provisoire », l'officielle, ou l'« IRA Véritable », la dissidente, qui rejette les accords de paix, nul ne sait très bien, en l'absence d'indices probants, qui a vraiment dirigé cette « opération militaire ». « *Venus du même moule, parfois des mêmes unités, leurs méthodes - discipline, silence, efficacité - sont évidemment identiques* », confie l'un des enquêteurs.

Racket, hold-up, trafic de drogue, contrebande à grande échel-

le ; c'est ainsi que les milices paramilitaires, de part et d'autre du fossé politico-confessionnel, financent leurs activités. On aurait pu penser que les accords de paix de 1998 mettraient un terme à ces méthodes de brigands. Il n'en est rien. Selon un récent rapport officiel, la paix relative qui règne depuis quatre ans, la fin des barrages militaires et des patrouilles dans les villes auraient accouché d'un « virus mafieux » en pleine croissance.

LES ROIS DE LA CONTREBANDE

« Soixante-dix-huit gangs organisés, dont quarante-trois ont des liens avec les groupes paramilitaires, ont mis le pays en coupe réglée », estime Raymond White, officier supérieur de la police. Racket, blanchiment de fonds et trafic de drogue sont la grande affaire des milices protestantes « loyales » probritanniques. Elles contrôlèrent la moitié du marché local de cannabis et de cocaïne. Les catholiques, eux, ont plutôt l'habitude de tuer les dealers dans leur camp, mais ils fraudent l'Etat à grande échelle. Ce sont les rois de la contrebande entre les deux parties du pays.

En dix-huit mois, la police a démantelé dix-huit « usines » clandestines de « nettoyage » de carburant qui produisaient 50 millions de litres par an. Perte sèche pour le Trésor britannique : 3 milliards de francs l'an. Explication : un litre d'essence sans plomb coûte 2,80 francs de moins en Irlande du Sud que dans le Nord, un litre de diesel agricole 3,80 francs de moins. Il faut juste « nettoyer » le carburant du colorant verdâtre que les autorités y ajoutent avant de le remettre dans le commerce au nord. La province importe moitié moins d'essence de Grande-Bretagne qu'en 1995...

P. C.

Recherché par la justice italienne, l'ancien officier de la marine argentine, condamné à perpétuité en France pour l'enlèvement et le meurtre de deux religieuses, fait l'objet d'un mandat d'arrêt international

L'ANCIEN capitaine de frégate Alfredo Astiz, s'est, selon plusieurs médias argentins, livré à la justice argentine dimanche soir 1^{er} juillet. Surnommé « l'ange blond de la mort », Alfredo Astiz faisait l'objet d'un mandat d'arrêt international d'Interpol à la demande de la justice italienne, relayée samedi par la juge fédérale argentine Maria Servini de Cubría. Le mandat émis par ce magistrat concerne également un autre ex-capitaine de frégate, Jorge Vildoza, dont la justice n'a apparemment pas retrouvé la trace. Alfredo Astiz a aussi été poursuivi l'an dernier pour « apologie du crime » après avoir déclaré à un magazine argentin qu'il était « l'homme le mieux préparé pour tuer un homme politique ou un journaliste ».

disparition de deux religieuses françaises, Alice Domon et Léonie Duquet. Les deux religieuses avaient été vues pour la dernière fois en 1976 à l'Ecole de mécanique de la marine, connue pour être un centre de détention et de torture. Il fait également l'objet d'un autre mandat de détention du juge espagnol Baltasar Garçon, avec 97 autres militaires. Le gouvernement argentin n'a pas donné de suite à cette requête. Alfredo Astiz a aussi été poursuivi l'an dernier pour « apologie du crime » après avoir déclaré à un magazine argentin qu'il était « l'homme le mieux préparé pour tuer un homme politique ou un journaliste ».

PARDON POUR TOUS

L'ex-capitaine de frégate est considéré comme l'un des plus grands tortionnaires de l'Ecole de mécanique de la marine à Buenos Aires pendant la dictature, au même titre que Jorge Acosta, dit « le Tigre », ou Miguel Angel Cavallo, actuellement détenu à Mexico dans l'attente d'une extradition en Espagne sur mandat du juge Garçon. L'Argentine a toujours défendu le principe de la « *territorialité* » de la justice et s'est toujours opposée aux demandes d'extradition des anciens bourreaux.

Neuf ans après le pardon aux militaires décrété par le président Carlos Menem, l'Argentine n'a pas réglé tous ses comptes avec la dictature qui a fait 30 000 morts dans le pays, selon les organisations humanitaires, qui espèrent toujours que les anciens bourreaux soient condamnés par les tribunaux pour les atrocités commises entre 1976 et 1983.

Des centaines de militaires avaient été poursuivis pour violation des droits de l'homme, mais, devant le mécontentement de l'armée, le régime du président Raul Alfonsín fut contraint de prendre deux lois en leur faveur. La première, dite du « *point final* », en décembre 1986, permettait d'arrêter les poursuites contre les militaires et la seconde, appelée loi de « *l'obéissance due* », dégageait la responsabilité de ceux qui avaient agi sur ordre d'un supérieur. Une centaine cependant restèrent en prison jusqu'en décembre 1990, lorsque le président Menem décréta l'indulto, le pardon pour tous. - (AFP.)

Maintenant, c'est à vous !

- Euronext, la première bourse paneuropéenne, entre en bourse. Née de la fusion des bourses de Paris, Amsterdam et Bruxelles. Euronext est une entreprise tournée à la fois vers ses clients et ses actionnaires. Avec un chiffre d'affaires 2000 pro forma de 752 millions d'euros, en hausse de 34 % par rapport à 1999, Euronext est une société en forte croissance.
- La stratégie d'Euronext est claire : mettre à la disposition de tous les investisseurs un marché transparent, accessible et liquide.
- Son ambition : occuper une position de leader dans le processus de concentration des marchés européens.
- Aujourd'hui, vous pouvez devenir actionnaire d'Euronext et partager la réussite de la première bourse paneuropéenne.
- Période de souscription : du 21/06 au 04/07/2001, sauf prolongation
- Fourchette indicative de prix : entre 24 et 27,5 euros*
- N° Vert 8 800 371 371
- www.euronextintra.com

Ces éléments sont donnés à titre indicatif. Reportez-vous au prospectus préliminaire visé par la COB sous le n°01-865 en date du 30 juin 2001 avec avertissement, disponible sans frais auprès de votre intermédiaire financier habituel et sur le site Internet d'Euronext dédié à l'opération.

*Cap sur la croissance

Investissez dans votre bourse

La visite de Jacques Chirac en Russie consacre l'amélioration des relations avec Vladimir Poutine

Les deux dirigeants ont eu de longs entretiens à Saint-Petersbourg

Effectuant sa première visite en Russie depuis l'élection de Vladimir Poutine, Jacques Chirac devait poursuivre, lundi 2 juillet à Moscou, les

discussions commencées la veille, à Saint-Petersbourg, avec son homologue russe. Un an après le froid intervenu entre les deux pays en raison

de la guerre de Tchétchénie, les conversations portaient notamment sur une relance de la coopération franco-russe dans l'aéronautique.

MOSCOU

de notre envoyé spécial

« Ce sera avec ou sans cravate ? » Posée directement par Vladimir Poutine peu avant le dîner qui devait réunir les deux hommes avec leurs seuls interprètes, la question a paru prendre un peu de court Jacques Chirac. « Ce sera comme vous voudrez », a-t-il fini par répondre. Mais, quant les deux hommes sont apparus, une grande pinte de bière à la main, pour une petite promenade le long de la Neva, avant d'aller dîner dans un restaurant de poisson, ils étaient dûment costumés et cravatés. Cette hésitation de Jacques Chirac – qui tutoyait « l'ami Boris » (Eltine) – à se déboutonner, à trop entrer dans le jeu médiatique de Vladimir Poutine, serait-elle une illustration de la position française à l'égard de la Russie ?

SOYOUZ À KOUROU ?

Certes, l'époque du froid prolongé causée par l'insistance de la France à rappeler à la Russie ses devoirs en matière de droits de l'homme en Tchétchénie appartient au passé. Cela fait plus d'un an qu'Hubert Védrine est venu à Moscou prononcer des paroles aimables sur le « patriote » Poutine et huit mois que le président russe, après avoir longtemps snobé les invitations françaises, a consenti à venir à Paris. Depuis que M. Poutine est régulièrement couvert de fleurs par les grands de ce monde, y compris désormais par George W. Bush, la France ne peut guère éviter d'emboîter le pas, mais avec un enthousiasme moins affiché. Et en mettant plus l'accent sur « le partenariat » entre la France et « une Russie qui a une place essentielle dans le

monde de demain », comme l'a dit Jacques Chirac dans un entretien diffusé par la télévision russe.

Cela dit, Jacques Chirac a amplement sacrifié au rituel désormais bien rodé, notamment par Tony Blair et Gerhard Schröder : une entrée en Russie par Saint-Petersbourg, la ville de Vladimir Poutine, histoire de donner d'entrée un caractère plus personnel sinon plus intime à la visite. Dimanche, M. Chirac a commencé par visiter une

tants du monde intellectuel et artistique russe » a surtout été l'occasion pour M. Chirac de présenter à M. Poutine certains des très nombreux invités qu'il avait amenés de Paris, en particulier des dirigeants de l'industrie aéronautique et spatiale. Les Russes souhaitent pouvoir utiliser la base de Kourou, en Guyane, pour y lancer leurs Soyouz commerciaux. La France y est favorable, a-t-on entendu M. Chirac dire à son interlocuteur, « dans la mesure où

La Tchétchénie évoquée pour mémoire

La situation en Tchétchénie n'a été évoquée que brièvement au cours des divers tête-à-tête entre Jacques Chirac et Vladimir Poutine, a souligné un haut responsable français. M. Chirac a rappelé à son interlocuteur que, pour la France, la solution au problème ne pouvait être que politique. Mais tout indique que le sujet n'a, en fait, été mentionné que pour mémoire. L'accent a plutôt été mis sur deux autres régions du Caucase : le Haut-Karabakh, la France souhaitant favoriser la conclusion d'un accord entre l'Arménie et l'Azerbaïdjan avant la fin de l'année, et aussi la Géorgie. Concernant le débat sur les armes stratégiques, la France considère qu'elle peut servir de trait d'union entre les positions de la Russie et celles des Etats-Unis.

Par ailleurs, selon les indications données par son entourage, Jacques Chirac a plaidé auprès de M. Poutine la cause de la restitution par la Russie des bâtiments des anciennes ambassades des pays baltes à Paris. – (Corresp.)

exposition Soulages ouverte au musée de l'Ermitage, avant de rencontrer les membres d'un « club polaire », auquel il porte un intérêt ancien et particulier.

Mais c'est bien avec M. Poutine, arrivé entre-temps, qu'il a entendu deux airs de ballet (Tchaïkovski et Ravel), préludes aux pas de deux auxquels les présidents allaient se livrer jusque très tard dans la soirée, à pied, en voiture, en bateau et en avion.

Une « rencontre avec des représen-

Soyouz ne fera pas concurrence à Ariane ». Mais, en tout état de cause, la décision reviendra à l'Agence spatiale européenne (elle doit donner son avis en novembre). L'exploitation du Soyouz à partir de Kourou serait comprise dans un vaste accord de coopération aéronautique et spatiale comprenant la vente de trente-six Airbus à la Russie.

Ce n'est qu'ensuite qu'on est passé à une succession de tête-à-tête. Depuis leur petit bout de promena-

de en début de soirée sur les berges de la Neva jusqu'à leur départ commun dans l'avion du président russe, MM. Poutine et Chirac ne se sont pratiquement pas quittés. C'était l'occasion de débayer très largement le terrain sur un grand nombre de sujets, avant les entretiens formels du lendemain matin, au Kremlin, en présence, cette fois, du ministre des affaires étrangères, Hubert Védrine, arrivé, lui, directement à Moscou, et des trois autres ministres qui accompagnaient le président français : Jean-Claude Gaysot (équipement et transports), Roger-Gérard Schwartzberg (recherche) et Christian Pierret (industrie). Quelques accords devaient être signés à cette occasion, en particulier sur l'ouverture de nouvelles routes aériennes vers l'Extrême-Orient.

Mais on attendait surtout une déclaration commune sur les armements stratégiques, dont l'opportunité n'a, semble-t-il, pas fait l'unanimité côté français, même si, bien entendu, les représentants de l'Elysée – plutôt « pour » –, et ceux du Quai d'Orsay – plutôt « contre » – affirment, de concert, le contraire.

Demandée par les Russes, qui avaient proposé un texte jugé « démodé » par les Français, elle devait être adoptée dans une version plus conforme aux positions de Paris et, en principe, moins susceptible d'être considérée comme un service rendu à Moscou dans le délicat dialogue engagé sur ce sujet par les Etats-Unis, dialogue dont les résultats n'apparaissent toujours pas clairement.

Jan Krauze

► www.lemonde.fr/russie

Les Marocains revivent l'affaire Ben Barka

Seuls les médias d'Etat ont passé sous silence la confession d'Ahmed Boukhari, publiée dans « Le Journal » et « Le Monde »

LEUR conversation téléphonique est une revanche prise sur l'histoire. Dimanche 1^{er} juillet, le fils aîné de Mehdi Ben Barka a appelé, depuis l'est de la France où il vit, l'ex-agent des services spéciaux marocains, Ahmed Boukhari, « planqué » dans un appartement à Casablanca. « Il m'a remercié de mon témoignage, au nom de toute la famille Ben Barka », raconte l'ancien agent au département de la « contre-subversion », qui avoue avoir eu les larmes aux yeux. Il m'a dit que j'avais ouvert le chemin de la vérité et, même si celle-ci était pénible, que c'est la vérité qu'il voulait connaître. Il m'a annoncé qu'il m'adressera un courrier avec ses questions. J'y répondrai. »

Avant la publication de sa confession dans *Le Monde* et dans l'hebdomadaire marocain *Le Journal*, Ahmed Boukhari avait déjà posté une lettre au juge d'instruction parisien de l'affaire Ben Barka, Jean-Baptiste Parlos, pour lui faire savoir qu'il se tenait à sa « disposition pour la manifestation de la vérité ».

En attendant, l'homme qui tenait le « registre permanencier » pendant le week-end fatidique, en 1965, de l'enlèvement et de l'assassinat en France, puis du rapatriement au Maroc du corps de Mehdi Ben Barka, ne sort pas dans la rue. Dans les kiosques, sa photo s'étale à la une de plusieurs journaux. « Je n'ai pas peur », affirme l'ex-agent. Ce que j'ai dit est grave, et je sais qu'il y aura des conséquences. » Bien qu'il ait rédigé ses dernières volontés la semaine passée – en présence d'un notaire –, il ne craint pas tant « un mauvais coup ». Il redoute plutôt la pression publique, la sollicitation des médias. Depuis vendredi soir, il s'est enfermé, seul, dans un appartement, loin de sa famille. « C'est mon fils qui filtre les appels. » Lui-même journaliste, Karim Boukhari insiste auprès de son père pour que celui-ci donne suite à certaines demandes. L'ex-agent a ainsi accordé des interviews à plusieurs radios et télévisions françaises, mais aussi à Al Jazeera, la chaîne arabe la plus indépendante.

Au Maroc, le silence des médias officiels a été total. Ni la Radiotélévision marocaine (RTM), ni la seconde chaîne réputée plus libérale, 2 M, ni la radio maghrébine Médi 1, qui émet depuis Tanger, n'ont fait mention des révélations d'Ahmed Boukhari, pas même dans leur revue de presse. « On nous rebat les oreilles avec Milosevic et avec la lutte contre l'impunité », s'est indigné un avocat, militant des droits de l'homme. En même temps, on étouffe l'affaire Ben Barka. »

AUCUNE RÉACTION OFFICIELLE

Ce n'est pas vrai pour la presse privée ou partisane. Dès samedi matin, en même temps que *Le Journal* était mis en vente, le plus important quotidien du royaume, *Al Ahdat al Maghribia* (« Les Evénements du Maroc »), a fait sa manchette, à partir des dépêches d'agen-

ces, sur le rebondissement dans l'affaire Ben Barka. *L'Opinion*, l'organe du Parti de l'indépendance (Istiqlal), l'a également annoncé, avec appel à la une. Ce qui a provoqué une révolte au sein de la rédaction du quotidien de l'Union socialiste des forces populaires (USFP), le parti qui revendique l'héritage de Mehdi Ben Barka. « Nous avons eu honte, samedi, quand on a vu que les autres avaient osé reprendre et qu'il n'y avait rien chez nous », a indiqué l'un des journalistes qui sont montés au créneau contre la rédaction en chef. Finalement, dimanche, *Al Ittihad al Ichtiraki* (« L'Union socialiste »), dont le directeur de publication est le premier ministre en personne, Abderrahmane Youssoufi, a publié une grande photo d'Ahmed Boukhari et traduit de longs extraits de sa confession.

Coincidence due à l'hégire, la date anniversaire de la mort du roi Hassan II – le 23 juillet 1999 selon le calendrier chrétien – a été célé-

L'espoir pour des parents de « disparus »

Dès ce week-end, des militants marocains des droits de l'homme et des parents de « disparus » ont cherché à entrer en contact avec Ahmed Boukhari, dont ils espèrent qu'il pourra guider leurs recherches de l'intérieur de l'ancien système de répression.

Le forum marocain Vérité et Justice, qui lutte contre l'impunité, a qualifié le témoignage de l'ex-agent de « pièce maîtresse dans l'affaire Ben Barka », ajoutant : « Aujourd'hui seulement, nous pouvons croire connaître la vérité sur l'assassinat odieux. » Il a relevé que, sur dix-sept personnes citées dans la confession d'Ahmed Boukhari, « seules trois [étaient] mortes ». Il a demandé au gouvernement français la levée totale du « secret défense », qui pèse encore sur une partie du dossier.

brée ce dimanche. Aussi, le très officiel quotidien *Le Matin du Sahara* a-t-il consacré un épais dossier au « glorieux règne » du défunt monarque, dont la photo a orné toute sa une. Sur les devantures des kiosques, le portrait de Hassan II côtoyait ainsi la photo de Mehdi Ben Barka, qui barrait la couverture du *Journal*...

Au siège de l'hebdomadaire marocain, aucune réaction officielle n'a été enregistrée. « Je n'ai reçu qu'un appel du prince Hicham, qui nous a félicités pour la qualité de l'enquête », a indiqué Aboubakr Jamaï, le directeur de publication du *Journal*. Cousin du roi Mohammed VI, le prince Hicham est en rupture de ban avec la famille régnante. Il n'a pas droit, lui non plus, à la moindre mention dans les médias d'Etat.

Dans un appartement à Casablanca, un homme de soixante-deux ans, retraité des services spéciaux, passe son temps à « zapper ». Installé devant la télévision, Ahmed Boukhari suit l'onde de choc de son témoignage sur les chaînes étrangères auxquelles il a accès par satellite. « Le temps me paraît long. Je dors à peine, une heure ou deux, puis je me réveille, raconte-t-il. Mais je vais ressortir, peut-être dans une semaine. Je commence déjà à respirer. Je me suis libéré la conscience. »

Stephen Smith

► www.lemonde.fr/benbarka

Les cauchemars bureaucratiques et industriels de Renault à Moscou...

MOSCOU

de notre correspondant

Ce devait être une grande aventure industrielle, le signe fort que la Russie s'ouvrirait aux investissements étrangers. En juillet 1998, Renault annonçait son installation sur le marché russe avec la création d'une usine à Moscou, de réseaux de vente et d'entretien. Objectif : produire dans les quatre-vingt ans 120 000 voitures chaque année et conquérir 10 % du marché automobile. Coût : 420 millions de dollars, l'un des plus gros investissements étrangers jamais réalisés dans ce pays.

Trois ans plus tard, l'aventure a mué en un cauchemar bureaucratique. Renault a vendu l'an dernier 3 000 voitures seulement, soit 700 de plus qu'en 1997. Aucune n'a été produite en Russie. Quant à l'atelier de montage, préfiguration de l'usine à venir, il est arrêté après avoir tourné quelques mois. Pour cela, le constructeur a déjà dépensé 70 millions de dollars (plus de 500 millions de francs) en investissements divers.

« Dans tous ces pays émergents, il y a une part de poker, si vous ne jouez pas, vous ne gagnez jamais », constate Guy Bara, qui dirige le projet en Russie. Mais nous avons su nous adapter, être beaucoup plus prudents aussi. Erreurs d'appréciation, selon certains de ses concurrents, ou simple malchance, Renault serait parti trop tôt et en se trompant de partenaires. Sa société russe, Avtoframos, est enregistrée un mois avant la crise d'août 1998. L'effondrement financier de la Russie tue le marché des voitures étrangères, devenues hors de prix quand les véhicules russes se vendent entre 3 200 et 6 000 dollars. En 2000, les constructeurs étrangers n'ont vendu que 46 000 voitures, 4 % du marché. La Renault Clio, aujourd'hui proposée à 8 500 dollars, demeure deux fois plus chère que les Lada ou les Jigouli russes à la technologie obsolète.

En créant Avtoframos, Renault choisit de s'associer à 50/50 avec la mairie de Moscou. Bon calcul, dit-on alors. Iouri Loujkov, puissant maire de Moscou, offrira au constructeur français ce « toit » (« kricha » en russe) indispensable à un « business » prospère en Russie. Mais M. Loujkov, en se lançant con-

tre Boris Eltsine dans la course présidentielle, devient l'ennemi numéro un du Kremlin, puis l'élection de M. Poutine le brise. Le gouvernement n'est aujourd'hui aucunement enclin à faciliter les nombreuses affaires du maire de Moscou.

Renault va surtout se heurter à la bureaucratie, visitant chaque mois les différents comités et directions de ministères concernés. En juillet 1999, un obstacle majeur semble être franchi. Le constructeur signe avec l'Etat une « convention d'investissement ». L'importa-

« Dans tous ces pays émergents, il y a une part de poker : si vous ne jouez pas, vous ne gagnez jamais »

tion de pièces pour la production de voitures en Russie est exonérée de droits de douane pendant sept ans. En contrepartie, le constructeur s'engage à russifier sa production, c'est-à-dire à acheter ou à produire à terme 50 % des pièces du véhicule dans le pays. « Cela ouvre la voie à la réalisation de notre projet industriel », se félicite alors le constructeur. Deux ans plus tard, cette convention n'est toujours pas appliquée. « Les grands ministères ne sont pas d'accord entre eux, cela bloque, et il nous revient moins cher d'importer des voitures finies que de faire un travail d'assemblage à Moscou », dit Guy Bara.

Une autre surprise survient en janvier lorsque le gouvernement décide de baisser ces droits de douane de dix points. Jusqu'alors élevés (entre 30 % et 39 %, selon les modèles), ils étaient censés protéger les constructeurs russes et inciter les marques étrangères à produire en Russie. « Cette baisse a été tout à fait inattendue, si elle se poursuit, on devra se poser des questions », dit-on chez Renault-Avtoframos. Ses responsables racontent bien d'autres marathons


administratifs : les neuf mois d'attente pour obtenir une arrivée d'eau chaude sur le site, les 236 autorisations nécessaires pour un démarrage de l'atelier, les quatre contrôles fiscaux déjà survenus, l'inspection de la Cour des comptes, la corruption endémique des centres de dédouanement.

« La mairie de Moscou est un excellent partenaire », dit M. Bara. Complexe pourtant. Des mois ont été nécessaires pour qu'elle libère son apport en capital, c'est-à-dire des terrains et un immense bâtiment industriel sur le site de l'entreprise Moskvitch. Ce groupe automobile, contrôlé par la mairie de Moscou, qui rêve toujours d'une « synergie » avec Renault, est aujourd'hui en ruine, produisant quelques milliers de voitures par an sans pouvoir même les terminer. Le client achète à l'usine une voiture qu'il va ensuite « finir » dans des ateliers-magasins détendant les pièces manquantes et contrôlés par des groupes criminels. Renault a finalement pu prendre possession du bâtiment et déménager

actuellement une énorme chaîne de production de moteurs commandée en 1989, du temps de l'URSS : 650 millions de dollars de matériel qui n'a jamais servi ! A terme, l'usine de montage Renault devrait y voir le jour. « Nous croyons que ce marché va démarrer et que le mieux demeure de produire en Russie », assure Guy Bara.


C'est aussi le raisonnement tenu par les autres groupes étrangers, Ford, General Motors, Skoda, BMW, Fiat, engagés dans des projets de production locale. Tous, pourtant, ont revu à la baisse leurs prévisions et allongé les calendriers. « Les difficultés sont supérieures à tout ce qu'on avait imaginé, à l'époque on pensait comme des Occidentaux et cela ne marche pas ici », constate un cadre d'Avtoframos. 70 millions de dollars pour voir et se préparer : les plus optimistes soulignent que la mise n'est pas si grande pour un marché russe qui, s'il se réveille, pourrait devenir l'un des tout premiers au monde.

François Bonnet




206 XT Premium HDi

DISPONIBLE RAPIDEMENT CHEZ NEUBAUER



- Air conditionné avec régulation automatique
- Autoradio avec commande au volant
- ABS
- Existe en version 3 et 5 portes



NEUBAUER

NEUBAUER à Paris Porte de Champeret

9, bd Gouvion-St-Cyr - 75017 Paris • 01 46 22 88 88



European Business School

3^e CYCLE MASTER MANAGEMENT

Ingénieurs, IEP, Maîtrises, Médecins,...

12 mois dont 5 mois de stage

Option Internationale aux USA

EBS - 169, quai de Valmy - 75010 Paris

Tél : 01 53 35 84 84

e-mail : masterebs@hotmail.com

Pour son 80^e anniversaire, le PC chinois approfondit sa mue idéologique

La révision doctrinale consacre le rôle des couches sociales nées de la réforme économique

L'autoglorification emphatique du Parti communiste chinois ne doit pas faire illusion. Derrière la célébration de son héritage « brillant » et « glo-

rieux », Jiang Zemin a affiné, dans un discours prononcé au Palais du peuple à l'occasion du 80^e anniversaire du Parti, dimanche 1^{er} juillet, un

véritable *aggiornamento* doctrinal enterrant les références classiques à la classe ouvrière comme unique source de légitimité.

PÉKIN

de notre correspondant

Il y a certes longtemps que la théorie ne colle plus à la réalité dans la Chine de la réforme économique, mais la direction du Parti, soucieuse de consensus en ses rangs, n'avait jamais osé franchement l'admettre. En théorisant, au début des années 1990, « l'économie socialiste de marché », Deng Xiaoping – le grand architecte de la « réforme » et de l'« ouverture » – avait déjà accompli une partie du travail de révision idéologique. Son successeur, Jiang Zemin, pousse désormais encore plus loin la grande lessive des concepts mais sans pour autant abandonner la référence pavlovienne au « marxisme ».

Cette nouvelle pensée, que Jiang Zemin voudrait léguer à l'Histoire, porte un nom obscur : « Les trois représentations » (*san ge daibiao*). Elle stipule que le parti, engagé dans les nouveaux défis du XXI^e siècle, doit « représenter » trois forces : les « forces productives avancées », la « culture avancée » et la « majorité du peuple chinois ». Derrière une formulation un brin absconse se cache en fait une liquidation de la référence classique à la classe ouvrière comme unique source de légitimité.

Par « forces productives avancées », Jiang Zemin entend les nouvelles forces innovantes et performantes qui animent aujourd'hui la « réforme économique », en particulier dans les secteurs technologiques à haute valeur ajoutée. Dans une allusion aux restructurations massives qui frappent les entreprises d'Etat, M. Jiang admet que la promotion de ces « forces producti-

ves avancées » implique le sacrifice des « modes de production arriérés », c'est-à-dire l'industrie lourde héritée de l'économie planifiée.

La référence à la « culture avancée » est plus aisée à décoder. Elle traduit la volonté de l'Etat-parti chinois d'élaborer une nouvelle morale sociale comblant le vide laissé par la débâcle du messianisme maoïste. M. Jiang reprend là le concept de « civilisation spirituelle » – à mettre en balance avec la « civilisation matérielle » – un effort d'ajustement déjà amorcé il y a deux décennies quand

couper de la base, en particulier à cause de la corruption des cadres. Ces derniers, a lancé M. Jiang, doivent « aider autrui » au lieu de « penser uniquement à s'enrichir » ou à « abuser illégalement de leur pouvoir », un avertissement qui constitue un cinglant aveu de la crise de légitimité qui mine des échelons entiers de la hiérarchie du parti. M. Jiang n'en tire toutefois aucune conclusion en terme de démocratisation du système. Au contraire, il en appelle à la mise en place d'« une direction forte du parti » sans laquel-

tes sociales en Chine » ont changé. Et il cite les nouvelles couches récemment apparues : « entrepreneurs et personnels techniques du secteur non public ; managers et employés des entreprises à participation étrangère ; indépendants ; chefs d'entreprises privées ; professionnels free lance ».

Ces nouvelles couches, qui participent aux « forces productives avancées » aux côtés des « ouvriers », « paysans », « intellectuels », « soldats » et « cadres du parti », doivent désormais être pleinement reconnues, y compris au sein du parti. Là est la grande nouveauté introduite par le discours de Jiang Zemin : il habilite officiellement les entrepreneurs privés à intégrer le Parti communiste. Les idéologues conservateurs s'y étaient jusque-là farouchement opposés. « Il n'est pas souhaitable de juger l'intégrité politique de quelqu'un au fait qu'il possède une propriété », dit Jiang. Le principal critère doit être de déterminer si cette personne travaille de tout son cœur à appliquer la ligne du parti. »

Cette réhabilitation des « capitalistes » jadis honnis est probablement l'événement central de ce 80^e anniversaire. De nombreuses expositions historiques à Pékin ont rappelé le rôle joué par certains entrepreneurs dans l'édification d'une industrie nationale. Et la chaîne centrale de télévision a diffusé des reportages sur des hommes d'affaires privés expliquant qu'il n'y avait « aucune contradiction » entre leur statut de milliardaire et leur loyauté au parti. C'est donc là que le parti quête sa nouvelle « vigueur ».

Frédéric Bobin

Selon la « pensée Jiang », le Parti doit désormais « représenter » trois forces : les « forces productives avancées », la « culture avancée » et « la majorité du peuple chinois »

certain idéologues du régime avaient commencé à s'alarmer de la montée de l'hédonisme, de l'égoïsme et d'autres formes de « décadence morale ».

Soucieux de percée théorique, M. Jiang avait exhumé en début d'année la formule d'inspiration confucéenne du « règne par la vertu » voué à compléter le « règne par la loi ». Mais son discours de dimanche n'a évoqué qu'à une seule reprise cette formule. La réhabilitation du confucianisme n'est visiblement pas encore mûre.

Enfin, le troisième pied du socle de la « pensée Jiang » – « les intérêts du la majorité du peuple chinois » – exprime la crainte de voir le parti se

le « le pays s'enfoncerait dans un chaos abyssal ». Dans une autre indication qu'une réforme politique digne de ce nom n'est toujours pas d'actualité, le quotidien anglophone *China Daily* s'était félicité, samedi, que la Chine avait su éviter le « sort » qu'a connu l'Europe de l'Est.

Au total, la nouvelle doctrine de Jiang Zemin se limite à chercher à « revigorer » le parti (64,5 millions de membres), dont la vocation à rester unique ne doit souffrir aucune contestation, en l'abreuvant aux nouvelles forces vives aujourd'hui à l'avant-garde de la « réforme économique ». Le secrétaire général du parti prend acte du fait que les « stra-

Xiao Liu, nouvel adhérent du Parti, veut réhabiliter le capitalisme

PÉKIN

de notre correspondant

Xiao Liu est un membre du Parti communiste encore tout frais. Il a adhéré car, « en dehors du Parti, pas

PORTRAIT

« Qu'importe le régime s'il correspond aux conditions de la Chine. Même le capitalisme ! »

d'avenir ». L'étudiant de 23 ans, frange et lunettes, gourmand lecteur du sulfureux romancier Wang Shuo, avoue en toute franchise son « pragmatisme ». Quand les portes s'étaient ouvertes à lui, à 18 ans, alors qu'il était au lycée, il en avait éprouvé un « grand honneur ».

C'était comme perpétuer une noblesse familiale : ses parents sont du sérail et ses deux grands-pères ont fait la guerre de Corée. Mais aujourd'hui la fierté s'est estompée derrière le réalisme. Xiao Liu se destine à une carrière dans l'administration : mieux passer à travers les fourches Caudines du Parti. Ses copains

de fac le tancent : « Tu vas te faire uniformiser ! » Qu'importe...

Xiao Liu est pragmatique, mais pas encore cynique. Il a les idées claires et quelques belles exigences. La gangrène de la corruption, par exemple, l'alarme. Le virus, il le connaît mieux que quiconque car son père est un des responsables de la commission de contrôle et de discipline du Parti d'une localité du Nord-Est, région frappée de plein fouet par les restructurations économiques. « Mon père se plaint souvent des réseaux de guanxi [relations personnelles] qui empêchent de lutter efficacement contre la corruption. Il ne s'adapte pas très bien à cette atmosphère un peu mafieuse. » Là est le gros danger pour le Parti. « Si la corruption continue de s'aggraver, le Parti n'y survivra pas. »

La réforme, voilà l'avenir ! Xiao Liu appelle de ses vœux la mue d'un appareil vieux de quatre-vingts ans. Il est temps de changer d'ère. La référence marxiste, toujours inscrite dans la liturgie des congrès, lui inspire un soupir las. Pourquoi ne pas assumer sans complexe la généralisation progressive

du capitalisme en Chine ? « Il faut commencer par revoir les manuels scolaires qui répètent que, le capitalisme, c'est l'exploitation, ou que les Etats-Unis, c'est la violence et les inégalités. Pourquoi ne pas dire franchement que le capitalisme, la propriété privée et la concurrence permettent le développement de la société ? Bien sûr, il y aura la division en classes sociales, mais c'est inévitable. L'Etat sera là pour s'occuper des plus pauvres. » Pour Xiao Liu, « qu'importe le régime s'il correspond aux conditions de la Chine. Même le capitalisme ! »

« PLUS DE TRANSPARENCE »

Et la démocratie ? Là, la pensée se fait un peu plus tâtonnante. Les « conditions chinoises », précisément, s'y prêtent encore mal, à ses yeux. « Avec une population aussi nombreuse, seul le Parti peut aujourd'hui unifier le pays. Le multipartisme risquerait de nous déchirer et de saper le développement économique. Ce serait le cauchemar. » Mais à plus long terme, pourquoi pas ? « Ça demande du temps. » L'idéal serait que le multipartisme soit

enfanté par le Parti lui-même. « Aujourd'hui, le Parti est si fort qu'il est impensable que d'autres partis émergent soudainement de la société. Il serait donc souhaitable que le Parti ait un jour le courage de se diviser lui-même pour donner naissance à plusieurs partis. »

En attendant, il faut introduire « plus de transparence » dans le fonctionnement de l'appareil et « plus de concurrence » dans le choix des dirigeants, à travers notamment des « élections » dignes de ce nom. Il faudra aussi faire la lumière sur la tragédie de Tiananmen (juin 1989). Xiao Liu ne sait pas grand-chose du massacre. Il se souvient surtout de ces images télévisées de corps de soldats brûlés présentés par la propagande comme victimes des « criminels » de la foule protestataire. Mais il devine que la vérité est ailleurs. « Le Parti doit avoir le courage de révéler la vérité sur cette histoire. Il faudra reparler du 4 juin 1989. »

Si tous les nouveaux membres du PC chinois ressemblent à Xiao Liu, alors il faudra s'attendre à de sérieux reclassements dans les entrailles du système ces prochaines années. A moins que... « Aujourd'hui, je vous parle franchement. Mais quand je serai fonctionnaire je ressortirai le discours officiel. » C'est bien ce que craignent ses copains. Xiao Liu va-t-il « s'uniformiser » ?

F. B.

L'aviation israélienne a mené un nouveau raid contre une station radar de l'armée syrienne au Liban

DE FIL EN AIGUILLE, l'engrenage tirs-riposte-contre-riposte risque de ne plus être maîtrisé au Liban, où l'aviation israélienne a bombardé, dimanche 1^{er} juillet, une station radar de l'armée syrienne. C'était en représailles à des tirs du Hezbollah libanais qui avaient blessé, vendredi, un soldat israélien (*Le Monde* daté 1^{er}-2 juillet). Le Hezbollah a aussitôt riposté au raid israélien en pilonnant une station radar israélienne au lieu dit des Hameaux de Chebaa, situé aux confins des territoires libanais et syriens.

Depuis le retrait de l'armée israélienne, en mai 2000, des territoires libanais qu'elle occupait depuis 1978, toute la tension militaire se focalise autour de ce lieu dit. L'Etat juif, qui continue de l'occuper depuis la guerre israélo-arabe de 1967, affirme qu'il s'agit d'un territoire syrien, ce que contestent Damas et Beyrouth, le Liban en revendiquant la souveraineté. Le

président syrien, Bachar El Assad, l'a réaffirmé lors de sa visite d'Etat en France.

C'est vers des positions israéliennes dans cette même bande de territoire que les tirs du Hezbollah avaient été dirigés vendredi, entraînant aussitôt un raid aérien et des tirs d'artillerie israéliens contre des positions présumées du mouvement islamiste.

« ESCALADE INUTILE »

L'Etat juif affirme avoir visé, dimanche, une position syrienne dans la plaine de la Bekaa, à l'est de Beyrouth, parce que Damas, selon un communiqué de la présidence du conseil israélien, « empêche le déploiement de l'armée libanaise à la frontière » et « permet au Hezbollah de se réarmer de manière intensive ». « Les activités criminelles du Hezbollah se font avec l'assentiment de la Syrie et sous sa protection », indique le texte.

C'est le deuxième raid du genre

en un peu plus de deux mois. Le 16 avril, pour la première fois depuis dix-neuf ans, une station radar de l'armée syrienne, dans la montagne à l'est de Beyrouth, avait été visée après une attaque du Hezbollah. Deux militaires, selon certaines sources, trois d'autres, avaient été tués et cinq autres blessés.

Les ministres libanais et syriens des affaires étrangères, Mahmoud Hammoud et Farouk El Chareh « se sont concertés » dimanche sur la meilleure manière de réagir au raid israélien.

L'Egypte, la Jordanie, la Ligue arabe et l'Autorité palestinienne l'ont condamné, Le Caire et Amman le qualifiant de « provocation injustifiée », et les Palestiniens d'« escalade inutile ». Les Etats-Unis, qui, selon un responsable du département d'Etat sont en contact avec « toutes les parties », les ont appelées à « exercer le maximum de retenue ».

La plainte visant M. Sharon recevable, selon le parquet de Bruxelles

BRUXELLES. Le parquet de Bruxelles a requis la recevabilité de la plainte pour crime déposé contre le premier ministre israélien, Ariel Sharon, pour sa responsabilité présumée dans le massacre des camps de réfugiés palestiniens de Sabra et Chatila, au Liban, en 1982, a rapporté le quotidien belge *Le Soir* dans son édition du 1^{er} juillet. Cette étape de la procédure doit maintenant permettre à l'instruction de se poursuivre. Il appartient désormais au tribunal de statuer sur la recevabilité de la plainte.

Deux plaintes visent actuellement M. Sharon : elles se fondent sur une loi belge de 1993, modifiée en 1999, qui accorde la compétence universelle aux tribunaux belges pour les crimes de guerre, de génocide et contre l'humanité, quels que soient leur lieu et les nationalités et lieux de résidence des victimes et des accusés. *Le Soir* fait d'autre part état d'une nouvelle plainte, déposée en vertu de cette même loi, contre le chef de l'Etat irakien, Saddam Hussein, par cinq Irakiens d'origine kurde réfugiés en Belgique et aux Pays-bas. – (AFP.)

Tunisie : la France « préoccupée » après l'arrestation de M^{me} Bensedrine

PARIS. La France a fait part de « sa préoccupation » au gouvernement tunisien après l'arrestation, le 26 juin, de la journaliste et militante des libertés Sihem Bensedrine. Le ministre français délégué à la coopération, Charles Josselin, a adressé une lettre au ministre tunisien chargé des droits de l'homme et de la communication, Salaheddine Maaoui, soulignant que cette arrestation avait « suscité une grande émotion en France » et souhaitant que les autorités de Tunis « prennent des mesures d'apaisement ».

En signe de protestation, l'association Reporters sans frontières (RSF) avait occupé jeudi et vendredi l'office du tourisme tunisien à Paris. Samedi, RSF a placardé, comme il avait menacé de le faire, des portraits de Sihem Bensedrine sur les vitrines de l'office de tourisme. A Tunis, le même jour, l'Association des journalistes tunisiens (AJT) a demandé la libération de la militante et affirmé le droit des Tunisiens à s'exprimer sans être inquiétés.

Le Conseil de sécurité prolonge la mission de l'ONU au Sahara occidental

NEW YORK (Nations unies). A l'issue de difficiles négociations, les quinze membres du Conseil de sécurité ont approuvé à l'unanimité, vendredi 29 juin, une résolution de compromis qui encourage le Maroc et le Front Polisario à discuter du plan de large autonomie du Sahara occidental proposé par l'ONU, mais sans écarter toutefois l'option du référendum constitutionnel. Le Conseil a prolongé de cinq mois, jusqu'au 30 novembre, le mandat de la mission de l'ONU pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental.

Le Maroc et le Polisario se disputent la souveraineté de cette ancienne colonie espagnole annexée en 1975 par le Maroc et dont le Front Polisario revendique l'indépendance. – (AFP.)

L'Irak menace de représailles les firmes pétrolières françaises

BAGDAD. A l'avant-veille du vote prévu en principe le 3 juillet par le Conseil de sécurité de l'ONU d'une résolution sur l'Irak, sur la base d'un projet américano-britannique de sanctions dites « intelligentes », le quotidien irakien *Babel*, dirigé par Oudaï, l'un des fils du président Saddam Hussein, a averti, dimanche 1^{er} juillet, que les firmes pétrolières françaises pourraient pâtir de l'attitude « surprenante et incompréhensible » de Paris sur la révision des sanctions contre l'Irak à l'ONU. Depuis plusieurs semaines, Bagdad critique la France pour sa position jugée proche de celle des Etats-Unis et de la Grande-Bretagne.

La veille, le vice-président irakien, Taha Yassine Ramadan, avait annoncé que Bagdad était prêt à examiner une reconduction du programme humanitaire « pétrole contre nourriture » pour la période habituelle de six mois. L'Irak a interrompu début juin ses exportations de brut sous surveillance de l'ONU pour protester contre une prolongation d'un mois, et non six, de ce programme. – (AFP.)

Le groupe italien ENI signe un contrat pétrolier avec l'Iran

TÉHÉRAN. Le groupe pétrolier italien ENI et la compagnie nationale iranienne de pétrole (NIOC) ont signé, samedi 30 juin à Téhéran, un contrat visant à développer le champ de Darkhoïn (Sud-Ouest). La firme italienne s'engage à investir 548 millions de dollars (dont 180 millions pour la première phase) en quatre ans. Le coût total du projet est estimé à 920 millions de dollars.

Le champ de Darkhoïn, découvert en 1964 et situé à 45 kilomètres au nord d'Abadan, dans la province pétrolière du Khouzistan, renferme des réserves estimées à 2,5 milliards de barils. Le contrat *buy back* – par lequel l'investisseur est payé sur les recettes ultérieures – comprend des clauses, inédites jusqu'ici dans les contrats entre l'Iran et des compagnies étrangères, sur les garanties contre les risques, les défaillances d'un des partenaires et le transfert de technologie. – (AFP.)



PRÉSIDENTIELLE Le Parti socialiste et le RPR ont esquissé les premiers chapitres de leurs projets respectifs pour 2002, samedi 30 juin, à Paris. Les deux partis ont égale-

ment dessiné l'axe de leur campagne. ● LE PARTI SOCIALISTE a commencé à débattre de son programme sur la démocratie politique, sociale, locale et civile. François Hollande

a plaidé pour qu'un référendum sanctionne la réforme des institutions au lendemain de l'élection présidentielle. ● LE RPR a baptisé son projet « Vers une société de

confiance ». Les gaullistes sont favorables à une baisse de la fiscalité directe, la mise en place d'un troisième niveau de retraite fondé sur la capitalisation et une décentrali-

sation du système éducatif. ● LE CALENDRIER PARLEMENTAIRE contraindra le gouvernement à faire des choix dans le vote de ses projets de loi avant la fin de la législature.

Le RPR et le PS préparent la campagne de leurs candidats pour 2002

Chez les gaullistes, Alain Juppé s'est posé en rassembleur du « mouvement du président » au lendemain de l'élection présidentielle, tandis que Nicolas Sarkozy s'est installé en candidat à Matignon. Les socialistes font de Jacques Chirac et de son bilan la principale cible de leurs attaques contre la droite

PROJET contre projet. A quelques centaines de mètres l'un de l'autre, samedi 30 juin, à Paris, le Parti socialiste et le RPR réfléchissent sur leurs programmes respectifs pour 2002. L'occasion de quelques empoignades à distance.

Réuni à l'Hôtel Méridien-Montparnasse, le conseil national du RPR a entériné le projet partiel qui avait été présenté mardi 26 juin (*Le Monde* du 28 juin). Au premier rang siégeait Jérôme Monod, conseiller de Jacques Chirac. A la tribune, Alain Juppé et Nicolas Sarkozy se sont partagé les rôles : l'ancien premier ministre s'est posé en rassembleur de l'opposition au lendemain de l'élection présidentielle ; le maire de Neuilly a endossé les habits de futur premier ministre. Le maire de Bordeaux s'est réjoui : « Notre mouvement sait où il va. » Une des « conditions du succès » aux élections législatives est de « rassembler notre force », a lancé M. Juppé, pour qui le RPR doit être « le fer de lance de l'union ». Sans le citer, l'ancien premier ministre a adoubé Jacques Chirac : « Il faut réfléchir à ce qui va se passer au soir du deuxième tour de l'élection présidentielle, quand le candidat que nous appelons de nos vœux aura été élu..., pardon, ré-élu », a rectifié M. Juppé, en provoquant des rires dans la salle.

« Il faut nous préparer à organiser, à porter un mouvement qui sera

le mouvement de ce président, qui sera le mouvement destiné à soutenir son action », a ajouté le maire de Bordeaux. « Qu'on ne se trompe pas d'adversaires ». « A observer les sondages, la méchanceté ne paie pas ! », a-t-il griné à l'attention du président de l'UDF, François Bayrou.

Au début du gouvernement de Lionel Jospin, quand quelque cho-

Alain Juppé s'est posé en rassembleur de l'opposition. Nicolas Sarkozy a endossé les habits de futur premier ministre

se n'allait pas, « on disait : "c'est la faute à Juppé !" », s'est souvenu, à la tribune, l'ancien premier ministre. Les temps ont changé. L'assurance-maladie ? M. Juppé « ose en parler » après s'être « expliqué » avec les médecins. Sur les retraites, la sécurité, la croissance, il a proposé « une bonne et franche alternance ». Il a même risqué l'expression de « patrie française », avant de

conclure, ovationné par ses troupes : « Vive la France ! »

Sur un autre registre, plus combatif, M. Sarkozy a égrené une série de propositions pour une droite « sans complexes ni frilosités ». Régulièrement applaudi par l'assistance, le maire de Neuilly a proposé d'instaurer des « centres d'internet » pour les jeunes délinquants ou encore « les 35 heures payées 35. Si on veut gagner plus, il sera possible de travailler davantage », a-t-il lancé (*Le Monde* daté 1^{er}-2 juillet).

Pendant ce temps, au Sofitel Saint-Jacques, les socialistes affûtaient, en l'absence de Lionel Jospin, une partie de leur programme. En prenant soin de remettre au goût du jour le bon vieux clivage gauche-droite. Car, pour François Hollande, « l'indifférenciation des programmes c'est l'indifférence des électeurs ». « La lutte contre le chômage reste notre priorité », a martelé le premier secrétaire du PS, soucieux que le « ralentissement modeste de la croissance » ne permette pas à la droite de contester le bilan du gouvernement.

Dès le début de ses travaux, le PS a concentré le tir sur la droite que Martine Aubry a décrite « l'œil rivé sur les études d'opinion, le nez reniflant la moindre bonne nouvelle, l'ensemble des sens concentrés sur un seul et unique objectif, quel qu'en soit le prix, quels que soient les renie-

ments nécessaires : garder coûte que coûte le pouvoir ». La secrétaire nationale du PS chargée du projet pour 2002 a fustigé « le petit manuel de l'opportunisme en campagne » et s'en est pris, en faisant allusion à Jacques Chirac, à ceux qui « discréditent l'autorité et le sens même des fonctions qu'ils occu-

le grand retour si la droite parvenait à l'emporter ? Confiance dans les propositions de la droite, qui - je prends la sécurité au hasard - propose d'établir dans certaines villes un couvre-feu le soir ? Et après on fait quoi ? On met des barbelés autour des quartiers difficiles et on envoie l'armée patrouiller dans les rues ? »

Marxisme, trotskisme... et révisionnisme

C'était la blague du jour au conseil national du RPR, samedi 30 juin : visant Lionel Jospin, chacun devait à tout prix lancer sa propre allusion trotskiste. Quand le micro du secrétaire général du RPR, Serge Lepeltier, s'est mis à striduler, son adjoint chargé du projet « Alternance », Jean-François Copé, s'est amusé : « Les trotskistes sont à la sono ! », suscitant des rires dans la salle. Dans son discours de clôture, la présidente du RPR, Michèle Alliot-Marie, s'est aussi essayée à l'exercice. Le résultat a été moins heureux : « Nous vivons aujourd'hui dans une France où certains, nourris d'idéologie à base marxiste, trotskiste, révisionniste ou autre - peu importe -, s'obstinent à diviser la France », a lancé « MAM ». Contrairement au révisionnisme, qui est un délit sanctionné par la loi Gayssot de 1990, ni le trotskisme ni le marxisme ne tombent sous le coup de la loi.

La maire de Saint-Jean-de-Luz aurait-elle dérapé ? Même pas ! La phrase était écrite noir sur blanc dans son discours.

La maire de Lille a ensuite ironisé sur le thème de la « société de confiance » choisi par le RPR pour son conseil national : « Mais de quelle confiance parlent-ils ? Confiance au chef de l'Etat, qui fait le contraire de la politique pour laquelle il était élu ? Confiance en Alain Juppé, dont on nous vante et promet

A son tour, Elisabeth Guigou a jugé que la droite « n'a aucun bilan » et qu'elle « n'est qu'une machine d'accès au pouvoir ». « Elle n'a pas de convictions, elle n'a que des ambitions ». La ministre de l'emploi et de la solidarité a opposé le PS, qui a fait le choix de « la confrontation d'idées », à la droite

qui « préfère les campagnes de dénigrement, les attaques personnelles à l'Assemblée nationale, l'obstruction au Sénat des réformes pourtant essentielles pour les Français ». Assignant au PS l'objectif d'avoir un programme « ambitieux, imaginaire mais crédible », M. Hollande a assuré : « Nous aurons un débat projet contre projet ».

Le premier secrétaire du PS s'en est pris au président de la République : « Jacques Chirac est le champion incontesté des vœux pieux. Depuis plusieurs mois, il est d'accord avec qui lui parle. Il promet des réformes souvent payées à crédit mais, en termes de facturation, je ne serai pas exigeant... Pour M. Hollande, « la menace la plus grande aujourd'hui est celle de la dépolitisation ». « Jacques Chirac en est l'auteur et le produit », a-t-il affirmé, avant de dénoncer une « prudence programmatique » de la droite qui n'est qu'apparente et « cache mal le conservatisme des positions et des comportements » dans la mesure où elle préconise « la privatisation d'EDF, la diminution du nombre de fonctionnaires et la remise en cause des 35 heures à travers un moratoire ». Comme si le PS avait pris conscience que le RPR avait retrouvé une certaine pugnacité.

Clarisse Fabre et Michel Noblecourt

Le PS souhaite un référendum institutionnel

RASSEMBLÉS en conseil national, samedi 30 juin, les dirigeants socialistes ont débattu du premier volet de leur projet pour 2002, consacré à la démocratie politique, sociale, locale et civile (*Le Monde* du 7 juin). Plusieurs amendements leur étaient soumis et l'ensemble des questions sera définitivement tranché en janvier 2002, lors de l'adoption du projet définitif.

● **Démocratie politique : un référendum sur les institutions.** « Ce qui est sûr, c'est que nous ne changerons nos institutions que par un référendum institutionnel au lendemain de l'élection présidentielle », a souligné François Hollande, rejoignant, sur l'idée d'un référendum, Paul Quilès et la Gauche socialiste. Le premier secrétaire du PS a indiqué que plusieurs amendements venant des fédérations avaient été intégrés dans le texte présenté par Martine Aubry, comme sur les droits du Parlement ou le rôle des autorités indépendantes. « Nous souhaitons garder la nature mixte du régime, à la fois présidentielle, parce qu'il y a un chef de l'Etat élu au suffrage universel, et parlementaire, parce que (...) ça a aussi un sens quant à l'exercice même du pouvoir », a déclaré M. Hollande. Plusieurs points de divergence ont été renvoyés au vote des militants, en janvier 2002. Il en est ainsi de la proposition de M. Quilès, qui veut à la fois réduire le nombre de députés - à trois cents -, leur donner plus de moyens et supprimer tout cumul des mandats pour avoir « des députés à temps plein ». Il pourrait en être également ainsi de la proposition de la Gauche socialiste qui, dans une contribution intitulée « Attika au pays de la démocratie », veut supprimer l'élection du président de la République au

suffrage universel, qualifiée de « survivance autocrate ». « Je ne suis pas sûr que notre candidat, ou notre candidate, soit pour la suppression de l'élection du président de la République au suffrage universel », a ironisé M. Hollande, en l'absence de Lionel Jospin, qui n'assistait pas au conseil national.

● **Démocratie sociale : « une petite révolution sociale ».** « Si tout ce que contient notre texte est appliqué, c'est une petite révolution sociale », a assuré Alain Bergounioux à propos du chapitre sur la démocratie sociale. Pour M^{me} Aubry, « la loi est la garante de l'ordre public social, elle est protectrice des plus faibles et demeure l'outil principal des gouvernants pour donner corps à leurs engagements », mais « les partenaires sociaux, par le jeu de la négociation collective, conservent leur place pleine et entière dans le dispositif social ». Les militants devraient avoir à choisir entre plusieurs formules pour améliorer la représentation du personnel dans les petites entreprises et se prononcer aussi sur les pouvoirs des représentants des salariés au sein des conseils de surveillance. M^{me} Aubry a posé la question du retour aux élections des administrateurs à la Sécurité sociale. Alain Vidalies a maintenu des amendements sur la dénonciation de « l'offensive de démolition sociale du Medef » et le financement public des syndicats.

M. Emmanuelli a fait intégrer dans le texte que l'accès à Internet relève d'« une mission de service public national », mais il souhaite que les militants du PS précisent que l'enseignement des langues régionales ne saurait se substituer à celui de la langue nationale.

M. N.

Le parti gaulliste propose d'aller « vers une société de confiance »

RÉUNI À PARIS, samedi 30 juin, le conseil national du RPR a validé à l'unanimité les premiers chapitres de son programme pour 2002, baptisé « Vers une société de confiance » (*Le Monde* du 28 juin).

● **Fiscalité.** Outre une baisse de l'impôt sur les sociétés et un allègement de l'impôt sur les successions, le parti gaulliste veut réformer en profondeur l'impôt sur le revenu en instaurant notamment le prélèvement à la source.

● **Retraite.** Le principe d'une retraite à la carte, permettant à chaque individu de choisir l'âge de son départ, serait instauré. La mise en place d'un troisième niveau de retraite, reposant sur la capitalisation, serait favorisée par une incitation fiscale. Favorable à une harmonisation des durées de cotisation entre le secteur public et le secteur privé, le RPR propose de « mettre sur la table » l'intégration d'une partie des primes dans le calcul des retraites des fonctionnaires.

● **Ecole.** Le RPR projette d'engager un « mouvement de réforme du système éducatif ». Les académies seraient transformées en établissements publics dotés de pouvoirs élargis et astreints à une obligation de résultats. Les établissements scolaires seraient responsabilisés sur la base de contrats d'objectifs.

● **Sécurité.** Le RPR entend « donner au maire une place prépondérante dans l'élaboration, la mise en œuvre et le contrôle de la politique de sécurité ». Aidé d'un conseil de sécurité de proximité, il pourrait, par exemple, instaurer un couvre-feu pour les mineurs.

● **Environnement.** La gratuité des transports en commun serait expérimentée dans des villes pilotes, et une prime de 30 000 francs pourrait être octroyée à l'achat de véhicules propres.

● **Réforme de l'Etat.** Pour se donner les moyens de réformer l'Etat, le RPR envisage de

privatiser EDF. En contrepartie de la maîtrise des effectifs, les fonctionnaires pourraient bénéficier de meilleures rémunérations en fonction de leurs « mérites ». Les usagers pourraient être appelés à évaluer eux-mêmes la qualité des services publics.

● **Politique de la ville.** L'expérience des zones franches urbaines serait relancée. Des référendums locaux pourraient être organisés.

● **Dialogue social.** Le RPR s'engage à consulter les partenaires sociaux avant toute initiative législative dans le domaine social. Il propose de leur accorder un droit de saisine qui suspendrait pendant neuf mois toute décision. Il promet de consulter les partenaires sociaux sur les « éventuelles propositions d'aménagements » à apporter à la loi sur les 35 heures, afin d'aboutir à un accord négocié. Nicolas Sarkozy est allé plus loin en proposant de « supprimer le caractère obligatoire des 35 heures ».

Le programme des réformes sera limité par le calendrier parlementaire

SOIXANTE-DIX JOURS, c'est le « temps utile » qui reste aux députés avant la fin de la législature. Après le temps des réformes vient celui de la stratégie. Quels signaux Lionel Jospin doit-il adresser aux électeurs ? Quels textes inscrire à l'ordre du jour du Parlement ? Ou ne pas inscrire... Comme le traduit le conseiller parlementaire du premier ministre, Pierre Guelman, « il faudra faire des ajustements et des choix ».

Certes, les députés ont « gagné » trois mois de session du fait de l'inversion du calendrier électoral : les législatives auront lieu en juin 2002, après la présidentielle, dont le premier tour est prévu fin avril. Mais il reste encore une vingtaine de textes importants en navette, sans oublier les nouvelles réformes annoncées par le gouvernement : outre le projet de loi sur l'eau, adopté en conseil

des ministres, le 27 juin, la bioéthique, les droits des malades, la transparence nucléaire, la société de l'information, etc. Sans compter le traditionnel examen du budget et du financement de la Sécurité sociale, qui ampute les deux tiers de l'ordre du jour chaque automne.

EFFET D'ANNONCE

L'agenda risque d'être embouteillé. La droite sénatoriale, d'ailleurs, y travaille. Elle a obtenu que l'examen du projet de loi sur la Corse, adopté en première lecture par les députés, le 22 mai, soit repoussé au mois de novembre, alors que le gouvernement souhaitait l'inscrire dès octobre. De même, le Sénat n'a pas achevé, en juin, la discussion en deuxième lecture du projet de loi de modernisation sociale. Le débat sur le volet « licenciements » est reporté au 9 octobre...

A l'inverse, le gouvernement n'est pas pressé de faire aboutir des réformes qu'il juge impopulaires. Chaque voix compte. Ainsi, le projet de loi sur les tribunaux de commerce, adopté en première lecture par les députés, fin mars, n'est toujours pas inscrit à l'ordre du jour du Sénat. Impatient, le rapporteur François Colcombet (PS, Allier), à l'origine de cette réforme, a adressé une lettre au premier ministre. Un brin perfide, le député lui fait remarquer qu'« actuellement » tous les plans sociaux sont décidés par les juges

des tribunaux de commerce, dont certains représentent le Medef... Matignon « ne garantit pas » l'adoption définitive de ce texte. Resterait alors l'affiche : « Le gouvernement modernise les institutions ».

Il y en a d'autres. Un certain nombre de propositions de loi, d'origine parlementaire, ont été adoptées en première lecture... pour l'effet d'annonce. Un petit tour et puis s'en vont ! Au lendemain de municipales décevantes pour la majorité, les députés ont ainsi voté le texte du chevenementiste Georges Sarre (Paris) sur la gratuité des chèques. Un miroir aux alouettes puisque l'arrivée de l'euro, en 2002, va rendre caduque la spécificité française.

Le tri sélectif à des limites. Dans sa déclaration de politique générale, prononcée à la tribune de l'Assemblée nationale, en juin 1997, M. Jospin s'est engagé à mener à terme un certain nombre de réformes. C'est la bible à laquelle se réfèrent constamment ses conseillers. Le ministre des relations avec le Parlement, Jean-Jack Queyranne, s'est encore appuyé dessus, le 28 juin, en dressant le bilan de la session : « La plupart des engagements de nature législative pris par le premier ministre, le 19 juin 1997 (...) ont été tenus. Ceux qui n'ont pas été réalisés sont au programme de la prochaine session. » La formule est ciselée. Que signifie un texte au « programme » ?

Il n'est pas certain que les nou-

velles réformes soient toutes votées au Parlement. « Elles seront au moins adoptées en conseil des ministres », indique-t-on à Matignon. Pour le symbole. Car, de l'autre côté de la Seine, le président de la République ne se privera pas de se manifester comme il l'a fait, récemment, sur l'écologie.

Toutefois, l'exercice sera moins facile pour Lionel Jospin que pour Jacques Chirac. Afin de ne pas brouiller son message, la gauche devra trier ce qui relève de l'agenda parlementaire et du programme présidentiel. Comme l'a résumé le premier ministre, le 27 juin, lors de la garden-party à Matignon, la gauche doit avoir « des projets plein la tête » à la rentrée. Mais il a aussitôt ajouté, citant Rudyard Kipling : « That's another story... »

CL. F.

Cadres confirmés, Votre projet :
CREER VOTRE ENTREPRISE
Financements, subventions, accompagnement.
Téléphonez : I.C.E.A.
03.23.23.35.09
23, rue F. Roosevelt, 02000 Laon
mail : ada@imaginet.fr

Finsbury PROMOTIONS D'ETE
of England
Chaussures de Luxe - Fabrication artisanale - Très vaste choix en demi-pointure et plusieurs largeurs - Montage cousu "Goodyear Véritable".
Réductions sur tous les modèles
• 22, avenue de l'Opéra, 75001 Paris
• 17, rue des Petits-Champs, 75001 Paris
• 3, rue de Rivoli, 75004 Paris
• 112 bis, rue de Rennes, 75006 Paris

BRIDGE DESCELLÉ?
Réfixer avec **Fixobridge™** par BONYPLUS®
EN PHARMACIE sous réf. ACT. n. 766.85.92
"Facile, rapide et efficace!"

Michèle Alliot-Marie veut renforcer la protection du président de la République

Noël Mamère (Verts) a qualifié Jacques Chirac de « ripou »

La polémique sur le paiement en espèces de billets d'avion par Jacques Chirac s'est envenimée, dimanche 1^{er} juillet. Noël Mamère, député

(Verts) de la Gironde, a dénoncé la « *délinquance en col blanc* » et les pratiques « *illégalles, immorales* » qui ont mené M. Chirac « *au plus*

haut niveau de l'Etat ». La présidente du RPR a répliqué en estimant que le chef de l'Etat n'est pas assez protégé contre la diffamation.

FRANÇOIS HOLLANDE s'était contenté d'une allusion, samedi devant le conseil national du PS, en évoquant Jacques Chirac et ses problèmes de « facturation ». Dimanche 1^{er} juillet, Noël Mamère est allé nettement plus loin : interrogé sur les paiements en espèces de l'ancien maire de Paris pour régler ses voyages en avion, le député (Verts) de la Gironde a estimé que « le président de la République, là, a franchi le Rubicon (...). Ce sont des pratiques illégales, immorales », a-t-il lancé, en qualifiant M. Chirac de « ripou ». Pour lui, M. Chirac a « pratiqué une forme de délinquance en col blanc », en étant « plus qu'approximatif avec l'éthique politique et il a mis la main dans le sac ». Ce sont des actes, a-t-il affirmé, qui « l'ont mené au plus haut niveau de l'Etat ».

M. Mamère a également dénoncé les « pressions » du PS et de Matignon pour empêcher les députés de signer la proposition de réso-

lution du député (PS) Arnaud Montebourg, destinée à renvoyer le chef de l'Etat devant la Haute Cour de justice. Les Français, a-t-il observé, qui ont « toujours le sentiment dévastateur pour la démocratie qu'il n'y a pas de justice pour ceux d'en haut mais qu'il y en a une, très dure, pour ceux d'en bas (...), pourront se dire, en voyant la réaction de la gauche et de l'ensemble de la classe politique, non seulement le président de la République fait partie des "ripoux", mais l'ensemble de la classe politique le cautionne puisque tout le monde se tient ».

Un tel réquisitoire ne pouvait rester sans réponse. Invitée, dimanche, du Club de la presse d'Europe 1, Michèle Alliot-Marie a mis en cause le gouvernement de Lionel Jospin dans la publicité donnée aux « affaires », en soulignant que celles-ci ressurgissent « toujours au moment où le gouvernement a le plus de difficultés ». « Il y a un cer-

tain nombre de dossiers, qui concernent des très proches de M. Jospin, qui sont classés, et puis, quand il s'agit de M. Chirac, alors il y a des juges qui se saisissent eux-mêmes », a observé la présidente du RPR.

DIFFAMATION

Evoquant le débat sur le statut pénal du président de la République, qui a été relancé par la proposition de loi socialiste adoptée en première lecture à l'Assemblée nationale, M^{me} Alliot-Marie a souligné « protéger le statut » et « renvoyer la protection du président de la République contre la diffamation ». « Il est quand même assez curieux qu'on protège un parlementaire, on protège un ministre (...), selon certains, le président de la République, lui, devrait être moins protégé ? », s'est-elle interrogée.

La présidente du RPR, qui a été reçue à déjeuner la semaine dernière par M. Chirac, s'est ainsi fait l'écho d'un débat récurrent à l'Ely-

sée et chez les proches du président. A l'automne 2000, en pleine tourmente après la diffusion de la fameuse cassette Méry, Patrick Devedjian, alors porte-parole du RPR, avait déjà préconisé d'attaquer la presse, et au premier chef *Le Monde*, en diffamation. Mais cette hypothèse avait été écartée par l'Elysée. Deux mois plus tard, venu s'expliquer jeudi 14 décembre sur le plateau du journal télévisé de France 3, M. Chirac avait observé à propos de l'affaire Méry : « Dans cette affaire, je ne peux rien dire car je ne peux même pas - vous le savez, c'est contraire à la tradition républicaine - porter plainte en diffamation. » « Je suis la victime permanente dans cette affaire », avait ajouté le président de la République. M. Chirac pourrait évoquer de nouveau le sujet lors de sa traditionnelle intervention télévisée du 14 juillet.

Pascale Robert-Diard

Les « affaires » ont marqué la session du Parlement

LA PETITE PHRASE aurait eu beaucoup de succès dans la presse, mais le président de l'Assemblée nationale, Raymond Forni (PS), a renoncé à l'intégrer dans son discours de fin de session, le 27 juin : « Il vaut mieux avoir un passé trotskiste qu'un avenir judiciaire. » L'un de ses conseillers lui avait suggéré la formule. Revenir sur le militantisme d'extrême gauche de Lionel Jospin et sur les « affaires » visant Jacques Chirac, c'était trop ! Mais l'anecdote reflète une réalité : toute l'année, les « affaires » ont alimenté les couloirs du Palais-Bourbon et se sont insinuées dans les travaux parlementaires.

● **La rentrée sur fond de « cassette Méry ».** La session parlementaire s'est ouverte, en octobre 2000, en pleine affaire de la « cassette Méry ». Dans son témoignage posthume, le financier occulte du RPR raconte, notamment, qu'une mallette de billets aurait été livrée à Matignon, en 1986, en présence de Jacques Chirac, alors premier ministre. Invité de Radio J, le 8 octobre 2000, Raymond Forni déclare que « le président rendrait un grand service en allant s'expliquer ». Le 10 octobre, dans l'Hémicycle, le député Noël Mamère (Verts, Gironde) interpelle le gouvernement sur le statut pénal du chef de l'Etat, tandis que Roselyne Bachelot (RPR, Maine-et-Loire) demande à Lionel Jospin de « s'expliquer » en tant que « premier secrétaire du PS » à l'époque des faits.

● **Les socialistes face aux affaires... du PS.** En décembre, les déclarations de Gérard Pey-

ber্নès, ex-président de l'Association de financement du PS, sur l'existence d'un pacte de corruption entre la gauche et la droite autour du marché des lycées d'Ile-de-France, sèment le trouble chez les socialistes. C'est un deuxième coup dur après la confession de Dominique Strauss-Kahn, fin septembre, reconnaissant avoir détenu la « cassette Méry ». Un partage du gâteau ? Dans les couloirs du Palais-Bourbon, aucun élu du PS « n'arrive à y croire ».

● **Arnaud Montebourg entre en piste.** « Je ne peux pas y croire ! », déclare à son tour Jacques Chirac, interrogé sur TF1, le 14 décembre. « Si le chef de l'Etat a fauté avant ou pendant ses fonctions, il y a une procédure particulière, qui est la Haute Cour de justice », indique le président. Quelques jours auparavant, Arnaud Montebourg, député (PS) de Saône-et-Loire, a assuré que « vingt-deux députés », sur les cinquante-huit nécessaires, seraient d'ores et déjà prêts à signer une proposition de résolution visant à renvoyer M. Chirac devant la Haute Cour. La « machine à punir » est en route.

● **Chirac convoqué, Jospin interpellé.** Elle s'emballa lorsque, le 28 mars, *Le Parisien* révèle que le juge Eric Halphen a convoqué Jacques Chirac en qualité de témoin dans l'affaire des HLM de Paris. Le chef de l'Etat refuse de « déferer ». Le même jour, lors de la séance de questions au gouvernement, à l'Assemblée nationale, la présidente du RPR, Michèle Alliot-Marie, demande au premier ministre de « condamner

clairement ces manœuvres ». En réponse, M. Jospin lit la lettre qu'il vient d'adresser à M. Chirac : « Il n'appartient (...) ni au gouvernement ni au garde des sceaux de porter une appréciation sur un acte de procédure judiciaire. » Un grand moment à l'Assemblée.

● **31 députés accusent M. Chirac.** Une première liste de signataires est dévoilée fin mai : 30 députés de gauche ont rallié la proposition de résolution de M. Montebourg (31 aujourd'hui). Pour endiguer les députés prêts à se laisser tenter, les dirigeants socialistes rédigent une proposition de loi constitutionnelle visant à modifier le statut pénal du chef de l'Etat. Celui-ci relèverait de la justice ordinaire pour les crimes et délits commis avant son entrée en fonction ou sans rapport avec son mandat. Le texte est débattu en séance dans une ambiance tendue, le 12 juin.

● **Trotskisme et affaires.** Et le lendemain, M. Jospin évoque les affaires de son rival dans l'Hémicycle ! Interpellé sur son passé trotskiste, le 13 juin, le premier ministre répond, cinglant : « J'ai tardé à répondre devant des journalistes. C'est tout de même moins grave que de tarder à répondre devant des juges. » Le 19 juin, les députés ont voté, en première lecture, la réforme du statut pénal du chef de l'Etat. Elle sera examinée au Sénat, en octobre. Les « affaires » basculeront dans un autre Hémicycle.

Cl. F.

Les producteurs se satisfont des cours élevés des fruits et légumes

Malgré la hausse des prix sur les marchés de détail, la consommation ne faiblit pas

DES CERISES à 29,95 francs le kilo - voire 49,50 francs « extra origine Provence » dans une épicerie du 15^e arrondissement de Paris -, des abricots et des pêches françaises au même prix, des melons de Cavaillon (les premiers de la saison) à 20 francs pièce, des haricots verts entre 23 francs et 30 francs... Les cours des fruits d'été et des légumes sur les marchés de détail (à Paris, dans les grandes villes et dans les stations de vacances qui commencent à se remplir) atteignent des sphères élevées, depuis plusieurs semaines.

Si les consommateurs maugréent, du côté des professionnels, personne ne se plaint. Contrairement à ces dernières années, notamment 1999, les régions productrices sont restées calmes : l'Ouest, pour les récoltes de choux-fleurs et de pommes de terre primeur, la vallée de la Garonne où la fraise est reine, la Manche, terre de prédilection de la carotte de qualité. Dans les alentours des grands marchés de Châteaurenard (Bouches-du-Rhône) ou Perpignan Saint-Charles (Aude), il n'y a eu ni manifestations d'exploitants ni camions étrangers arraisonnés. Les grossistes prennent leur marge comme à l'accoutumée, et les grandes surfaces ne désemplassent pas.

« Les fruits et légumes frais ont la cote, et pour la première fois depuis vingt ans, tous les indicateurs de consommation sont au beau fixe », indique le dernier communiqué de l'association interprofessionnelle des fruits et légumes frais (Interfel), qui rappelle que l'année 2000,

déjà, a été très satisfaisante. « Nous avons le moral, les courants d'exportation sont soutenus, les stations de conditionnement, de tri et d'emballage se remettent à investir, la qualité de nos produits s'améliore, les producteurs font des efforts d'organisation économique et les consommateurs, perturbés par les crises alimentaires qui ont touché les productions animales, ont changé leur comportement en se tournant de plus en plus vers des "produits valeurs refuges" directement issus de la nature, aux qualités diététiques et nutritionnelles de plus en plus recherchées », explique François Lafitte, le président de l'association.

FAIBLE VOLUME DE PÊCHES

La météo et les lois de l'offre et de la demande expliquent pour une large part la situation. Le printemps, pluvieux après un hiver doux, n'a favorisé ni la floraison, ni la nouaison (la formation du fruit). D'où d'assez faibles volumes en pêches et en nectarines notamment, explique en substance Jean-Michel Delmas, patron de la Fédération des syndicats d'exploitants du Lot-et-Garonne. Comme la demande est soutenue, les prix restent bons.

La fraise française s'est bien vendue, car les périodes de maturité se sont assez bien échelonnées, et l'Espagne, redoutable concurrente, avec sa variété Camarosa, a enregistré une très mauvaise récolte en raison de pluies diluviennes et de tempêtes.

Selon l'Office des fruits, des légu-

mes et de l'horticulture (Oniflor), la récolte française d'abricots devrait s'élever à 112 400 tonnes pour la campagne 2001, soit une baisse de 18 % par rapport à 2000. Les conséquences sur les prix devraient être favorables aux arboriculteurs. Pour la semaine du 18 au 23 juin, la variété *Orangerde* de gros calibre était cotée, au stade de l'expédition en Languedoc, à 14,82 francs le kilo, contre 11,20 l'an dernier et 7 francs en 1999. La carotte primeur affiche, au stade du détail, une hausse de 36 % par rapport à 2000. Voici, fin juin, l'appréciation des conjoncturistes de l'Oniflor pour quelques produits : « Choux-fleurs d'été : l'offre se développe, écoulement régulier ; melon : offre s'ajustant à la demande ; pêche-nectarine : écoulement fluide, cours corrects ; pomme de terre primeur : offre plus importante, écoulement correct ; tomate : amélioration du marché. » Bref, pour cette catégorie d'agriculteurs, l'été s'annonce sous d'assez bons auspices.

Les professionnels soulignent aussi le côté positif de la loi sur les nouvelles régulations économiques, notamment l'article 49 qui moralise - en les soumettant à un accord interprofessionnel préalable - les ventes sur catalogue, par les grandes surfaces essentiellement : cette pratique aboutit souvent à solder des plateaux de pêche ou de concombres en sur-nombre. « C'est un article de bon sens créant un espace de tranquillité ; nous sommes satisfaits, car il contribue à valoriser nos produits et

notre travail, même si les enseignes de la grande distribution - sauf exception - rechignent encore à signer avec nous de tels accords », estime Jean Salle, président de la Fédération des producteurs de légumes. Les professionnels, en revanche, s'opposent aux pouvoirs publics sur les 35 heures, dans un secteur qui emploie beaucoup de main-d'œuvre pour la cueillette et le conditionnement. Ils réclament une baisse des charges sociales proportionnelle au « surenchérissement » que, selon eux, la réforme provoquera.

François Grosrichard

Deux élections cantonales partielles

GARD

Canton de Rhône-Vidourle (second tour).

L., 13 790 ; V., 4 071 ; A., 70,48 % ; E., 3 950.

Patrick Bonton, PCF, 2 458 (62,23 %) ... ÉLU

Mauricette Guichard, RPR, 1 492 (37,77 %)

[Arrivé largement en tête au premier tour, le communiste Patrick Bonton l'emporte au second. Il bénéficie d'un bon report des voix socialistes. M. Bonton succède à René Dupont (PCF), décédé en mai.

24 juin 2001 : L., 11 193 ; V., 2 809 ; A., 74,90 % ; E., 2 743 ; Patrick Bonton, PCF, 1 241 (45,24 %) ; Mauricette Guichard, RPR, 721 (26,29 %) ; Jean Bruchet, PS, 397 (14,47 %) ; Jean Michet, FN, 203 (7,40 %) ; Jeanine Serville, MNR, 95 (3,46 %) ; Amédée Speziale, div. d., 52 (1,90 %) ; Christophe Plan, div. g., 34 (1,24 %).

18 mars 2001 : L., 13 803 ; V., 8 342 ; A., 39,56 % ; E., 8 007 ; René Dupont, PCF, 4 529 (56,56 %) ; Mauricette Guichard, RPR, 3 478 (43,44 %).

AVEYRON

Canton de Saint-Affrique (second tour).

L., 9 250 ; V., 5 619 ; A., 39,25 % ; E., 5 304.

Jean-Luc Malet, PS, 2 676 (50,45 %) ... ÉLU

Vincent Bourgue, DL, 2 628 (49,55 %).

[La victoire de Jean-Luc Malet (PS) s'est jouée dans un mouchoir de poche. Malgré l'appel à voter en sa faveur de trois candidats divers droite à l'issue du premier tour, son adversaire, Vincent Bourgue (div. d.), n'a pas réussi à devancer le jeune adjoint au maire de Saint-Affrique. En succédant à Alain Fauconnier (PS), Jean-Luc Malet permet ainsi à la gauche de conserver le canton.

24 juin 2001 : L., 9 250 ; V., 5 155 ; A., 44,27 % ; E., 4 977 ; Jean-Luc Malet, PS, 1 438 (28,89 %) ; Vincent Bourgue, DL, 1 260 (25,32 %) ; Jérôme Rouve, div. d., 867 (17,42 %) ; Bernard Sirgue, div. d., 652 (13,10 %) ; Béatrice Folquier, Verts, 270 (5,42 %) ; Hubert Peyrottes, div. d., 261 (5,24 %) ; Annie Normand, PCF, 229 (4,60 %).

22 mars 1998 : L., 9 350 ; V., 6 816 ; A., 27,10 % ; E., 6 414 ; Alain Fauconnier, PS, c.r., c.m., 3 293 (51,34 %) ; Jean-Claude Bonnet, UDF-DL, 3 121 (48,66 %).

François Bayrou (UDF)

dénonce « un système bloqué »

FUTUR CANDIDAT à l'élection présidentielle, François Bayrou renvoie dos à dos Jacques Chirac et Lionel Jospin. Dans un entretien au quotidien *Le Progrès* du 30 juin, le président de l'UDF estime que « la fracture sociale existe toujours ». « La misère n'a pas reculé. Le nombre de jeunes en danger ne diminue pas, ajoute M. Bayrou. Mais une autre fracture s'est approfondie, aussi importante, que j'appellerai "fracture civique" (...) Les citoyens ont trop souvent l'impression d'être impuissants et ils ressentent ceux qui les gouvernent comme abonnés à leurs privilèges, formant une espèce de nomenklatura, de caste sans esprit de responsabilité. »

Le chef de file des centristes ajoute « qu'il y a en France une immobilisme incroyable. Depuis un quart de siècle, ce sont presque exactement les mêmes hommes et les mêmes équipes ! Il y a vingt-cinq ans, Jacques Chirac était à Matignon, et Lionel Jospin numéro deux du PS ! Prendre les mêmes et toujours recommencer, c'est le signe d'un système bloqué. »

DÉPÊCHES

■ **AUTOROUTES : le ministre de l'économie Laurent Fabius** a déclaré, lundi 2 juillet, sur RTL, qu'il voulait augmenter le nombre des grandes surfaces concessionnaires de stations d'essence sur les autoroutes et accroître la publicité des prix de l'essence. « Lorsque les concessions d'autoroutes vont venir à expiration, dans peu de temps, on va faire en sorte que les grandes surfaces puissent être attributaires », a indiqué le ministre.

■ **ÉCOLOGIE : le directeur de campagne d'Antoine Waechter**, Michel Gineste, a déclaré, dans un communiqué publié samedi 30 juin, que le Mouvement écologiste indépendant (MEI) « n'est pas concerné » par la proposition de primaires à la présidentielle, suggérée par Génération écologie, le parti de Brice Lalonde. « Antoine Waechter ne se positionne pas à droite » et « ne s'inscrit pas non plus dans une logique de front anti-Verts », écrit M. Gineste, qui estime que « l'écologie n'est pas le supplément d'âme d'une gauche à bout de souffle, ni le marchepied d'une droite à court d'idées ».

■ **VOYNET : le porte-parole des Verts, Noël Mamère**, a déclaré, dimanche 1^{er} juillet, lors du forum de Radio J, « qu'il est difficile de dire que le bilan du ministère Voynet est bon ». Il a toutefois ajouté que « le passage de Dominique Voynet au gouvernement a été extrêmement bénéfique aux Verts ». « On aurait pu faire mieux », a précisé M. Mamère qui a insisté sur la faiblesse des moyens du ministère de l'environnement.

■ **PCF : Marie-George Buffet, ministre de la jeunesse et des sports** et membre du collège exécutif du Parti communiste, a déclaré, dimanche 1^{er} juillet, à l'émission « Vivement dimanche » de France 2, qu'elle « ne souhaitait pas être ministre une autre fois ». Elle a qualifié son expérience ministérielle d'« aventure formidable ». M^{me} Buffet, qui a été députée de Seine-Saint-Denis pendant quarante-huit heures, en 1997, a expliqué qu'elle souhaitait « retourner sur le terrain ».

■ **DÉMOCRATIE LIBÉRALE : Alain Madelin, président de Démocratie libérale**, a promis, lundi 2 juin, sur France-Inter, qu'il allait être « très audacieux » pendant sa campagne pour l'élection présidentielle de 2002. « Je proposerai des réformes qui auront l'air d'aller très en avant, mais en réalité pas plus en avant que les Anglais, les Belges, les Allemands, les Italiens ou les Espagnols », a-t-il précisé en ajoutant : « Nous avons besoin de réformes de structures pour la France et pour l'Europe, de telle façon que le destin de la France puisse se faire dans le cadre d'une Europe forte. »

■ **MNR : plusieurs centaines de personnes ont manifesté, samedi 30 juin, de la place de l'Opéra** au ministère de la justice, pour protester contre la condamnation, en appel, le 18 juin, de la maire MNR de Vitrolles, Catherine Mégret, à trois mois de prison avec sursis, 100 000 francs d'amende et deux ans d'inéligibilité. M^{me} Mégret, épouse du président du parti d'extrême droite, était poursuivie à la suite de l'adoption, par son conseil municipal, d'une prime de naissance jugée discriminatoire (*Le Monde* du 20 juin 2001).

Grâce à Yahoo! Courrier, vous serez le premier de vos amis à connaître tous les ragots.

[Yahoo! Courrier : mail gratuit et consultable de partout]

www.yahoo.fr

JUSTICE Les deux avocats de Patrick Dils devaient interjeter appel, lundi 2 juillet, de la condamnation de leur client à vingt-cinq ans de réclusion criminelle. ● **DANS CET-**

TE affaire hors norme, Patrick Dils deviendra ainsi le premier accusé à être jugé trois fois par une cour d'assises. Ce procès en appel devrait avoir lieu d'ici un an. ● **LES AVO-**

CATS de Patrick Dils espèrent que, cette fois-ci, leur client pourra comparaître libre. Ils entendent en effet déposer une demande de remise en liberté en vertu de la loi de 1945 qui

limite la détention provisoire des mineurs. ● **ACCUSÉ** du meurtre de deux enfants, en 1986, à Montigny-lès-Metz, Patrick Dils s'est montré mal à l'aise lors des audiences, à huis

clos, de son procès en révision. L'intime conviction des jurés l'a ainsi emporté sur le doute né de la présence de Francis Heaulme, le tueur en série, près des lieux du crime.

Patrick Dils espère comparaître libre lors de son troisième procès

Ses avocats devaient interjeter appel, lundi 2 juillet, de sa condamnation à vingt-cinq ans de réclusion criminelle par la cour d'assises des mineurs de la Marne. Ils entendent demander sa remise en liberté dès la fin juillet en vertu de la limitation à deux ans de la durée de la détention provisoire des mineurs

LES DEUX AVOCATS de Patrick Dils, M^{rs} Jean-Marc Florand et Bertrand Becker, devaient interjeter appel, lundi 2 juillet, de la décision de la cour d'assises des mineurs de la Marne, qui a condamné leur client, vendredi 29 juin, à vingt-cinq ans de réclusion criminelle (*Le Monde* daté 1^{er}-2 juillet). « Je ne me suis pas battu pendant quatorze ans pour en arriver là, leur a déclaré Patrick Dils, vendredi soir. Vous faites comme vous voulez mais moi, je continue. »

A l'issue de son procès en révision, qui a provoqué une grande surprise en raison de l'absence de prise en compte du doute apparu dans ce dossier, qu'avait relevé la Cour de révision en avril, l'ancien apprenti cuisinier, aujourd'hui âgé de trente et un ans, a été reconnu coupable du meurtre, en 1986, de deux enfants de huit ans le long d'une voie ferrée, à Montigny-lès-Metz (Moselle). La Cour de révision avait tenu pour établie la présence sur les lieux, le jour du crime, du tueur en série Francis Heaulme. Soit un élément « de nature à faire naître un doute sur la culpabilité ». Le parquet général de la cour d'appel de Reims, qui avait requis l'acquiescement et a la faculté de faire appel également, ne s'était pas encore prononcé sur ce point, lundi dans la matinée.

Ainsi, l'affaire Dils poursuit son

parcours hors norme dans l'histoire judiciaire : première réhabilitation manquée, plus jeune condamné, en 1989, à la perpétuité au sein des pays du Conseil de l'Europe, mineur condamné n'ayant pas bénéficié de l'excuse de minorité qui adoucit généralement les peines, il devrait donc être rejugé une troisième fois, par une nouvelle cour d'assises, probablement dans le courant de l'année à venir. « C'est une déci-

sion lourde de sens et de conséquences, ne serait-ce que parce qu'en droit français, une juridiction d'appel peut toujours faire preuve de plus de sévérité que la précédente », estime M^{re} Becker.

UNE CIRCONSTANCE INATTENDUE

Si une troisième comparution, rendue possible par la toute nouvelle procédure d'appel en matière criminelle, est en soi un événement - on compte quelques très

rars cas d'affaires rejuguées trois fois, dont deux après cassation -, le nouveau procès de Patrick Dils pourrait lui-même être doublé d'une circonstance inattendue : la comparution de Patrick Dils, libre, devant ses juges. M^{rs} Florand et Becker, en effet, entendent bientôt déposer une requête aux fins de mise en liberté de Patrick Dils sur le fondement de l'ordonnance du 2 février 1945, relative à l'enfance délinquante, qui dispose que la durée de détention provisoire pour un mineur ne peut excéder deux ans.

Agé de seize ans au moment des faits qui lui sont reprochés, Patrick Dils est en effet toujours considéré comme mineur aux yeux de la justice, ce qui lui a valu de voir l'audience de son procès en révision couverte par le régime particulier de la publicité restreinte.

Bénéficiant de la nouvelle possibilité de faire appel en matière criminelle, Patrick Dils n'est pas définitivement condamné. Sa condamnation ne pourra être considérée comme définitive qu'après épuisement de toutes les voies de recours (appel, cassation). Ses avocats entendent donc défendre son statut de détenu provisoire que, selon eux, Patrick Dils a recouvré le 3 avril, lorsque la Cour de révision prononça l'annulation de sa première condamnation.

Sa première période de déten-

tion s'est étendue d'avril 1987 à janvier 1989. La juridiction qui sera chargée d'examiner le dossier devra valider, ou non, ce raisonnement. Concrètement, selon M^{re} Florand, Patrick Dils pourrait envisager de sortir à la fin du mois de juillet, compte tenu du reliquat d'une petite peine de prison à trois mois à effectuer pour une histoire de stupéfiants en détention.

De leur côté, les avocats du

gé quatorze ans après les faits, ce cadre, strictement respecté à la lettre, n'a pas permis, en dépit des demandes, de faire assister la presse et le public à son procès.

Une telle disposition permettrait donc la tenue d'un procès public, en la présence de Patrick Dils, libre, si la requête de mise en liberté était acceptée. On imagine aisément le changement de physionomie d'un tel procès comparé au procès de Reims.

Nouvelle épreuve pour les familles des victimes

Un troisième procès pour Patrick Dils serait « encore une épreuve » pour les familles des deux enfants tués en 1986 à Montigny-lès-Metz (Moselle), mais elles restent malgré tout « confiantes », a indiqué un de leurs avocats. M^{re} Dominique Rondou, qui représente la famille d'Alexandre Beckrich, a estimé que « refaire un nouveau procès serait une situation particulièrement pénible », pour les parents et les grands-parents, qui ne sont cependant pas inquiets après les condamnations de Metz et de Reims.

M^{re} Bertrand Becker, l'un des avocats de Patrick Dils, pense aussi aux familles. « Ma première pensée va aux victimes, et je n'ai qu'un seul regret : participer bien involontairement à la prolongation de leur calvaire, a déclaré l'avocat, dans un entretien au *Républicain lorrain*. Mais enfin, a-t-on le droit d'accepter qu'un innocent, qui plus est très jeune, ait passé quatorze ans de sa vie en prison pour rien ? »

condamné ont entrepris des démarches auprès de parlementaires afin de sortir du cadre juridique de la publicité restreinte imposé aux affaires de mineurs. Contraignant dans le cas d'un adulte reju-

« Le troisième procès sera le bon », demeure convaincu M^{re} Florand, qui annonce la création d'un comité national, confié à une haute personnalité.

J.-M. Dy.

Les grandes dates d'une affaire exceptionnelle

- **28 septembre 1986.** Les corps de deux garçons de huit ans, Alexandre Beckrich et Cyril Beining, sauvagement frappés à coups de pierres, sont découverts le long d'une voie ferrée, à Montigny-lès-Metz (Moselle).
- **30 avril 1987.** Patrick Dils, apprenti cuisinier, est inculpé d'homicides volontaires et écorné, après avoir reconnu les faits.
- **27 janvier 1989.** Le jeune homme, alors âgé de 18 ans, est condamné à la réclusion criminelle à perpétuité par la cour d'assises des mineurs de la Moselle, sans que l'excuse de minorité lui soit accordée. Il devient le plus jeune des condamnés à perpétuité des pays du Conseil de l'Europe.

- **26 juillet 1990.** Les avocats de Patrick Dils déposent une première demande en révision auprès de la Cour de cassation. Elle sera rejetée.
- **3 avril 2001.** La Cour de révision annule la condamnation, à l'issue d'une procédure engagée en mars 1998, après que des compléments d'informations, menés en 1999 et 2000, ont montré que le tueur en série Francis Heaulme se trouvait sur les lieux du crime, le jour du crime. Patrick Dils reste détenu.
- **29 juin 2001.** Après six heures de délibéré et huit jours d'audience à huis clos, la cour d'assises des mineurs de la Marne condamne Patrick Dils à vingt-cinq ans de réclusion, sans retenir l'excuse de sa minorité au moment des faits.

Un verdict qui pose le problème de la motivation des décisions de cours d'assises

EN FAISANT du procès en révision de Patrick Dils la première réhabilitation manquée en matière criminelle, la décision de la cour d'assises des mineurs de la Marne

ANALYSE

La décision de Reims jette un doute sur le sens attribué à la procédure de révision

ne peut qu'ébranler l'institution judiciaire, le législateur et le citoyen. Elle jette un doute profond tant sur le sens attribué à la procédure de révision que sur la façon dont sont rendus aujourd'hui les arrêts de cour d'assises.

En effet, jadis machine à innocenter les victimes judiciaires, la chambre criminelle de la Cour de cassation siégeant comme Cour de révision se prononçait, jusqu'en 1989, sur l'existence d'éléments nouveaux « de nature à innocenter » les condamnés. Un nouveau procès était organisé et il avait toujours conduit, jusqu'alors, à l'acquiescement. Modi-

fiée en 1989, la procédure a permis d'ouvrir plus largement les possibilités de révision en ne requérant, pour la réouverture des débats, que la connaissance d'un fait nouveau « de nature à faire naître un doute sur la culpabilité » et non plus de nature à « innocenter » le condamné.

Le fait que des dossiers moins « solides » puissent désormais être révisés allait-il mettre fin à la machine à acquiescer ? En toute logique, non. D'ailleurs, la loi du 15 juin 2000, relative à la présomption d'innocence, est venue renforcer les possibilités d'acquiescement en faisant prêter serment aux jurés de « ne pas oublier que le doute doit profiter à l'accusé ». Depuis 1945, les six affaires révisées ont toutes débouché sur un acquiescement, à chaque fois sur la demande des parquets. La réforme de 1989 ne semble pas avoir pesé en défaveur des accusés puisque deux de ces décisions ont eu lieu après la refonte des textes.

Comment, dès lors, expliquer la décision prise à Reims, qui constitue un pied-de-nez à la plus haute juridiction française, la Cour de

cassation, qui avait considéré que le dossier de Patrick Dils méritait une révision en statuant à partir du dossier initial écrit et de ses propres investigations ? En allant chercher tout d'abord au cœur même du réquisitoire prononcé lors du procès de Patrick Dils, qui, s'il invitait à l'acquiescement, n'en créait pas moins la surprise. Selon les avocats présents à l'audience, couverte par le secret, l'avocat général, Jean-Dominique Sarcelet, a en effet fondé son intime conviction de la non culpabilité de Patrick Dils non sur l'élément nouveau retenu par la Cour de révision - la présence sur les lieux du tueur en série Francis Heaulme - mais sur des éléments du dossier soumis à la première cour d'assises ayant eu à le juger en 1989. On mesure probablement encore mal la déflagration provoquée par une telle prise de position de la part du parquet. Car comment accepter que les fameux « éléments nouveaux » qui fondaient l'ouverture de ce procès en révision aient été absents de l'argumentaire du ministère public ?

L'INTIME CONVICTIO

Ce qui heurte également, en filigrane, c'est que deux avocats généraux, membres d'un parquet indivisible, aient pu, à douze années d'intervalle, fonder leurs réquisitions sur des intimes convictions diamétralement opposées. Or que penser d'une accusation qui peut dire noir un jour et demander l'enfermement à vie, puis, sur la base des mêmes éléments, plusieurs années plus tard, dire blanc en réclamant la liberté ? Cette opposition de deux intimes convictions au sein même de l'accusation était la marque d'un doute profond. Mais la

cour d'assises de la Marne ne l'a pas considéré. La condamnation de Patrick Dils, dont la passivité lors de son procès a été particulièrement commentée, suscite un malaise dans la mesure où elle repose sur de simples faiseaux de présomption, des aveux toujours sujets à caution et de fragiles impressions d'audience.

Emprunter le chemin de la réhabilitation d'un condamné, pour l'institution, c'est s'ouvrir potentiellement à ses propres erreurs. En révision, et surtout en cas de doute, tout se passe comme si la justice était tenue de raisonner par l'absurde : et si nous étions trompés ? Et si l'accusé était innocent ? Or le procès fonctionne toujours sur un mode accusatoire. L'accusé est sommé de s'expliquer sur ses incohérences, son manque de rationalité, dont on ne veut pas voir qu'ils sont précisément, peut-être, la marque de son innocence.

A y regarder de près, c'est moins la nature de la composition de la cour d'assises - la présence du jury populaire - qui fait question que celle, une nouvelle fois, de l'intime conviction assenée sans motivation spécifique au moment du verdict. Le procès Dils, dont la décision a été unanimement jugée « incompréhensible », en est l'illustration flagrante. Nul ne sait aujourd'hui, puisque la cour d'assises ne motive pas ses décisions, sur quels arguments se sont fondés les juges pour condamner Patrick Dils à vingt-cinq ans de prison. Et la question se pose : que penser d'un verdict prononcé à l'encontre d'un accusé à qui l'on ne prend pas la peine d'expliquer le cheminement de la pensée de ses juges ? Chacun a le droit de

savoir pourquoi il est condamné. C'est le cas pour les voleurs de poules, puisque les tribunaux correctionnels, qui ne jugent pas les crimes mais les simples délits, sont tenus, de par la loi, de motiver leurs jugements. Ce devrait l'être, comme dans maints pays voisins, pour les criminels. Il y a deux mois, à Saint-Omer dans le cadre du procès du hooligan allemand Warnecke, le président de la cour d'assises avait visiblement été particulièrement heureux de pouvoir se référer aux motivations de ses homologues allemands, qui avaient jugé une partie du dossier.

BESOIN DE TRANSPARENCE

Ce besoin de transparence est d'autant plus présent, dans le cas de Patrick Dils, que le dossier a souffert d'une superposition de secrets : à part l'audience de la Cour de révision, qui était publique, l'affaire s'est toujours déroulée à l'abri des regards : la garde à vue où ont été prononcés les

aveux contestés ensuite par l'accusé a eu lieu sans l'intervention d'un avocat, puisque la loi ne le permettait pas encore, et elle n'a pas été enregistrée, comme elle le serait aujourd'hui puisqu'il s'agit d'un mineur. L'enquête a ensuite été protégée par le secret de l'instruction et le premier procès s'est déroulé entièrement à huis clos, comme c'est la règle pour la cour d'assises des mineurs, puisque Patrick Dils était âgé de seize ans au moment des faits. Malgré les demandes insistantes d'innovation jurisprudentielle, le second procès, qui vient tout juste de s'achever, s'est lui aussi tenu hors de la présence du public.

Après le dogme de l'infaillibilité des cours d'assises, brisé par la loi du 15 juin 2000, qui a instauré une possibilité d'appel en matière criminelle, c'est désormais le processus d'intelligibilité de leurs décisions qui mérite d'être réformé.

Jean-Michel Dumay

Mastères Spécialisés

Vous êtes titulaire d'un Bac +4, +5 dans les domaines économiques, financiers ou scientifiques...

Développez une véritable spécialisation.

> Le Groupe ESC Lille propose l'accès à ses Mastères Spécialisés en alternance pour les étudiants et les cadres :

Audit, contrôle de gestion et systèmes d'information - **Management financier international** - **Finance** et gestion du patrimoine - **International Master in Auditing**, **Management Control** and **Information Systems** (Double Degree Master of Science or MBA in Paris Campus).

Contact : Martine De Smet Tél : 03 20 21 59 57
e-mail : infos@esc-lille.fr - www.esc-lille.fr - www.esc-lille.com
Avenue Willy Brandt 59777 Euralille



REPRODUCTION INTERDITE

EMPLOI

DEMANDES

Etudiante
2^e année de droit (GRENOBLE) cherche emploi saisonnier ITALIE pour perf. langue italienne (libre juillet, août, sept.).
Tel : (33) 04 76 71 07 80
Port : 06 20 42 30 37

AGENDA

AUTOMOBILES

A vendre NISSAN SUNNY
année 92, 3 portes essence, boîte automatique.
Bien entretenue, aucun probl.
25 000 F.
01-45-04-54-66 matin.

ENSEIGNEMENT

Société spécialisée dans le recueil d'informations, rech. à rencontrer des profs. d'économie en lycée utilisant des manuels et/ou fichiers dans le cadre d'une étude réalisée à la demande d'un éditeur.
Pour tous rens. contacter
M^{me} Lucas
au 01-45-26-17-46
entre 9 heures et 20 h 30.

VILLÉGIATURES

ESPAGNE ROSAS
à 40 km frontière,
location appt. F2/F3, à part.
de 2 000 FF/semaine.
T. 00-349-722-531-98
Fax : 00-349-722-570-17.

Chaque jeudi avec

Le Monde
DATÉ VENDREDI

retrouvez

LE MONDE
DES LIVRES

MESSAGE AUX AVEYRONNAIS "EXILÉS"

A partir du 30 juin 2001

L'Aveyronnais
L'HERBOMADAIRE DU PAYS

NOUVELLE FORMULE ARRIVE, OFFRE SPÉCIALE LANCEMENT :
(jusqu'au 30/09/2001)

1 AN (52 n^{os}) = **325 F + 1 mois offert** (49,55 €)

6 MOIS (26 n^{os}) = **175 F + 15 jours offerts** (26,68 €)

Nom _____ Prénom _____

Adresse _____

Code postal _____ Ville _____

Tél. _____

Retournez ce bon accompagné de votre chèque bancaire à :
L'AVEYRONNAIS
Service Abonnements
12021 RODEZ CEDEX 9

Une mission d'information parlementaire révèle les grandes lignes de la future loi pénitentiaire

Des avancées significatives dans le droit à l'intimité et le respect des liens familiaux

Les grandes orientations de la future loi pénitentiaire ont été rendues publiques, jeudi 28 juin, par la mission d'information des députés char-

gée de suivre ce texte qui doit être présenté par la chancellerie au Parlement avant la fin de l'année. Plusieurs avancées significatives ont été

recensées par les députés, notamment dans le domaine du droit au travail, du droit à l'intimité et du respect des liens familiaux.

LES DÉPUTÉS avaient prévenu : ils resteraient vigilants sur la question des prisons. Preuve de cet engagement, Jacques Floch, député (PS, Loire-Atlantique) a rendu publiques, jeudi 28 juin, les grandes lignes de la future loi pénitentiaire, qui devrait être présentée au Parlement avant la fin de l'année. Ancien rapporteur de la commission d'enquête de l'Assemblée nationale sur les prisons, M. Floch a suivi l'élaboration de la loi pénitentiaire pour le compte d'une mission d'information créée le 27 mars par les députés. Les orientations qu'il dévoile font état d'avancées significatives du texte, notamment pour les détenus, en matière de droit du travail, de droit à l'intimité ou de respect des liens familiaux.

Le texte de la chancellerie, qui devrait être officiellement présenté fin juillet, s'attache d'abord à « définir clairement le sens de la peine, en insistant notamment sur son objectif de réinsertion, et en affirmant, conformément aux dispositions européennes, que la privation de liberté ne doit être prononcée qu'en dernier recours ».

La loi devrait permettre une plus grande diversité dans l'aménagement des peines : il s'agit d'offrir plus de souplesse aux juges pour qu'ils puissent mieux prendre en compte la situation des mineurs, des personnes âgées ou des malades en fin de vie. « Pour ces derniers, il serait possible d'envisager une suspension de peine pour raison médicale ou une possibilité de libération conditionnelle sans condition de durée de peine exécutée », note le

rapporteur. Le gouvernement pourrait également créer des établissements mixtes sous la double tutelle de la santé et de la justice, pour répondre au problème de l'incarcération des détenus présentant de graves troubles psychiatriques.

S'agissant de l'administration pénitentiaire, la loi devrait redéfinir le rôle de ce service public en réaffirmant sa mission de garde et de contrôle, en précisant son rôle

La chancellerie étudie la suppression de la surveillance directe dans les parloirs, ce qui devrait favoriser les rapports intimes entre les détenus et leurs conjoints

d'entretien et d'accompagnement du détenu et en insistant sur sa dimension de réinsertion. Le rôle des surveillants devrait être redéfini « afin de mieux séparer les fonctions de surveillance et de réinsertion, et de rendre possible leur intervention en milieu ouvert ». Cherchant à offrir des perspectives de carrière à ces fonctionnaires, qui exercent un métier jugé souvent ingrat, la chancellerie réfléchit à la possibilité de leur permettre d'ac-

céder par équivalence à d'autres emplois de la fonction publique ».

Le futur texte s'attache, par ailleurs, à définir « les droits et obligations » des détenus, par « l'adoption d'un cadre de référence clair et accessible ». Afin de mieux lutter contre l'insécurité qui peut régner en prison, le texte pourrait réaffirmer le devoir de protection de l'administration à l'égard des détenus, notamment pour renforcer sa responsabilité en cas d'agression d'un détenu par un autre. Les infractions disciplinaires reprochées aux détenus pourraient être requalifiées, la procédure d'enquête améliorée, et la durée du placement en quartier disciplinaire abaissée – elle est de 45 jours maximum aujourd'hui. Les conditions de séjour au « mitard » seraient également revues : le détenu sanctionné pourrait garder son droit au parloir, le bénéfice de certaines activités et la possibilité d'avoir une radio.

Autre nouveauté, la loi pourrait consacrer le droit au rapprochement familial, en obligeant l'administration à consulter le détenu et son avocat, avant tout projet de transfert d'une prison à l'autre. Toujours dans le sens d'un renforcement des liens familiaux, la chancellerie étudie la possibilité de supprimer la surveillance directe des agents aux parloirs, ce qui devrait favoriser les rapports intimes entre les détenus et leurs conjoints. Elle envisage également d'allonger le délai pendant lesquels les mères incarcérées peuvent garder leurs enfants avec elles en prison, qui est

aujourd'hui de dix-huit mois après l'accouchement. L'accès au téléphone, plus restreint en maison d'arrêt qu'en établissement pour peine, pourrait devenir plus fréquent.

Concernant le travail en prison, M. Floch note que « les droits sociaux et d'expression des détenus font l'objet d'une réflexion approfondie, afin de les aligner, dans la mesure du possible, sur le droit commun ». Un « minimum carcéral », évalué à 300 francs par mois, pourrait être mis en place, pour les prévenus comme pour les condamnés.

Les détenus qui travaillent pour des entreprises privées devraient pouvoir bénéficier d'un statut aussi proche que possible de celui des travailleurs à l'extérieur : s'il n'est pas envisagé de leur permettre de se syndiquer, la chancellerie réfléchit à la possibilité d'afficher dans les ateliers des informations relatives au travail, d'élire un représentant délégué des détenus auprès des entreprises et de l'administration pénitentiaire, et d'instaurer une instance paritaire qui pourrait être saisie avant toute contestation sur la relation de travail.

Pour répondre aux aspirations de sécurité des surveillants, le ministère prévoit enfin de revoir la classification des établissements pénitentiaires, « afin de privilégier le critère de dangerosité » dans l'affectation des détenus. Il pourrait ainsi être créé des « maisons d'arrêt sécurisées régionales » et des « maisons d'arrêt locales », au régime moins strict.

Cécile Prieur

Un Marocain arrêté à Bègles lors d'un débat sur la double peine a été expulsé

Son comité de soutien appelle à une manifestation

BORDEAUX

de notre correspondant régional

Malgré la mobilisation d'un comité de soutien et les protestations du député et maire (Vert) de Bègles (Gironde) Noël Mamère, Benyounes Elagba, Marocain de quarante et un ans, a été expulsé, samedi 30 juin, au départ de l'aéroport de Roissy. Il a été embarqué de force dans un avion à destination de Casablanca, au Maroc, avant que n'aient pu être examinés les recours déposés par son défenseur.

M. Elagba, qui vivait en France depuis l'âge de sept ans, avait été arrêté, jeudi 28 juin, à l'occasion d'une projection-débat dans une salle de quartier à Bègles sur la « double peine », qui consiste à expulser un délinquant étranger après qu'il a purgé une peine en France. Le jour même, l'édition locale de *Sud-Ouest* avait publié son histoire sur quatre colonnes avec photo. « J'en ai assez. Maintenant, je ne peux plus me cacher », affirmait M. Elagba. La police aux frontières l'avait arrêté dans la salle une heure avant le débat, en com-

pagnie d'un militant de la Ligue des droits de l'homme, qui s'opposait à l'intervention. En 1991, le jeune homme marocain avait été interpellé dans une affaire de vol avec violence et de séquestration suivie d'un meurtre, dans laquelle il avait été accusé de complicité. Libéré après sept ans d'emprisonnement, il vivait à Bègles, avec l'aide de sa famille.

Selon lui, l'arrêté d'expulsion pris par le préfet ne lui avait pas été signifié et ses papiers ne lui avaient pas été rendus. Progressivement, il s'était néanmoins engagé dans la vie associative, sortant de la clandestinité. Contrairement à ses frères et sœurs plus jeunes, il ne s'était jamais soucieux de choisir sa nationalité. Il est le seul de la famille à n'être pas français.

Après un défilé organisé dans les rues de Bordeaux, le comité de soutien formé autour de sa famille a appelé à une nouvelle manifestation, lundi 2 juillet, pour protester contre l'expulsion de M. Elagba.

Pierre Cherruau

Xavier Dugoin a été incarcéré à Fleury-Mérogis

L'ANCIEN PRÉSIDENT du conseil général de l'Essonne, Xavier Dugoin, a été incarcéré à la maison d'arrêt de Fleury-Mérogis, dimanche 1^{er} juillet, peu de temps après s'être constitué prisonnier à la brigade de gendarmerie de Menecy (Essonne). Il faisait l'objet d'un mandat d'arrêt après avoir été condamné, vendredi 29 juin, à un an de prison ferme et 250 000 francs d'amende par le tribunal correctionnel d'Evry (Le Monde daté 1^{er}-2 juillet). M. Dugoin, qui n'était pas présent à l'audience, a été reconnu coupable du vol de 1 200 bouteilles dans la cave du conseil général de l'Essonne.

L'ancien sénateur doit de nouveau comparaître, mardi 3 juillet, devant le tribunal d'Evry, qui rendra son jugement sur une affaire d'emplois fictifs au conseil général. Lundi 28 mai, le parquet avait requis contre lui trois ans de prison ferme et 100 000 francs d'amende.

La plus grande piscine de Toulouse fermée après des agressions

LES PERSONNELS de la piscine Alfred-Nakache, la plus fréquentée de Toulouse (Haute-Garonne) et l'une des plus grandes d'Europe, ont fermé la piscine dimanche 1^{er} juillet après deux agressions contre des maîtres-nageurs. « Il faut au moins une fouille à l'entrée et trois ou quatre maîtres-nageurs CRS en plus des huit maîtres-nageurs municipaux pour que les maîtres-nageurs puissent s'occuper de la sécurité des baigneurs sans risque de prendre un coup dès qu'ils font une remarque à un des jeunes organisés en bande qui fréquentent la piscine », a précisé le secrétaire général du comité d'hygiène et de sécurité, Henri Cabaup. Un maître-nageur, frappé à la tête, a dû être hospitalisé lundi 25 juin, et son agresseur a été interpellé. Vendredi 29 juin, un autre maître-nageur a été hospitalisé, victime d'une entorse cervicale et d'un coup violent à la jambe. La piscine d'été Nakache accueille jusqu'à 3 000 personnes simultanément dans les bassins ou sur les pelouses.

1 500 mètres cubes de pétrole se sont répandus dans des champs de l'Essonne

UNE FUITE DE L'OLÉODUC d'Elf reliant Le Havre à une raffinerie de Seine-et-Marne a provoqué une « marée noire » d'environ 1 500 mètres cubes de pétrole brut dans les champs et sur une route départementale de l'Essonne, dimanche 1^{er} juillet. Des travaux étaient en cours sur cet ouvrage lorsque la fuite a eu lieu. Aucune habitation ne se trouvait dans le périmètre touché. Cinq mille mètres carrés de terres en friche ont été pollués et la route départementale a été fermée à la circulation.

Selon la préfecture, la nappe phréatique, protégée par trois couches d'argile, ne devrait pas être touchée. Cependant, dans la nuit de dimanche à lundi, une seconde fuite a eu lieu, polluant la rivière la Boel, qui débouche dans l'Orge. Les pompiers ont édifié un barrage afin d'empêcher le pétrole de se déverser dans le cours d'eau. Environ 600 mètres cubes de brut avaient été pompés lundi 2 juillet au matin, après une nuit de travail. Le pompage devrait continuer toute la journée.

DÉPÊCHES

■ **LOGEMENT : deux tours de 20 étages situées à l'entrée de la cité du Val-Fourré**, à Mantes-la-Jolie (Yvelines), ont été détruites par foudroyage, dimanche 1^{er} juillet. Sous le regard de la secrétaire d'Etat au logement, Marie-Noëlle Lienemann, ces deux tours vieilles de trente ans ont explosé à quatre secondes d'intervalle grâce aux 360 kg de dynamite répartis en un millier de charges. Six tours ont déjà été détruites en une dizaine d'années dans la cité du Val-Fourré.

■ **RAVE : les gendarmes ont empêché une rave party**, samedi 30 juin, sur un terrain privé de la commune de Bouville (Essonne). Alertés par l'agriculteur propriétaire du terrain et le maire de la commune, qui s'opposait à l'installation de la rave party, les gendarmes ont demandé aux organisateurs de démonter leur matériel et ont dispersés les 300 jeunes déjà réunis.

■ **RELIGIONS : les Eglises anglicanes de Grande-Bretagne et d'Irlande et les Eglises luthériennes et réformées de France** ont signé solennellement l'Affirmation commune de Reuilly, dimanche 1^{er} juillet, au cours d'une cérémonie à l'église réformée du Saint-Esprit, à Paris. Cet accord, adopté par les différentes Eglises en 1999 et 2000, autorise l'échange de prédication et l'intercommunion des fidèles.

Xavier Ternisien

La longue marche des détenus de Besançon pour « oublier les murs »

BESANÇON

de notre correspondant

Il est ému, Didier. « En prison, on a tendance à se méfier, à s'isoler, à se protéger. Là, on a pu partager », explique ce détenu de trente-trois ans. Ses potes de captivité, assis dans une salle de la mairie de Besançon, l'encouragent d'un regard à témoigner en leur nom. « On a formé une équipe, presque une famille, poursuit-il. Ça m'a apporté une grande confiance en moi et une vraie envie d'avancer, de faire ma vie de manière saine et positive. » Au moment de se séparer, le 18 juin, après plus de 1 000 kilomètres de marche sur le « chemin de l'insertion et de la citoyenneté », tous désirent remercier ceux qui leur ont permis de quitter leur cellule de façon anticipée, durant un mois et demi, pour arpenter les routes. Leur « cadeau » : un rap écrit et interprété par eux. Ils y racontent ce « bonheur à 4 kilomètres/heure » ? qui les a lancés « à la découverte de la nature qui rassure et rend mature ».

Lorsque Robert Belle, un retraité investi dans l'assistance bénévole aux incarcérés, a émis l'idée de libérer un groupe de détenus de la maison d'arrêt de Besançon « pour les faire marcher sur le chemin

de Saint-Jacques-de-Compostelle », qui lui-même venait de parcourir, beaucoup ont crié au « farfelu » et « l'utopie ». Mais pas Alain Pioche, le directeur du service pénitentiaire départemental chargé de l'insertion. « Quel défi ! », s'exclame-t-il, en évoquant ce périple en 45 étapes qui a commencé le 5 mai dans le chef-lieu du Doubs et achevé le 15 juin à Saint-Jean-Pied-de-Port (Pyrénées-Atlantiques).

SOLIDARITÉ ET ENTRAIDE

« Les marcheurs ont souffert de tendinites, d'ampoules, de genoux blessés, de chevilles foulées, mais jamais la solidarité et l'entraide n'ont fait défaut... » Jusqu'au bout, tous sont restés soudés. « Nous avions vu partir des individus solitaires, nous voyons revenir une équipe », confirme André Prost, le directeur d'école de la prison qui a préparé l'opération. Car il a fallu batailler ferme, malgré le soutien d'un juge d'application des peines « très ouvert », selon Alain Pioche. « En tout, deux années de travail en amont, prises sur notre temps de service alors que nous sommes déjà en sous-effectif », résume René Grappe, l'un des trois assistants sociaux de la maison d'arrêt. A l'encadrement pro-

fessionnel de l'expédition sont venus se joindre, au fil des étapes, des « accompagnateurs » volontaires. « C'est le côté complètement innovant (...) qui m'a donné l'envie de partager ce beau moment de liberté avec eux », confie Hubert Vieille, journaliste. Seule ombre au tableau, trois « accompagnés » qui avaient un solde de peine à effectuer ont dû réintégrer leur cellule pour quelques semaines. Six autres étaient en libération conditionnelle, le dixième étant un condamné à de la prison avec sursis, avec une mise à l'épreuve de deux ans. « On va les suivre de près », rassure Alain Pioche, soucieux d'éviter une éventuelle rechute. A leur sortie, ils auront un travail car la promesse avait été faite à tous de leur fournir emploi et formation à leur retour. « Je vais m'occuper d'environnement et d'espaces verts dans la région parisienne », révèle ainsi avec fierté « l'ancêtre » du groupe, Gaston, qui a « souvent dormi à la belle étoile » pour mieux « oublier les murs ». Quant à Alain Pioche, il conclut : « A eux, désormais, de capitaliser ce qu'ils viennent de vivre ensemble pour aller de l'avant. »

Jean-Pierre Tenoux

Les nouveaux moines du Mont-Saint-Michel sont privés de réfectoire

LE MONT-SAINT-MICHEL

de notre envoyé spécial

On les appelle les « moines dans la ville ». Mais est-ce bien une ville que ce rocher splendide, inondé de touristes entre juin et septembre, et traversé seulement par les vents coulis le reste de l'année ? « Une ville en transhumance », dit joliment le Père Pierre-Marie Delfieux, fondateur des Fraternités monastiques de Jérusalem. Cette communauté nouvelle, créée en 1975, est installée depuis le 24 juin au Mont-Saint-Michel (Manche), à la demande de l'évêque de Coutances et Avranches, Mgr Jacques Fihey.

Quatre moines et cinq moniales ont pris la relève d'une communauté vieillissante de trois bénédic-

tins. Coule bleu marine pour les frères, fichu blanc noué sur la tête pour les sœurs. Moyenne d'âge inférieure à trente ans, visages d'ange et sourires à l'avenant. Ils ont leurs inconditionnels, à commencer par Bernadette Chirac. L'épouse du président de la République fut une paroissienne assidue de l'église Saint-Gervais, le lieu de naissance des Fraternités, situé derrière l'Hôtel de Ville de Paris.

Plus de 3 millions de visiteurs se pressent chaque année dans les rues étroites qui mènent à l'abbatiale du Mont-Saint-Michel. « Nous sommes là pour dire Dieu aux hommes et pour mener l'homme à Dieu », annonce le Père Delfieux. Un programme ambitieux

pour les moines en bleu, dont la situation n'est pourtant guère confortable.

NOURRITURES TERRESTRES

Contrairement à la basilique de Vézelay (Yonne), où les Fraternités monastiques de Jérusalem ont déjà installé une communauté, l'abbaye du Mont-Saint-Michel n'est pas officiellement un lieu de culte. Elle est gérée par le Centre des monuments nationaux, qui autorise « une présence de prière (...) dans certains espaces de l'abbaye et selon des modalités contractuelles ». La convention passée en 1969 avec la petite communauté de bénédictins a été à peine renforcée. « Un simple toiletage », affirme Jean-Pierre Hochet, administrateur de l'abbaye. « Un texte humiliant », glisse pour sa part le Père Delfieux.

Les conditions sont pour le moins draconiennes. Un numerus clausus a été imposé aux moines : pas plus de neuf religieux. « C'était le maximum atteint par l'ancienne communauté », justifie M. Hochet. Moines et moniales ne pourront disposer de l'église abbatiale qu'une heure par jour, pour la messe, et uniquement pendant la haute saison (de juin à septembre). Ils devront chanter laudes et vêpres dans la crypte dite « des trente cierges ». Enfin, ils

MASTÈRE SPÉCIALISÉ

MARKETING ET MANAGEMENT PAR LA QUALITÉ

> Ingénieurs, devenez experts de la relation client - fournisseur
Complétez la maîtrise technique de vos projets par la maîtrise de leur commercialisation.

> Professionnels, devenez experts de la relation client - fournisseur et de la qualité

Relancez votre activité et apportez un plus en devenant l'animateur de la démarche qualité dans votre entreprise.

L'alternance utile : 4 jours en entreprise et 1,5 jours en formation par semaine.

GRUPE ESC LILLE

Avenue Willy Brandt - F-59777 Eurallille
Tél : +33 (0)3 20 21 59 42 - Fax : +33 (0)3 20 21 59 59
E-mail : infos@esc-lille.fr - Web : www.esc-lille.fr



« Bretagne historique » ou « Grand Ouest » ?

Plusieurs milliers de manifestants ont réclamé, samedi 30 juin, à Nantes, le retour de la Loire-Atlantique dans l'entité bretonne. Face à cette revendication, fondée sur l'Histoire et l'identité, une autre idée fait son chemin : celle d'une vaste « macro-région » fédérant les énergies

NANTES-RENNES

de nos correspondants

4 000 à 5 000 personnes, venues du Finistère, du Morbihan, d'Ille-et-Vilaine, de Loire-Atlantique et de la région parisienne, ont manifesté à Nantes, samedi 30 juin, pour demander « la réunification administrative de la Bretagne » par le retour de la Loire-Atlantique au sein de cette région. Le Comité pour l'unité administrative de la Bretagne (CUAB), l'Institut culturel de Bretagne et le conseil culturel de Bretagne, coorganisateurs, avaient choisi de mettre en avant la dynamique culturelle bretonne, plus que son expression politique. Ils ont donné ainsi à la manifestation un tour joyeux et festif. Autant que l'analyse des rapports de force, c'est la ferveur qui animait les cœurs bretons, samedi à Nantes : « La réunification est inéluctable », jubilaient l'un des manifestants devant la marée de gwen ha du – le drapeau noir et blanc de la Bretagne – volant au vent, au son des binious et bombardes, annonceurs du fest-noz organisé le soir à deux pas du château des ducs de Bretagne, avec Dan ar Braz en vedette.

Les défenseurs du rattachement de la Loire-Atlantique à la Bretagne fustigent « le caractère artificiel et technocratique » de la région des Pays de la Loire, à laquelle appartient administrativement la Loire-Atlantique. Partisans d'un découpage régional fondé sur l'Histoire, persuadés que l'identité est source de développement dans

Un lien historique brisé le 30 juin 1941

La date de la manifestation de Nantes – le 30 juin – réclamant la réunification de la Bretagne et de la Loire-Atlantique a été choisie pour stigmatiser le décret de Vichy du 30 juin 1941 : il y a soixante ans, ce texte créait une circonscription régionale réduisant la Bretagne à quatre départements, sur les cinq découpsés par la Révolution dans les limites de l'ancien duché de Bretagne. L'Etat français avait placé la Loire-Inférieure de l'époque, devenue Loire-Atlantique, dans une région de la Loire, administrée depuis Angers. Cette séparation a été confirmée par les programmes d'action régionaux de Pierre Mendès France en 1955, par les vingt-deux régions de programmes établies par Guy Mollet un an plus tard, par les comités de développement économique régional (Coder) lancés en 1964, et enfin les établissements publics régionaux créés en 1972, préfiguration des régions actuelles, issues des lois de décentralisation de 1982. – (Corresp.)

TROIS QUESTIONS À...

JEAN-MARC AYRAULT

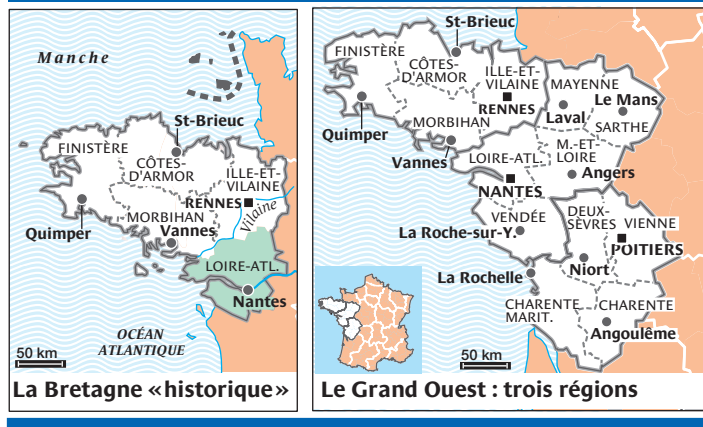
1 Jean-Marc Ayrault, vous êtes maire (PS) de Nantes. Quelle est, selon vous, la bonne région pour votre ville ?

Au XXI^e siècle et à l'heure de la construction européenne, une région bretonne à cinq départements serait une erreur historique. Nous avons besoin de régions fortes et pertinentes, au plan de l'activité économique et de l'environnement. Couper Nantes du sud et de l'est de sa région actuelle serait l'affaiblir. On ne peut pas à la fois construire la métropole Nantes-Saint-Nazaire et se poser la question du découpage régional sans tenir compte de son environnement actuel. Le rayonnement de notre métropole s'étend déjà à l'ouest d'un axe qui va de La Rochelle au Mont-Saint-Michel. Nous sommes maintenant à une heure trente d'autoroute de Niort. La réflexion doit être élargie à tous les départements proches, y compris ceux de la région Poitou-Charentes.

2 Nantes n'est-elle pas une ville bretonne ?

Si, bien sûr, et nous l'assumons pleinement, avec le futur Musée du

Deux options territoriales



une économie mondialisée, et que « le sentiment d'appartenance à un territoire est la condition de l'exercice de la démocratie », ils sont toutefois confrontés à un paradoxe. Alors que plusieurs sondages, dont le dernier en date publié dimanche par le quotidien *Ouest-France* (réalisé par Ifop auprès de 502 personnes de plus de 18 ans, les 28 et 29 juin), donnent entre 70 % et 75 % des habitants de Loire-Atlantique favorables à ce rattachement, le nombre de personnes prêtes à s'engager véritablement n'augmente pas au-delà du noyau dur actuel : il n'y avait pas plus de monde, samedi à Nantes, qu'à la manifestation organisée il a deux ans sur le même thème. Quant au score électoral des partis régionalistes, il reste très faible.

« Nous ne parvenons pas à donner une dimension politique à notre cause » dans les urnes, reconnaissait Jean Cevaër, l'un des fondateurs du CUAB. D'où la pression mise sans relâche sur les parlementaires et les élus locaux pour qu'ils enclenchent la réunification. De ce point de vue, le vote récent par le conseil général de la Loire-Atlantique d'un vœu demandant la « reconnaissance institutionnelle de l'identité bretonne » du département (*Le Monde* du 25 juin) a constitué une divine surprise.

BRÈCHE OUVERTE

Cette brèche, ouverte à l'initiative d'un conseiller général PS, Patrick Mareschal, rejoint par la majorité de droite du conseil général, a toutefois été soigneusement canalisée par le président de l'assemblée départementale, André Trillard (RPR) : « Je n'accepterai rien qui affaiblisse Nantes et la Loire-Atlantique, rien qui se fasse au nom de l'Histoire contre les autres départements des Pays de la Loire. » Traduction : pas question que Nantes perde son statut de capitale régionale, et encore moins que la renaissance d'une région Bretagne puissante se fasse au détriment des départements. D'où la nette préférence de M. Trillard pour une région Grand

château des ducs de Bretagne, notre soutien constant à l'école Diwan et à toute la dynamique culturelle bretonne. Mais Nantes est aussi une ville d'estuaire, une ville portuaire, ayant un rôle à jouer dépassant le cadre de la Bretagne. Nantes a également une dimension ligérienne et vendéenne. Face à la question du découpage régional, ma seule préoccupation doit être l'intérêt de Nantes et des Nantais. Qu'est-ce qui est bon pour eux ?

3 Jugez-vous utile le débat actuel sur les frontières régionales ?

Oui, et nous allons d'ailleurs l'inscrire à l'ordre du jour d'un de nos prochains débats d'intérêt général au sein du conseil municipal. Il faut que tout le monde s'exprime. Mais la question ne peut plus se poser dans le seul cadre de la place de la Loire-Atlantique. Nous devons la situer dans la perspective d'une nouvelle étape de la décentralisation, qui devra donner plus de compétences aux régions et aux villes. Nous devons avoir une approche prospective pour dessiner les contours d'une nouvelle région plus forte, prenant en compte tout à la fois la réalité européenne et la dimension culturelle.

Propos recueillis par
Dominique Luneau

perspective dans celle d'une nouvelle étape de la décentralisation : l'élu de gauche et celui de droite jugent impossible de limiter au seul cas breton la réflexion sur le découpage administratif.

Les défenseurs d'une Bretagne historique jugent, eux, que l'idée du Grand Ouest relève de « la même erreur technocratique qui a donné naissance aux Pays de la Loire ». Pourtant, c'est peut-être leur offensive réussie auprès du conseil général de Loire-Atlantique qui fera avancer la mise en chantier du Grand Ouest. Dans ce contexte d'effervescence, vendredi 29 juin, au conseil régional des Pays de la Loire, une coalition, réunissant, elle aussi, des socialistes et des Verts aux côtés de la majorité RPR et UDF, a adopté un vœu qui demande la tenue « d'états généraux du Grand Ouest », en vue de la création d'« une nouvelle entité plus vaste et fédératrice ».

Les signataires rappellent les coopérations engagées entre les régions Bretagne et Pays de la Loire – qu'Hervé de Charette (UDF) a proposé de fusionner –, suggèrent à la région Poitou-Charentes de rejoindre ce futur ensem-

ble et se disent « conscients qu'il convient d'entendre, parmi d'autres, les aspirations culturelles et historiques exprimées par le département de Loire-Atlantique ».

Mardi 3 juillet, le conseil régional de Bretagne doit, à son tour, se pencher sur la question de son territoire historique. Déjà, en 1997, mais devant un hémicycle alors relativement déserté, les conseillers avaient officiellement formulé le souhait de voir la Loire-Atlantique rejoindre sa région d'origine.

DOSSIER À TIROIRS

Cette fois, après plusieurs jours d'échanges animés – surtout dans les Pays de la Loire – et très médiatisés, chaque groupe politique a bien conscience d'être face à un dossier à tiroirs. Il existe à l'évidence une dimension affective et politique aux yeux de tous ceux qui revendiquent la reconstitution de la « Bretagne historique », en affirmant avec force son identité culturelle. La majorité des élus doit présenter des vœux allant en ce sens. Mais, juste derrière, se profile un débat sur la dimension économique-géographique d'une éventuelle

entité nouvelle que tout le monde appelle « Grand Ouest », sans y mettre les mêmes frontières que celles définies à Nantes.

Ainsi, les conseillers régionaux PS de Bretagne refusent de voir les deux régions administratives se fondre, au risque de s'en trouver diluées. Cependant leur chef de file, Jean-Yves Le Drian, devrait plaider, lors de la session, en faveur de nouveaux partenariats. Le PS breton ne s'exprime pas d'une seule voix sur ce sujet, la majorité de droite non plus. Lundi matin, en commission permanente, le vice-président Jean-Yves Cozan (div.d.) devrait s'assurer que son propre vœu ne risque pas d'être désavoué : il demande, de façon volontairement évasive, de tenir compte « des solidarités des arrière-pays respectifs » et de l'évolution possible de la décentralisation. Quoi qu'il en soit, le débat entre le retour à une Bretagne historique et la création d'une région Grand Ouest semble, cette fois, bien lancé. A moins de commencer à bâtir les deux...

Dominique Luneau
et Martine Valo

Profil d'une offre exceptionnelle

128 Mo de mémoire, lecteur DVD, et écran 15"



Toute la puissance d'un PC dans un portable

Aussi performant que bien des ordinateurs de bureau, l'Inspiron 8000 est le portable dont vous avez toujours rêvé. Technologiquement parfait (processeur mobile Intel® Pentium® III, 128 Mo de mémoire SDRAM, lecteur DVD), il est extrêmement puissant et possède des capacités de connexion sans égales. **NOUVEAU** : le contrôleur vidéo NVIDIA® GeForce2 Go avec 16 Mo de mémoire vidéo vous offrira une expérience graphique 3D et multimédia sans pareille dans tous vos déplacements.



13 990 F^{TT}

11 697,32 €HT

1 783,25 €HT

☎ Réf. E-Value 170 - i0717

Possibilités de financement : contactez Dell.

DELL™ INSPIRON 8000 700VT

- Processeur Intel® Pentium® III à 700 MHz
- Chipset Intel® 815e
- 256 Ko de mémoire cache "full speed"
- 128 Mo de mémoire SDRAM extensible à 512 Mo
- Disque dur 10 Go
- Écran couleur à matrice active 15" SXGA+ (résolution 1400x1050)
- Contrôleur vidéo NVIDIA® GeForce2 Go Graphics AGP 4x avec 16 Mo de mémoire vidéo (DDR)
- Lecteur DVD ROM 8x
- Contrôleur audio et enceintes stéréo intégrés
- Modem 56K V90 intégré
- Batterie Lithium Ion 59 Whr avec fonction Express Charge
- 2 ports USB, 1 port infrarouge IrDA 1.1, 1 sortie vidéo S-Video, 1 sortie IEEE 1394a
- Double système de pointage Touchpad central & bouton de pointage
- AOL pré-installé : totalement gratuit ! 20 Heures d'essai TOUT COMPRIS (Internet et téléphone inclus*)
- Microsoft® Works Suite 2001
- Microsoft® Windows Millennium Edition
- 1 an de garantie aller et retour atelier

Les portables Dell utilisent des systèmes d'exploitation Windows® originaux. www.microsoft.com/piracy/howtotell



**-1200
F^{TT}**

Offre spéciale Internet

Jusqu'à 1200 F^{TT} de réduction sur les portables Dell Inspiron. Offre valable uniquement sur Internet jusqu'au 10 juillet 2001 avant midi. Pour découvrir les détails de cette offre exceptionnelle, connectez-vous vite sur www.dell.fr/pub



Offre régie par les conditions générales de vente et de services Dell. Photos non contractuelles. Frais d'expédition non compris dans le prix de vente. Les logos Intel Inside et Pentium III sont des marques déposées. Intel Pentium est une marque d'Intel Corporation. Toutes les marques citées appartiennent à leurs propriétaires respectifs. Offre valable jusqu'au 25 juillet 2001, dans la limite des stocks disponibles. RCS Montpellier 351 528 225 (a) A.D.L. Hors coût des communications téléphoniques, en tarif local dans toute la France métropolitaine, à partir de 45F par mois en communications illimitées à l'usage des 20H offertes par Dell et soumis aux conditions tarifaires de A.D.L.

Téléphonez du lundi au vendredi de 8h30 à 19h

0 825 387 290

☎ (0,98F^{TT}/min) Fax : 0 825 004 701

Configurez et achetez votre ordinateur sur le site

www.dell.fr

24h sur 24h, 7J sur 7

Christie's, multinationale de l'art

ROBERT COPLEY, directeur du département mobilier de Christie's, aurait pu faire sienne la célèbre citation de Stendhal : « *Le succès flatteur est de conquérir, et non de conserver.* » Pour le spécialiste de la plus grande maison de vente d'art par adjudication du monde, l'important n'est pas la somme adjugée, mais le fait d'avoir été pendant quelques heures ou quelques semaines le dépositaire d'une œuvre d'art. « *J'aime les meubles comme on aime une femme. Je suis très tactile* », dit-il en effleurant du doigt la photo de deux bergères en acajou époque Régence figurant dans le catalogue de la cession de la collection Humphrey Whitbread. Politesse feutrée empreinte d'humour en demi-teinte, Robert Copley élude d'un petit rire les questions personnelles. Tout au plus apprend-on qu'il apprécie le style anglais dépouillé du XVIII^e siècle. Et ses triomphes sont toujours ramenés à un fait banal. Les records de prix de mobilier anglais, mais aussi français, allemand et italien, qu'il n'a pas manqué de battre sont invariablement ponctués d'un bref « *It was a lot of fun* » (C'était très amusant)...

Dénicher les objets rares requiert compétence et carnet d'adresses. L'émissaire de Christie's parcourt les châteaux comme les greniers, à la recherche d'objets de valeur pour alimenter les ventes. Ce rôle d'intermédiaire entre deux parties – le vendeur et l'acheteur – réclame une bonne dose de tact. Son métier ne consiste-t-il pas à surévaluer le prix d'estimation pour attirer le vendeur, tout en le sous-estimant aux yeux de l'acheteur, collectionneurs, marchands ou conservateurs de musées ? Suggérer un prix de réserve – le prix minimum en dessous duquel un objet n'est pas vendu –, souffler sous le nez des concurrents une collection de renom nécessite également une grande connaissance du marché et des talents de gestionnaire. Le marché de l'art est un business moitié cœur tendre, moitié pierre dure.

Derrière le théâtre des grandes ventes d'art médiatisées est solidement établie une industrie au sens le plus noble et le plus traditionnel du terme. Avec une part de marché de 55 %, Christie's, compagnie de droit britannique, a réalisé l'an dernier un chiffre d'affaires record de 2,32 milliards de dollars (17,4 milliards de francs). Fondée en 1766 par James Christie's, cette multinationale gère un empire sur lequel le soleil ne se couche jamais : cent quatorze bureaux de représentation, dont dix-huit salles de ventes, de par le monde, 2 300 employés dont 750 experts (salariés et non pas indépendants comme en France). *By Appointment of the Queen*, comme il sied à une institution nationale que l'Angleterre, même en cette ère de mondialisation, considère comme l'une des dernières perles de sa couronne.

Aux côtés de l'éternel rival, l'américain Sotheby's, la firme monopolise les ventes les plus prestigieuses. Blotties en plein cœur de Mayfair, le quartier huppé de Londres, de part et d'autre de Piccadilly, les deux compagnies sont à un jet de pierre l'une de l'autre. Pas question de se déboucher mutuellement les stars du marteau d'ivoire. Chacun garde sa culture, respecte celle de l'autre, et le tout forme un redoutable duopole. Les frères ennemis perçoivent grosso modo les mêmes commissions, de l'ordre de 15 %, soit 10 % en moyenne sur les achats, 5 % sur les ventes, ce dernier pourcentage variant en fonction du montant de la transaction. La différence entre les deux enseignes se joue sur la réputation de chaque département et la personnalité de leurs chefs et experts, ainsi que... l'habitude qui fait que certaines grandes familles, sous aucun prétexte financier, ne changeraient de camp.

Les ventes de Christie's sont programmées avec grand soin. Les impressionnistes, l'art contemporain d'après-guerre et les bijoux, qui constituent les trois adjudications vedettes, sont concentrés sur deux saisons : avril-mai à New York, juin à Londres, puis octobre-novembre à New York et février à Londres. Cette organisation permet aux gros



Apanage des privilégiés, les grandes ventes d'art sont gérées par leurs pairs, membres de l'aristocratie. Mais les sociétés comme Christie's, première mondiale, appartiennent désormais à des hommes d'affaires. Bientôt, elles débarqueront en France. Plongée au cœur d'une industrie très sélecte



clients, dont certains appartiennent à la jet-set, d'éviter les va-et-vient. Des ventes à thème – bijoux indiens, peintures de chats ou malles de voyage – visant une nouvelle clientèle ont également lieu tout au long de l'année. Les enchères font l'objet d'un matraquage publicitaire et de techniques de marketing sophistiquées. Pour créer du suspense et attirer les caméras de télévision, certaines ventes sont organisées autour d'un chef-d'œuvre, un grand Renoir ou, de manière plus anecdotique, les lunettes d'Elton John ou les revolvers utilisés dans les films de James Bond.

Faire d'une vente une sorte de fête où l'on vient chercher à la fois le rêve et l'espoir d'une bonne affaire : telle est la mission de l'*auctioneer*, le directeur de la vente. « *Si l'on veut capter l'attention du public assis pendant deux heures à écouter des chiffres, il faut garder un rythme de 80 lots par heure, avoir du charisme, de l'humour sans jamais être vulgaire, savoir changer le ton de la voix pour relancer l'intérêt. A la fin de la séance, vous êtes sur un nuage, totalement épuisé* », assure François Curiel, président de Christie's pour l'Europe qui, en trente-cinq ans de carrière maison, a adjugé pour plus de 24 milliards de dollars de bijoux. Riche de décors, superbement annotés, bourrés d'anecdotes et de détails, les catalogues ne dépareraient pas la vitrine d'un éditeur d'art. Champagne et mets fins : rien n'est trop beau ni trop chic pour choyer les grands collectionneurs de tableaux de ce mon-

de qui représentent 60 % du chiffre d'affaires. Mais rien n'est offert au grand public amateur de babioles qui vient admirer les œuvres promises aux enchères. A chaque ville, sa spécialité : tableaux et autres trésors de peinture à Londres et New York, bijoux à Genève et Hongkong, meubles à Milan, Amsterdam et Monaco.

EN raison du monopole des commissaires-priseurs, Paris a longtemps échappé à l'emprise des *auctioneers* anglo-saxons. Ce n'est plus le cas depuis la loi de juillet 2000, qui a tiré un trait sur ces privilèges. Théoriquement, la porte leur est désormais grande ouverte. En pratique, ils restent indésirables tant que les décrets d'application ne sont pas publiés. Depuis 1968, Christie's possède déjà dans la capitale française une tête de pont, dont la mission était de recueillir les objets en France pour les transférer à Londres, Monaco ou Genève.

Il existe chez Christie's des gentlemen qui voudraient être des marchands à la criée et chez Sotheby's, des marchands qui voudraient être des gentlemen... A l'évidence, l'aristocratie président de Christie's, Lord Hindlip, incarne corps et âme cette vieille boutade snob. Tel n'est pas le moindre paradoxe de ce mystérieux marché de l'art. Car l'argent a changé de mains et la réussite en affaires pèse désormais plus lourd que le sang ou le nom. Christie's est contrôlée à 100 % par l'autodidacte breton François Pinault, qui l'a racheté

en 1998, pour 1,2 milliard de dollars, à un spéculateur en devises réfugié aux Bahamas, qui lui-même l'avait acquise quelques années auparavant d'un fabricant de systèmes d'alarme. Sotheby's est, depuis 1983, la propriété du roi des supermarchés du Michigan, Alfred Taubman. Et le numéro trois, Phillips, a été racheté,

me stagiaire à Paris pendant ses études de droit.

Mais Christie's reste aussi un cocon ouaté à l'atmosphère très sélecte. Les bureaux de représentation à l'étranger, souvent dirigés par des noms à part, recrutent plus volontiers dans le Bottin mondain que par petites annonces. Le direc-

« Si l'on veut capter l'attention du public assis pendant deux heures, il faut avoir du charisme, de l'humour sans jamais être vulgaire, savoir changer le ton de la voix pour relancer l'intérêt.

A la fin, vous êtes totalement épuisé »

François Curiel, président de Christie's pour l'Europe

il y a deux ans, par l'autre grand du luxe français Bernard Arnault, conquérant insatiable de marques.

Collectionneur émérite au même titre qu'Arnault ou Taubman, François Pinault gère Christie's comme une organisation commerciale. La direction générale est entièrement composée de professionnels avec de longues années de maison derrière eux. Robert Copley a commencé sa carrière comme manutentionnaire, l'équivalent des fameux collets rouges de Drouot ; Curiel a débuté com-

meur général de Christie's, Edward Dollman, reconnaît implicitement que les maisons d'enchères préservent les valeurs de l'establishment et de son système de classe. « *J'aime l'idée que les nobles ou les grands bourgeois viennent travailler chez nous. Dans la mesure où notre métier est très concurrentiel, il faut un équilibre sain entre une méritocratie et la présence de gens issus du même moule que notre clientèle ayant vécu toute leur vie au milieu de beaux objets.* »

Il ne faut cependant surtout pas

s'arrêter à la façade, aux foulards et aux colliers de perles, aux blazers navy à boutons dorés qui vous accueillent à la réception du 8 King Street ! Chez Christie's comme chez Sotheby's, bon goût et bonnes manières font partie du profil maison. Reste que l'histoire du marché de l'art est émaillée de petits et de grands scandales : embrouilles, fausses enchères, estimations foireuses, arrangements entre marchands. Quarante pour cent des transactions seulement sont réalisés dans la salle, le reste se fait au téléphone avec une discrétion à toute épreuve, à l'écart des regards ou de la presse. Ce manque de transparence a été démontré par l'énorme scandale de l'entente illicite sur les commissions conclue au plus haut niveau entre Christie's et Sotheby's en 1995. Cette affaire, qui a défrayé la chronique financière tout au long de l'année dernière, s'est soldée par une amende de 512 millions de dollars (3,8 milliards de francs), payables à part égale en échange de l'arrêt des poursuites. Afin de ne pas plomber le bilan de sa société, François Pinault a réglé de sa propre poche 250 millions de dollars (1,87 milliard de francs) d'amende en évoquant, pince-sans-rire, « *un simple supplément* » sur le prix d'achat. Un flegme digne d'un vieux Lord grisonnant au teint rose...

AUTRE problème, le caractère cyclique de l'activité. Que les deux marchés principaux, Etats-Unis et Japon, s'enrichissent, et les ventes s'en ressentent six mois plus tard, même si certains objets, beaux et rares, continuent à se vendre au prix fort. « *Les nouveaux riches, produits du Net ou du boom boursier, n'ont pas eu le temps de se transformer en collectionneurs. C'est un processus lent qui prend entre cinq et dix ans. Dans un premier temps, l'argent nouvellement gagné s'intéresse à d'autres actifs, comme l'immobilier, le yacht, les voitures. Ce n'est que plus tard que se développe le goût du marché de l'art* », souligne Robin Woodhead, président international de Sotheby's. Les dépenses de fonctionnement – organisation des expositions, équipes pléthoriques, publicité – gonflent les frais généraux. Les possibilités de diversification hors de la base de départ sont limitées dans le cas de Christie's à une imprimerie, un négoce de livres, une agence immobilière très chic et des entrepôts. Résultat : la rentabilité des salles aux enchères – entre 2 % et 4 % – fait pâle figure comparée à la performance du secteur du luxe.

Pendant des lustres, le couple Christie's-Sotheby's s'était contenté d'une situation figée. Dépoussiéré à coups de milliards par son nouveau patron, Bernard Arnault, Phillips s'est rebellé contre cet état de fait. L'ouverture d'une succursale à Manhattan, le rachat de la maison genevoise Simon de Pury & Luxembourg, le débauchage de toute l'équipe bijoux de Sotheby's New York et la vente à venir de la prestigieuse collection Heinz Berggruen attestent les ambitions du nouveau propriétaire dans son duel planétaire avec Pinault. Simon de Pury, le nouveau président de Phillips, se frotte les mains : « *L'avantage d'être numéro trois, c'est qu'on peut se permettre de ne pas être obsédé par la manière dont Christie's et Sotheby's se débrouillent. La taille ne joue pas dans ce métier.* »

L'irruption des internautes (e-Bay, eArtGroup, Sotheby's.com) dans le club des salles des ventes, qui met les objets d'art à portée de toutes les tentations, constitue un autre défi pour Christie's. Drapé dans sa dignité, Edward Dollman a préféré garder ses distances, se contentant de créer un site pour consulter ses catalogues ou envoyer les offres : « *La cession par Internet est éloignée de notre métier de départ, qui consiste à vendre des pièces expertisées par nos spécialistes, estimées par eux et dotées d'un prix de réserve qui engage la compagnie. Ce ne peut être fait avec des millions d'objets.* » Les difficultés des start-up des enchères illustrent le bien-fondé de cette prudence. On ne recouvre pas impunément d'une gangue cybernétique les objets que Robert Copley a placés sous la lumière des projecteurs le temps d'une vente...

Marc Roche

Les fonctionnaires, grands déçus de Jospin

DEPUIS le début de l'année, une série d'appels à la grève et de mouvements sociaux d'ampleurs diverses affectent la plupart des ministères et bon nombre d'hôpitaux. Dans les services, le malaise se résume souvent à une exigence – la « reconnaissance » –, qui vient s'ajouter aux revendications plus traditionnelles sur les salaires et les conditions de travail. De défilés en cortèges, le ressentiment est net : la confiance accordée au gouvernement de la gauche plurielle a cédé la place à l'amertume et au sentiment que les salariés de l'Etat sont incompris, oubliés, parfois méprisés par les pouvoirs publics. « Le gouvernement abandonne ses fonctionnaires, soupire Nicole Prud'homme, présidente de l'intersyndicale des fonctions publiques CFTC. Les dossiers ouverts patinent, s'enfoncent puis s'enterrent dans un mécontentement grandissant. » En quelques mois, l'Etat employeur – le « plus mauvais patron qui puisse exister », juge Nicole Notat, secrétaire générale de la CFDT – a raté deux rendez-vous majeurs avec ses agents : les salaires et les 35 heures.

Le 28 février 2000, le ministre de la fonction publique, Emile Zuccarelli, prenait acte du rejet, par six fédérations de fonctionnaires sur sept, de son projet d'accord-cadre sur les modalités d'application des 35 heures aux trois fonctions publiques (Etat, hôpitaux et collectivités locales). Seule la CFDT avait alors accepté, en vain, de signer un texte excluant « toute création nette d'emploi ». Le 30 janvier 2001, les fonctionnaires étaient plus de 100 000 à manifester dans toute la France pour réclamer la réouverture des négociations salariales définitivement interrompues le 19 janvier par Michel Sapin, le successeur de M. Zuccarelli.

UN COÛT POLITIQUE

De ces échecs successifs, les salariés de l'Etat et des hôpitaux ont retenu une leçon : dans les priorités budgétaires d'un gouvernement de gauche traditionnellement acquis à leur cause, leurs revendications passent désormais après les baisses d'impôts ou la réduction du déficit. Après de longues semaines d'indécision, Lionel Jospin a ainsi fait le choix à deux reprises de la rigueur budgétaire et de la stabilité des effectifs publics, à l'opposé de ce qu'il réclamait pour arracher la signature des quatre syndicats les plus modérés (CFDT, UNSA, CFTC, CFE-CGC).

Devant les députés, le premier ministre a justifié ses arbitrages en invoquant les contraintes budgétaires et la « sécurité de l'emploi » dont bénéficient les fonctionnaires. Cet avantage, a-t-il expliqué, « justifie

que l'on puisse agir différemment » en refusant notamment au secteur public ce que les lois Aubry ont accordé à un secteur privé caractérisé par « la précarité de l'emploi » et « la menace du chômage ». Pour les fonctionnaires, peu habitués à de telles comparaisons dans la bouche d'un chef de gouvernement socialiste, le message est clair. « Le premier ministre ne conçoit la fonction publique que sous l'aspect de son coût excessif », déplore Gérard Aschiéri, secrétaire général de la FSU.

Si l'absence d'accord salarial a bien entraîné une économie d'au moins 6 milliards de francs pour les finances publiques, son coût politique est plus difficile à chiffrer. A un an des élections présidentielle et législatives, il se traduit, dans l'imédiat, par une rupture brutale avec l'ensemble des syndicats de fonctionnaires, cantonnés deux fois de suite au rôle de figurants et unis dans un front syndical qu'ils n'avaient pas connu depuis les mouvements sociaux de l'hiver 1995. Cette rupture du dialogue social ne réduit pas seulement à néant l'ambition, affichée en novembre par Michel Sapin, de moderniser les règles de la négociation dans ce secteur. Elle ajoute un sujet de contentieux entre l'Etat et ses agents, qui n'ont pas oublié la menace, formulée le 21 mars 2000 par le premier ministre, d'un allongement progressif de leur durée de cotisation de dix trimestres pour obtenir une retraite à taux plein. Elle intervient enfin au moment même où les ministères tentent avec le plus grand mal de désamorcer la bombe à retardement des 35 heures « à effectifs constants ».

En grève reconductible dès le 23 mars, les gardiens de musée ont été les premiers à dénoncer le projet d'accord sur la réduction du temps de travail (RTT) soumis aux syndicats du ministère de la culture, bientôt suivis par les agents de l'équipement, des finances, de l'agriculture, des affaires sociales, de Météo France ou de l'ANPE... Partout, les réunions « de concertation » engagées dans les ministères ou les établissements publics achoppent sur l'absence de créations d'emplois et les modalités de calcul du temps de travail, fixé à 1 600 heures par an. Or cette norme très controversée limite à quelques jours de congés supplémentaires le bénéfice des 35 heures pour les fonctionnaires. Elle prive surtout une large proportion d'entre eux (enseignants, magistrats, gardiens de musée, etc.) de toute réduction du temps de travail.

Loin de l'avancée sociale espérée, la RTT apparaît ainsi aux yeux de ses bénéficiaires comme une mesure « au rabais », « sur le papier », dont le premier effet est de remettre en cause les « avantages acquis » accordés par des administrations pauvres n'ayant souvent rien eu

d'autre à offrir que du temps pour acheter la paix sociale. A six mois de sa mise en œuvre, les 35 heures cristallisent tous les mécontentements dans les services en sous-effectifs. Et toutes les inquiétudes dans ceux qui, richement dotés en personnel, ne manqueront pas d'être sollicités lors des redéploiements liés au départ à la retraite de 800 000 fonctionnaires de l'Etat d'ici à 2012.

MOUVEMENTS SECTORIELS

Alors que la CGT, majoritaire sur l'ensemble de la fonction publique, annonce déjà « une rentrée sociale à l'offensive sur tous les sujets d'actualité », le risque d'un embrasement général semble peu probable aux responsables gouvernementaux. Les mouvements sociaux ont beau se multiplier dans les administrations, la plupart restent sectoriels et

souvent d'ampleur limitée. Les fonctionnaires se plaignent de leurs salaires modiques ou de leurs carrières stagnantes ? Aucun d'entre eux ne pourra cependant reprocher au gouvernement de n'avoir pas « garanti le maintien de son pouvoir d'achat sur la durée de la législature », assure Michel Sapin.

Des conseillers ministériels font aussi le pari que les agents de l'Etat n'oseront pas revendiquer une baisse supplémentaire de leur temps de travail, alors qu'ils travaillent globalement moins que dans le secteur privé. Quant au risque électoral, il est battu en brèche par la conviction que les fonctionnaires, même mécontents, ne voteront pas pour ceux qui n'ont cessé de vouloir réduire leur nombre.

Alexandre Garcia

Les gens par Kerleroux

LES MESURES
PRÉVENTIVES
(L'AUT MEURT
LES PRENDRE
APRÈS
ON ÉVITE AINSI
BIEN DES
ERREURS



Des « escadrons de la mort » dénoncés en Biélorussie

PAYS TAMPON entre la Russie et l'Union européenne élargie, la Biélorussie, république slave occidentale de dix millions d'habitants, offrait jusque-là la panoplie des maux communs à pas mal des Etats issus de l'URSS : paupérisation économique, délitement social, piètre situation des droits de l'homme et mise en place d'un régime autoritaire.

En sept ans de règne, son président, Alexandre Loukachenko, a muselé les médias, mis le Parlement aux ordres et réduit l'opposition au silence ou à l'exil. Régulièrement sommé par les institutions européennes d'« honorer ses engagements démocratiques », vu par Moscou comme un cloître de transit pour son gaz, ce petit pays ne fait guère parler de lui. Or voici que sur fond de campagne en vue de la présidentielle – prévue pour le 9 septembre – des révélations sur l'existence d'« escadrons de la mort » orchestrés par le pouvoir rejettent brusquement cette « dictature ordinaire » au rang d'Etat criminel aux portes de l'Europe.

Depuis 1999, on est sans nouvelles de plusieurs opposants qui se sont volatilisés en série. Alors que les enquêtes n'en finissent pas de piétiner, deux responsables de l'instruction du parquet biélorusse, Dmitri Petrouchkevitch et Oleg Sloutchek, viennent de déclarer que la plupart des disparitions – une trentaine de cas au total – sont l'œuvre d'un « escadron de la mort » créé au cœur de l'entourage présidentiel. Ils expliquent que l'ancien vice-président du Parlement Viktor Gontchar, l'ex-ministre de l'intérieur Iouri Zakharenko et l'homme d'affaires

Anatoli Krassovski – dont on est sans nouvelles depuis 1999 – ainsi que le journaliste de la chaîne publique russe Oleg Dmitri Zavadski – disparu en juillet 2000 – auraient été « enlevés, éliminés d'une balle dans la nuque », et leurs corps « ensevelis dans le périmètre autour du cimetière Severny » de Minsk, la capitale, par les membres d'une brigade des forces spéciales à la solde du pouvoir, expliquent les ex-enquêteurs. Réfugiés tout d'abord en Pologne, ils auraient tout récemment reçu l'asile politique aux Etats-Unis, selon un militant biélorusse des droits de l'homme. Documents à l'appui, les deux hommes affirment détenir – sur la foi de l'expertise génétique de taches de sang – les preuves de l'implication d'un membre du groupe Alpha (les forces spéciales du KGB biélorusse) dans l'assassinat du journaliste russe Dmitri Zavadski.

PRINCIPAL INSTIGATEUR

Outre les troupes d'élite du KGB, les ex-enquêteurs désignent Viktor Cheïman, ancien secrétaire du conseil de sécurité récemment nommé procureur, comme le principal instigateur des enlèvements. Proche du président, M. Cheïman tirerait, dit-on à Minsk, les ficelles d'une autre activité, celle du commerce des armes vers la Libye et l'Irak, une des mannes financières de la tentaculaire administration présidentielle.

Abondamment commentées par les médias russes, ces révélations ne sont pas sans rappeler celles qui, il y a quelques mois, ont agité l'Ukraine limitrophe, lorsque le président ukrainien, Leonid Koutchma, accusé

par un membre de sa garde réfugié à l'étranger d'avoir commandité l'assassinat du journaliste d'opposition Geourgui Gongadze, s'en fut chercher le soutien de Moscou face aux menaces de l'opposition de le destituer.

Elles interviennent alors que l'autoritaire Alexandre Loukachenko, qui règne depuis 1994 sur ce pays rural, dépourvu de ressources énergétiques, éatisé à 90 % et maintenu sous perfusion par la Russie, s'appête à remettre son mandat présidentiel en jeu. Venu récemment à Moscou chercher des crédits et un appui en vue de la prochaine élection, le « candidat numéro un » y a reçu un accueil mitigé. Malgré les moyens à sa disposition – les commissions électorales lui sont acquies, les médias dotés par son administration parlent d'une seule voix et l'appareil d'Etat est à sa botte –, le président Loukachenko ne paraît pas en très bonne posture.

D'aucuns avancent que le tyran-ne biélorusse pourrait subir le sort de son concurrent à la présidentielle de juillet 1994, Vladislav Kebitch, lequel, alors grand favori des sondages, se vit voler la victoire par un inconnu volubile à la serviette remplie de « documents compromettants »... Alexandre Loukachenko. Si les sondages donnent l'ancien directeur de kolkhoze (ferme collective) comme favori, vingt-cinq candidats au fauteuil présidentiel se sont déjà déclarés. L'extrême pauvreté de la population pourrait, dit-on, être fatale au candidat Loukachenko. Cet admirateur d'Adolf Hitler – tout comme son « ami » Pavel Borodine,

l'ancien intendant du Kremlin devenu le secrétaire de l'Union Russie-Biélorussie, qui confia avoir l'ambition de redresser l'économie du pays « en construisant des routes comme Hitler en son temps » – peina à mobiliser les intellectuels et les jeunes. Pourra-t-il maintenir les voix de l'électorat qui lui est acquis, celui des retraités et des ruraux ?

Une chose est sûre, le maintien ou non de l'englobant Loukachenko se joue aussi à Moscou. Carte majeure de la nouvelle politique étrangère du Kremlin, essentielle au transit du gaz vers l'Europe et avant-poste russe face à l'expansion de l'OTAN, la Biélorussie, dotée d'une indépendance dont elle ne semble savoir que faire, n'a qu'une aspiration : se fondre dans une union avec le grand frère slave. Tirillée entre des appartenances multiples, russe, lituanienne, polonaise – « Grodno est balte, Gomel est ukrainienne et Minsk est russe », dit-on – la moins réformée des républiques ex-soviétiques se verrait bien devenir à terme, avec ou sans Alexandre Loukachenko, le 90° « sujet » de la Fédération de Russie.

Marie Jégo

RECTIFICATIF

PHOTOGRAPHIE

La photo publiée en page 5 de la nouvelle de Patrick Modiano (*Le Monde* du 30 juin) a été réalisée par Louis Stettner, et non par Robert Doisneau comme nous l'avons indiqué par erreur.

Le Monde

21 bis, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
Tél. : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21. Téléx : 202 806 F
Tél. relations clientèle abonnés : 01-42-17-32-90
Changement d'adresse et suspension : 0-803-022-021 (0,99 F la minute).
Internet : <http://www.lemonde.fr>

ÉDITORIAL

L'Ulster, encore

L'IRLANDE du Nord est à nouveau au bord de ces affrontements tribaux dont l'incongruité, en ce début de XXI^e siècle et au sein de l'Union européenne, ne fait qu'ajouter au pathétique. Ce n'est pas seulement parce que s'annonce la saison chaude des marches orangistes. Elles voient, chaque juillet, les protestants choisir de parader au beau milieu des quartiers catholiques pour... célébrer la victoire d'un certain Guillaume d'Orange, vers la fin du XVII^e siècle, sur les papistes locaux ! On a là-bas, en cette Ulster encore ségréguée, divisée entre protestants (majoritaires) et catholiques, le soin de cultiver la mémoire du sang versé. Mais à ces célébrations macabres s'ajoute, cette année, le risque de l'effondrement d'un processus de paix pourtant fort bien engagé depuis quatre ans. Et, cette fois, la responsabilité incombe largement au camp républicain (catholique), et notamment à l'IRA.

C'est elle qui déstabilise l'équilibre précaire mais prometteur instauré au printemps 1998 par l'accord dit du vendredi saint. Celui-ci établissait un gouvernement autonome de la province, issu d'élections locales. Représentatif de l'état des forces politico-religieuses d'Ulster, ce gouvernement était dirigé par David Trimble, chef des protestants modérés. Mais y siègent aussi deux éminents représentants du Sinn Féin, la branche politique de l'IRA. C'est un début de partage des responsabilités entre les deux communautés, entre ceux, les républicains

(catholiques), qui veulent une réunification de l'Irlande, et la petite majorité unioniste (protestante) du nord de l'île, qui entend rester dans le Royaume-Uni. Cette cogestion de la province est un immense progrès sur des années d'administration directe par Londres et de batailles tribales entre les deux communautés. Mais il est menacé.

Ce lundi 2 juillet, David Trimble a démissionné de son poste de premier ministre. Il ne veut plus siéger aux côtés du Sinn Féin tant que l'IRA n'aura pas rempli ses engagements. Elle avait promis de commencer à détruire son arsenal de guerre. Elle observe bien un cessez-le-feu depuis 1997 ; elle a bien accepté certaines inspections de ses armes. Mais, alors que deux dates-butoirs ont été franchies, elle n'en a pas détruit une seule. Le camp protestant s'estime floué et menacé par cette situation – même s'il n'a, de son côté, guère enrayé l'action de certains de ses extrémistes.

Homme de courage et d'intégrité, M. Trimble est sous la pression des durs de sa famille, qui contestent son engagement pour la paix. Il a choisi de placer le Sinn Féin et l'IRA face à leurs responsabilités. Si l'affaire ne trouve pas de solution d'ici au 12 août, la crise sera ouverte. On ira soit aux élections locales, avec la certitude de voir les durs du camp protestant l'emporter, soit à un retour à l'administration directe de la province par Londres. Dans un cas comme dans l'autre, ce serait une régression terrible.

Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ; Noël-Jean Bergeron.

Directeurs généraux adjoints : Edwy Plenel, René Gabriel
Secrétaire général du directoire : Alain Fourment

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel

Directeurs adjoints : Thomas Ferenczi, Pierre Georges, Jean-Yves Lhomet
Directeur artistique : Dominique Roynette ; adjoint : François Lichon
Secrétaire général : Olivier Biffaud ; déléguée générale : Claire Blandin
Chef d'édition : Christian Massol ; chef de production : Jean-Marc Houssard
Rédacteur en chef technique : Eric Azan

Rédaction en chef centrale :

Alain Frachon, Eric Fottorino, Laurent Greilsamer,
Michel Kajman, Eric Le Boucher, Bertrand Le Gendre

Rédaction en chef :

Alain Debove (International) ; Patrick Jarreau (France) ; Anne Chemin (Société) ;
Jean-Louis Andréani (Régions) ; Laurent Mauduit (Entreprises) ; Jacques Buob (Aujourd'hui) ;
Josyane Savigneau (Culture) ; Serge Marti (Le Monde Economie)

Médiateur : Robert Solé

Directeur exécutif : Eric Pialoux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Directeur des relations internationales : Daniel Verret

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Michel Noblecourt, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982),
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la SA LE MONDE

Durée de la société : cinquante ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 166 859 €. Actionnaires : Société civile Les Rédacteurs du Monde,
Fonds commun de placement des personnels du Monde,
Association Hubert-Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du Monde, Le Monde Entreprises,
Le Monde Europe, Le Monde Investisseurs, Le Monde Presse, Le Monde Prévoyance, Claude-Bernard Participations.

IL Y A 50 ANS, DANS Le Monde

Ethnographie de la Bretagne

POUR SA PREMIÈRE exposition, le Musée des arts et traditions populaires a choisi la Bretagne. « Far West européen », cette terre d'élection du régionalisme pouvait prêter à de vastes échantillonnages.

L'exiguïté du local et le goût de Georges-Henri Rivière ont heureusement évité l'entassement des documents. Les enquêtes ethnologiques précises sont présentées clairement et non sans attrait : cartes, schémas et photographies comptent autant que l'objet auquel ils se rapportent. Une introduction historique rappelle le fonds celte et la civilisation mégalithique sous-jacents : il n'est pas indifférent que des formes de cloches soient les mêmes qu'en Ecosse, et que des motifs à svastikas se retrouvent dans les manuscrits irlandais.

Réservant pour une autre mani-

festation les choses de la mer, l'exposition a choisi quatre thèmes de l'art breton : le meuble, le costume, la poterie et la musique.

Le meuble, particulièrement attrayant, presque toujours daté, est étudié avec précision, jusqu'à la fin du siècle dernier qui voit s'épanouir les formes strictement bretonnes et populaires.

Le costume, traité par quelques exemples – évolution de la coiffe bigouden –, témoigne de la vitalité des populations. La poterie et la musique, qui constituent les deux dernières sections, sont étudiées par monographies. Que dirait Botrel de voir en croquis les anches et les réserves d'air ? Pourtant, le travail scientifique respecte et préserve, autant que la vie moderne le permet, un art paysan vivace, souvent habile et toujours sincère.

(3 juillet 1951.)

Le Monde SUR TOUS LES SUPPORTS

Adresse Internet : <http://www.lemonde.fr>

Télématique : 3615 code LEMONDE
Documentation sur Minitel : 3617 code LMDOC (5,57 F/mn)
ou 08-36-29-04-56 (9,21 F/mn)

Le Monde sur CD-ROM : 01-44-88-46-60
Index du Monde : 01-42-17-29-89. Le Monde sur microfilms : 03-88-71-42-30

Films à Paris et en province : 08-36-68-03-78

L'entreprise sans usines ou la captation de la valeur

par Jean-Marie Harribey

L'ANNONCE faite le 26 juin par le PDG d'Alcatel, Serge Tchuruk, de son intention de créer « une entreprise sans usines » doit être prise comme l'expression la plus exacte de l'utopie capitaliste. Il n'a pas dit « une entreprise sans salariés », mais sans doute le pensait-il, comme l'y invitent toutes les revues de management qui théorisent la « création de valeur pour l'actionnaire ».

Que serait une économie dans laquelle les grandes firmes évoluant à l'échelle mondiale n'auraient aucune usine, aucun atelier de fabrication ni, à la limite, aucun salarié ? Ces firmes sous-traiteraient toutes les opérations de production, les externaliseraient de façon à ne conserver que des activités financières ou, dans le meilleur des cas, des activités de recherche et de conception.

Leur bilan comptable ferait apparaître essentiellement des actifs financiers traduisant le contrôle qu'elles exercent sur des pans entiers de l'économie, voire reflétant leur propriété intégrale sur ceux-ci. Dans le cas limite d'une pure activité financière, ces firmes ne produiraient rien et aucune valeur ajoutée ne sortirait des bureaux et salons du siège social. Et pourtant nul ne doute que, lors du bilan de l'exercice, les dirigeants se glorifiaient devant leurs actionnaires de l'immense « valeur » créée que ces derniers convoitent.

Or ce qui, dans le langage de la finance moderne, est appelé « création de valeur pour l'actionnaire » ne représente que de la valeur captée par les entreprises à caractère financier sur le reste de l'économie. Cette captation de valeur prend en réalité deux formes.

La première correspond à une modification des conditions d'emploi de la force de travail permettant d'accroître sa production et

à effectifs réduits – sa productivité, de telle sorte que cet accroissement vienne grossir les profits. Tel est le sens de la revendication permanente du patronat d'améliorer la flexibilité du travail, dont l'objectif final est de modifier la répartition de la valeur ajoutée entre travail et capital.

La seconde forme de captation de la valeur cachée derrière le mot d'ordre de « création » correspond à une modification de la répartition de la fraction de la

La concentration à un pôle de la planète du travail très qualifié, surpayé par rapport au travail moins qualifié à l'autre bout, ne signifie pas une polarisation identique de la création de la valeur mais une polarisation de son appropriation.

La seule nouveauté de la période actuelle est sa transparence de plus en plus grande. Que l'on ne nous dise plus que le travail ne crée plus la valeur ou qu'il n'est pas le seul facteur à la créer, ou

L'ambition du capital financier est de reporter sur une fraction du capital – celle qui est en position dominée – le coût principal de la gestion de la force de travail

valeur ajoutée allant aux profits entre les détenteurs de capitaux. Dans les deux cas il s'agit de répartition, entre travailleurs et capitalistes d'une part, et entre capitalistes eux-mêmes d'autre part.

Ces deux phénomènes ne sont pas nouveaux ; ils sont même caractéristiques du capitalisme. Déjà, au XIX^e siècle, Marx les avaient justement analysés. Le premier relève directement des mécanismes de l'augmentation absolue et relative de la plus-value prélevée sur les salariés. Le second découle de la liberté totale de circulation pour les capitaux : par le biais de prix formés en intégrant l'exigence moyenne de rémunération du capital exprimée sur les marchés financiers, les secteurs très capitalistiques – jouissant souvent d'une position dominante – captent au détriment des secteurs moins capitalistiques – souvent en position dominée – une part de la valeur produite ailleurs qu'en leur sein.

encore que c'est le marché qui en est le lieu de création, voire le créateur lui-même. Ce raisonnement à la limite et l'aveu cynique du PDG d'Alcatel établissent sans contestation possible que la fécondité du capital est le mythe fondateur de l'idéologie capitaliste en même temps que son utopie irréaliste parce qu'irréalisable.

Un mythe fondateur, d'abord, dans la mesure où sa régénération permanente est nécessaire à la légitimation du système. Toute la « science économique » néo-classique est bâtie sur la négation d'une grande partie de l'économie politique. Le capital pourrait se valoriser sans intervention du travail. Le capital aurait la faculté de s'auto-engendrer par l'intermédiaire de marchés financiers autoréférentiels. Les fonds de pension auraient en eux-mêmes la capacité d'accroître la quantité de richesses disponibles pour payer de meilleures retraites. La « nouvelle économie » serait celle du virtuel sans pro-

duction. Tout le monde pourrait s'enrichir à la Bourse à un rythme supérieur à celui de la croissance de la production.

Cette suite de balivernes est à l'économie politique ce que « Loft Story » est à la culture. La déclaration du philosophe Yves Michaud (*Le Monde* du 28 juin) s'applique parfaitement à l'idéologie économique capitaliste : « La grande bataille dans la société où nous vivons n'oppose pas le bien et le mal, mais l'intelligence et la connerie. Les forces de la connerie sont démentielles. »

Une utopie irréaliste, ensuite. Le rêve du capital est de se passer du travail qui est sa source. Rêve impossible, même aux yeux des thuriféraires du capital. L'ambition du capital financier est donc de reporter sur une fraction du capital – celle qui est en position dominée – le coût principal de la gestion de la force de travail.

Alcatel et Philips veulent vendre leurs usines à des entreprises capitalistes chinoises ou singapouriennes dont, au besoin, elles rachèteront plus tard en Bourse une partie des actifs financiers. Directement, si elles possèdent des actions, ou indirectement si elles imposent à leurs sous-traitants des prix avantageux, Alcatel et Philips, comme toute firme à caractère financier, capteront la valeur produite par des salariés dont elles auront réussi à se débarrasser. Il en résultera inexorablement un renforcement de l'exploitation subie par ces derniers car les entreprises qui les emploieront reporteront sur eux le risque qu'elles ont elles-mêmes endossé à la suite de la défausse des firmes imposant leur logique financière.

À l'aube du XXI^e siècle, le capitalisme a devant lui un espace très grand : il y a encore plusieurs milliards d'êtres humains non prolétarisés qu'il garde en attente dans les immenses campagnes asiatiques ou africaines et qu'il ne plan-

ge dans le régime du salariat – dans un premier temps, un régime sans aucune protection sociale – que lentement mais sûrement à coups de plans d'ajustement structurel ou d'intégration dans le marché mondial libéralisé.

Mais le rêve du capital sans travail est absurde car la poursuite de la marchandisation du monde tend à raréfier les territoires humains sur lesquels puisse reposer le risque en dernier ressort.

Comment un rêve aussi absurde peut-il autant fasciner certaines couches de la population des pays riches auxquelles on fait miroiter « l'enrichissement sans cause » parce que leur rémunération proviendrait de plus en plus de dividendes, capitalisés en plans d'épargne salariale ou en plans de retraite ? Le discours éco-

Comment un rêve aussi absurde peut-il autant fasciner certaines couches de la population des pays riches ?

nomique officiel n'a jamais eu qu'une seule fonction : légitimer l'ordre social présenté comme naturel, en dissimulant l'origine de la richesse produite, en masquant la captation de la valeur derrière une fausse création, en accréditant la thèse d'un capital n'ayant, tel un dieu, d'autre source qu'en lui-même.

La propriété n'est pas simplement un vol, comme le disait Proudhon. Elle est aussi un vol. Le capital s'accumule par prélèvement sur le fruit du travail qui emprunte aujourd'hui des

réseaux globalisés contrôlés par la finance internationale. Le capital est donc cannibale puisqu'il se nourrit de la substance humaine. Mais pour assurer sa propre pérennité, il doit violer la conscience du monde de ceux qu'il exploite. La loi du profit ? Naturelle ! La propriété du capital ? Naturelle ! L'appropriation du vivant ? Inscrite dans l'ordre des choses ! L'appropriation du savoir ? Affublée du faux nez de « capital humain » ! La régulation collective de l'économie ? Antinaturelle ! Fermez le ban.

Cette violation de la conscience humaine est ce que Marx désignait du nom de réification ou fétichisme. La particularité contemporaine est qu'elle s'exprime crûment dans l'exigence de « création de valeur pour l'actionnaire » dont il n'est pas dit qu'elle ne peut provenir que du travail. Ce non-dit était sous-jacent aux thèses, en vogue il n'y a guère, de la fin du travail et du travail salarié, popularisées par des prétendus critiques de « l'horreur économique », euphémisme pour désigner l'horreur du capital.

Une entreprise sans usines ne peut être qu'un objectif minoritaire. Transposé à l'échelle de la planète, cela signifierait une humanité sans production. Autant dire la disparition de l'humanité. Ou bien une fracture mondiale irrémédiable entre quelques privilégiés et des foules en quasi-esclavage : une économie inhumaine. Dans le dernier film documentaire de Pierre Carles, Pierre Bourdieu dit que « la sociologie est un sport de combat ». En le paraphrasant, on peut dire que l'économie est un sport de coups bas.

Jean-Marie Harribey est professeur de sciences économiques et sociales à l'université Bordeaux-IV.

► www.lemonde.fr/restructurations

Défense : le zéro et l'infini

Suite de la première page

Tout en concluant une série d'accords techniques avec l'OTAN, la France, au nom du primat de la dissuasion, a privilégié pour ses forces classiques la mission de mise en œuvre des missiles nucléaires tactiques au détriment de la solidarité avec nos voisins allemands, sur le territoire desquels, pour faire bonne mesure, nous envisageons d'exécuter en toute liberté une frappe nucléaire d'avertissement...

Cette attitude nous a certes valu, au cours des décennies 1960 et 1970, une position diplomatique unique. Elle était en revanche incompatible avec toute avancée sérieuse sur le plan européen, car notre pays était sans cesse soupçonné de se réserver secrètement une option de neutralité armée sur le continent...

Il a fallu attendre l'arrivée au pouvoir de François Mitterrand pour que la France entreprenne de résoudre cette contradiction. L'engagement dans la crise des « euro-missiles », la revitalisation du traité franco-allemand de 1963, la création d'une « force d'action rapide » destinée, entre autres, à matérialiser la solidarité de la France avec ses alliés dès les premières heures d'un conflit, l'allon-

gement de la portée des missiles tactiques rebaptisés préstratégiques et la promesse de consulter l'Allemagne sur leur emploi, la relance de l'Union de l'Europe occidentale : autant de gestes qui réintroduisaient dans la politique de défense française des gages de solidarité tangibles.

La chute du mur de Berlin devait précipiter cette évolution et supprimer l'irritante question des frappes préstratégiques françaises. La crise balkanique obligeait les Européens à prendre conscience tout à la fois de leurs responsabilités spécifiques, de l'inadaptation de leurs moyens militaires aux nouvelles circonstances, de la nécessité, aussi bien politique que militaire, d'une coopération plus équilibrée avec les Etats-Unis.

Enfin, l'insistance des nouvelles démocraties d'Europe centrale et orientale faisait de l'OTAN, que cela plaise ou non, l'un des deux vecteurs essentiels, avec l'Union européenne, de la réunification du Vieux continent.

L'heure était donc venue, pour la France, de répondre à tous ces défis en même temps : adapter sa dissuasion, repenser ses forces classiques, définir un projet européen crédible, adopter à l'égard de l'OTAN une démarche novatrice.

Une fois élu, Jacques Chirac prit des décisions qui n'avaient rien de demi-mesures, contrastant avec la prudence du *Livre blanc* de 1994. L'ultime série d'essais nucléaires de l'été 1995 ne doit pas masquer l'importance des changements apportés à notre dissuasion, qu'il est injuste de prétendre figée dans

un dogmatisme hérité de la guerre froide. En font foi la suppression des composantes terrestres liées à l'ancienne menace soviétique, en particulier la destruction des missiles Hadès qui inquiétaient tant l'Allemagne, ou la reconnaissance de l'imbrication croissante de nos intérêts vitaux avec ceux de nos partenaires européens, à la suite de la déclaration franco-britannique. L'allongement de la portée des vecteurs et la souplesse accrue des composantes sous-marine et aérienne ont pour but de tenir compte de l'émergence probable de nouvelles menaces, tout comme la nécessité rappelée récemment par le chef de l'Etat de contrer la prolifération balistique.

Faute d'avoir jugé équitablement l'effort de renouvellement entrepris depuis 1995, Nicolas Baverez peut difficilement avancer des propositions convaincantes

La professionnalisation complète de nos forces armées, si elle oblige à penser en termes nouveaux le maintien du lien armée-nation, présente en revanche les avantages d'un choix clair. À l'heure des bilans, on ne doit pas oublier, lorsqu'on déplore la baisse des crédits d'équipement militaire, la part due à la réduction substantielle du format de nos armées. Quant à l'OTAN, Jacques Chirac, rompant avec le refoulement antérieur, n'hésitait pas à faire d'une rénovation profonde de l'Organisation atlantique et

d'un rééquilibrage au profit des Européens la condition d'une participation pleine et entière de la France. Il n'était évidemment pas question d'une « normalisation » passive.

Si l'entreprise s'est arrêtée à mi-chemin, c'est surtout en raison de l'insuffisance dynamique proprement européenne. Celle-ci ne devait s'enclencher que l'année suivante, avec l'arrivée au pouvoir de Tony Blair et la relance du projet européen à Saint-Malo. Le sommet de Nice, on ne le souligne pas assez, a consacré la mise en place d'une structure politico-militaire complète qui donne enfin à l'Union européenne une capacité autonome de gestion des crises.

américaine beaucoup moins sensible que la précédente à l'intérêt de l'initiative européenne, l'Union doit d'abord faire la preuve de sa capacité à traduire ses ambitions en réalités opérationnelles.

Ainsi, les grands axes de la politique actuelle – dissuasion nucléaire maintenue au niveau de suffisance, forces professionnelles aptes à opérer avec nos partenaires, mise en place d'une capacité autonome européenne de gestion des crises, participation à la rénovation de l'Alliance atlantique – loin de représenter une balkanisation de la pensée stratégique française, traduisent au contraire la volonté d'intégrer dans une démarche cohérente les différents facteurs – nationaux, européens et atlantiques – de notre sécurité.

Faute d'avoir jugé équitablement l'effort de renouvellement entrepris depuis 1995, Nicolas Baverez peut difficilement avancer des propositions convaincantes. De manière surprenante, l'évocation de l'âge d'or des années 1960 et 1970, aux accents presque souverainistes, débouche sur une surenchère européenne. La garantie atlantique semble disparaître au profit d'une assurance européenne et d'une dissuasion résiduelle, dont on suppose qu'elle naîtrait de la fusion des forces françaises et britanniques et de leur affectation à un hypothétique pouvoir européen.

Cette vision d'une Europe maîtresse de son destin et affranchie de la garantie américaine, sorte de projection à l'échelle du continent du rêve gaulliste, n'est pourtant à ce stade qu'une chimère inutile et même contre-productive.

Inutile, parce que, pour s'affirmer aujourd'hui comme un acteur complet et respecté sur la scène internationale, il n'est pas nécessaire que l'UE cherche à devenir une super-puissance militaire.

Contre-productive, parce qu'en heurtant de front l'ensemble de nos partenaires, qui voient dans l'alliance avec les Etats-Unis le pilier de leur sécurité, elle ressusciterait les animosités réciproques qui, pendant une trentaine d'années, ont empêché tout projet européen dans le domaine de la défense.

Au-delà des aléas de la relation transatlantique, la lucidité nous invite à considérer, non comme une réalité honteuse, mais comme un atout à préserver face aux incertitudes du monde multipolaire, le fait que l'OTAN demeure le fondement de la sécurité collective des Alliés, France comprise, comme vient de le rappeler le chef de l'Etat à l'IHEDN. C'est la condition *sine qua non* d'une entente durable avec l'Allemagne et la Grande-Bretagne sans lesquels il n'est pas de progrès concevable.

Aucun projet européen digne de ce nom ne peut ignorer cette prémisses, pas plus qu'il ne peut croire à la possibilité d'une « communautarisation » rapide de la défense. Il est bien plus important de réaliser à la date convenue les objectifs fixés à Helsinki et de démontrer, dans les Balkans ou ailleurs, le rôle croissant que l'Union peut jouer au profit de la paix, plutôt que de se demander si notre stratégie se situe au « zéro concept » ou à l'infini.

Bruno Racine

Tous les résultats individuels du baccalauréat 2001 sur Internet

www.lemonde.fr/examens2001

LeMonde.fr

CAPITALISME Fiat et EDF ont lancé, lundi 2 juillet, leur offensive conjointe sur le conglomérat industriel italien Montedison. ● UNE DOU- BLE OPA a été déposée sur les titres

du groupe et de sa filiale d'électricité Edison, pour près de 5 milliards d'euros. ● LES DEUX ASSAILLANTS sont assurés de détenir d'entrée plus de 48 % du capital de leur cible, grâce

à l'apport des parts de Romain Zaleski, Deutsche Bank et de trois banques italiennes. ● LE MONTAGE concocté par Fiat et ses alliés permet de sauver la mise d'EDF, dont l'en-

trée non sollicitée dans Montedison a provoqué une levée de boucliers en Italie. ● GIOVANNI AGNELLI profite de l'occasion pour revenir au centre du jeu du capitalisme italien, face

à la banque Mediobanca. ● MEDIOBANCA, actionnaire à 15 % de Montedison, tente d'ultimes manœuvres pour préserver ses intérêts, avec l'appui notamment de Vincent Bolloré.

Fiat et EDF à l'assaut de Montedison et de Mediobanca

Le constructeur automobile italien et le groupe d'électricité français ont déposé, lundi 2 juillet, une double offre publique d'achat (OPA) sur le conglomérat industriel et sa filiale d'électricité Edison. La banque milanaise engage des manœuvres, avec l'aide de Vincent Bolloré, pour préserver ses intérêts

COMME, dans une bataille, future boursière, le meilleur atout, c'est toujours la surprise, le groupe Fiat son allié français EDF ont soigneusement tenu secrets leurs conciliabules avant de partir à l'assaut du conglomérat italien Montedison. L'offensive est engagée : lundi 2 juillet, les deux alliés ont lancé une double OPA sur Montedison et sa filiale électrique Edison. Véritable séisme pour le capitalisme italien, elle devrait permettre à EDF de sortir des difficultés dans lesquelles elle s'est placée en prenant, en mai, 20 % du capital de Montedison.

Fiat et EDF ont convenu de créer une « société ad hoc », sous le nom d'Italenergia. Cette nouvelle entité sera détenue à hauteur de 40 % par Fiat, de 18 % par EDF, de 20 % par les trois banques Banca di Roma, Banca Intesa et Sanpaolo IMI, et 19 % par la société Carlo Tassara de l'entrepreneur franco-polonais Romain Zaleski. C'est cette société Italenergia qui a déposé auprès de la Consob, l'autorité boursière ita-

lienne, les deux offres d'achat. Italenergia sera dotée de sept administrateurs : quatre pour Fiat, un pour Tassara, un pour le pôle bancaire et un pour EDF, qui devrait être M. D'Onghia, un ancien de l'Enel. L'offre sur Montedison est de 2,82 euros par action, soit 16 % de moins que le cours de clôture de vendredi (3,3 euros). Elle représente un total de 4,95 milliards d'euros. Les modalités pour Edison n'ont pas été encore précisées.

UN CONGLOMÉRAT MAL GÉRÉ

Les assaillants pensent avoir de très bonnes chances d'arriver à leurs fins. Ensemble, ils détiennent déjà 43,9 % de la proie convoitée et même 48 %, en tenant compte des participations dans Montedison d'un autre allié, la Deutsche Bank. Selon certains, ils détiendraient d'ores et déjà 51 % des actions. Dans l'autre camp, Mediobanca et ses alliés préparent leur repli. Dès dimanche, en prévision d'une attaque boursière, le conseil d'administration de Montedison

organisait le reclassement d'un certain nombre de participations stratégiques. Il cédait au groupe d'assurance la SAI, 29 % de La Fondiaria, et à Vincent Bolloré 35 % de la holding Dieci, qui détient le papeter Burgo. Ces cessions, qui lui ont permis d'emporter 1,1 milliard d'euros, risquent d'être contestées par les attaquants devant les tribunaux. De son côté, Mediobanca semble prêt à entamer toutes les manœuvres pour retarder l'issue de la bataille, mais pas à lancer une contre-offre. Le sort de Montedison, conglomérat mal géré, importe peu. Derrière cette bataille, c'est l'opposition entre les deux puissances tutélaires du monde des affaires italiennes, Mediobanca et Fiat et l'évolution du capitalisme transalpin, qui sont en jeu (lire ci-contre).

Le groupe de Giovanni Agnelli, pour l'instant, ne parle que de développement industriel. Dimanche 1^{er} juillet dans la soirée, à l'issue d'un conseil d'administration extraordinaire de Fiat, le groupe a

approuvé un projet visant à « valoriser les propres actifs [de Fiat] dans le secteur de l'énergie ». Le conseil d'administration a accueilli « favorablement » ce dessein et le président du groupe, Paolo Fresco, et son administrateur délégué, Paolo Cantarella, (directeur général) ont reçu « les pleins pouvoirs pour mener l'opération le cas échéant ». De son côté, EDF s'était borné à confirmer dimanche soir son « intérêt » à participer à une nouvelle entité pilotée par Fiat autour d'un projet industriel dans l'énergie en Italie.

« RÉGLER LE PROBLÈME EDF »

Les deux alliés ont, en fait, minutieusement arrêté le projet, lors de deux voyages de François Roussey, président d'EDF, à Turin, l'un samedi, l'autre dimanche. L'entreprise française a accepté de rétrocéder à Fiat la moitié des 20 % qu'elle a acquis en mai dans Montedison. En contrepartie, le groupe italien va céder à EDF Fenice, une entreprise italienne spécialisée dans les services énergétiques ainsi que des centrales en Argentine. Avec ce montage les attaquants pensent répondre aux critiques dont EDF avait fait l'objet à la suite de son incursion dans Montedison. Ils ont également enlevé une belle épine politique aux gouvernements français et italien. Dans le courant du week-end, le ministre des finances a été informé - par l'entremise de son directeur de cabinet et du directeur du Trésor - de l'attaque en préparation et n'a rien fait pour dissuader EDF. Le gouvernement italien, lui aussi, a été mis dans la confidence.

L'accord entre Fiat et EDF présente l'avantage, aux dires de ses concepteurs, de « régler le problè-

me EDF ». En entrant, seul, dans le capital de Montedison, l'entreprise avait déclenché la polémique, en donnant le sentiment aux Italiens qu'une entreprise étrangère, publique de surcroît, venait chasser sur leurs terres. EDF veut croire que le vent est en train de tourner en sa faveur : alors qu'hier

Pour le géant italien de l'automobile, gros consommateur d'énergie, une incursion dans Montedison serait un pas de plus vers la diversification. D'autres complémentarités d'activités existent entre Fiat et Montedison notamment dans le domaine de l'assurance et dans la téléphonie. Dans ce contexte, il

La scission d'Eridania-Béghin-Say anime la Bourse

Coincidence : les quatre sociétés issues de l'éclatement du conglomérat Eridania-Béghin-Say, filiale agroalimentaire de Montedison, ont fait leurs premiers pas sur le marché, lundi 2 juillet. Trois d'entre elles ont enregistré d'importants gains. L'action Béghin-Say (sucre) a bondi de 30,5 euros à 35,9 euros dans les premiers échanges, avant de se stabiliser à 34,5 euros, en hausse de 13,11 %. Personne ne doute, sur le marché, d'une prochaine opération capitalistique sur Béghin, dans le contexte bouleversé que connaissent à la fois Montedison et le secteur du sucre. L'action Cereol (oléagineux) a progressé de 23,3 euros à 25,63 euros, soit un gain de 10 %, après un pic jusqu'à 26 euros. Le titre Provimi (nutrition animale) s'est apprécié de 15,8 euros à 16,64 euros, en hausse de 5,31 %. Seule l'action Cerestar (amidons) s'est inscrite en repli, reculant de 25 euros à 23,01 euros. Elle était jugée surcotée par les analystes.

encore on s'indignait de son intrusion dans les affaires transalpines, EDF est aujourd'hui un allié précieux pour Fiat, premier groupe industriel italien.

Reste à savoir maintenant comment Fiat va justifier l'opération auprès de ses propres actionnaires et notamment le principal d'entre eux, l'américain General Motors, qui détient 20 % du constructeur italien. La Bourse applaudissait lundi matin, en poussant l'action Fiat à la hausse (+5 %). Malgré cela, les batailles internes au capitalisme italien paraissent en effet bien éloignées du recentrage annoncé du groupe sur ses activités liées autour des transports.

n'est pas exclu que le patron de Fiat, Paolo Fresco, ancien numéro deux de General Electric (GE), songe à faire du groupe italien un conglomérat sur le modèle de l'américain. M. Fresco veut augmenter la part des services à 40 % à l'horizon 2005 contre 25 % actuellement. Quant à la branche automobile de Fiat, elle assure près de 50 % de son activité mais a accusé au premier trimestre une perte de 16 millions d'euros. Mais l'OPA sur Montedison n'est-elle pas l'indice que l'automobile n'est plus au centre des préoccupations de Fiat ?

Stéphane Lauer, Laurent Mauduit et Martine Orange

Deux empires concurrents

● La famille Agnelli contrôle à 100 % la holding financière IFI (Istituto Finanziario Industriale). L'IFI détient 54,10 % de l'IFIL. Les deux holdings contrôlent environ 30 % du groupe Fiat (automobile, machines agricoles, véhicules industriels, assurances, presse). Outre Fiat, le groupe est présent dans de nombreux secteurs : la distribution (Rinascente, avec Auchan), la production de papier (Arjo Wiggins Appleton), le tourisme et les hôtels (Alpitour), la banque (SANPAOLO IMI) et les télécommunications (Atlant et

CiaoHolding). Le groupe Agnelli détient 61,4 % du groupe Exor, plus 23,4 % via l'IFI. Exor est présent - en Europe avec 16,8 % du Club Méditerranée, 75 % de Chateau Margaux, 17,7 % de la Société Foncière Lyonnaise, aux Etats-Unis avec 29,6 % de Riverwood international et 20,5 % du Rockfeller Center ; - en Asie avec 7,1 % de Distacom (téléphonie à Hong-Kong)

● Le groupe Montedison est structuré autour de quatre pôles principaux : l'agroalimentaire avec Eridiana Béghin-Say, l'énergie

avec deux filiales Edison (détenue à 61,47 %) et Sondel (détenue à 98,11 %), l'ingénierie avec la filiale Tecnimont (détenue à 100 %) et dans une moindre mesure, la chimie, les matériaux et la pharmacie. Montedison est également présent dans les assurances avec sa participation de 32,45 % dans La Fondaria Assicurazioni. Ses principaux actionnaires sont EDF (20 %), Mediobanca (14,5 %), Carlo Tassara (10,2 %), Banca di Roma (5,3 %), Generali (5,2 %), Sefis (4,8 %), San Paolo IMI (4,4 %), Intesa BCI (3,5 %), Deutsche Bank (3,1 %), public (23,1 %).

Le camp des assaillants...



FRANÇOIS ROUSSELY
Président d'EDF

■ Trois ans, jour pour jour, après son arrivée à la présidence d'EDF, François Roussely a remporté, dimanche 1^{er} juillet, sa première grande bataille à l'international et conforté sa place à la tête du premier électricien mondial. Licencié de sciences économiques et de l'Institut d'études politiques, François Roussely commença sa carrière comme simple attaché au ministère des finances. C'est par le concours interne qu'il entre en 1976 à l'ENA, puis à la Cour des comptes. La victoire de François Mitterrand en 1981 modifia sa vie. Entré au cabinet de Gaston Defferre, ministre de l'intérieur, il se lie d'amitié avec le successeur de celui-ci, Pierre Joxe, qui en fera son directeur de cabinet, puis en 1989 le directeur général de la police nationale. En 1991, il est nommé secrétaire général des armées, poste qu'il occupe sous Pierre Joxe mais aussi François Léotard et Charles Millon. Nommé à la tête d'EDF, M. Roussely s'est fixé comme objectif de préparer l'électricien à la concurrence en réalisant, en 2005, 50 % de son chiffre d'affaires « hors de l'électricité en France ». Entré dans le capital de Montedison à la hussarde, M. Roussely a, pendant un temps, paru déstabilisé. Avoir réussi à retourner la situation en s'associant à l'une des principales dynasties du capitalisme européen n'est pas la moindre victoire de cet homme de gauche dont le père était simple technicien à EDF.



ROMAIN ZALESKI
Financier

■ C'est l'homme par qui le scandale est arrivé. En s'opposant le 27 février au projet de fusion entre Montedison et le sidérurgiste Falck, jugé défavorable aux actionnaires minoritaires, le financier franco-polonais Romain Zaleski a donné le signal de la révolte contre Montedison et Mediobanca. A l'assemblée générale, il s'abstint de voter la fusion, rejoint par les banques Sanpaolo IMI et Banca di Roma, la famille Strazzeri et soutenu en sous-main par Fiat. De ce jour, les deux camps qui se disputent Montedison étaient formés. M. Zaleski a-t-il été, ensuite, le vendeur qui a permis à EDF d'entrer dans le capital de Montedison ? Il assure avoir vendu un bloc de 5 % de Montedison fin mai, après les premiers achats de l'entreprise publique et nie l'action de concert. En Italie, l'affaire, cependant, a été vite jugée. Cet ingénieur X-Mines de soixante-huit ans, ayant fait une grande partie de sa carrière dans la haute administration française, ne pouvait être qu'un allié d'EDF, malgré son engagement politique à droite - il a été trésorier de l'UDF jusqu'en 1982. En France, il est un peu oublié depuis son installation, dans les années 80, en Italie après avoir pris le contrôle de la société sidérurgique Carlo Tassara. Son retour dans les affaires françaises, il y a deux ans, quand il a pris 8 % du capital d'Eramet (nickel, alliages), a été vu comme un coup d'aveugnier. La revanche vient aujourd'hui.



GIANNI AGNELLI
Président honoraire de Fiat

■ « L'Italie n'est pas une république bananière », s'était offusqué M. Agnelli après les critiques très vives formulées à travers toute l'Europe contre le nouveau président du Conseil italien, Silvio Berlusconi. Sa dernière offensive tend à prouver que le capitalisme italien n'est pas encore débarrassé de ses vieux réflexes. A quatre-vingts ans, Giovanni Agnelli savoure son énième retour au premier plan. Alors qu'on le disait en préretraite - il n'est plus que président honoraire du groupe Fiat et c'est son frère Umberto qui préside aux destinées de la holding familiale IFIL -, l'Avvocato « va s'imposer à nouveau comme le seul capable de jouer les arbitres entre les camps en présence et de faire pencher la balance d'un côté ou d'un autre », écrit *La Repubblica*, ce week-end. Depuis la mort à quatre-vingt-douze ans, le 23 juin 2001, d'Enrico Cuccia, tout-puissant patron de Mediobanca, M. Agnelli, nommé sénateur à vie en 1991 pour services rendus à la République italienne, apparaissait comme le dernier dinosaure d'une époque révolue. En 48 heures, le patriarche turinois a montré que, non seulement il demeurait le « vice-roi d'Italie » si longtemps célébré au siècle dernier, mais qu'il gardait la haute main sur Fiat, dont les deux dirigeants, Paolo Fresco et Paolo Cantarella, se sont rangés comme un seul homme derrière lui pour mener l'offensive contre Mediobanca.



VINCENT BOLLORÉ
Homme d'affaires

■ Deux mois à peine après être entré dans le capital de Mediobanca, Vincent Bolloré commence à rentabiliser son 1,2 milliard de francs d'investissement. Alors que la bataille sur Montedison commence, il est désormais considéré comme un ami de la banque d'affaires. Pour preuve, il a été requis pour reprendre des actifs intéressants du groupe italien, en prévision d'une OPA de Fiat. Il a préempté 35 % de la holding Dieci, qui contrôle le papeter Burgo. Les synergies avec son propre groupe sont sans doute très faibles. Pour Vincent Bolloré, l'intérêt est ailleurs. Il devient un des hommes d'importance dans la recomposition du capitalisme italien qui s'engage. En s'engageant pour la première fois hors de France, M. Bolloré n'espérait pas que les choses iraient si vite. Sa première motivation était de venger l'affront qui avait été fait, deux ans plus tôt, à Antoine Berheim, lorsque le conseiller de Lazard avait été évincé sans ménagement de la présidence de Generali. En investissant dans le tour de table de Mediobanca, il redonnait une place de vice - président de la banque d'affaires à son ami et conseiller de toujours. Le deuxième motif était de se mettre à l'affût. Disposant d'un trésor de guerre de 1 milliard d'euros environ, il va pouvoir reprendre des actifs sans doute à des prix bradés. Quelle que soit l'issue du conflit, il se sait déjà gagnant.



VINCENZO MARANGHI
Administrateur délégué de Mediobanca

■ Ses amis comme ses ennemis sont sur ce point unanimes : Vincenzo Maranghi est le fils spirituel d'Enrico Cuccia, le fondateur de Mediobanca qui, jusqu'à sa mort, en juin 2000, a tiré la plupart des ficelles du capitalisme italien. Ce Florentin de soixante-quatre ans a commencé sa carrière en 1965 comme journaliste. Mais son mariage avec l'héritière d'une grande famille de la Péninsule le propulse dans le monde de la finance. Repéré par Enrico Cuccia, ce laïc, que l'on dit franc-maçon, parvient à en devenir le principal collaborateur jusqu'à être nommé administrateur délégué de Mediobanca. Peu après le décès de son mentor, Vincenzo Maranghi parvient à faire reconduire l'équipe dirigeante pour trois ans. Alors que ses actionnaires (dont Fiat fait partie) veulent donner plus de pouvoir au conseil d'administration et limiter celui de la direction, M. Maranghi parvient à conserver son autonomie. Mais, en quelques mois, la banque semble multiplier les faux pas. Ses différends avec la Banque d'Italie sont publics, tout comme ses dissensions avec d'autres banques d'affaires italiennes quand Mediobanca décide de limoger le président de l'assureur Generali. Même Lazard, son partenaire historique, prend ses distances. Au moment de l'assaut des Agnelli, M. Maranghi semble isolé et incapable de faire retrouver à Mediobanca le rôle qui était le sien.



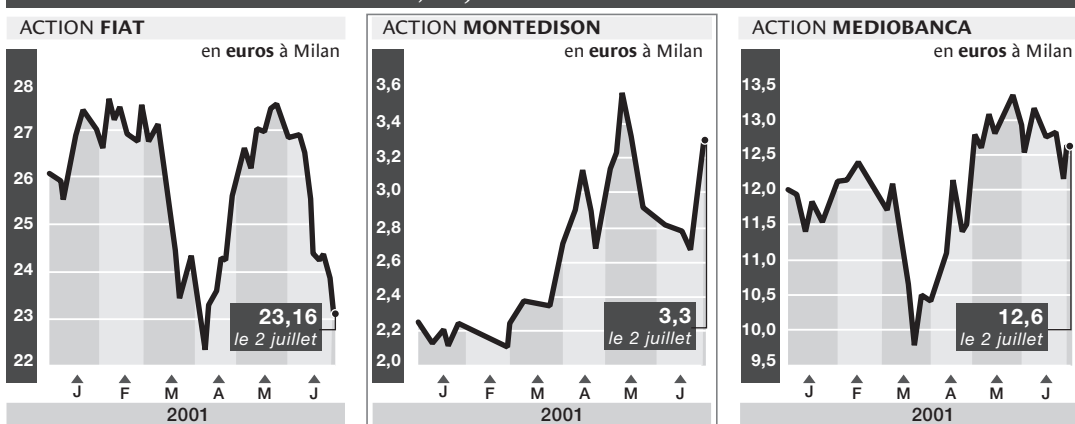
ENRICO BONDI
Administrateur délégué de Montedison

■ Agé de soixante-sept ans, ce spécialiste de l'industrie chimique est un fidèle de Mediobanca. Après plusieurs années passées dans une filiale de Fiat œuvrant dans la défense et l'aérospatiale (Gilardini), il intègre le groupe Mediobanca en 1993 lorsque celui-ci prend les rênes de Ferruzzi Finanziaria (Ferfin), alors au bord de la faillite. Nommé administrateur délégué de Montedison, l'une des filiales du groupe, en lieu et place de Carlo Sama - gendre de Zerafino Ferruzzi, fondateur de la holding familiale Ferruzzi - , Enrico Bondi est, aux côtés de Guido Rossi, l'un des artisans de son redressement grâce à une gestion efficace. Discret, ce bel homme fuit les mondanités et accorde peu d'entretiens à la presse mais se révèle volontiers spirituel en privé.



ACTION RC
EXPERTISES ET CONTENTIEUX FINANCIERS
Recouvre immédiatement vos créances en France et dans l'Union Européenne
6, rue Rampon 75011 Paris
Tél 01 48 07 11 66 - Fax 01 48 07 88 66
www.actionrc.fr

Montedison, objet de toutes les convoitises



Le cours de Montedison, sur laquelle Fiat et EDF lancent une offre publique d'achat (OPA), a bondi de plus de 50% depuis février. L'autorité de Bourse italienne fixera le prix de l'action auquel s'effectuera l'OPA.

Règlement de comptes au sein du capitalisme italien

UN AN presque jour pour jour après la mort, à quatre-vingt-douze ans, d'Enrico Cuccia, président d'honneur de la banque d'affaires Mediobanca et personnage central du capitalisme italien, le règlement de comptes final entre les grands protagonistes de la finance transalpine s'est amorcé. Avec le lancement de l'OPA sur Montedison, le groupe Agnelli signe son retour en force sur le devant de la scène après plusieurs années de discrétion et de concentration sur ses activités de base. Le choc frontal entre la famille la plus prestigieuse de l'industrie italienne et la banque d'affaires qui fut pendant des années son conseiller privilégié marque incontestablement la fin d'une époque.

La dégradation des relations entre Fiat et Mediobanca ne date cependant pas d'hier. Pendant des décennies, Enrico Cuccia a imposé sa tutelle sur les grands groupes économiques du pays, en échange d'un soutien financier sans faille. Lorsqu'il organise, en 1993, la gigantesque augmentation de capital de Fiat, le patron de Mediobanca remet une nouvelle fois à flot le groupe automobile. Mais il exige la mise en place d'un pacte d'actionnaires et le maintien aux commandes du tandem Gianni Agnelli-Cesare Romiti, au détriment d'Umberto Agnelli, frère cadet de l'Avvocato et héritier désigné du groupe. Les tensions s'accroissent ensuite, et certaines grandes batailles voient les deux anciens alliés sur des positions adverses : Mediobanca organise l'OPA hostile lancée par Olivetti sur Telecom Italia, dont l'Ifil, holding de la famille Agnelli, est actionnaire.

Ces derniers mois, le sort de la holding de participations HDP, dont Fiat et Mediobanca sont les premiers actionnaires, a constitué une pomme de discorde de taille. Tirant parti d'une disposition législative, Fiat, Pirelli et la banque IntesaBCI auraient dénoncé, ce week-end, le pacte d'actionnaires qui les lie notamment à Mediobanca. Quel que soit le sort final du pacte - la banque et ses alliés pourraient contester l'interprétation de la

législation - Fiat et ses alliés sont en train de remporter une victoire. Ils souhaitent imposer un recentrage de HDP sur la presse et l'édition - le groupe contrôle en effet Rizzoli-Corriere della Sera - au détriment des activités dans la mode (*Le Monde* du 2 mai). Après bien des résistances, Maurizio Romiti, administrateur délégué de HDP et fils de Cesare, a officiellement annoncé en juin la mise en vente de la société de chaussures et habillement de sport Fila. Et l'autre branche mode du groupe, le producteur de vêtements haut de gamme GFT et la griffe Valentino, serait également sur le point d'être cédée.

La perte de contrôle sur Montedison, déjà presque certaine, porterait un coup final à Mediobanca. Montedison fut inventée par

Le choc frontal entre la famille Agnelli et Mediobanca marque la fin d'une époque

M. Cuccia en 1966. Le groupe a plusieurs fois changé de mains, toujours sous son égide. Mediobanca a même organisé son sauvetage en 1993, après la faillite de l'empire Ferruzzi, en concevant un plan de restructuration radical et en convaincant les banques d'échanger leurs crédits contre une participation à la holding industrielle.

Mediobanca a du reste accumulé les revers ces dernières années. Ainsi, en 1995, elle échoue dans sa tentative de marier Ferruzzi Finanziaria, la holding qui contrôle alors Montedison, avec Gemina, - contrôlé en alliance avec Fiat. Les grandes dynasties, Agnelli mais aussi Pirelli, prennent peu à peu leur indépendance. Les liens historiques avec Lazard ne résistent pas non plus. Au printemps 1999, M. Cuccia n'hésite pas à détrôner Antoine Bernheim, ancien associé

gérant de la banque Lazard, de la présidence de Generali, aujourd'hui détenu à 14% par Mediobanca. Ce dernier se dit « révoqué comme un valet ». Lazard a finalement trouvé un terrain d'entente, au printemps, pour organiser sa sortie du capital de la banque italienne. Les participations de Lazard dans Mediobanca et Generali, respectivement de 2% et 3,9%, sont reprises par le tandem Bolloré-Antoine Bernheim.

Mediobanca est également de plus en plus isolée sur le front bancaire dans la Péninsule, alors que pendant des décennies elle a tiré les ficelles du système financier. Elle a échoué à marier sa pupille préférée, la Banca commerciale italiana (Comit) avec Banca di Roma en 1999. Pis, la Comit tombe dans les mains de Banca Intesa, ennemie jurée de Mediobanca, au cours de l'automne 1999. Lors de la dernière assemblée générale de Generali, la Banque d'Italie prend publiquement position contre Mediobanca sur le changement de présidence de l'assureur de Trieste. A l'instar de Banca Intesa, la Banca di Roma ne veut plus se laisser dicter sa conduite par Vincenzo Maranghi, administrateur délégué de la banque d'affaires. Le seul allié bancaire qu'il reste à Mediobanca est le groupe Unicredito Italiano. Ironie du sort, c'est Lazard, avec Deutsche Bank, qui conseille Fiat dans son offensive sur Montedison. Cette dernière a, quant à elle, choisi Goldman Sachs comme conseiller, mais la banque américaine pourrait se trouver dans une position inconfortable puisqu'elle conseille aussi EDF pour l'ouverture du capital du groupe public.

Lâchée par ses anciens alliés industriels et financiers, Mediobanca ne peut guère compter sur un soutien politique. Le gouvernement italien a déjà annoncé sa neutralité face à l'OPA sur Montedison. Fragilisée sur tous les fronts, la banque d'affaires milanaise pourrait à son tour susciter des convoitises.

Pascale Santi
et Marie-Noëlle Terrisse

Swissair cède Air Littoral à son ancien PDG, Marc Dufour

L'opération coûterait 1,2 milliard de francs français à l'actionnaire suisse

Sur les trois projets présentés, c'est celui de Marc Dufour, ex-PDG, qui a été retenu. Son plan de reprise sauvegarderait 811 emplois sur un effectif de 1 200 personnes. La première réunion du comité d'entreprise, auquel sera présenté le plan social, se tiendra mardi 10 juillet. Des cellules de reclassement seront créées.

« SWISSAIR Group et Marc Dufour sont parvenus à un accord portant sur la cession de la totalité du capital de la compagnie Air Littoral et de ses filiales. » Marc Dufour, ancien PDG de la compagnie, dont le dossier de reprise était favori depuis plusieurs semaines, a finalement obtenu ce qu'il voulait : revenir à la tête de l'entreprise dans laquelle il a passé vingt-trois ans, avant de claquer la porte au mois de mai 2000, en dénonçant notamment « l'organisation mise en œuvre » par Alexandre Couvelaire, alors PDG d'AOM-Air Liberté, et Marine-Wendel pour constituer le deuxième pôle aérien français. Le projet de Marc Dufour était aussi le projet défendu par Jean-Claude Gaysot, ministre (PC) des transports, et, dans l'immédiat, la seule alternative au dépôt de bilan.

Cette hypothèse a d'ailleurs failli prendre corps, vendredi 29 juin. Devant le refus de l'intersyndicale de se prononcer sur l'un des trois projets de reprise - déposés par Marc Dufour, par les consultants aéronautiques Bruno Allus et Jean-François Cumin, et par un fonds d'investissements américain, Wexford - parce qu'elle n'avait eu les documents en main que dans la soirée de mercredi, Marc Rochet a brandi de nouveau le spectre du dépôt de bilan.

Comme pour l'aider, plusieurs salariés ont organisé un référendum pour contraindre l'intersyndicale à changer de position (*Le Monde* du 30 juin). Ce référendum n'a, d'ailleurs, pas été exempt de critiques : les organisations syndicales, la CGT notamment, ont estimé qu'il « avait été organisé par des cadres proches de la direction pour profiter de l'état de désarroi des salariés ».

Pour Mario Corti, PDG de Swis-

sair, cette « transaction est en phase avec notre stratégie de recentrage sur nos activités de base, [les compagnies aériennes] Swissair et Crossair, avec le retrait organisé des participations aériennes déficitaires à l'étranger ». Swissair détient 49% du capital d'Air Littoral, aux côtés de Marine-Wendel, 19%, et de Doumer-Marine, filiale d'Indosuez. Le montant de la transaction n'est pas précé-

5 Fokker 70 et de 9 ATR 42-500. La première réunion du CE portant sur la mise en œuvre du plan social se tiendra le 10 juillet. « Le maximum sera fait pour limiter le nombre de postes supprimés, et proposer à chacun des salariés concernés au moins une offre de reclassement », précise Air Littoral. Sans attendre, Jean-Claude Gaysot a demandé, samedi, un

AOM-Air Liberté : une trésorerie très limitée

Les repreneurs du pôle aérien AOM-Air Liberté avaient jusqu'au lundi 2 juillet, à 18 heures, pour déposer leurs offres de reprise auprès du tribunal de commerce de Créteil (Val-de-Marne). Une petite dizaine d'offres auraient été pour l'instant identifiées, et le tribunal devrait avoir besoin d'au moins une quinzaine de jours pour les examiner. La proposition la mieux placée semble être celle formulée par la société foncière Fidei.

Toutefois, la trésorerie d'AOM-Air Liberté ne lui permet d'assurer qu'une « petite semaine » d'activité. Dans ces conditions, le tribunal peut légitimement faire appel aux actionnaires (Swissair et Marine-Wendel) pour maintenir à flot ces compagnies, le temps d'examiner les offres. A la veille du week-end, Gilles Ricono, directeur de cabinet de Jean-Claude Gaysot, estimait qu'en cas d'offre de reprise « on voyait mal les actionnaires refuser les 30 millions de francs (4,57 millions d'euros) qu'il faudrait pour maintenir l'activité une semaine de plus ».

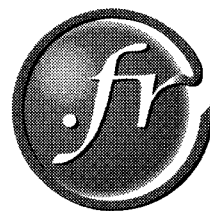
sé, mais le groupe suisse assurerait l'apurement de la totalité du passif, soit 480 millions de francs français (73 millions d'euros), et le financement du plan de restructuration, estimé à 800 millions de francs.

COUP DE POUCE POUR LES SALARIÉS

Concrètement, la compagnie, qui emploie 1 200 personnes, sera restructurée selon les options qui ont été présentées au comité d'entreprise (CE) du 27 juin, prévoyant en particulier le maintien en opérations d'une flotte de trente et un appareils, composée de 17 CRJ,

coup de pouce pour les salariés qui ne seront pas repris dans la nouvelle structure. Le ministre a « demandé au préfet de la région Languedoc-Roussillon, au préfet de l'Hérault, au préfet des Alpes-Maritimes ainsi qu'aux préfets concernés par les escales desservies par la compagnie de mettre en œuvre, avec les services publics chargés de l'emploi, des cellules de reclassement pour les salariés ne pouvant être réintégrés dans la nouvelle société ».

François Bostnavarion



AFNIC

Association Française pour le Nommage Internet en Coopération
chargée de l'attribution des noms de domaine en « .fr »

Centenaire de la loi 1901 ASSOCIATIONS, votre nom de domaine INTERNET GRATUIT jusqu'au 15 décembre !

L'AFNIC, Association Française pour le Nommage Internet en Coopération, chargée de l'attribution des noms de domaine en « .fr » et ses PARTENAIRES*

offrent **gratuitement** à toutes les associations déclarées depuis 1901 leur nom de domaine « nom-de-l-association.asso.fr ».

Durant un an, nos partenaires s'engagent à vous offrir également un ou plusieurs services (hébergement, Mèl, redirection Web/Mèl).

ex : www.afnic.asso.fr (site Web)
info@afnic.asso.fr (Mèl)

Cette dénomination assurera votre indépendance vis-à-vis du prestataire et augmentera votre visibilité dans l'Internet.

Vous bénéficierez gratuitement de l'inscription de votre nom de domaine dans l'annuaire multilingue : HarmoniC**

Pour en savoir plus :

www.afnic.asso.fr



l'espace de confiance

le respect du droit des noms et des marques
et des règles techniques de l'Internet

*Ces enregistrements s'effectueront exclusivement par l'intermédiaire des prestataires partenaires de l'AFNIC dont vous trouverez la liste sur le site de l'AFNIC.

**<http://harmonic.nic.fr>

AFNIC - Immeuble International - 2 rue Stephenson
Montigny Le Bretonneux - 78181 Saint Quentin en Yvelines Cedex
N°siren : 414 757 567 - Tél : 01 39 30 83 00 - Fax : 01 39 30 83 01
<http://www.afnic.asso.fr/> - Annuaire des noms de domaine en « .fr » : <http://harmonic.nic.fr>



TAITTINGER

9, Place Saint-Nicaise - REIMS - France

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE

L'Assemblée Générale Ordinaire annuelle de TAITTINGER qui s'est tenue à REIMS le 25 Juin 2001, sous la présidence de M. Claude TAITTINGER, a approuvé les comptes de l'exercice 2000 ainsi que les différentes résolutions qui ont été soumises à son approbation par le Conseil d'administration.

Le dividende, coupon net 76,25 F + crédit d'impôt 38,12 F, soit : 114,37 F, contre 91,50 F pour l'exercice précédent, sera payable aux actionnaires ainsi qu'aux titulaires de certificats d'investissement à compter du 5 Juillet 2001.

L'Assemblée Générale a ratifié la cooptation comme administrateur de M. Jérôme HENRION en remplacement de Mme Jean HENRION démissionnaire pour la durée du mandat restant à courir de cette dernière, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice 2002.

L'Assemblée Générale a réélu M. Michel TAITTINGER comme administrateur pour une durée de six années.

Au cours de son allocution, le Président a procédé à une analyse de la conjoncture économique actuelle et s'est déclaré confiant quant aux activités du Groupe pendant l'exercice en cours malgré le ralentissement observé sur le marché américain. M. Claude TAITTINGER a également informé l'Assemblée de l'arrivée dans le capital de TAITTINGER S.A., à hauteur de 13,56 %, du Baron Albert FRERE personnalité très estimée du monde des affaires internationales.

A l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire a été tenue une Assemblée Générale Extraordinaire au cours de laquelle les actionnaires ont approuvé les différentes propositions du Conseil d'administration à l'exception de la sixième résolution prévoyant une augmentation du capital social réservée aux adhérents du plan d'épargne d'entreprise.

Le combat de la RAI pour le maintien du pluralisme dans l'audiovisuel italien

Président de la télévision publique transalpine, Roberto Zaccaria est la cible des alliés de Silvio Berlusconi, président du conseil et propriétaire de trois chaînes privées. Dans un entretien au « Monde », il décrypte les enjeux des métamorphoses politiques en cours pour les médias

ROME

de notre correspondant

Roberto Zaccaria, soixante ans, professeur de droit constitutionnel, et de sensibilité centrée démocrate-chrétienne préside la RAI, le service public audiovisuel, depuis trois ans et demi. Devenu la bête noire du nouveau pouvoir de centre-droit, têtue et tranquille, il résiste à ceux qui réclament sa démission. A mi-parcours de son deuxième mandat qui expire en février 2002, il a su rétablir avec son équipe la prospérité de la RAI.

« Le vice-président du conseil, Gianfranco Fini, président d'Alliance nationale (postfasciste), réclame brutalement votre démission et celle du conseil d'administration. Sur quelles priorités vous battez-vous ?

— Mes priorités sont celles adoptées par les dirigeants des télévisions publiques européennes à Paris, les 14 et 15 juin : « Les présidents et les directeurs généraux attachent une grande importance à la préservation en Europe d'un service public audiovisuel fort, capable de faire face à la concurrence, à l'autonomie et au pluralisme garantis par la loi. Ils renouvellent leur soutien à l'indépendance politique pour tous les responsables et auteurs d'émissions ». En Europe, nos télévisions publiques ont des histoires semblables, issues de situations de monopole, et doivent maintenant faire front à la concurrence. Le directeur général de la BBC, Greg Dyke, a demandé à ce que figure explicitement dans notre résolution l'expression d'« indépendance politique », et pas seulement l'indépendance économique garantie par la redevance et les recettes publicitaires.

» La structure doit être indépen-

dante du gouvernement et de ses changements. La Cour constitutionnelle italienne l'a établi depuis longtemps. Dois-je démissionner parce que le gouvernement a changé après les législatives du 13 mai ? Justement pas, en vertu de cet arrêt de la cour. Je ne reste pas pour défendre mon siège, mais pour défendre ce principe d'autonomie.



ROBERTO ZACCARIA

— Un responsable d'Alliance nationale vous a traité d'« extrémiste », parce que la RAI vient de consacrer une émission au chanteur « communiste » Manu Chao. Il vous a taxé de « complicité » avec le mouvement anti-globalisation, car le titre de Manu Chao Me gustas tu serait un message codé pour organiser sa riposte au prochain G 8. Etes-vous partial ?

— Non. Je ne fais que défendre une télévision pluraliste. De fait, mes détracteurs me reprochent d'autres interventions. Tout a commencé quand j'ai accepté que la RAI rende publiques les données

concernant la présence à l'écran de chaque candidat leader de coalition, mesures fournies par l'Observatoire indépendant de Pavie et par le Centre chargé de suivre l'audience, tout aussi indépendant. J'ai commis un crime de lèse-majesté. Ces données indiquaient un réel équilibre sur la RAI, mais un fort déséquilibre en faveur de Silvio Berlusconi sur les chaînes

« Notre statut d'autonomie est un peu fragile, plus que celui des chaînes publiques en France »

de Mediaset et Rete Quattro [qu'il possède par l'intermédiaire de sa holding Fininvest]. L'Observatoire de Pavie, qui existe depuis des années, n'avait jusque-là jamais été contesté. Puis j'ai exercé mon droit de tutelle en plusieurs autres occasions. D'abord sur l'émission « Satyricon » de Daniele Luttazzi, que j'ai défendue alors qu'elle était accusée de faire plus que de la satire, de faire campagne pour la gauche. Puis sur celle de Michele Santoro, « Raggio Verde », accusée d'esprit partisan contre Silvio Berlusconi, alors candidat du centre-droit, puis celle d'Adriano Celentano sur les trafics d'orga-

nes, dénoncée par le ministre de la santé du gouvernement (de centre-gauche) d'alors. Je ne partage pas toujours les points de vue exposés dans ces émissions, mais je défends une offre pluraliste. J'ai pris la défense des journalistes Indro Montanelli et Enzo Biagi, du cinéaste Roberto Benigni, sous le feu des accusations du centre-droit, mais qui ne sont pas du même bord politique ! Je me suis battu pour un mélange de satire et d'information. Et j'en suis fier.

— Maurizio Gasparri, nouveau ministre (Alliance nationale) des communications, laisse entendre qu'il pourrait « fermer le robinet » des ressources de la RAI.

— Je jugerai sur des actes, et non sur des intentions supposées. J'espère que le nouveau ministre des communications exercera bien ses tâches.

» Notre statut d'autonomie est un peu fragile, plus que celui des chaînes publiques en France. Alors que vous avez le Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA), une autorité unique et indépendante, nous dépendons encore de trois structures distinctes. Les nominations à la présidence de la RAI sont faites par les présidents de la Chambre des députés et du Sénat. Concernant les ressources, le choix est dans les mains du gouvernement, qui décide de la modification de la redevance et du « plafond » de la publicité, qui alimentent nos recettes à égalité. Enfin, l'Autorité des communications, la dernière instance à avoir été créée pour veiller à la neutralité, est trop jeune pour s'être beaucoup manifestée. M. Gasparri aurait déclaré qu'il nous refuserait une augmentation de la redevan-

ce ? Si tels devaient être ses actes, il ferait du mal à la RAI, non pas immédiatement, mais pour le futur de la RAI.

» Nous avons rétabli la situation financière de la RAI et augmenté son capital à hauteur de 500 millions d'euros, nous n'avons plus une lire de dette et nous avons distribué des dividendes l'an passé. Pour 2001, nous prévoyons une augmentation de 1 % des recettes et de 5 % des dépenses : nous couvrirons la différence avec nos disponibilités. Mais ensuite ? C'est là que les augmentations de la redevance et du plafond publicitaire deviennent nécessaires pour investir et préparer le futur.

» Nous avons su signer de bons accords industriels. Nous avons transformé une partie de la RAI en holding, avec de nombreuses sociétés désormais sur le marché qui peuvent créer de la richesse pour la RAI : RAI Sat, pour laquelle nous avons passé un accord en 1998 avec Canal +, et dont la valeur a, depuis, décuplé ; Raiway, l'équivalent de votre TDF, en cours d'association avec les postes italiennes et l'américain Crown Castle, qui nous versera 410 millions d'euros pour prendre 49 % de son capital. A moins qu'on nous en empêche : là encore, ce serait agir contre la RAI du futur. Si on la désavantage, indirectement, cela veut dire qu'on aide Mediaset. De toute façon, le ministre n'a pas à donner son autorisation, il ne donne qu'un avis.

— Par le passé, vous avez eu également des divergences avec certains démocrates de gauche.

— Il y a eu un débat sur la privatisation. Nous refusons de privatiser

les chaînes et les journaux d'information. Chez nous, le privé est très fort, en situation de quasi-monopole et dans les mains d'un seul propriétaire, Silvio Berlusconi. Cette situation de concentration oblige à protéger le service public. Elle induit également d'autres interrogations. Qui contrôle le privé en Italie ? Peut-il y avoir conflit d'intérêts entre la fonction publique du chef du gouvernement et ses exigences d'homme d'affaires à la tête d'un empire audiovisuel ? Après mon départ, le risque existe que le président du conseil contrôle six chaînes de télévision (les trois de la RAI et les trois de Mediaset). Enfin, le service public a-t-il les moyens de faire face à l'égalité de chances à la concurrence du privé dans l'audiovisuel italien ? Voici les conditions dans lesquelles nous défendons la mission de service public.

Cette mission n'est pas remise en cause par l'Union européenne : simplement, en échange de la redevance (1,2 milliard d'euros en ce qui nous concerne), toute chaîne publique doit respecter un cahier des charges de service public. Or, en Italie, nous assurons 65 % de la part « information et culture » contre 35,6 % du « divertissement ». Les parts du secteur privé sont exactement inverses. Alors, si nous étions contraints de faire encore plus de culture, nous sortirions du marché que nous abandonnerions au privé, et il ne le faut pas. C'est cela aussi l'indépendance et le pluralisme ».

Propos recueillis par
Danielle Rouard

► www.lemonde.fr/italie2001

TABLEAU DE BORD

ÉCONOMIE

Pas de hausse de production du brut

LES RESPONSABLES de l'organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP) qui contrôlent 40 % de l'offre mondiale, ont confirmé, dimanche 1^{er} juillet, avant la conférence extraordinaire prévue mardi 3 juillet à Vienne (Autriche), leur refus d'augmenter la production de brut. « La situation nous semble tranquille », a expliqué le ministre libyen du pétrole, Ahmed Abdoulkarim Ahmed. Il estime que la stabilité du marché, l'approvisionnement satisfaisant, le ralentissement de la demande plaident pour un maintien des niveaux actuels, en dépit de la suspension des exportations irakiennes depuis le 4 juin. L'Irak entend ainsi protester contre le projet des Nations unies de prolonger pour une durée réduite de cinq à six mois le programme « pétrole contre nourriture ».

■ UNION EUROPÉENNE : les Etats-Unis ont levé, dimanche, leurs sanctions contre certains produits venant de l'Union européenne. Cette décision met fin à la « guerre de la banane » amorcée en 1993, conformément à un accord conclu en avril avec Bruxelles. Les sanctions portaient sur 191 millions de dollars (225,9 millions d'euros).

■ ALLEMAGNE : le chiffre d'affaires du commerce de gros a reculé de 2,7 % en mai sur un an en valeur nominale, et de 6,6 % en valeur réelle (prix constants), selon des chiffres provisoires publiés lundi par l'Office fédéral des statistiques.

■ RFY : le vice-premier ministre yougoslave, Miroslav Labus, de retour de la conférence des pays donateurs sur la Yougoslavie, a appelé, dimanche, les donateurs à concrétiser « le plus vite (possible) leurs promesses d'aide », qui s'élèvent à 1,28 milliard de dollars.

AFFAIRES

INDUSTRIES

● PSA : l'industriel français va créer une société commune, à parité, avec le fabricant japonais de pièces détachées NHK Spring pour produire des sièges auto pour Nissan, à Fukuoka (sud du Japon).

SERVICES

● EIRCOM : l'opérateur irlandais de télécommunications a été repris pour 2,8 milliards d'euros, par le consortium Valentia, qui comprend le magnat irlandais de la presse Anthony O'Reilly, et un fonds privé contrôlé par George Soros.

● EMAP : le groupe de presse britannique a cédé la plupart de ses activités et magazines aux Etats-Unis – à l'exception du journal masculin FHM – au groupe américain Primedia, pour 605,8 millions d'euros.

● BAYARDWEB : la filiale commune du groupe de presse Bayard et de Suez a procédé à une augmentation de capital souscrite à 15 % par le groupe de protection sociale complémentaire Médéric.

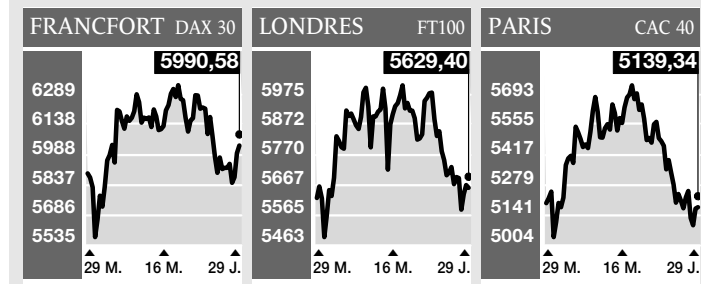
■ CANAL+ : le groupe a annoncé le regroupement des activités de ses deux studios de cinéma, StudioCanal et Universal Pictures.

● TMP WORLDWIDE : le groupe américain, propriétaire de Monster.com, premier site mondial d'offres d'emplois, va acheter Hotjobs.com pour 460 millions de dollars (543 millions d'euros).

FINANCES

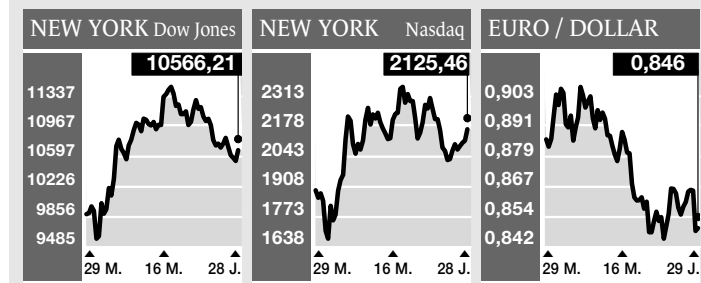
● BNP Paribas : la banque envisage de prendre une participation majoritaire dans le groupe turc Finansbank et ses filiales financières.

EUROPE



Europe 12 h 30	Indices sélection	cours 29/06	Var. % 28/06	Var. % 31/12
EUROPE	EURO STOXX 50	4166,85	- 0,06	- 12,69
EUROPE	STOXX 50	4000,81	- 0,34	- 12,21
EUROPE	EURO STOXX 324	345,80	0,03	- 11,74
EUROPE	STOXX 653	325,47	- 0,29	- 9,54
PARIS	CAC 40	5139,34	0,11	- 13,28
PARIS	MIDCAC	2351,67	- 5,07
PARIS	SBF 120	3507,21	0,12	- 12,81
PARIS	SBF 250	3293,62	0,09	- 12,67
PARIS	SECOND MARCHÉ	2587,16	0,12	- 8,16
AMSTERDAM	AEX	562,81	- 0,02	- 11,73
BRUXELLES	BEL 20	2881,14	0,72	- 4,74
FRANCFORT	DAX 30	5990,58	0,31	- 6,89
LONDRES	FTSE 100	5629,40	- 0,16	- 9,53
MADRID	STOCK EXCHANGE	8813,20	- 0,48	- 3,26
MILAN	MIBTEL 30	37058,00	0,12	- 15,24
ZURICH	SPI	7131,90	- 0,26	- 12,33

AMÉRIQUES

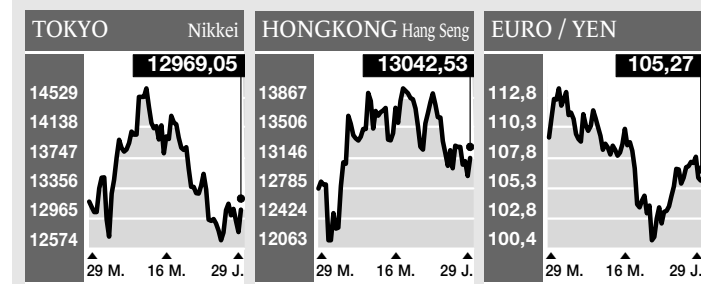


Amérique 9 h 57	Indices sélection	cours 28/06	Var. % 27/06	Var. % 31/12
ÉTATS-UNIS	DOW JONES	10566,21	1,26	- 2,05
ÉTATS-UNIS	S&P 500	1226,20	1,25	- 7,13
ÉTATS-UNIS	NASDAQ COMPOSITE	2125,46	2,44	- 13,97
TORONTO	TSE INDEX	7600,05	0,92	- 14,93
SAO PAULO	BOVESPA	14390,97	- 5,69
MEXICO	BOLSA	373,37	- 0,02	18,16
BUENOS AIRES	MERVAL	409,64	- 1,80	- 1,71
SANTIAGO	IPSA GENERAL	107,40	0,41	11,88
CARACAS	CAPITAL GENERAL	7420,31	1,38	8,72

Cours de change croisés

29/06 12 h 30	Cours DOLLAR	Cours YEN(100)	Cours EURO	Cours FRANC	Cours LIVRE	Cours FR.S.
DOLLAR	0,80460	0,84685	0,12912	1,40475	0,55664
YEN	124,28500	105,27500	16,05000	174,62000	69,21500
EURO	1,18085	0,94989	0,15245	1,65910	0,65730
FRANC	7,74490	6,23035	6,55957	10,87925	4,31160
LIVRE	0,71187	0,57270	0,60275	0,09190	0,39630
FRANC SUISSE	1,79650	1,44500	1,52095	0,23190	2,52900

ASIE - PACIFIQUE



Zone Asie 9 h 57	Indices sélection	cours 29/06	Var. % 28/06	Var. % 31/12
TOKYO	NIKKEI 225	12969,05	2,28	- 5,92
HONGKONG	HANG SENG	13042,53	1,67	- 13,60
SINGAPOUR	STRAITS TIMES	1721,35	0,80	- 10,66
SÉOUL	COMPOSITE INDEX	73,20	2,19	15,55
SYDNEY	ALL ORDINARIES	3425,20	2	8,57
BANGKOK	SET	21,67	0,28	16,32
BOMBAY	SENSITIVE INDEX	3445,44	1,19	- 13,26
WELLINGTON	NZSE-40	2086,05	1,26	9,70

Taux de change fixe zone Euro

Euro contre	Taux	contre franc	Taux
FRANC	6,55957	EURO	0,15245
DEUTSCHEMARK	1,95583	DEUTSCHEMARK	3,35385
LIRE ITALIENNE (1000)	1,93627	LIRE ITAL. (1000)	3,38774
PESETA ESPAG. (100)	1,66386	PESETA ESPAG. (100)	3,94238
ESCUDO PORT. (100)	2,00482	ESCUDO PORT. (100)	3,27190
SCHILLING AUTR. (10)	1,37603	SCHILLING AUTR. (10)	4,76703
PUNT IRLANDAISE	0,78756	PUNT IRLANDAISE	3,32894
FLORIN NÉERLANDAIS	2,20371	FLORIN NÉERLANDAIS	2,97660
FRANC BELGE (10)	4,03399	FRANC BELGE (10)	1,62607
MARKKA FINLAND.	5,94573	MARKKA FINLAND.	1,10324
DRACHME GREC.(100)	3,40750	DRACHME GREC. (100)	1,92503

Hors zone Euro

Euro contre	28/06
COURONNE DANOISE	7,4470
COUR. NORVÉGIENNE	7,8840
COUR. SUÉDOISE	9,1925
COURONNE TCHÈQUE	33,7800
DOLLAR AUSTRALIEN	1,6635
DOLLAR CANADIEN	1,2955
DOLLAR HONGKONG	6,6382
DOLLAR NÉO-ZÉLAND	2,0665
FORINT HONGROIS	242,1800
LEU ROUMAIN	24817
ZLOTY POLONAIS	3,3727

Taux d'intérêt (%)

Taux 28/06	Taux J.J.	Taux 3 mois	Taux 10 ans	Taux 30 ans
FRANCE	4,56	4,28	5,17	5,73
ALLEMAGNE	4,54	4,37	5,03	5,63
GDE-BRETAG.	4,56	5,17	5,26	4,99
ITALIE	4,54	4,31	5,44	6,05
JAPON	0,08	0,41	1,13	2,12
ÉTATS-UNIS	3,84	3,61	5,30	5,65
SUISSE	3,10	3,05	3,32	4,06
PAYS-BAS	4,51	4,31	5,19	5,68

Matif

Cours 12 h 30	Volume 29/06	dernier prix	premier prix
Notionnel 5,5			
DÉCEMBRE 2001	5421	88,24	88,42
Euribor 3 mois			
JANVIER 2001	NC	NC	NC

Retrouvez ces cotations sur le site Web : www.lemonde.fr/bourse

CHANGES-TAUX

LES MARCHÉS européens s'inscrivaient en baisse, lundi 2 juillet, dans les premiers échanges. L'indice CAC 40 cédait 0,31 %, à 5 209,08 points. A Francfort, l'indice Dax des trente principales valeurs de la place allemande perdait 0,43 %, à 6 032,52 points. A Londres, l'indice Footsie reculait de 0,39 %, à 5 620,40 points. La Bourse de Tokyo a clôturé sur une baisse de 1,7 %, lundi 2 juillet, déprimée notamment par le rapport trimestriel Takan sur la chute de la confiance des entrepreneurs au deuxième trimestre. L'indice de référence Nikkei, qui recense les 225 principales valeurs, a terminé à 12 751,18 points.

LA DEVISE européenne reculait face au billet vert, lundi 2 juillet dans les premiers échanges. L'euro s'inscrivait en effet à 0,8456 dollar. De son côté, le yen se reprenait quelque peu, cotant 124,65 yens pour un dollar, quelques heures après s'être approché du seuil des 125 yens pour un dollar. Sur les marchés obligataires européens, les taux d'intérêt à long terme se détendaient de quelques fractions, lundi matin. Le rendement de l'obligation assimilable du Trésor (OAT) française à dix ans s'établissait à 5,22 %. Le Bund, son homologue allemand, affichait un taux de 5,09 %.

VALEURS EUROPÉENNES

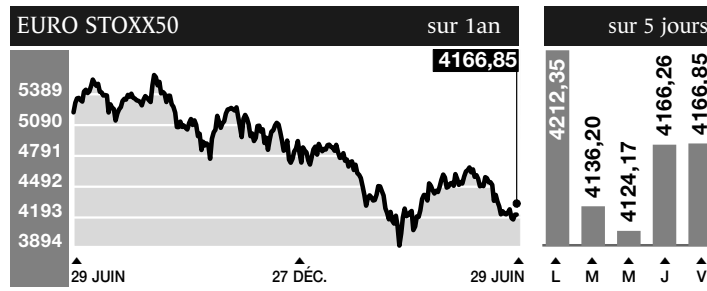
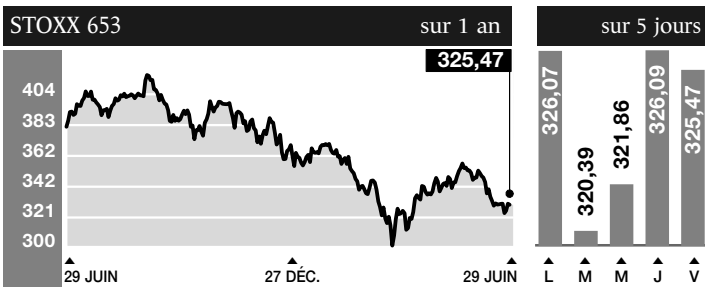
Le titre Deutsche Bank a ouvert, lundi 2 juillet, en baisse de 1,06 %, à 84,4 euros. L'action avait accusé une baisse de près de 4 % la semaine dernière, s'établissant à 85,36 euros, vendredi, à la suite des rumeurs d'avertissement sur résultats dont le signal a été lancé par Merrill Lynch. Deutsche Bank.

Deutsche Telekom a enregistré une très nette hausse, s'ajoutant jusqu'à 7,45 %, à 26,92 euros sur la semaine. Les doutes des investisseurs sur la crédibilité de ses projets d'expansion aux Etats-Unis ont commencé à se dissiper. Lundi matin, le titre s'établissait à 26,8 euros.

Le groupe chimique Bayer a ouvert en hausse, lundi, à Franc-

fort, de +2,2 %, à 46 euros. Le titre a continué sur son envolée de même que celui de BASF : +2,66 %, à 46,3 euros, lundi. Les deux groupes chimiques s'étaient déjà octroyés plus de 6 % de progression, en fin de semaine. Ils ont bénéficié de rumeurs qui les donnent acquéreurs de la filiale agrochimique du groupe franco-allemand Aventis. BASF reprendrait les insecticides et Bayer le reste.

Les valeurs pétrolières souffrent de la baisse des cours du brut, au plus bas depuis avril à Londres et depuis un an à New York. BP, première capitalisation de Londres, a perdu 4,80 %, à 584,5 pence, et Shell 0,99 %, à 591 pence.



29/06 13h00

Code pays	Cours en euros	% Var. 28/06
AUTOMOBILE		
AUTOLIV SDR	SE	19,96 - 2,39
BASF AG	DE	46,20 + 2,44
BMW	DE	38,50 - 0,52
CONTINENTAL AG	DE	16,44 + 0,55
DAIMLERCHRYSLER	DE	53,60 + 1,90
FIAT	IT	23,76 + 0,47
FIAT PRIV.	IT	15,33 + 0,72
MICHELIN	FR	36,98 + 0,16
PEUGEOT	FR	319,40 + 1,40
PIRELLI SPA	IT	3,27 + 0,31
DR ING PORSCHE	DE	399,80 + 4,39
RENAULT	FR	53,10 + 0,95
VALEO	FR	46,61 - 0,83
VOLKSWAGEN	DE	54,70 + 1,30
DJ E STOXX AUTO P		236,64 + 0,78

29/06 13h00

Code pays	Cours en euros	% Var. 28/06
BANQUES		
ABBAY NATIONAL	GB	20,63 + 0,57
ABN AMRO HOLDIN	NL	21,87 + 0,28
ALL & LEICS	GB	13,47 - 2,05
ALLIED IRISH BA	GB	21,91 + 0,76
ALPHA BANK	GR	24,50 + 0,41
B.P.SONDRIO	IT	11,15
B.P.VERONA E.S.	IT	11,18 - 0,27
BANK OF IRELAND	GB	19,35 + 0,52
BANK OF PIRAEUS	GR	12,72 + 2,09
BANKINTER R	ES	39,91 - 0,89
BARCLAYS PLC	GB	36,19 - 1,22
BAYR.HYPO-UVLR	DE	57,10 + 0,71
BBVA R	ES	15,10 - 0,07
BCA AG.MANTOVAN	IT	10,90 - 0,55
BCA FIDEURAM	IT	11,29 - 1,05
INTESABCRI	IT	4,17 - 0,24
BCA LOMBARDA	IT	10,21 - 0,58
BCA P.BERG.-CV	IT	19,09 + 0,53
BCA P.MILANO	IT	4,56 - 0,22
B.P.EMILIA ROMA	IT	35
B.P.NOVARA	IT	7,44 - 0,93
B.P.LODI	IT	11,20 + 0,81
BCA ROMA	IT	4,42
BCO POPULAR ESP	ES	41,48 + 0,14
BCP R	PT	4,37 + 1,86
BIPOP CARIRE	IT	4,48 + 1,59
BK OF SCOTLAND	GB	13,57 - 1,56
BNL	IT	3,70 - 1,60
BNP PARIBAS	FR	103,60 - 0,77
BSCH R	ES	10,63
COMIT	IT	6,16
COMM.BANK OF GR	GR	42,70 + 0,57
COMMERZBANK	DE	29,70 + 0,17
CREDIT LYONNAIS	FR	43,15 - 0,67
DANSKE BANK	DK	21,08
DEUTSCHE BANK N	DE	83,20 - 2,46
DEXIA	BE	176,80
DNB HOLDING	NO	5,20 - 0,49
DRESDNER BANK N	DE	53,71 + 1,15
EFG EUROBK ERGA	GR	14,64 + 0,27
ERSTE BANK	AT	58,36 + 0,31
ESPIRITO SANTO	PT	15,92 + 1,08
FOERENINGSSA	SE	13,82
HALIFAX GROUP	GB	13,55 - 0,49
HSCB HLDG	GB	13,97 + 0,72
IKB	DE	15,65 - 0,32
KBC BANCASSURAN	BE	42,24 + 0,57
LLOYDS TSB	GB	11,80 + 0,71
MONTI PASCHI SI	IT	3,70 - 1,33
NAT BANK GREECE	GR	34,64 + 0,64
NATEX BQ POP.	FR	98
NORDEA	SE	6,80 + 0,81
ROLO BANCA 1473	IT	17,52 - 1,57
ROYAL BK SCOTL	GB	26,76
S-E-BANK A-	SE	11,37 + 1,46
SAN PAOLO IMI	IT	14,92 - 0,60
STANDARD CHARTRE	FR	15,41 - 0,53
STE GENERAL-A-	FR	69,10 - 1,57
SVENSKA HANDELS	SE	16,97 + 0,97
SWEDISH MATCH	SE	5,49 + 1,17
UBS N	CH	167,18 - 0,78
UNICREDITO ITAL	IT	5,03 - 0,40
DJ E STOXX BANK P		316,58 - 0,37

29/06 13h00

Code pays	Cours en euros	% Var. 28/06
CONGLOMÉRATS		
D'IETTEREN SA	BE	191,40 + 0,63
AZEO	FR	71,95
GBL	BE	300,10
GEVAERT	BE	34 + 0,74
INCHCAPE	GB	7,57 - 0,87
KVAERNER-A-	NO	8,31 + 2,34
MYTILNEOS	GR	6,80 - 1,16
UNAXIS HLDG N	CH	166,85 - 0,98
ORKLA	NO	21,31 + 0,90
SONAE SGPS	PT	0,88 + 1,15
DJ E STOXX CONG P		329,98 + 1,15

29/06 13h00

Code pays	Cours en euros	% Var. 28/06
TÉLÉCOMMUNICATIONS		
ATLANTIC TELECO	GB	0,27
BRITISH TELECOM	GB	7,44 + 1,58
CABLE & WIRELES	GB	6,76 - 0,24
COLT TELECOM NE	GB	8,04 + 2,54
DEUTSCHE TELEKO	DE	26,64 + 3,86
E.BISCOM	IT	66,55 + 1,76
EIRCOM	IR	1,30 + 3,17
EJISA COMUNICA	FI	19,05 + 1,60
ENERGIS	GB	3,18 + 1,05
EQUANT NV	NL	29
EUROPOLITAN HLD	SE	7,18 + 5,60
FRANCE TELECOM	FR	57,20 + 3,53
HELLENIC TELE	GR	15,32 + 1,46
KINGSTON COM	GB	1,87 + 1,80
KONINKLIJKE KPN	NL	6,39 - 0,93
KPNQWEST NV-C-	NL	9,85 + 6,72
LIBERTEL NV	NL	10,25 + 1,99
MANNESMANN N	DE	204,01
MOBILCOM	DE	14,05 + 0,36
PANAFON HELLENI	GR	6,26 - 0,63
PT TELECOM SCPS	PT	8,25 + 0,49
SONERA	FI	9,23 + 0,87
SWISSCOM N	CH	282,70
T.I.M.	IT	6,15 + 1,15
SONG NETWORKS	SE	2,46 + 1,80
TDC-B-	DK	42,84 - 1,09
TELE2-B-	SE	37,80 + 1,61
TELECEL	PT	9,87 + 2,28
TELECOM ITALIA	IT	10,66 + 1,91
TELECOM ITALIA	IT	5,68 + 1,43
TELIA	SE	5,93 + 0,93
TISCALI	IT	10,20 + 1,80
VERSATEL TELECO	NL	3,26 + 1,56
VODAFONE GROUP	GB	2,60 - 0,63
DJ E STOXX TCOM P		538,20 + 1,79

29/06 13h00

Code pays	Cours en euros	% Var. 28/06
CONSTRUCTION		
ACCIONA	ES	43,55 - 0,91
ACS	ES	32,70 + 0,15
AGGREGATE IND	GB	1,39
AKTOR SA	GR	6,92 + 0,29
AMEY	GB	5,78 + 5,76
UPONOR-A-	FI	17,20
AUREA R	ES	20,84 + 0,63
ACESA R	ES	10,77 - 0,55
BOUYGUES	FR	37,45 + 1,38
BPB	GB	4,28 - 0,77
BRISA AUTO-ESTR	PT	10,01
BUZZI UNICEM	IT	9,24 - 0,11
NOVAR	GB	2,57 + 0,65
CRH PLC	GB	33,14 + 0,50
CIMPOR R	PT	22,84 + 1,96
COLAS	FR	63,10
GRUPO DRAGADOS	ES	14,97 - 1,51
FCC	ES	22,39 - 1,02
GRUPO FERROVIAL	ES	19,46 - 0,36
HANSON PLC	GB	8,58 + 0,39
HEIDELBERGER ZE	DE	52,05 + 2,66
HELL.TECHNODOR	GR	6,36 - 0,63
HERACLEUS GENL R	GR	13,66 + 1,49
HOCHTIEF ESSEN	DE	21,52 - 2,18
HOLCIM	CH	1306,52
IMERYS	FR	117,90 + 1,55
ITALCMENTI	IT	9,38 + 0,11
LAFARGE	FR	99,70 + 1,22
MICHANIKI REG.	GR	2,52 - 0,79
PILKINGTON PLC	GB	1,66 + 1,01
RMC GROUP PLC	GB	10,92 + 0,61
SAINT GOBAIN	FR	160,80 + 1,13
SKANSKA-B-	SE	11,10 - 0,97
TAYLOR WOODROW	GB	3
TECHNIP	FR	151,50
TITAN CEMENT RE	GR	41,32 + 7,49
VINCI	FR	75,60 + 0,47
WIENERBERGER AG	AT	20,20
DJ E STOXX CNST P		229,93 + 0,83

29/06 13h00

Code pays	Cours en euros	% Var. 28/06
CONSUMMATION CYCLIQUE		
ACCOR	FR	45,92 - 0,39
ADIDAS-SALOMON	DE	69,20 - 1,14
AGFA-GEVAERT	BE	17,45 + 1,57
AIR FRANCE	FR	19,10 + 3,13
AIRTRUOS PLC	GB	4,74
ALITALIA	IT	1,44 - 0,69
AUSTRIAN AIRLIN	AT	11,50 + 0,97
AUTOGRILL	IT	12,55 + 1,37
BANG & OLUFSEN	DK	27,26 + 1,50
BASS	GB	12,31 + 0,41
BENETTON GROUP	IT	16,55
BERKELEY GROUP	GB	11,93 - 0,41
BRITISH AIRWAYS	GB	5,68 + 3
BULGARIE	IT	12,31 + 2,50
CHRISTIAN DIOR	FR	42,90 + 0,59
CLUB MED	FR	65,95 + 0,84
COMPASS GROUP	GB	9,18 - 0,54
DT.LUFTTHANS N	DE	18,65 + 1,63
ELECTROLUX-B-	SE	16,21 + 0,34
EM.TV & MERCHAN	DE	2,30 - 2,13
EMI GROUP	GB	6,66
HERMES INTL	FR	160,80 + 3,77
HILTON GROUP	GB	4,03 + 4,74
HDP	IT	4,55 + 5,08
HUNTER DOUGLAS	NL	32,50 - 4,27
KLM	NL	20,65 + 0,49
LVMH	FR	59,70 - 0,50
MEDION	DE	95 + 2,37
MOULINEX	FR	3,52 + 0,57
NH HOTELES	ES	13,92 - 0,57
NXT	GB	5,25 + 0,96
P & O PRINCESS	GB	6,05
PERSIMON PLC	GB	5,42 - 0,61
PREUSSAG AG	DE	35,80 + 0,28
RANK GROUP	GB	3,58 + 0,47
RICHEMONT UNITS	CH	3011,26 - 0,28
ROY.PHILIPS ELE	NL	31,14 + 3,42
RYANAIR HLDGS	IR	12,20 + 1,67
SAIRGROUP N	CH	67,79 + 1,48
SAS DANMARK A/S	DK	10,88 + 3,18
SEB	FR	56,05 + 0,99

29/06 13h00

Code pays	Cours en euros	% Var. 28/06
PHARMACIE		
ACTELION N	CH	38,50 + 2,90
ALTANA AG	DE	43,80 + 0,34
ASTRAZENECA	FR	55,05 - 0,27
AVENTIS	FR	92,50 + 0,49
BB BIOTECH	CH	89,19 - 0,37
CELLTECH GROUP	GB	19,44 - 1,43
ELAN CORP	IR	43,50 + 2,96
ESSILOR INTL	FR	332,40 - 2,52
FRESENIUS MED C	DE	83,20 - 1,19
GALEN HOLDINGS	GB	13,62 - 0,84
GAMBRO-A-	SE	7,29 - 4,29
GLAXOSMITHKLINE	GB	32,91 - 0,05
H. LUNDBECK	DK	27,35
NOVARTIS N	CH	41,47 + 0,80
NOVO-NORDISK-B	DK	216,19
NOVOZYMES-B-	DK	24,71 - 2,65
NYCOMED AMERSHA	GB	8,58 + 1,57
ORION B	FI	19,65 - 0,20
OXFORD GLYCOSCI	GB	17,95 - 4,58
PHONAK HLDG N	CH	3475,28 - 0,56
QIAGEN NV	NL	25,27 + 1,53
ROCHE HLDG	CH	95,77
ROCHE HOLDING C	CH	8424,93
SANOFI SYNTHELA	FR	77
SCHERING AG	DE	61,25 - 0,41
SERONO-B-	CH	1170,93 + 1,37
SHIRE PHARMA GR	GB	21,36 + 1,02
SMITH & NEPHEW	GB	6,16 + 3,62
SSL INTL	GB	8,29 - 2,53
SULZER AG 100N	CH	371,22 + 0,53
SYNTHES-STRATEC	CH	723,36 + 1,01
UCB	BE	41,30
WILLIAM DEMANT	DK	35,58 + 1,92
WS ATKINS	GB	13,37 - 0,98
ZELTIA	ES	12,03 - 1,80
DJ E STOXX HEAL		595,77 + 0,55

29/06 13h00

Code pays	Cours en euros	% Var. 28/06
BIENS D'ÉQUIPEMENT		
ABB N	CH	84,25
ADECCO N	CH	702,96
AEROPORT DI RO	IT	9,14
AGGREGO	GB	7,97
ALSTOM	FR	32,92 - 2,31
ALTRAN TECHNO	FR	54 - 2
ALUSISSE GRP N	CH	829,33
ASSA ABLOY-B-	SE	17,08 - 1,88
ASSOC BR PORTS	GB	6,56
ATLAS COPCO-A-	SE	23,50 - 1,14
ATLAS COPCO-B-	SE	22,84 - 0,71
ATTICA ENTRA SA	GB	7,90 + 0,25
BAA	GB	10,95 - 0,15
BBA GROUP PLC	GB	4,16 - 1,18
BTG	IT	20,88
CIB	IT	1,51 - 0,66
CAPITA GRP	GB	7,64
CDB WEB TECH IN	IT	3,98 + 2,05
CGIP	FR	34 - 1,31
COOKSON GROUP P	GB	2,05 - 7,46
DAMPKIBS-A-	DK	7721,23 + 3,60
DAMPKIBS-B-	DK	8486,64 + 3,61
DAMPKIBS SVEND	DK	11279,71 + 4,35
E.ON AG	DE	60,80 + 0,08
EADS SICO	FR	21,95 + 1,62
ELECTROCOMPONEN	GB	8,90 - 0,92
EPCOS	DE	63,60 + 2,58

29/06 13h00

Code pays	Cours en euros	% Var. 28/06
ÉNERGIE		
BG GROUP	GB	4,71 - 0,35
BP	GB	9,58 - 1,20
CEPSA	ES	13,03 - 0,53

29/06 13h00

Code pays	Cours en euros	% Var. 28/06
SERVICES FINANCIERS		
3I GROUP	GB	17,53 - 1,12
ALMANIJ	BE	41 + 1,94
ALPHA FINANCE	GB	44,90
AMVSCAP	GB	19,88 - 0,83
BHW HOLDING AG	DE	33,75 - 0,44
BPI R	PT	2,83 + 1,07
BRITISH LAND CO	GB	8,04 - 1,02
CANARY WHARF GR	GB	8,98 - 0,55
CATTLES ORD.	GB	4,79 - 0,69
CLOSE BROS GRP	BE	13,75 - 4,38
COBEPA		

VALEURS FRANCE

● La cotation des quatre sociétés issues de la scission du groupe Eridania-Béghin-Say a débuté lundi 2 juillet, alors que le secteur a été mis en ébullition par la reprise de Saint Louis par l'allemand Südzucker.

● Le titre Equant a ouvert à 21,24 euros, lundi matin, en hausse de 0,99 %. L'opérateur de réseaux a annoncé que sa fusion avec Global One va se traduire par la perte de 3 000 emplois.

● Vivendi Universal a terminé, vendredi, en hausse de 6 %, à 68,85 euros, bénéficiant de l'annonce d'un projet de rachat de 2 % de son capital et de la cession de 10 millions d'actions à un tiers.

● La cotation de LVL Medical, suspendue depuis le 21 juin, a repris lundi. La société spécialisée dans l'assistance médicale à domicile, en litige avec la Sécurité sociale, a vu son cours de Bourse chuter de 66,5 euros le 6 juin à 39 euros le 21 juin.

PREMIER MARCHÉ

VENDREDI 29 JUIN Cours à 12 h 30 Dernier jour de négociation des OSRD : 25 juillet

Table of stock prices for France, including ACCOR, AGF, AFFINE (EXIMM), and AIR FRANCE C.

Table of stock prices for various companies including AIR LIQUIDE, ALCATEL, ALSTOM, ALTRON TECHN, and ATOS ORIGIN.

Table of stock prices for companies including EULER, EURAZEO, EURO DISNEY, and EURO TUNNEL.

Table of stock prices for companies including PEUGEOT, PINAULT-PRIN, PLASTIC OMN, and PSB INDUSTRI.

Table of stock prices for International companies including ADECCO, AMERICAN EXP, AMVESCAP EXP, and ANGLICOLD LT.

NOUVEAU MARCHÉ

VENDREDI 29 JUIN Une sélection. Cours relevés à 12 h 30

Table of stock prices for the Nouveau Marché, including ABEL GUILLEM, AB SOFT, ACCESS COMME, and ADL PARTNER.

Table of stock prices for companies including CHEMUNEX, CMT MEDICAL, COALA, and COHERIS ATIX.

Table of stock prices for companies including GUYANOR ACTI, HF COMPANY, HIGH CO, and HIGH BON DE.

Table of stock prices for companies including NET2S, NETGEM, NETVALUE, and NEURONES.

Table of stock prices for companies including GEODIS, GFI INDUSTRI, GRAND MARNIE, and GROUPE BOURB.

SICAV et FCP

Une sélection. Cours de clôture le 28 juin

Émetteurs Valeurs unitaires Euros francs ★★ Date cours

Table of SICAV and FCP values for AGIPI, BNP PARIBAS, and BANQUE POPULAIRE ASSET MANAGEMENT.

Table of SICAV and FCP values for ÉCUR TECHNOLOGIES, ÉCUR TRIMESTRIEL D, and ÉPARGNEUR-SICAV D.

Table of SICAV and FCP values for CIC ÉPARGNE DYNAM, CIC ÉPARGNE DYNAM D, and CIC EUROLEADERS.

Table of SICAV and FCP values for CM MONDE ACTIONS, CM OBLIG LONG TERME, and CM OPTION DYNAM.

Table of SICAV and FCP values for POSTE GESTION C, POSTE GESTION D, and POSTE PREMIÈRE.

Fonds communs de placements BNP MONÉ ASSOCIATIONS... 1805,35 11842,32 27/06

Fonds communs de placements CRÉDIT AGRICOLE ASSET MANAGEMENT

Fonds communs de placements CIC OBLI COURT TERME C, CIC OBLI LONG TERME C

Fonds communs de placements LCF E. DE ROTHSCHILD ASSET MANAGEMENT

Fonds communs de placements DÉDIALYS FINANCE, DÉDIALYS MULTI-SECT

BANQUE POPULAIRE ASSET MANAGEMENT www.bpam.fr

Table of bank products for Banque Populaire Asset Management, including BP OBLI HAUT REND.

CRÉDIT AGRICOLE ASSET MANAGEMENT

Table of bank products for Crédit Agricole Asset Management, including ATOUT CROISSANCE D.

CREDIT LYONNAIS www.clamdirect.com

Table of bank products for Crédit Lyonnais, including EUROCO SOLIDARITÉ.

LEGAL & GENERAL BANK

Table of bank products for Legal & General Bank, including AMÉRIQUE 2000.

SG ASSET MANAGEMENT Serveur vocal : 0836683662 (2,21 F/mn)

Table of bank products for SG Asset Management, including CADENCE 1 D.

CDC IXIS Asset Management www.cdcixis-am.fr

Table of bank products for CDC Ixis Asset Management, including MULTI-PROMOTEURS.

Fonds communs de placements CAISSE D'ÉPARGNE

Table of bank products for Caisse d'Épargne, including ÉCUR 1,2,3... FUTUR.

CREDIT LYONNAIS ASSET MANAGEMENT

Table of bank products for Crédit Lyonnais Asset Management, including EUROCO SOLIDARITÉ.

LA POSTE www.lapostefinance.fr

Table of bank products for La Poste, including ADDILYS C.

Fonds communs de placements

Table of bank products for various funds, including DÉCLIC ACTIONS EURO.

CAISSE D'ÉPARGNE 0836680900 (2,21 F/mn)

Table of bank products for Caisse d'Épargne, including ÉCUR 1,2,3... FUTUR.

CREDIT LYONNAIS

Table of bank products for Crédit Lyonnais, including AURECIC.

CREDIT LYONNAIS

Table of bank products for Crédit Lyonnais, including AURECIC.

LA POSTE

Table of bank products for La Poste, including ADDILYS C.

Fonds communs de placements

Table of bank products for various funds, including DÉCLIC ACTIONS EURO.

LÉGENDE : ★ Hors frais. ★★ A titre indicatif.

SPORTS Michael Schumacher (Ferrari) a emporté, dimanche 1^{er} juillet, le Grand Prix de France de formule 1, couru sur le circuit de Magny-Cours (Nièvre). ● L'ALLEMAND

devance son jeune frère Ralf (Williams-BMW) et le Brésilien Rubens Barrichello (Ferrari) et signe le 50^e succès de sa carrière, se rapprochant du record établi par Alain

Prost (51). ● LE GRAND PRIX DE FRANCE a connu peu de péripéties sur la piste, l'essentiel de l'épreuve se jouant lors des ravitaillements aux stands, qui ont favorisé le triple

champion du monde. ● DANS LA BATAILLE qui les oppose, le manufacturier de pneumatiques Bridgestone a nettement dominé son concurrent français Michelin. ● MCLAREN ET

JAGUAR ont fait diffuser, le jour du Grand Prix, un communiqué où ils contestent certaines allégations à propos d'un différend relaté par le mensuel *Formule 1 Magazine*.

A Magny-Cours, Michael Schumacher s'est plu à écraser la concurrence

Le pilote allemand de Ferrari a signé, devant son frère Ralf, le 50^e succès de sa carrière, sur le circuit nivernais du Grand Prix de France. Il ne lui manque plus qu'une victoire pour égaler le record d'Alain Prost. Prochain rendez-vous : le Grand Prix d'Allemagne, à Hockenheim

MAGNY-COURS

de notre envoyé spécial

Et de cinquante. Après sa victoire sur le circuit de Magny-Cours (Nièvre) lors du Grand Prix de France, dimanche 1^{er} juillet, Michael Schumacher (Ferrari) n'est plus qu'à un grand prix du record détenu par le Français Alain Prost, qui a emporté 51 victoires au cours des treize années de sa carrière en formule 1. « C'est un grand résultat et Rubens [Barrichello] a fait un superboulout pour donner de l'ampleur à la réussite de Ferrari », a déclaré le champion, faisant allusion à la troisième place de son équipier brésilien. L'Allemand devient un familier des conférences de presse qui suivent les courses. Depuis le début de la saison et les dix grands prix courus, il n'a été absent qu'une seule fois à cette étape du protocole qui réunit devant les médias les trois premiers pilotes classés. Le titre ? « Je suis trop réaliste pour penser au titre, a-t-il dit. Tant que rien ne sera joué mathématiquement, je continuerai à me battre. Mais, c'est vrai, je suis dans une position confortable. Il reste cependant sept courses et soixante-dix points à prendre. »



PIERRE VERDVAE

Michael Schumacher a mis trois secondes de moins que son frère Ralf pour ravitailler. Cela lui suffit pour s'emparer de la tête de la course et remporter son 50^e Grand Prix.

COURSE MONOTONE

Michael Schumacher, qui récolte les victoires comme on décroche les fruits mûrs d'un arbre aux branches trop basses, devance sur le podium son jeune frère Ralf, détenteur de la pole position sur BMW-Williams mais qui n'a pas pu tirer profit de cet avantage en raison de problèmes techniques. « Une deuxième place est bonne à prendre même si, lorsque vous êtes en pole, vous espérez gagner. Je comptais bien battre Michael au départ et cela a marché, mais, après quelques mètres, j'ai eu un problème avec l'équilibre des freins », a reconnu le cadet des Schumacher.

Le Brésilien Rubens Barrichello, coéquipier de Michael Schumacher chez Ferrari, parvient donc, grâce à sa régularité, à se hisser sur la troisième marche du podium. « Le matin, nous avons mis le doigt sur les problèmes rencontrés en qualifications et la voiture était bien mieux », devait déclarer le Brésilien tout surpris d'occuper une telle position à l'arrivée, alors qu'il s'était élancé de la huitième place de la grille. Il est en outre le seul à avoir effectué trois ravitaillements. « L'équipe m'a suggéré par radio de changer de stratégie, de passer à trois arrêts au lieu de deux. J'ai demandé si cela me laisserait

devant les Jordan et j'ai accepté d'essayer. Je dois remercier l'équipe, parce que ce fut une course admirable », avouait Rubens Barrichello.

Cette singulière écurie, inoxydable depuis la première saison de F1, en 1950, confirme qu'en toutes circonstances elle sait varier les scénarios et toujours adopter pour chacun de ses pilotes la meilleure stratégie de course en vue de la victoire. L'écurie italienne bénéficie de l'infrastructure technique et humaine – et surtout des moyens financiers – la plus importante du plateau, avec un budget qui avoisinerait 1,5 milliard de francs (230 millions d'euros).

Jean Alesi déplore « les erreurs commises »

Dans le camp français, la déception était à la hauteur des espoirs nourris en arrivant au Grand Prix de France de formule 1, dimanche 1^{er} juillet, à Magny-Cours. Pas plus Olivier Panis (BAR-Honda), le mieux placé (9^e), que les écuries Prost ou Benetton-Renault ne pouvaient se réjouir. Le plus catastrophé était sans conteste Jean Alesi (Prost), 12^e à l'issue de la course tandis que son coéquipier, le Brésilien Luciano Burti, finissait 10^e. « C'est la conclusion d'un week-end difficile au cours duquel nous n'avons jamais réussi à régler la voiture de manière satisfaisante, disait l'Avignonnais. Il y a eu des erreurs de commises et il faudra qu'on en parle. » Les regrets sont d'autant plus vifs que le public avait réservé un accueil chaleureux à Olivier Panis, à Jean Alesi et à l'ensemble de l'équipe Prost. Au-delà des considérations techniques et des aléas de la compétition, c'est ce qu'Alain Prost voulait retenir. « C'est une force supplémentaire pour nous de le savoir derrière nous », a-t-il insisté.

rouge prene les rênes de la course et ne les lâche plus jusqu'à la fin de l'épreuve.

Si les stands ont comblé de satisfaction les pilotes de la Scuderia, ils ont été à l'inverse une source de souci pour l'Écossais David Coulthard, sur McLaren-Mercedes, qui, dans la précipitation de la course, a oublié de respecter la limitation de vitesse qui y est imposée. Avoir voulu outrepasser cette règle pour gagner quelques secondes lui en aura fait perdre quasiment trente au total après avoir écopé d'une pénalité (stop and go) de dix secondes.

Depuis le début de la saison, l'écurie McLaren semble marquer du sceau de la malchance. Bien avant les déboires de David Coulthard, non loin de là, un autre malheur avait frappé l'équipe anglo-allemande, juste de l'autre côté du muret où sont installés les responsables des écuries pendant les courses. Peu avant que ne s'ébranlent les monoplaces pour effectuer leur tour de formation, pour la deuxième fois de la saison, son coéquipier, le Finlandais Mika Hakkinen, était resté bloqué sur la grille, boîte de vitesses bloquée et mine déconfite. Rien n'y fera. Il regagnera son stand où l'attendait Ron Dennis, le patron de l'écurie McLaren, bien incapable de consoler le Finlandais.

Cette même ligne de stand, le Colombien Juan Pablo Montoya l'a remontée à pied après que sa voiture se fut immobilisée au 52^e tour, suite à une rupture de boîte dans la courbe qui prolonge la sortie des stands. A l'autre extrémité, une demi-heure plus tard, après la diffusion, désormais rituelle, de l'hymne allemand, les frères Schumacher, tout à leur joie, s'inondaient de champagne au son de Carmen.

Jean-Jacques Larrochelle

Jaguar et McLaren veulent tirer un trait sur leur différend

MAGNY-COURS

de notre envoyé spécial

L'affaire a été suffisamment embarrassante pour que les écuries McLaren et Jaguar se décident à diffuser un communiqué en tous points identique qu'elles ont distribué, chacune usant de son en-tête respectif, à l'ensemble de la presse présente sur le circuit de Magny-Cours. Daté scrupuleusement, samedi 30 juin, à 17 heures, le texte débute ainsi : « McLaren et Jaguar Racing expriment aujourd'hui leur grande déception après la publication d'un reportage inexact et trompeur de leur différend aujourd'hui réglé pour ce qui concerne le directeur technique de McLaren, Adrian Newey. »

Le reportage en question est publié par *Formule 1 Magazine*, un mensuel que l'on peut acheter en kiosque mais qui est largement et gracieusement distribué sur tous les paddocks de grand prix et sur lequel plane l'ombre de l'omniprésent et omnipotent Bernie Ecclestone, le grand argentier de la F1. Le texte en question ne relate rien moins, selon le magazine, que « les treize jours qui ont ébranlé la formule 1 », entendez la volte-face d'Adrian Newey, un ingénieur de haut vol considéré comme le génie du châssis, et donc d'une utilité première pour toute écurie ayant de l'ambition.

Deux jours après le Grand Prix de Monaco, le 29 mai, après avoir été patiemment approché, le chef designer de l'écurie McLaren aurait signé un contrat lui garantissant quelque 4,5 millions de livres sterling (7,5 millions d'euros) par an pendant cinq ans, à compter du 1^{er} août 2002, date de la fin de son actuel contrat chez McLaren. Il intégrerait alors l'écurie Jaguar de son vieil ami Bobby Rahal. La somme correspondrait au double de ce que l'ingénieur touche chez McLaren. La nouvelle devait être offi-

ciellement annoncée le 1^{er} juin, mais un site ébruite l'affaire.

Ayant appris la nouvelle, Ron Dennis, le patron de McLaren, essaie de joindre Adrian Newey, en vain, et Bobby Rahal lui oppose une fin de non-recevoir. Mais Ron Dennis s'obstine. Le 31 mai, il parvient à rencontrer Adrian Newey. Les deux hommes se seraient longuement entretenus. Ron Dennis finit par convaincre Adrian Newey de rester chez McLaren.

« Ce qui aurait vraiment persuadé Newey, ce sont les arguments de Dennis faisant valoir l'avenir doré de McLaren face aux années de galère qu'il aurait dû endurer chez Jaguar », enchaîne le magazine. Ron Dennis fait surtout valoir une

option supplémentaire de trois ans à compter de la date initiale de la fin de son contrat qu'il compte faire rapidement signer à son versatile employé.

RÈGLEMENT À L'AMIABLE

Une guerre de communiqués commence. Adrian Newey annonce qu'il n'honorera pas son contrat avec Jaguar. Le 4 juin, la firme engage une procédure contre Adrian Newey et McLaren, bien que la loi anglaise ne lui donne apparemment pas de réel pouvoir de pression sur l'ingénieur.

Le 13 juin, un règlement à l'amiable a été présenté au juge Eady de la Haute Cour de Londres, qui l'a approuvé. « Je suis heureux que ce

soit résolu et que cela se soit conclu de cette manière et que Ron et Adrian présentent leurs excuses, qui sont complètement acceptées par Jaguar Racing », a déclaré Niki Lauda, un des responsables de l'écurie Jaguar.

« Il y a eu beaucoup de mauvaises descriptions de cette affaire dans d'autres publications, mais, comme toujours, vous trouverez la vérité dans *Formule 1 Magazine* », peut-on lire dans le magazine sous la signature de... Niki Lauda. Une phrase dont le communiqué conjoint de Magny-Cours dément qu'elle ait été écrite par le triple champion du monde autrichien.

J.-J. L.

Grand Prix de France

10^e MANCHE DU CHAMPIONNAT DU MONDE DE FORMULE 1

Dimanche 1^{er} juillet. Circuit de Magny-Cours, dans la Nièvre • 72 tours de 4,250 km (305,886 km) • Beau temps • Température piste : 41 °C • 22 qualifiés, 17 classés.

VAINQUEUR

Michael SCHUMACHER (Ferrari)
Les 72 tours en 1 h 33 min. à 196,093 km/h de moy.
Age : 32 ans
Nationalité : allemande
Début en F1 : 1991
154 courses, 50 victoires.
Palmarès : champion du monde en 1994, 1995 et 2000.



CLASSEMENT DE LA COURSE

- 1 M. Schumacher (All., Ferrari) 1 h 33'35"636
- 2 R. Schumacher (All., Williams-BMW) à 10 s 399
- 3 R. Barrichello (Bré., Ferrari) à 16 s 381
- 4 D. Coulthard (GB, McLaren-Mercedes) à 17 s 106
- 5 J. Trulli (It., Jordan-Honda) à 1'18"285
- 6 N. Heidfeld (All., Sauber-Petronas) .. à 1 tour

PRINCIPAUX ABANDONS

M. Hakkinen (Fin, McLaren-Mercedes ; boîte de vitesses au départ) ; J. Villeneuve (Can, BAR-Honda ; moteur 6^e tour) ; J-P. Montoya (Col, Williams-BMW ; moteur 52^e tour) ; J. Button (GBR, Benetton-Renault ; pression d'essence 69^e tour (classé)).

POLE POSITION

R. Schumacher (Williams-BMW)
en 1 min 12 s 989 (moy. 209,669 km/h)

MEILLEUR TOUR EN COURSE

D. Coulthard (McLaren-Mercedes)
en 1 min 16 s 088 (moy. 201,130 km/h)

Les faits marquants

1 M. Hakkinen, qui se trouvait en deuxième ligne, victime d'un problème d'assemblage de boîte, n'a pas pu quitter la prégrille pour le tour de formation. Sa voiture a été poussée vers les stands, mais aucune solution n'a pu être trouvée pour lui permettre de prendre le départ.

2 D. Coulthard écope d'une pénalité de 10 secondes (stop and go) pour avoir dépassé la vitesse autorisée dans la voie des stands au moment de la quitter alors qu'il attaquait son 25^e tour. Il occupait, depuis le départ de la course, la 3^e place.

3 J-P. Montoya a dû abandonner sur panne de moteur, lors du 52^e tour, alors qu'il occupait la place deuxième de la course, après avoir pris la tête de la course à la faveur du ravitaillement de M. Schumacher.



CLASSEMENT DES CHAMPIONNATS

PILOTES : 1. M. Schumacher (+10), 78 pts ; 2. D. Coulthard (+3), 47 pts ; 3. R. Schumacher (+6), 31 pts ; 4. R. Barrichello (+4), 30 pts ; 5. J-P. Montoya, 12 pts.
CONSTRUCTEURS : 1. Ferrari (+14), 108 pts ; 2. McLaren-Mercedes (+3), 56 pts ;

InfoGraphie - Le Monde

Baccalauréat 2001

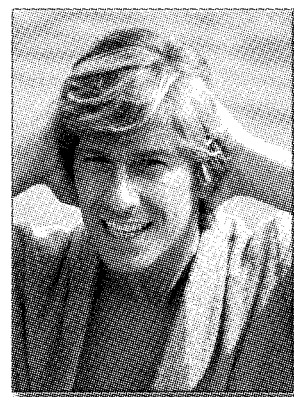
tous les résultats sur le

3617 LMPLUS*

* 3,46 F TTC la minute.

CALVITIE

Le choix de la compétence.



Première clinique européenne cotée en bourse, première clinique en France par le nombre d'interventions esthétiques, la Clinique des Champs-Elysées dispose d'un service spécialisé utilisant toutes les techniques modernes permettant la repousse naturelle de vos cheveux.

Prix étudiés et application stricte des règles de sécurité sont nos principes permanents.

Résultat rapide, discret, efficace.

Conseil et documentation au

01 53 77 26 00

Clinique d'esthétique

du Rond-Point

des Champs-Elysées

61, avenue Franklin D. Roosevelt 75008 PARIS - www.crpce.com

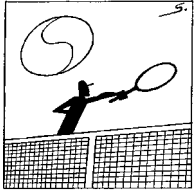
Nathalie Tauziat cultive ses revanches sur le gazon de Wimbledon

La Française a brillé en première semaine

WIMBLEDON

de notre envoyée spéciale

C'est elle qui le dit, lorsque arrive le mois du tennis sur gazon, elle « reverdit ». Pendant cette courte



TENNIS

période, Nathalie Tauziat a toutes les audaces. N'a-t-elle pas été finaliste à Wimbledon en 1998 ? Cette performance, certes éclipsée par la Coupe du monde de football, lui inspire le sentiment que « Wimbledon est [son] jardin » et la manière dont elle a expédié ses trois premiers matches, en concédant seulement dix jeux, en dit long sur sa concentration et ses ambitions pour sa dernière apparition sur le gazon anglais.

« Gagner Wimbledon, je n'y pense pas, se défend-elle, mais ça vient peut-être si je continue à jouer comme ça en deuxième semaine. Et si j'avais mal joué ici, qu'est-ce que ça aurait changé ? Il faut qu'un jour [le tennis] s'arrête. Vous m'auriez simplement plus cassée en disant que Tauziat a raté son dernier Wimbledon. » La Française, qui fêtera en octobre ses trente-quatre ans, remettra ses raquettes à la fin de la saison.

L'ADVERSITÉ LA MOTIVE

Son orgueil blessé l'a empêchée de raccrocher comme prévu en 2000. Son livre sur les coulisses du circuit féminin, devenu un best-seller, lui a valu quelques solides inimitiés. Elle s'est vu, peu après la publication de cet ouvrage, écarté de la sélection nationale pour les Jeux olympiques de Sydney, en

dépît de son rang de 3^e joueuse mondiale, sur des critères qui semblaient avoir été élaborés à son seul détriment.

Le rejet a toujours décuplé les forces et la détermination de Tauziat. Cette rage de capter l'attention de ceux qui s'évertuent à l'ignorer lui colle à la peau depuis sa plus tendre enfance. La Fédération française de tennis ne la retient pas dans ses groupes de jeunes ? Elle persévère en empruntant des circuits privés et devient numéro 1 française. Régis de Camaret, qui l'entraîne depuis ses treize ans, lui assène-t-il qu'elle n'ira plus nulle part avec son jeu de fond de court ? Elle change radicalement son style au milieu des années 1990, s'enhardissant à prendre d'assaut le filet, et fait son entrée parmi les dix meilleures joueuses mondiales à trente ans passés.

En 2001, Nathalie Tauziat s'est inclinée dès le premier tour des Internationaux de France pour mieux emporter immédiatement après le tournoi sur gazon de Birmingham. Lundi 2 juillet, elle devait affronter en huitièmes de finale à Wimbledon la Thaïlandaise Tamaryne Tanasugarn, 31^e mondiale, qualifiée aux dépens d'une Amélie Mauresmo méconnaissable depuis sa cuisante défaite au premier tour de Roland-Garros. Tamaryne Tanasugarn a battu Tauziat à Eastbourne, la semaine précédant Wimbledon : un affront que la fière Française, actuellement n° 10 mondiale, se devait de laver, avant un théorique quart de finale contre l'Américaine Venus Williams, tenante du titre.

Patricia Jolly

A vingt-trois ans, la sprinteuse Sylviane Félix commence déjà sa deuxième vie d'athlète

L'ex-championne du monde juniors du 200 m a fait un retour remarqué aux championnats de France

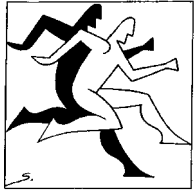
A un peu plus d'un mois des championnats du monde d'Edmonton (Canada), les championnats de France d'athlétisme, qui ont eu lieu samedi

30 juin et dimanche 1^{er} juillet, à Saint-Etienne, ont permis à la sprinteuse Sylviane Félix de retrouver les podiums. Après avoir failli aban-

donner la compétition, celle qui fut championne du monde juniors du 200 m en 1996 a pris la deuxième place de la finale sur cette distance.

SAINT-ÉTIENNE

de notre envoyée spéciale



ATHLÉTISME

A l'arrivée de sa course, elle prend le temps de récupérer, respire longuement, comme si l'effort qu'elle vient d'accomplir était le plus intense qu'elle ait eu à fournir depuis trois ans. Sans doute a-t-elle éga-

lement besoin de temps pour comprendre ce qu'elle vient de réaliser. A vingt-trois ans, en décrochant la médaille d'argent du 200 m, Sylviane Félix a profité des championnats de France de Saint-Etienne pour renaître à l'athlétisme. Un milieu que la championne du monde juniors du 200 m en 1996 a bien failli quitter, à l'instar de nombreux jeunes champions français.

Le mal, paraît-il, est propre à l'athlétisme hexagonal. Alors que nos jeunes athlètes ont pris l'habitude de briller, depuis quelques saisons, sur les pistes mondiales, rares sont ceux que l'on retrouve performants chez les seniors. Happés par les études, ou tout simplement incapables de franchir le palier supérieur, ils rejoignent souvent la cohorte des éternels espoirs, des ex-futurs champions. Le nom de Félix a bien failli venir s'ajouter à cette longue liste. Depuis plus de deux ans, la jeune femme avait disparu du paysage. Rayée des tablettes, en partie d'ailleurs parce qu'elle l'avait souhaité.

« Je n'avais gardé que très peu de contacts avec les autres athlètes », concède-t-elle. En 1998, elle est

pourtant championne d'Europe avec le relais 4 x 100 m à Budapest, après avoir mis la main sur le record de France espoirs du 100 m. L'intégration dans la cour des grands, pour une fois, est un modèle du genre.

« Après un hiver prometteur, une blessure au genou m'a obligée à mettre un terme à ma saison estivale en 1999, se souvient-elle. Une forme d'usure du cartilage. C'était le début de deux années de galère, comme chaque athlète est appelé à vivre dans sa carrière, je pense. » Alors qu'elle n'a que vingt et un ans, son corps semble en accuser bien davantage. Elle emprunte à nouveau le chemin des stades

une vie sociale, assène-t-elle tranquillement. Auparavant, je me cantonnais dans un cadre de vie rigide. Jusqu'au jour où vous réalisez que le mental doit être nourri et soigné au même titre que le physique. J'ai décidé de sortir, d'aller au cinéma ou de voir des amis quand bon me semblait... Alors que j'avais mis mes études entre parenthèses pour préparer les Jeux, j'ai mené à terme ma licence de sociologie. »

« UN MENTAL EXCEPTIONNEL »

Plusieurs mois l'esprit loin des pistes, à penser la vie différemment. Jusqu'à ce que le naturel reprenne le dessus. Celle qui se définit comme une « compétitrice

Jolie revue d'effectifs avant les Mondiaux

En imposant les championnats de France comme un passage obligé sur la route des Mondiaux d'Edmonton (Canada), qui auront lieu du 3 au 12 août, Robert Poirier, le directeur technique national, avait voulu revaloriser ce rendez-vous. Devant un public nombreux, les épreuves organisées à Saint-Etienne ont donné lieu à de bonnes performances, d'autant qu'un passeport pour le Canada était automatiquement délivré aux champions de France réussissant les minima. Frédéric Krantz, vainqueur sur 100 m et sur 200 m, Patricia Girard sur 100 m haies, Frédéric Denis sur 3 000 m steeple ou encore Nicolas Figère et Manuela Montebrun, au marteau, en ont profité. La compétition, réservée pour la première fois aux seize meilleurs athlètes de chaque discipline, a permis au jeune Ladji Doucouré d'améliorer son record de France juniors du 110 m haies (13 s 58). Robert Poirier doit publier, mardi 3 juillet, une première liste de sélectionnés pour les championnats du monde.

mais l'autre genou flanche à son tour. Sylviane revient, une fois encore, avec en ligne de mire les Jeux olympiques de Sydney. A peine a-t-elle rehaussé les pointes qu'une sciatique stoppe son élan. Cette fois, le moral est aussi touché que le physique. Elle tourne ostensiblement le dos à la fatalité pour se souvenir qu'il existe une vie en dehors du sport.

« J'ai tout simplement retrouvé

à la base » ne peut se satisfaire d'en rester au stade d'espoir déçu du sprint français. « Des ressources dont je ne pensais pas disposer se sont révélées, dit-elle. Celle, par exemple, de me dire je pouvais revenir alors que j'étais tout en bas. » Alors, tout comme elle a réappris à vivre, Sylviane décide de réapprendre l'athlétisme, de tout reprendre à zéro. Elle change d'entraîneur et sollicite Guy Ontanon, conseiller

de David Patros, meilleur sprinteur français en 2000.

« J'ai vu arriver une fille avec un mental exceptionnel, qui voulait absolument revenir au meilleur niveau et construire quelque chose de nouveau », se souvient-il. Voilà la sprinteuse de Noisy-le-Grand (Seine-Saint-Denis) qui accepte d'intégrer un groupe, elle qui avait peu ou prou passé huit années à s'entraîner seule. En décembre 2000, elle reprend l'entraînement. « Elle était alors tout juste capable de faire du vélo d'appartement », précise Guy Ontanon. « Je me suis fait très mal pendant trois mois », grimace l'athlète en guise de réponse. Surtout, elle découvre une nouvelle discipline.

Son corps lui impose une technique de course radicalement différente : « Pour soulager mon dos, nous avons dû tout revoir au niveau technique. Auparavant, je courais en force, tout en puissance. Aujourd'hui, je cherche l'angle idéal, le geste juste. Ma course est plus fluide. » Quelques « signes éloquentes » lui montrent qu'elle est sur la bonne voie. Le plus beau, celui qu'elle espérait sans trop oser y croire, lui a été offert lors des championnats de France de Saint-Etienne, samedi 30 juin et dimanche 1^{er} juillet. Elle a pris la deuxième place du 200 m en 23 s 31.

Mais son corps a enfin « retrouvé le chemin de la compétition ». En même temps que celui de l'ambition ? Déjà se profilent les championnats du monde d'Edmonton (Canada), qui auront lieu du 3 au 12 août, et une possible place dans le relais 4 x 100 m. « Oui, je sais, un entraîneur national est venu me voir pour me dire que je pouvais y prétendre, confie-t-elle. Il va falloir que je me renseigne sur la question. »

Cyril Pocréaux

L'insouciance et la jeunesse de Pau-Orthez privent une nouvelle fois l'Asvel du titre national

VILLEURBANNE

de notre envoyée spéciale

La condition de supporteur est parfois cruelle. L'histoire récente du sport français avait déjà souligné la difficulté d'appartenir au cercle des admirateurs de Roland Courbis, entraîneur de football au verbe agile et au titre rare, ou de chanter toute l'année la gloire de l'AS montferrandaise avant de pleurer avec les rugbyens auvergnats le soir des finales perdues - sept depuis 1936.

Mais il n'est sans doute pas de situation plus intenable que celle réservée aux fans des basketteurs de l'Asvel-Lyon-Villeurbanne : pour la cinquième fois en six ans, les joueurs de Greg Beugnot ont buté sur la dernière marche du championnat de France, en s'inclinant nettement face à Pau-Orthez (70-81), samedi 30 juin, à l'Astroballe de Villeurbanne.

A bout de nerfs, quelques-uns ont quitté la salle surchauffée sans attendre la fin du match, en rageant contre leurs héros décevants : « Y feraient mieux de jouer à la pétanque ! » Ceux qui ont tenu à vivre le calvaire jusqu'au bout ont sifflé le nom des arbitres au moment de la remise du trophée. Ils ne pouvaient s'en prendre aux Palois, qui avaient largement mérité leur succès dans la troisième manche d'une finale au niveau de jeu plutôt pauvre.

« Un mauvais cauchemar », regrette l'entraîneur de Villeurbanne. Greg Beugnot a choisi « d'assumer » à tout prix cette nouvelle déconvenue qui pourrait sérieusement ébranler les fondations de la « maison verte », qu'il a patiemment reconstruite avec son président, Marc Lefebvre, depuis 1992. Il ne masque pas son « immense déception » après ce revers « incom-

préhensible » : « Cette année, nous avions la meilleure équipe et nous aurions dû gagner le titre. »

« Nous glissons de haut », ajoute Jim Bilba. Complètement sonné, l'intérieur emblématique de l'Asvel soliloque sur son avenir immédiat, très incertain, comme celui de ce club qui a attiré dans son cercle de partenaires le plus grand groupe français de casinos sans jamais réussir à toucher le jackpot en fin de saison.

Après avoir largement dominé la saison régulière et les phases finales du championnat de France, l'Asvel n'emportera pas ce seizième trophée derrière lequel la « vieille dame » de la banlieue est de Lyon court depuis si longtemps, vingt ans. « C'est un gâchis évident, quand vous comparez notre effectif et celui de Pau-Orthez ou quand vous comparez notre budget et le leur », peste Laurent Sciarra. Le bouillant meneur de l'équipe de France est, avec Yann Bonato et Jim Bilba, l'un des trois vice-champions olympiques de Villeurbanne.

« ON N'A PEUR DE RIEN »

Pendant les trois manches de la finale, l'expérience de ces trois hommes n'a jamais été en mesure de contenir la fougue et l'insouciance des Palois, parmi lesquels trois jeunes joueurs, les frères Mickaël et Florent Pietrus (dix-neuf et vingt ans) et Boris Diaw (dix-neuf ans), effectuaient leurs premières apparitions à ce niveau de compétition. « On n'a peur de rien, on rentre dedans, on ne cherche pas à réfléchir », assure Boris Diaw. « Cette année était censée être une année de transition, on était censés progresser », sourit-il, sûr des charmes de l'avenir.

« L'équipe en devenir, c'est plutôt nous. Avant le match, Villeurbanne était mon favori. Maintenant lorsque l'on regarde notre parcours en phase finale, nous avons gagné partout, à Chalon, au Mans et deux fois à Villeurbanne, ce n'est peut-être pas un hasard non plus. A Villeur-

banne, il y avait les titulaires de l'équipe de France et nous nous avions espoir. Les jeunes sont en avance, cet après-midi, ils ont débordé les titulaires », se félicite Pierre Seillant. Le président de Pau-Orthez, couronné champion de France pour la septième fois depuis 1986, ne se lasse pas de ces triomphes. Il en conçoit toujours des accès de « chair de poule », et même « quelques regrets » pour Greg Beugnot et Marc Lefebvre, les deux reconstruc-teurs attentifs et vertueux de l'Asvel.

Eric Collier

La fiche technique

ASVEL - PAU-ORTHEZ : 70-81

Championnat (M.) de France-Finale

• Astroballe, Villeurbanne
6 000 spectateurs;
arbitres : MM. Gasperin et Dorizon

LE SCORE

PAU-ORTHEZ : 25 paniers (dont 7 sur 20 à 3 pts) sur 62 tirs; 24 LF sur 39 tentés - 42 rebonds - 20 passes décisives.

ASVEL : 23 paniers (dont 4 sur 16 à 3 pts) sur 63 tirs; 20 LF sur 32 tentés - 39 rebonds - 10 passes décisives.

LES MARQUEURS

PAU-ORTHEZ : Fauthoux (11); McCullough (9); M. Pietrus (11); Dubos (1); Esteller (15); D. Gadou (3); F. Pietrus (8); Diaw-Riffiod (11); Nwosu (7); Sijvancanin (5)

ASVEL : Bonato (7); Sciarra (7); Pluvy (10); Pachoutine (4); Hoffman (2); Blom (-); Edwards (13); Frigout (5); Bilba (12); James (10).

LES FAUTES

PAU-ORTHEZ : 28. Éliminé sur 5 fautes : Nwosu (39^e).

ASVEL : 32. Éliminé sur 5 fautes : Pluvy (38^e); Pachoutine (39^e).

LES ÉQUIPES

PAU-ORTHEZ (entraîneur : Bergeaud) : Fauthoux; McCullough; M. Pietrus; Dubos; Esteller; Gadou; F. Pietrus; Diaw-Riffiod; Nwosu; Sijvancanin.

ASVEL (entraîneur : G. Beugnot) : Bonato; Sciarra; Pluvy; Pachoutine; Hoffman; Blom; Edwards; Frigout; Bilba; James.

CHRISTIAN NEV
SABRINA COSTIARI
BENJAMIN MIGNON
PHILIPPE LABRE
ARNO BOITROVE
DENIS LAFRANCOISE

DU 2 JUILLET AU 6 AOÛT
PLONGEZ DANS LES NOUVELLES DE L'ÉTÉ

CHAQUE LUNDI
EN CADEAU
UNE NOUVELLE INÉDITE

RFM
le 1010 se et

Une « marée noire » a emporté les espoirs du XV de France

Battus samedi 30 juin par les All Blacks à Wellington (37-12), les Français ont achevé leur tournée dans l'hémisphère Sud. Malgré deux défaites en trois tests, ces trois semaines ont permis à une nouvelle génération de s'affirmer

Une large défaite, concédée, samedi 30 juin, à Wellington (Nouvelle-Zélande), face aux All Blacks a conclu la tournée de vingt jours du XV de France dans l'hémisphère Sud. Face aux hommes en noir, les Français n'ont pas

pu inscrire le moindre essai. Ils en ont encaissé six. « Nous étions incapables d'accélérer », a reconnu le capitaine, Fabien Galthié. Lors des deux premiers test-matches de leur tournée, les joueurs de l'entraîneur Bernard Laporte

avaient battu l'Afrique du Sud (32-23), le 16 juin, à Johannesburg, avant de s'incliner (15-20) une semaine plus tard à Durban. Ces résultats ont toutefois laissé entrevoir de belles promesses. Le XV de France, sensiblement

rajeuni, semble avoir retrouvé l'enthousiasme et la joie de jouer qui ont longtemps fait sa réputation. Le groupe France est entré dans une nouvelle ère, où la concurrence devrait être plus forte à toutes les lignes.

WELLINGTON (Nouvelle-Zélande)
de notre envoyé spécial

Le miroir s'est brisé. Les ailettes se sont envolées au-dessus du stade de Wellington par une fraîche nuit d'hiver. Et les français se sont retrouvés seuls face à leurs espoirs déçus.

37-12. Le score de la rencontre qui a opposé, samedi 30 juin, le XV tricolore aux All Blacks est sévère mais un rien flatteur, au dire même de leur nouveau capitaine, Anton Oliver. A six minutes du coup de sifflet final, onze points séparaient les deux équipes. « On pensait tous pouvoir réaliser quelque chose à ce moment-là », avoue, dépité, Fabien Galthié, le capitaine des Bleus. La force de l'habitude, peut-être.

Lors des huit dernières rencontres entre les deux nations, les Français ont battu les Néo-Zélandais à cinq reprises. Et certaines victoires se sont scellées après une impressionnante remontée au score, comme en demi-finales de la Coupe du Monde en 1999, à Twickenham (43-31). Les statistiques peuvent toutefois être trompeuses. Car, il faut bien l'avouer, les All Blacks jouent un ton au-dessus des Français. Voire un ton et demi. « Ce

pays est celui que j'aime le plus, car il est et restera la référence du rugby mondial, explique Jo Maso, le manager du XV de France. Leur équipe est mythique, c'est celle qui fait briller les yeux des enfants. Leur jeu est sans égal. » « Je les ai trouvés meilleurs que les Sud-Africains », juge Fabien Galthié. La pureté de leurs passes, la qualité de leurs combinaisons qui se succèdent à un rythme effréné, la puissance de leurs impacts : leur rugby est beau. « Nous n'avons pas souvent l'occasion de jouer à un tel niveau », reconnaît Bernard Laporte, l'entraîneur des tricolores.

UN POTENTIEL PROMETTEUR

Les trois Français qui ont fêté leur première sélection à Wellington ne sont pas près d'oublier ce baptême du feu. « J'ai été très impressionné, note l'arrière agenais, Pepito Elhorga. Les Blacks jouent très juste. Le possesseur de la balle a toujours deux ou trois solutions de jeu autour de lui. Et leurs impacts sont si durs. » Physiquement, les Français ont eu du mal à faire le poids. « Ils sont plus explosifs que nous, regrette Christophe Dominiaci, ailier du Stade français. Ils jouent à un rythme supérieur au nôtre. » A plusieurs reprises, les Néo-Zélandais sont parvenus à enchaîner sept ou huit temps de jeux d'affilée, passant d'une aile à l'autre en quelques secondes. La France n'a

pas non plus manqué de ballons, mais, « lors des regroupements, nous mettons beaucoup trop de temps à sortir la balle et, à chaque fois, nous nous heurtons à un mur », se souvient Bernard Laporte.

La rapidité des All Blacks est une machine à broyer les hommes. Surtout quand ces derniers sont en manque de sommeil... « Après un quart d'heure de jeu, j'avais envie de vomir et je voyais des étoiles partout, révèle Stéphane Glas. C'était terrible. » Les Bleus ont très mal supporté leur long périple entre l'Afrique du Sud et la Nouvelle-Zélande, qui leur a pris presque deux jours. Le

décalage horaire de dix heures entre les deux pays a aussi laissé des traces. « J'arrivais à bien dormir entre 21 heures et minuit, raconte Pepito Elhorga. Ensuite, je gardais les yeux grands ouverts sur mon lit jusqu'à trois ou quatre heures du matin, pour finalement parvenir à me reposer tout en me levant toutes les heures. »

De nombreux Français n'ont pas dormi plus de trois heures par nuit pendant les quatre jours précédant leur match à Wellington. « On a eu du mal à encaisser ce décalage horaire, reconnaît Jo Maso. A la fin de la rencontre, les joueurs ont eu les jam-

bes lourdes et l'esprit plus lent et nous avons pris deux essais dans les cinq dernières minutes. » Le match de Wellington a laissé un goût amer dans la bouche de plusieurs membres de l'équipe de France. « Je sors frustré de cette rencontre, répète à l'envi Christophe Dominiaci. Nous n'avons pas pu lutter à armes égales avec les Blacks. Mais on ne sait pas quelle est l'importance de la fatigue dans cette défaite. Si nous avions seulement joué en Afrique du Sud, nous serions rentrés chez nous avec plus de certitudes. » Le bilan de la tournée avec une victoire pour deux défaites est toutefois plutôt positif.

De nombreux débutants ont montré un potentiel prometteur. « Nous n'avons pas la capacité des Blacks à pénéttrer la défense adverse, analyse Bernard Laporte. Mais nous avons trouvé les gars pour cela. Les Néo-Zélandais sont meilleurs que nous et beaucoup plus dangereux, mais, en travaillant, nous pourrions rattraper ce retard. » Jonah Lomu partage cette opinion : « La France a aligné contre nous beaucoup de très jeunes joueurs sans grande expérience internationale, mais ils ont prouvé qu'ils avaient le potentiel d'aller très très loin, explique l'ailier de 119 kg. J'espère seulement que nous n'aurons pas à jouer contre eux trop souvent. »

Frédéric Therin

La fiche technique

NOUVELLE-ZÉLANDE - FRANCE : 37-12

Test-match

• A Westpac Trust Stadium, à Wellington ; temps froid ; terrain humide et glissant ; 36 000 spectateurs
Arbitre : M. Lewis (Irl.)

LES POINTS

NOUVELLE-ZÉLANDE : 4 essais de Wilson (23^e), Thorne (33^e), Lomu (78^e), Howlett (81^e) ; 4 transformations de Brown (23^e, 33^e, 78^e) ; 3 coups de pied de pénalité de Brown (16^e, 41^e, 50^e)

FRANCE : 4 coups de pied de pénalité de Skrela (8^e, 12^e, 43^e, 54^e).

EXCLUSION TEMPORAIRE

NOUVELLE-ZÉLANDE : Maxwell (56^e, brutalité)

LES ÉQUIPES

NOUVELLE-ZÉLANDE : (entraîneur : Wayne Smith) : McDonald (Howlett, 80^e) ; Wilson ; Umaga ; Alatini ; Lomu ; (o) Brown, (m) Marshall (Kelleher, 77^e) ; Randall (Holah, 67^e) ; Cribb, Thorne ; Flavell, Maxwell ; Somerville (Hayman, 53^e), Oliver (cap.), Hoefi.

FRANCE : (entraîneur : Bernard Laporte) : Elhorga (Bonetti, 79^e) ; Jeanjean, Glas, Jauzion, Dominiaci ; (o) Skrela (Merceron, 74^e) ; (m) Galthié (cap.) ; Magne, Tabacco, Bouilhon (Chabal, 44^e) ; Brouzet, Nallet (Auradou, 40^e) ; Califano (De Villiers, 68^e), Azam (Ibanez, 53^e), Milloud (Crenca, 53^e).

Bernard Laporte va maintenant devoir gérer le surnombre

« ON VA SE LEVER samedi matin et puis on verra ce qu'on va faire », avait annoncé Fabien Galthié, dès sa descente d'avion, à Johannesburg, le 11 juin, devant des journalistes sud-africains estomaqués par un tel détachement à cinq jours du premier des deux matches opposant la France et l'Afrique du Sud. Le capitaine du XV de France n'avait pourtant pas forcé le trait : il exprimait simplement le sentiment dominant de ce groupe France inédit, parti à l'aventure du grand Sud dans l'inconnu, sans la moindre certitude. Trois semaines plus tard, le nouveau demi de mêlée du Stade français ne peut que se féliciter d'avoir eu la sagesse d'aborder cette tournée avec ce mélange de légèreté et de détermination. C'était sans doute la seule méthode possible pour un défi impossible.

Une victoire inespérée, à l'Ellis Park de Johannesburg, puis deux défaites logiques, à Durban et à Wellington : le bilan du périple infernal du XV de France en Afrique du Sud et

en Nouvelle-Zélande est la copie conforme de celui qui avait sanctionné le passage en France de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande, en novembre 2000. Il est négatif sur le plan comptable et aussi sur le plan du jeu : les joueurs de Bernard Laporte n'ont inscrit que deux essais en trois matches, alors qu'ils en ont encaissé six, et surtout, ils ne se sont jamais trouvés en situation de franchir l'en-but adverse pendant la totalité des deux dernières rencontres.

UNE NOUVELLE ÈRE

« Nous étions incapables d'accélérer », reconnaît Fabien Galthié. « En bout de course », ajoute Raphaël Ibanez, le talonneur. Les Français ont manqué 30 plaquages lors de leur défaite contre la Nouvelle-Zélande, le 30 juin. L'argument de la fatigue invoqué par les joueurs et l'encadrement ne saurait totalement expliquer ces dysfonctionnements offensifs, déjà aperçus pendant le dernier Tournoi des six nations, mais il semble tout à fait rece-

vable à la fin d'une tournée enchaînée sur un rythme irresponsable, qui ne pouvait que venir à une bande de jeunes insouciants. C'est justement grâce à l'enthousiasme – et au talent – d'une nouvelle génération de joueurs que Bernard Laporte revient de l'hémisphère Sud avec le sourire.

En effet, alors que la retentissante victoire des Bleus sur les All Blacks, à Marseille, avait consacré le travail d'une équipe largement constituée de trentenaires aguerris, le succès inattendu de Johannesburg sur les Springboks, le 16 juin, doit beaucoup à l'intégration réussie de quelques inconnus du grand public, jeunes et moins jeunes, comme Nicolas Jeanjean (Toulouse), Yannick Jauzion (Colomiers), Patrick Tabacco (Stade français), Sébastien Chabal (Bourgoin-Jallieu) ou Jean-Jacques Crenca (Agen). Par la suite, à Durban comme à Wellington, d'autres nouveaux venus, Jean Bouilhon (Toulouse), Pepito Elhorga (Agen), ou David Skrela (Colomiers) ont également

laissé entrevoir de belles promesses face aux vedettes du bout du monde.

Le tempérament dépassionné de cette nouvelle génération et leur approche, « à la fois très professionnelle et universitaire », selon le manager français, Jo Maso, ont largement contribué à l'excellente atmosphère qui a régné pendant la tournée. Leurs qualités de joueurs n'ont échappé à personne, et surtout pas aux internationaux restés au pays, sur blessure ou sur choix personnel. Ils ne peuvent ignorer que le groupe France est entré dans une nouvelle ère, où la concurrence devrait être plus forte à toutes les lignes, y compris au poste de capitaine, que Fabien Pelous n'est pas sûr de retrouver après la bonne conduite de Fabien Galthié. De retour de l'hémisphère Sud, Bernard Laporte se retrouve dans une situation enviable par tout amateur de rugby, avec un surnombre, qu'il s'agira de négocier au mieux.

Eric Collier

Le cyclisme féminin français demeure dans l'ombre de Jeannie Longo

ARGENTON-SUR-CREUSE
de notre envoyé spécial

Il y a elle. Et il y a les autres. Derrière. Cela fait quelques années que cela dure, une ou deux générations d'adversaires pouvant en témoigner, qui, annoncées comme la relève, se sont cassé les dents sur le phénomène.

Et rien ne laisse indiquer que cela doive cesser de manière imminente. Car, même si à l'entendre « les résultats n'ont plus tellement d'importance » à ses yeux depuis les Jeux olympiques de Sydney, Jeannie Longo n'a pas fait de sentiment lorsqu'il s'est agi d'aller chercher deux nouveaux titres lors des championnats de France féminins sur route à Argenton-sur-Creuse (Indre) : elle s'est imposée dans le contre-la-montre individuel, jeudi 28 juin,

puis, en solitaire à nouveau, mais dans la course en ligne, samedi 30 juin.

A quarante-deux ans, « la Longo », comme certains ont pris l'habitude la nommer, a ainsi porté à 36 le nombre des titres nationaux qu'elle a conquis sur route depuis les débuts de sa carrière en 1979 et à 44 le nombre de maillots bleu-blanc-rouge endossés depuis cette même date, toutes disciplines confondues.

De la perpétuation de sa domination, Jeannie Longo ne veut retenir qu'une chose : « Ce qui est bien, c'est la longévité, cela peut encourager les jeunes. » Les jeunes en question – « les gamines », comme elle les appelle – semblent avoir un regard un peu différent sur le sujet. « Ce n'est pas évident de la voir dominer ainsi. Dans ces conditions, c'est difficile d'exister, relève Albine Caillié, dauphine de Jeannie Longo dans le contre-la-montre individuel, on nous demande toujours : et la relève ? Les gens ne comprennent pas que l'on ne

puisse pas prendre le pas, vu son âge comme ils disent. »

Ce n'est pas après Jeannie Longo elle-même que la jeune génération des Françaises déclare trouver matière à redire : « Tout le monde salue son palmarès », assure Albine Caillié. C'est plutôt l'ombre occasionnée par la glorieuse aînée qui a tendance à agacer. « On a des éléments de valeur, comme Magali Le Floch, Sophie Creux, ou Juliette Vandekerckove, qui sont occultés par Jeannie, par son palmarès, son charisme », souligne Albine Caillié. « Le public ne nous connaît pas, c'est Jeannie qu'il encourage », s'irrite Juliette Vandekerckove, sacrée championne de France Espoirs à l'issue de la course en ligne.

PEU DE MOYENS

Comment y remédier ? « Il nous manque le niveau, c'est tout », lâche Juliette Vandekerckove. « Jeannie, c'est le haut niveau international. Là, elle rentrerait des Etats-Unis, du Tour de l'Idaho, où elle avait affronté les meilleures », ajoute Albine Caillié. Peu de féminines françaises sont à même de pouvoir en faire autant. « Il n'y a pas beaucoup de moyens en France, les structures ont du mal à exister », note Albine Caillié, qui est par ailleurs vice-présidente de la Fédération française de cyclisme (FFC), chargée notamment de la question du cyclisme féminin.

La France ne compte pas comme l'Italie plusieurs groupes sportifs, dits professionnels, consacrés aux féminines. La réglementation imposée en matière de minimum salarial et de couverture sociale par la FFC en 2000 a conduit les trois groupes

sportifs féminins français qui existaient à stopper leur activité. Un seul a revu le jour en 2001 : le CA Mantes-la-Ville. « Il y a des résultats à travers Magali Le Floch, mais on ne peut pas encore parler de professionnalisme », déclare Albine Caillié.

« Mon titre ne peut que valoriser l'intérêt de l'entraînement. Il faut bien leur mettre ça dans la tête aux

jeunes », considère Jeannie Longo, qui juge que l'« on a trop tendance à vouloir les faire aller trop vite ». « Il faut nous laisser du temps, lui fait écho Juliette Vandekerckove, peut-être que d'ici quelques années nous serons les prochaines championnes olympiques. »

Philippe Le Cœur

Partez en vacances avec Le Monde

Pour les suspensions ou transferts vacances : 0 803 022 021 (0,99 TTC le minute) ou par Internet : abonnement.lemonde@seccab.fr

FAITES SUIVRE OU SUSPENDRE VOTRE ABONNEMENT PENDANT VOS VACANCES :

Vous êtes abonné(e)

Votre numéro d'abonné (impératif) : _____

Prénom : _____ Nom : _____

Commune de résidence habituelle (impératif) : _____

Suspension vacances (votre abonnement sera prolongé d'autant)

du : _____ au : _____

Transfert sur le lieu de vacances (France métropolitaine uniquement)

du : _____ au : _____

Votre adresse de vacances :

Prénom : _____ Nom : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____

Vous n'êtes pas abonné(e)

RECEVEZ LE MONDE SUR LE LIEU DE VOS VACANCES.

Retournez-nous au moins 10 jours à l'avance ce bulletin accompagné de votre règlement.

DURÉE **FRANCE**

2 semaines (13 n°) 96/14,64€

3 semaines (19 n°) 139/21,19€

1 mois (26 n°) 173/26,37€

2 mois (52 n°) 378/57,63€

3 mois (78 n°) 562/85,68€

12 mois (312 n°) 1 980/301,85€

Offre valable jusqu'au 15/12/2001

Votre adresse de vacances :

du : _____ au : _____

Prénom : _____ Nom : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____

Votre adresse habituelle :

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____

Votre règlement : Chèque bancaire ou postal joint

Carte bancaire n° : _____

En France métropolitaine uniquement.
Bulletin à renvoyer à : Le Monde - Service Abonnements
60646 Chantilly Cedex

Date et signature obligatoires : _____

Double pour l'équipe Bonjour

L'équipe Bonjour a placé deux de ses coureurs sur les deux plus hautes marches du podium de la course Elite 1 des championnats de France sur route : Didier Rous et Walter Bénéteau, qui se sont départagés au sprint, après s'être échappés dans le dernier des quatorze tours que comptait l'épreuve. L'équipe vendéenne, forte de dix-neuf coureurs au départ, a marqué de son empreinte la course : à la demande de son directeur sportif, Jean-René Bernaudeau, elle a imposé dès le quatrième tour et pendant trois tours un rythme tel qu'elle a fait exploser le peloton. A trente ans, Didier Rous signe, avec la conquête de ce maillot bleu-blanc-rouge, sa septième victoire en 2001. Suspendu six mois fin 1998-début 1999, après ses aveux de dopage dans l'affaire Festina, il avait été la première recrue de Jean-René Bernaudeau lors de la création de la formation Bonjour, début 2000.

Soleil, soleil

MARDI. La ceinture anticyclonique qui s'étend des Açores au Danemark se scinde en deux et commence à s'affaïsser sur la France. En attendant l'arrivée d'une dégradation pluvio-orageuse sur la moitié ouest du pays mercredi, le pays subira une journée chaude et majoritairement ensoleillée.

Bretagne, pays de Loire, Basse-Normandie. Le ciel est passagèrement nuageux sur le Finistère, où une ondée peut se produire en soirée. En Basse-Normandie, la journée est agréable, avec de belles éclaircies après dissipation des bancs de brouillard ou de nuages bas. Les températures s'échauffent dans l'après-midi de 23 à 26 degrés en Bretagne, de 25 à 28 degrés sur le Cotentin et de 28 à 32 degrés dans les Pays de Loire.

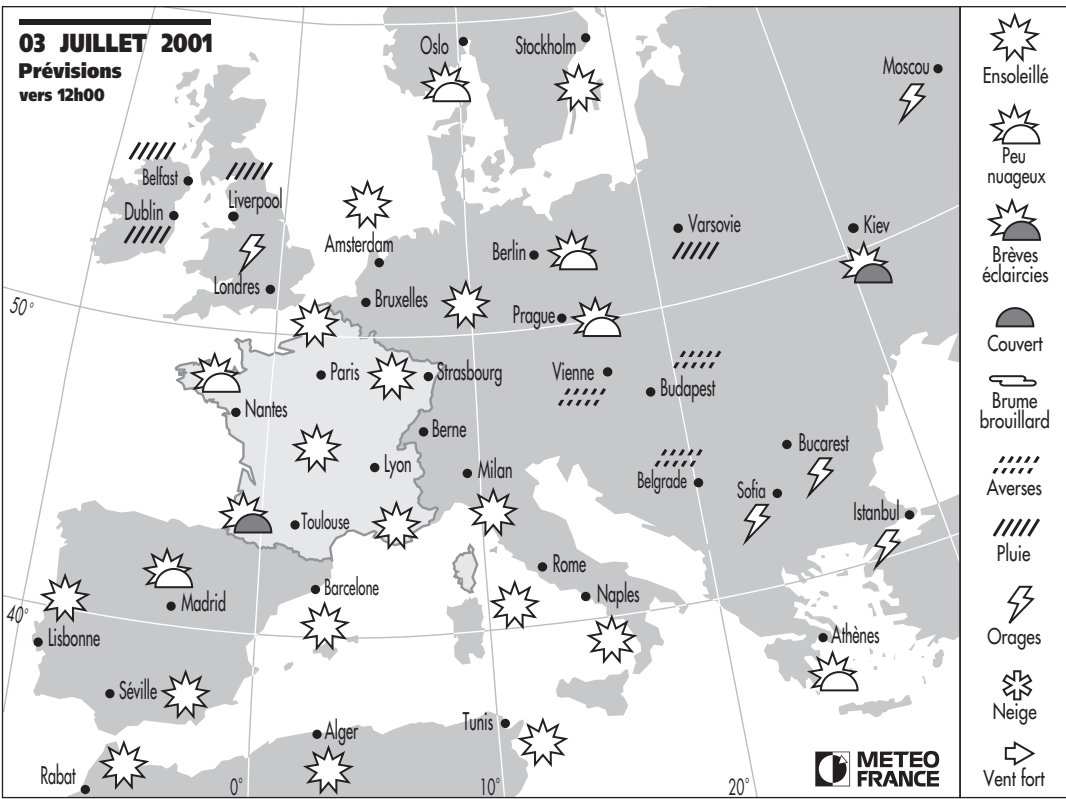
Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes. La journée est bien ensoleillée. Les températures maximales avoisinent les 27 à 31 degrés de l'Artois au Bassin

parisien et aux Ardennes et 31 à 34 degrés de la Touraine au Berry. **Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté.** Il fait très beau. Le thermomètre affiche au meilleur moment de la journée de 28 à 32 degrés.

Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées. Des entrées maritimes rendent le ciel très nuageux des Landes au Pays basque ainsi que sur le Béarn. Ailleurs, le soleil s'impose dès les premières heures de la journée. Les températures maximales sont comprises entre 24 et 28 degrés des Landes aux Pyrénées atlantiques et de 27 à 32 degrés sur le reste de la région.

Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes. C'est une belle journée qui s'annonce avec beaucoup de soleil. Les températures s'étagent de 29 à 32 degrés.

Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse. Le soleil est très présent et permet aux températures d'atteindre les 30 degrés et de les dépasser largement en Provence.



LE CARNET DU VOYAGEUR

■ **FRANCE.** Deux nouveautés viennent de paraître dans la collection « France » des Guides bleus (Hachette). Il s'agit d'un ouvrage sur la Corse et d'un second sur le Pays basque. Ces deux guides permettent de découvrir le patrimoine culturel et naturel de ces régions, à partir d'une ville ou d'un site majeur. Ils comportent des adresses d'hôtels et de restaurants, un index et des photos, cartes et plans en couleurs. Prix : 99 F (15,09 €).

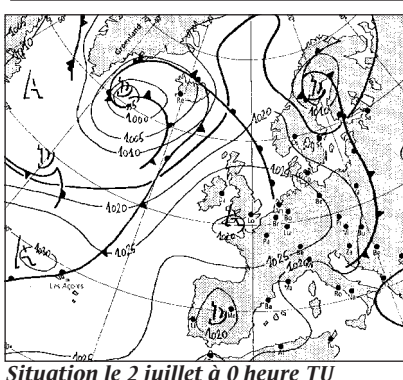
■ **PAYS-BAS.** Le palais royal d'Amsterdam présente, jusqu'au 16 septembre, ses collections de services de table utilisés lors des réceptions officielles à la cour (Sèvres, Royal Worcester, Meissen, argenterie de Van Kampen, cristal de Rosenthal), ainsi que l'évocation des plus prestigieuses soirées : empereur Guillaume II en 1891, président Fallières en 1911, Churchill en 1946 et, en 1999, Nelson Mandela.

PRÉVISIONS POUR LE 03 JUILLET 2001

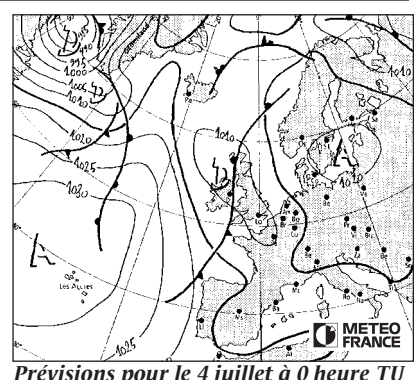
Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; * : neige.

FRANCE métropole		FRANCE outre-mer	
AJACCIO	17/28 S	NANCY	16/29 S
BIARRITZ	19/24 N	NANTES	18/31 S
BORDEAUX	20/33 N	NICE	21/29 S
BOURGES	18/31 S	PARIS	17/30 S
BREST	14/22 N	PAU	17/26 N
CAEN	17/25 S	PERPIGNAN	21/32 S
CHERBOURG	14/25 N	RENNES	18/31 S
CLERMONT-F.	15/32 S	ST-ETIENNE	14/30 S
DIJON	18/30 S	STRASBOURG	16/29 S
GRENOBLE	16/30 S	TOULOUSE	19/33 N
LILLE	17/28 S	TOURS	18/31 S
LIMOGES	19/33 S	FRANCFORT	13/21 C
LYON	19/32 S	GENEVE	14/26 S
MARSEILLE	20/33 S	FAYENNE	24/29 P
		COURMAYEUR	26/30 S
		NOUMEA	19/22 S

PAPEETE	24/30 P	KIEV	17/25 C	VENISE	20/26 S	LE CAIRE	22/33 S
POINTE-A-PIT.	25/32 S	LISBONNE	18/26 S	VIENNE	13/23 S	NAIROBI	15/23 C
ST-DENIS-RE.	20/26 S	LIVERPOOL	15/23 S	AMERIQUES		PRETORIA	5/22 S
		LONDRES	19/28 S	BRASILIA	14/28 S	RABAT	17/25 S
		LUXEMBOURG	13/25 S	Buenos Air.	10/19 S	TUNIS	21/31 S
		MADRID	20/35 S	CARACAS	24/27 S		
		MILAN	21/31 S	CHICAGO	19/25 P		
		MOSCOW	17/26 C	LIMA	15/17 C		
		MUNICH	10/23 S	LOS ANGELES	21/28 S		
		NAPLES	20/30 S	MEXICO	12/20 C		
		OSLO	17/27 S	MONTREAL	14/21 S		
		PALMA DE M.	19/29 S	NEW YORK	19/28 S		
		PRAGUE	9/21 S	SAN FRANCIS.	15/24 S		
		ROME	17/27 S	SANTIAGO/CHI	6/18 S		
		SEVILLE	21/38 S	TORONTO	18/28 S		
		SOFIA	13/17 P	WASHINGTON	16/28 S		
		ST-PETERSB.	18/22 P	AFRIQUE			
		STOCKHOLM	15/25 S	ALGER	18/32 S		
		TENERIFE	21/26 S	DAKAR	25/29 S		
		VARSOVIE	13/20 C	KINSHASA	21/30 S		



Situation le 2 juillet à 0 heure TU



Prévisions pour le 4 juillet à 0 heure TU

ASTRONOMIE

L'infinie complexité des anneaux de Saturne

LE JOUR de 1610 où, pour la première fois, Galilée pointa vers Saturne la petite lunette de son invention, quelle ne fut pas sa surprise de voir que cet astre n'était pas seul. En raison de la mauvaise qualité de son instrument - que surpasse la moindre paire de jumelles aujourd'hui - et peut-être aussi parce que le savant italien était influencé par la découverte des quatre satellites principaux de Jupiter qu'il venait d'effectuer, il crut distinguer, de part et d'autre de la planète, deux Lunes géantes. Quelque temps plus tard, il tomba dans un abîme de perplexité en constatant que, contrairement à ce qui se passait autour de Jupiter, ces deux

compagnons n'avaient pas bougé. Mais ce n'était rien par rapport à la surprise qui l'attendait en 1612, lorsque Galilée s'intéressa de nouveau à Saturne : les « satellites » avaient disparu !

En réalité, l'astronome pisan ne comprit jamais vraiment la nature de ce qu'il observait. Même s'il s'aperçut par la suite que ses lunes ressemblaient davantage à deux anses accolées à Saturne, Galilée ne devina pas qu'il s'agissait d'anneaux. L'incroyable disparition de 1612 s'expliquait par le fait que, tous les quinze ans environ, ces anneaux se présentent par la tranche par rapport à la Terre et, en raison de leur finesse, deviennent invisibles.

Il fallut attendre les années 1650 et une amélioration sensible de la lunette pour que le Néerlandais Christian Huygens résolve le mystère des anneaux. Une génération plus tard, le premier directeur du tout nouvel Observatoire de Paris, Jean-Dominique Cassini, découvrit une division - qui porte son nom - entre les anneaux et suggéra que ceux-ci n'étaient pas faits d'un bloc, comme on le croyait à l'époque, mais composés d'une multitude de petits objets. Une hypothèse

que le grand physicien britannique James Maxwell démontra théoriquement en 1856 et qui fut confirmée par l'observation peu avant la fin du XIX^e siècle.

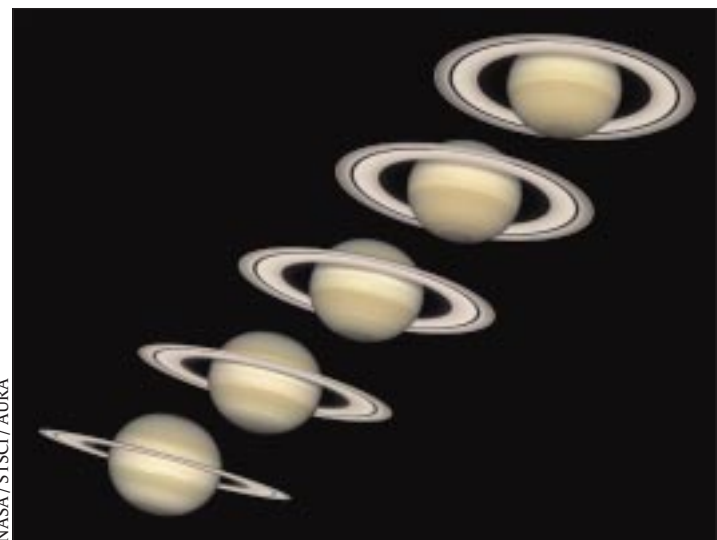
Même si l'on sait, depuis une vingtaine d'années, que les autres planètes géantes sont aussi dotées d'anneaux, ceux de Saturne restent de loin les plus riches et les plus fascinants. Les scientifiques n'ont toujours pas résolu le mystère de leur origine, et plusieurs hypothèses sont avancées. Toutes font intervenir la limite de Roche, du nom du mathématicien français qui exposa cette loi physique au milieu du XIX^e siècle : près d'une planète, un gros satellite ne peut survivre en raison des effets de marée.

En effet, jusqu'à une certaine distance, l'attraction différentielle qu'exerce la planète sur les différents points de son satellite vient à bout de sa cohésion et le brise. Ainsi, la Lune aurait été détruite si, après sa formation, elle s'était installée à 18 000 kilomètres de la Terre. Les anneaux de Saturne pourraient donc être les restes du matériau primitif qui n'a pas pu s'agglomérer si près de la géante gazeuse, ou bien les débris de corps massifs

(satellites, astéroïdes ou comètes capturés) ayant eu l'imprudence de s'aventurer en deçà de la limite de Roche.

Les astronomes comptent sept anneaux principaux, désignés par des lettres indiquant l'ordre de leur découverte. Le plus proche de Saturne (à 7 000 km de la surface) est l'anneau D, peu lumineux. Puis viennent le C, le B, le A (ces deux derniers, séparés par la division de Cassini, sont les plus brillants et ceux que l'on voit le mieux depuis la Terre), le F, le G et le E - celui-ci, très ténu, s'étalant sur des centaines de milliers de kilomètres. En fait, la réalité est beaucoup plus complexe car, comme l'ont montré les clichés pris par les sondes Voyager au début des années 1980, ces anneaux se subdivisent en une infinité de structures plus fines, semblables aux microsillons des vieux 33-tours. La connaissance astronomique ayant progressé au rythme des instruments, nous en saurons donc forcément plus lorsque la sonde américano-européenne Cassini-Huygens, lancée en 1997, se mettra en orbite, en juillet 2004, autour du seigneur des anneaux.

Pierre Barthélémy



Prise entre 1996 et 2000 par le télescope spatial Hubble, cette série d'images illustre le lent changement de saison à l'œuvre sur Saturne, dû, comme c'est le cas sur Terre, à l'inclinaison de son axe de rotation par rapport à son plan orbital. Mais, comme la planète aux anneaux met vingt-neuf années pour accomplir une révolution autour du Soleil, l'équivalent de chacune des quatre saisons terrestres dure un peu plus de sept ans. La photographie de gauche a été prise quelque temps après l'équinoxe d'automne, et celle de droite juste avant le solstice d'hiver. On distingue parfaitement la division de Cassini, qui sépare les deux principales régions des anneaux.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 01 - 154

Retrouvez nos grilles sur www.lemonde.fr

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
I											
II											
III											
IV											
V											
VI											
VII											
VIII											
IX											
X											

HORIZONTELEMENT

I. La toile l'a rendue populaire. Grosse toile populaire. - II. A l'aise dans les fosses. Personnel. - III. Un grand du noble art. Serre de près les formes. - IV. Plus apprécié des agriculteurs que des écologistes. Aller de l'avant. - V. Règle. Tient une grande place s'il est petit. Retient au passage. - VI. Quand il va aux champs, c'est pour jouer. - VII. Attaquer au sommet. Sort ses boules au Nouvel An. - VIII. Passe rapidement dans le ciel. Préposition.

Traitement spécial. - IX. N'a jamais porté son bonnet. Affronter la bête. - X. Distingués des autres.

VERTICALEMENT

1. Pour percer aux bons endroits. - 2. Reste à bonne distance des bords. - 3. Règlement royal. Quitta le séminaire pour s'intéresser aux religions. - 4. Note. Même si l'on a peur, il faut être gonflé pour en faire. - 5. Détruit les plus belles réputations. D'un auxiliaire. - 6. En toutes circonstances il se

met à parler de lui. - 7. Bien attrapée. Fit un essai. - 8. Résiste aux pressions. Son âge fait partie du passé. Son âge peut revenir demain. - 9. Allai à l'aventure. Le dernier ne devrait pas durer. - 10. Laissées par Ronsard. - 11. Prophète biblique. Dangereuse pour l'existence. - 12. Extrêmement dangereux pour l'existence.

Philippe Dupuis

SOLUTION DU N° 01 - 153

Horizontalement

I. Arpion. Pieds. - II. Paillote. - III. Ecole. Aubade. - IV. Sin. Opprobre. - V. Ancolie. Ula. - VI. Nièces. Pli. - VII. Test. Truisme. - VIII. En. Rieurs. Aa. - IX. Bonus. Tain. - X. Radioréveils.

Verticalement

1. Apesanteur. - 2. Racinien. - 3. Pionces. BD. - 4. Ill. Octroi. - 5. Olé olé. Ino. - 6. No. Pisteur. - 7. Tape. Rusé. - 8. Peur. Pur. - 9. Bouliste. - 10. Etablis. Ai. - 11. Dra. - Mail. - 12. Suée. Jeans.

AFFAIRE DE LOGIQUE

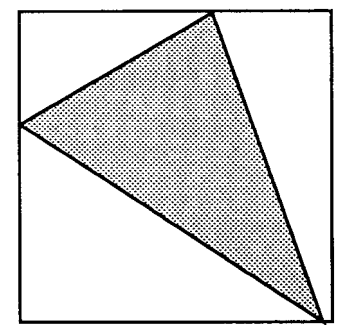
PROBLÈME N° 230

Triangles inscrits

QUELLE est l'aire du plus grand triangle que l'on puisse inscrire dans le carré ci-dessous de côté 1 ? Et quelle est l'aire du plus grand triangle équilatéral que l'on puisse y inscrire ?

Elisabeth Busser et Gilles Cohen © POLE 2001

Solution du problème dans *Le Monde* du 10 juillet.



Solution du problème n° 229 paru dans *Le Monde* du 26 juin. Le rapport MA/MC vaut 1/2.

On projette A et C sur MB respectivement en I et J pour faire apparaître des triangles semblables (ayant les mêmes angles, donc proportionnels), AMI et CMJ.

En remarquant que AIB et CJP sont aussi semblables, on établit l'égalité des rapports :

$$\frac{MA}{MC} = \frac{BA}{BC}$$

On peut remarquer, de plus, que M

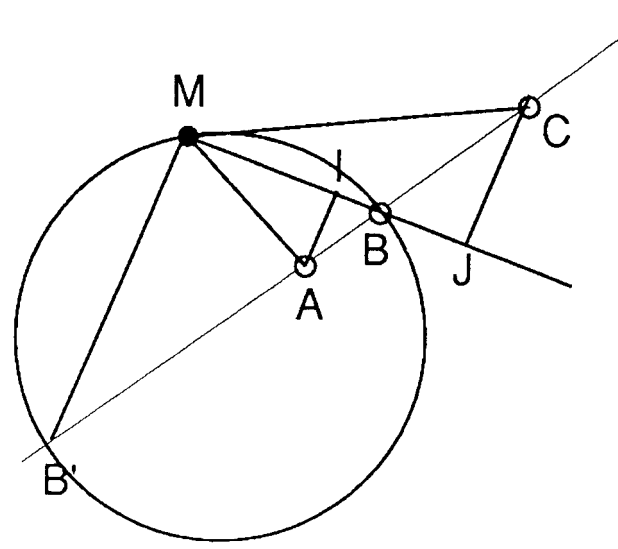
est situé sur un cercle de diamètre BB', où B' est le point de la ligne de but extérieur à AC tel que

$$\frac{MA}{MC} = \frac{B'A}{B'C} = \frac{1}{2}$$

Ainsi, un point d'où l'on voit les trois buts sous le même angle sera à la fois sur le cercle de diamètre BB' et sur le cercle de diamètre CC', C' vérifiant la relation

$$\frac{C'B}{C'D} = \frac{1}{5}$$

Il existe deux solutions symétriques, dont une seule est sur le terrain.



Le Monde est édité par la SA Le Monde. La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration. Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437. ISSN 0395-2037

Imprimerie du Monde 12, rue M. Gunschbourg 94852 Ivry cedex

Le Monde Président-directeur général : Dominique Alduy Directeur général : Stéphane Corre 21bis, rue Claude-Bernard - BP 218 75226 PARIS CEDEX 05

Premiers jours de juillet et, déjà, la saison des festivals bat son plein. Les arts investissent les cours, les rues, les places, et, accessoirement, leurs toits ordinaires, pour

montrer le meilleur de la création. ● LES PAGES culturelles du Monde passent donc à l'heure d'été. Chaque jour, portraits, reportages et critiques rendront compte

FESTIVAL
été 2001

des principales manifestations estivales, en France, bien sûr, et loin d'elle. ● COUP d'envoi du Festival Montpellier-Danse, coup de maître de Mathilde Monnier qui a créé Rose,

pièce d'humeur joyeuse pour le Ballet royal de Suède. ● CÔTÉ jardin, Pascal Cribier a conçu, à Méry-sur-Oise, un splendide espace végétal où l'eau joue les premiers rôles.

Mathilde Monnier entonne à Montpellier-Danse sa mélodie du bonheur

Montpellier/Danse. En ouverture du festival languedocien, la chorégraphe et directrice du centre chorégraphique national a imaginé « Rose », une pièce toute en couleurs, toute de bonne humeur pour le très classique Ballet royal de Suède

MONTPELLIER-DANSE. ROSE (création mondiale). Mathilde Monnier (chorégraphie). Ballet royal de Suède. Opéra Berlioz, le 29 juin. Prochain spectacle : Merce Cunningham, Opéra Berlioz, le 3 juillet, à 20 h 30. Tél. : 04-67-60-07-40.

MONTPELLIER

de notre envoyée spéciale

Le festival Montpellier-Danse a commencé le 29 juin sous le signe de l'inhabituel : pour la première fois, un ministre de la culture, en l'occurrence Catherine Tasca, s'est déplacé pour l'inauguration ; le lendemain, Jean-Jack Queyranne, ministre chargé des relations avec le Parlement, est venu à son tour ; quant à Lionel Jospin, il est attendu le 6 juillet... Le maire de la ville, Georges Frêche (PS), doit s'interroger sur l'arrivée massive de ses « amis » qui – comme il nous l'avait confié (*Le Monde* du 29 juin) – ne fréquentent que rarement sa ville. Pour continuer dans l'inattendu, Mathilde Monnier, à la tête du centre chorégraphique national de Montpellier, est en pleine métamorphose. Elle a présenté *Rose*, spectacle avec lequel elle invente une autre manière de travailler après la dissolution de sa compagnie.

On est surpris que cette pure et dure de la danse contemporaine jette son dévolu sur le Ballet royal de Suède, l'une des plus anciennes troupes classiques d'Europe, plus réputée pour l'excellence de ses danseurs que pour son audace chorégraphique. Qu'elle intitule de surcroît sa création *Rose* achève de rendre perplexe. Connais-

sant son austérité, on croyait qu'il s'agissait d'un titre par antithèse. Pas du tout ! Cette pièce pour vingt danseurs est rose, du sol au plafond, dans les têtes, dans les corps, dans la scénographie, dans l'humeur : Mathilde Monnier a décidé de voir la vie en rose et nous le fait savoir. C'est une nouvelle !

Rebondir au bon moment a toujours été la force de la chorégraphe qui sait d'instinct comment redistribuer les cartes quand une certaine sécheresse guette ses créations. On l'a vu trois fois passer à l'acte : après sa séparation d'avec Jean-François Duroure, en 1987 ; quand elle est partie en Afrique recharger ses batteries, en 1992, puis s'est installée à Montpellier ; tout récemment en décidant de reprendre une carrière de chorégraphe indépendante. A chaque fois que Mathilde Monnier met à l'épreuve son talent, elle redécouvre qu'elle est née pour bondir, être drôle, fantaisiste.

Elle ne l'accepte qu'avec réticence, préférant se mesurer à des enjeux difficiles et conceptuels. Chaque début de cycle la voit prête à tout : on pense au formidable *Je ne vois pas la femme cachée dans la forêt* ; à *Antigone*, à *Nuit*, pièces vivifiées par l'arrivée des danseurs burkinabés dans sa compagnie ; au très touchant *Atelier en pièces*, à *Arrêtons, arrêtez, arrêtez* (sur un texte de Christine Angot), aboutissement d'un travail gestuel mené avec des autistes en milieu hospitalier.

Voici *Rose*. Une vraie mélodie du bonheur. Avec, en accompagnement, une stratégie de communication orientée vers les « féminins » – *Vogue*, *Jalouse*, *Elle*, *DS* – en même temps que l'artiste publie un livre avec le philosophe Jean-Luc Nancy, *Dehors la danse*. *Rose* ouvre sur un décor très simple : un piano central fuchsia avec un interprète, Matti Hirvonen, nippé comme Elton John il y a vingt ans. Il joue du Beethoven ! Le sol est couleur dragée, les costumes d'un rose indien tirant vers la framboise. Le piano est entouré de deux estrades. Annie Tolleter a réalisé un beau travail, faussement naïf. A croire que la Panthère rose vient juste de passer avec son pinceau facétieux...

Les danseurs entrent, défilent à l'avant-scène, s'arrêtant parfois pour saluer. Un début qui ressemble à une fin. La chorégraphe, aidée par rien moins que trois acolytes – Bertrand Davy, Dimitri Chamblas, Rémy Héritier – utilisera les codes de la danse classi-



« Rose », de Mathilde Monnier, par le Ballet royal de Suède, l'une des plus anciennes troupes classiques d'Europe. Un rebond drôle et fantaisiste pour la chorégraphe française.

que comme autant d'éléments perturbateurs de son style, hérité de Viola Farber, une des premières interprètes de Merce Cunningham. Parti pris intelligent : on n'assistera pas à une énième mise à sac du ballet classique.

La pièce est construite sur le solo, morceau de bravoure du ballet. Autant de solos que de danylets – Bertrand Davy, Dimitri Chamblas, Rémy Héritier – utilisera les codes de la danse classi-

comme le veut l'usage, sur un fond formé de l'ensemble du corps de ballet, sauf que les danseurs ploient en avant au point qu'on ne voit plus leurs têtes. On dirait les flamants roses des étangs de Montpellier. Chaque solo peut être identifié par une figure : plié, saut de chat, grand jeté, etc. La répétition de cette figure à satiété produit un effet comique plein de vitalité. On assiste aussi à des séances d'échauffe-

ment au cours desquelles les danseurs sont hypnotisés par leur propre image corporelle, étrangers au reste du monde. Un enfermement mental qui reflète les recherches menées sur l'autisme par Mathilde Monnier. De même, la confrontation entre l'individu et le groupe rappelle le thème principal des *Lieux de là* (1998-1999). Dans *Rose*, on retrouve parfois l'élégance désinvolte de l'*Après-midi d'un faune*, célèbre ballet de

Jerome Robbins, qui met en scène le travail du danseur à la barre. La pièce est traversée en son milieu par une séquence de nuit boréale, d'un bleu ouaté, qui transforme tous les danseurs en patineurs fluo. C'est beau comme du Andersen.

Mais *Rose* n'est pas rouge. Et la création n'est pas révolutionnaire. Il faut plutôt la voir comme un bonbon acidulé, réponse piquante à la commande de Petter Jacobsson, nouveau directeur du Ballet royal de Suède qui veut ouvrir sa compagnie à la danse actuelle.

A l'issue de la représentation, Mathilde Monnier, toute de blanc vêtue, est venue s'incliner devant les 2 000 spectateurs du Corum. On est curieux de voir le prolongement de cette nouvelle carrière et de suivre l'évolution du centre chorégraphique qu'elle dirige.

Cette pièce pour vingt danseurs est rose, du sol au plafond, dans les têtes, dans les corps : Mathilde Monnier voit la vie en rose, et nous le fait savoir. C'est une nouvelle !

Pour conclure, on ne peut résister au plaisir de livrer ces quelques lignes du programme qui invitent à un débat entre la chorégraphe et Jean-Luc Nancy, à l'occasion de la sortie de *Dehors la danse* : « Danser, penser : nous avons esquissé une petite pièce sur cette rime. Pas une pensée de la danse ni une danse de la pensée, mais une question entre nous : qu'est-ce qui sort, qu'est-ce qui est jeté au dehors quand on danse et quand on pense ? Ou bien : quel est donc ce dehors ? Hors discours et hors sujet, une extension, un pas au-delà du sol fixé, de la présence ou du sens. » On n'est pas forcé d'avoir tout compris. Prière seulement de se munir de toutes ses facultés intellectuelles, le 7 juillet, à 17 h 30, au Café des lettres (bibliothèque municipale centrale). Entrée libre.

Dominique Fréret

CONCERTS

cité de la musique
musée, concerts, centre d'information

concerts de l'académie de musique du xx^e siècle

12 juillet à 20h
M.-W. Chung
dirige Messiaen

13 juillet à 20h
J. Nott dirige Grisey,
Lachenmann et Ligeti

www.cite-musique.fr
01 44 84 44 84

monum

Bach
Sainte-Chapelle

du 10 au 20 juillet
20 concerts à 19 h & 21 h

Intégrale
des œuvres pour
violon et violoncelle

Léonidas Kavakos
Andrew Manze
Rachel Podger
Anton Barachovsky
Pieter Wispelwey

Concerts de Pieter Wispelwey
on line et en direct
sur www.monum.fr
les 17 et 18 juillet

Loc. 01 40 51 60 90
www.fnac.com / www.ticketnet.fr

L'épreuve d'amour de Raimund Hoghe

Montpellier/Danse. Nouvelle performance en solo de cet Allemand rêveur, bagarreur de la douceur

ANOTHER DREAM, solo de Raimund Hoghe. Le 30 juin, au Théâtre de Grammont.

MONTPELLIER

de notre envoyée spéciale

Mon dieu quel homme, quel petit homme ! Depuis 1994 qu'on assiste aux spectacles en formes de confidences de Raimund Hoghe, on a apprivoisé sa bosse, sa petitesse qui n'est pas du nanisme, son visage d'adolescent émacié bien qu'il soit né, il y a plus d'une quarantaine d'années, à Wuppertal, où il a été le dramaturge de Pina Bausch.

Ce qu'on n'a toujours pas surmonté, c'est son regard. Parce qu'on tombe dedans à chaque fois. Parce que trop de douleur et qu'on y peut rien. Il a beau monter sur scène, il a beau vouloir danser, une tension impossible à dénouer s'installe dès qu'il arrive sur le plateau. Certes, on lui sait gré de ne pas vouloir la ravalier. Il la garde vive, violente, frontale tout au long de son nouveau spectacle, *Another Dream*.

Raimund Hoghe ne fait pas semblant d'être comme un autre. Plus il avance dans son travail, plus il affirme sa différence physique. Et pas seulement en la dévoilant. Avec sa tête, artiste de la plus belle eau, il lutte avec nous, plus que jamais tenace à danser la défense des marginaux, des mal-aimés. De ceux qui, quoiqu'ils fassent, voient leurs malheurs dans l'œil des enfants.

On annonce au public qu'il a exactement onze minutes pour entrer dans la salle et prendre place. Vu le monde, c'est un défi. Lui, il est déjà en train de faire l'ours en cage sur le plateau où brûlent deux photophores rouges. Musique de Gustav Mahler, qui lui rappelle *Mort à Venise* et son amour pour Visconti. *Another Dream* est construit selon le principe de l'inventaire à la Prévert, ou à la Perec.

Un genre qui, à force d'être copié-pillé, nous paraît usé jusqu'à la corde. On verra bien. Quand tout le monde est assis, il se lance. Et se met à voler. Du moins en donne-t-il l'impression par ses moulinets de bras, mains grandes ouver-

tes. Dalida chante. Raimund Hoghe écrit son *Je me souviens*, fondé sur les chansons et les films d'amour. Ça pourrait vite tourner à la naïserie ; ça manque de tourner vinaigre.

Le chorégraphe connaît l'art d'aller très loin et de changer brusquement de registre

C'est les années 1960. *Tonight*, de *West Side Story*, flirte avec *Yesterday*, des Beatles, ou le *Happy Birthday* chanté par Marilyn Monroe pour John Fitzgerald Kennedy.

Cet amour omniprésent, on voit comment il le canalise sur scène. Ce qu'on ressent, en revanche, qui est invisible, c'est combien toutes ces chansons, tous ces films, il les a autant adorés que haïs, parce qu'il était seul, handicapé. Que cette demande d'amour bouscule toujours sa tête, et son cœur. « *Je me souviens de Sœur Sourire, la nonne qui connut un succès mondial en chantant Dominique. Plus tard, elle se suicida avec sa petite amie.* »

Raimund Hoghe dit ses textes en anglais. Sa démonstration amoureuse dure deux heures. De nombreux spectateurs quittent la salle. Raimund Hoghe a tellement l'habitude qu'on le quitte. On dirait qu'il le fait exprès. Il resterait bien six heures d'affilée sur scène, juste pour compter ceux qui l'aiment vraiment.

D. F.

HORS CHAMP

■ THÉÂTRE : le metteur en scène Daniel Benoin a été nommé par Catherine Tasca, ministre de la culture et de la communication, directeur du Centre dramatique national de Nice, à compter du 1^{er} janvier 2002 et pour trois ans. « Il développera à Nice un projet conjuguant le développement du Centre dramatique aux plans local, national et international », selon le communiqué du ministère. Il remplacera Jacques Weber, en poste depuis 1986. Daniel Benoin (né en 1947) avait été nommé codirecteur (avec Guy Lauzin) de la Comédie de Saint-Etienne en 1975. Depuis 1978, il dirigeait seul cette institution.

■ VENTES : la dispersion de la collection Hubert Goldet d'art primitif (*Le Monde* du 30 juin) a atteint un total de 88,425 millions de francs (13,48 millions d'euros) lors des enchères qui se sont déroulées les 30 juin et 1^{er} juillet à la Maison de la chimie, à Paris. Elle a plus que doublé les estimations les plus hautes, atteignant un record mondial pour une vente d'art primitif. Un reliquaire ambété (Gabon ou Congo) du XIX^e siècle en bois polychrome a été enlevé par un collectionneur européen à 15,4 millions de francs (2,34 millions d'euros).



L'eau est omniprésente dans le nouveau jardin de Méry-sur-Oise. Ici, le bosquet des sels minéraux avec ses bassins ovales et ses catalpas-boules.

Les stratégies aquatiques de Pascal Cribier

Méry-sur-Oise/Jardins. Le paysagiste a aménagé dans le parc d'une cinquantaine d'hectares d'un château du XVII^e siècle trois espaces expérimentaux où les plantes sont rassemblées en fonction de leurs besoins en eaux

JARDIN DE MÉRY-SUR-OISE, rue du Bac, 95540. Ouvert au public les mercredi, samedi et dimanche, de 14 heures à 18 heures sur rendez-vous. Renseignements : Vivendi Universal, 42, avenue de Friedland, Paris-8^e. Tél. : 01-71-71-10-00.

Ceux qui iront processionner cet été à Auvers-sur-Oise sur les dernières traces de Van Gogh, pieusement multipliées par les habituels marchands du temple, devraient impérativement faire un détour par Méry-sur-Oise, la commune voisine. C'est ici que le paysagiste Pascal Cribier vient de signer une de ses plus belles réalisations, un jardin savant et ludique à la fois, ouvert depuis peu au public. Il s'est pour l'occasion associé à Lionel Guibert, au botaniste Patrick Blanc et à l'historienne Monique Mosser. Le jardin est placé sous le signe de l'eau. Ce qui n'est pas un hasard puisqu'il a été conçu à partir de 1996 pour un commanditaire, la Compagnie générale des eaux, devenue depuis Vivendi Universal.

La société possédait ici, en bordure de l'Oise, un château du XVII^e siècle, largement revisité par le XIX^e et récemment aménagé par l'architecte Jean-Michel Wilmotte pour recevoir colloques et séminaires. Son parc d'une cinquantaine d'hectares jouxte une usine de filtration et une station de pompage. Il est occupé

par des bois et les vestiges d'un jardin à l'anglaise. Profitant de cette présence massive de l'eau, Pascal Cribier et ses acolytes vont créer en son sein trois espaces expérimentaux, où les plantes seront rassemblées, non en fonction de leur famille, mais de leurs besoins en eaux. Il ne s'agit pas non plus de reconstituer des écosystèmes : « Un jardin, c'est quelque chose d'artificiel », précise Pascal Cribier.

La réussite du projet tient à cette combinaison de collections botaniques, où les plantes ne sont plus le matériau d'un décor, mais les actrices d'une dramaturgie. « Elles racontent, nous dit Monique Mosser, la longue histoire de l'adaptation morphologique des êtres vivants à l'incroyable diversité des milieux. » Ce propos est soigneusement architecturé par Pascal Cribier, qui jongle avec l'ombre et la lumière, le chaud et le froid, le sec et l'inondé, l'aridité et le ruissellement, l'acide, le pur et le salé.

L'entrée du jardin se fait par une allée où dominent les essences aux couleurs violentes : érables et bouleaux à feuilles pourpres, massifs de roses, de dahlias et de cotinus. Le prologue s'achève sur un massif arc-en-ciel. On découvre la première étape à travers un rideau de sapins bleus. Ici, la morphologie des plantes est déterminée par l'action mécanique de l'eau sur elles. Sur un triple

mur vertical de pierres étagées de poutrelles métalliques poussent des végétaux grâce au procédé expérimenté par Patrick Blanc. Les différentes espèces s'ancrent dans les anfractuosités de la roche ; leur forme est fonction du débit liquide qui les irrigue. Sur l'une des faces du mur, modérément arrosée, poussent des grappes de campanules. Entre les deux murs suivants, des brumisateur dispensent régulièrement la vapeur d'eau nécessaire à la vie des plantes hydrostatiques, com-

Bassins et parterres soumettent les végétaux à diverses qualités d'eaux

posées de 99 % d'eau (bégonias, impatiens et pileas). À côté, où le ruissellement de l'eau est plus rapide, ce sont des plantes au feuillage souple (iris du Japon, chèvrefeuilles arbustifs) et aptes à vivre dans les torrents qui sont présentes, tandis que sur la dernière face, parcimonieusement humectée, les yucas et les valérianes s'épanouissent.

Le propos est renforcé par l'incroyable force plastique qui se dégage de cette triple muraille murmu-

rante, noyée de végétation, dont le profil est aussi soigné qu'une œuvre de Richard Serra. Comme surprend, juste à côté, cette version moderne de la charmille avec son armée de troncs qui supportent, comme autant de minces piliers, la masse des feuillages des elæagnus taillés au carré.

Une vaste prairie, ponctuée d'un bosquet d'aulnes et de saules, sépare la première séquence de la deuxième, vouée à l'impact chimique de l'environnement sur les végétaux. Des séries de bassins, des parterres soigneusement délimités, permettent de tester les aptitudes de certains végétaux pour différentes qualités d'eaux, plus ou moins riches en sels minéraux. Si, là encore, le souci décoratif a été banni, l'élégance des bassins, l'implantation des bandes engazonnées, la disposition des catalpas-boules greffés à des hauteurs différentes sont du plus bel effet.

Pour gagner le dernier ensemble, celui dit des latitudes, il faut emprunter un chemin ombragé de cornouillers, de tulipiers, d'érables et d'aulnes, puis franchir la lisière d'un petit bois avant d'atteindre une sorte de clairière. Ici c'est la température de l'eau qui va déterminer l'implantation des végétaux. De l'igloo artificiel, couvert de glace, aux eaux chaudes des tropiques, en passant par l'humidité constante entretenue

par un ballet d'arroseurs automatiques, la cohabitation de ces plantes rares venues de tous les horizons tient uniquement à leur adaptation à une température donnée, de l'iris de Sibérie aux papyrus du Nil. Les traces de l'ancien domaine ne sont pas oubliées : vieux mur couronné d'un puissant lierre, réserve lapidaire du château, où vasques décrépités et statues décapitées sont rangées au fond de cet espace méticuleusement agencé.

Pascal Cribier a respecté le programme très strict qui a guidé ses travaux. Cette rigueur est un garde-fou ; c'est aussi un tremplin pour l'élaboration d'un jardin médité, tenu, classique, si l'on suit la définition du classicisme français donnée par le philosophe Henry Maldiney (« La corde la plus tendue du baroque »). C'est d'ailleurs ce que l'on peut constater devant le château, où deux vastes bassins rectangulaires et asymétriques ont été creusés. Leurs dimensions biaisées et les subtiles différences de niveau du terrain perturbent gravement ce paysage paisible en introduisant un malaise inexplicable : la perspective qui donne sur le parc du XIX^e siècle est ralentie par des artifices et les deux bassins qui reflètent le ciel de l'Île-de-France semblent basculer l'un vers l'autre. Du grand art.

Emmanuel de Roux

Farniente et sons électroniques sur le sable d'Aquaplaning

Hyères/Musique. Au cœur de ces trois jours de manifestation, le défi de la mise en scène des performances

AQUAPLANING. Hyères, les 29, 30 juin et 1^{er} juillet.

HYÈRES (Var)

de notre envoyé spécial

Des travaux prolongés à la villa Noailles, cœur historique de l'événement ; une plage, habituel lieu de festivités, annexée par le conservatoire du littoral ; un organisateur, Armand Thomassian, pris par de nouvelles activités professionnelles : les préparatifs de la troisième édition d'Aquaplaning avaient été dangereusement retardés. L'aide de la ville d'Hyères (qui fournit près du quart des 950 000 francs de budget), une équipe étoffée de programmation, des sponsors de dernière minute ont permis la tenue d'un festival de musique électronique (même si les programmeurs ont choisi de ne plus désigner ainsi Aquaplaning) dont l'absence aurait été amèrement regrettée, tant est unique son dosage d'hédonisme, d'intimité et de découvertes artistiques.

Le parcours quotidien du festivalier - plage le Coconuts, villa Noailles, club le Rêve, after « off » sur la plage les Pieds dans l'eau - est un rituel qui recèle son lot de surprises. Le concept originel d'Aquaplaning marie musique et plaisirs balnéaires en début d'après-midi. Ce peut être dans une tradition « baléarique », quand le DJ house Ivan

Smaghe ou les ambassadeurs du restaurant parigot-brésilien, Favela Chic, transforment le sable chaud en piste de danse. Ou pour des expériences sonores inédites, tels les paysages liquides du Britannique Fourtet, tellement aquatiques qu'on peut les écouter en piquant une tête grâce à des enceintes immergées à cet effet. Dans cette même logique de rapprochement entre cadre naturel et musiques futuristes, Aquaplaning, en collaboration avec Monum', a demandé aux duos Radio mentale et Tennis de distiller, en plein cagnard, collages et poésie électroniques sur le site archéologique d'Olbia.

La villa Noailles est elle aussi chargée d'histoire. Dessinée, dans les années 1920 par l'architecte Rob Mallet-Stevens, pour le compte des mécènes Charles et Marie-Laure de Noailles, cette maison cubiste perchée sur les hauteurs d'Hyères, impose comme une exigence de modernité. La programmation d'Aquaplaning relèvera-t-elle ce défi avant-gardiste, en souvenir des fêtes qui réunissaient ici Cocteau, Bunuel ou Man Ray ? Limitée (officiellement) à une jauge de cinq cents places par soirée, la villa restreint autant qu'elle grandit l'ambition du festival.

Au cœur de cette manifestation, le problème est toujours irrésolu de l'adaptation des musiques électroniques aux performances scéniques. Dans le chant persistant des cigales, sur une scène posée à fleur de gazon,

devant un public sagement attentif, certains ont renoncé au spectacle pour laisser la musique faire seule son œuvre. Le Finlandais Luomo, en jupe et dos au public, le phénomène allemand Isolée - alias Rajko Muller - penché sur ses ordinateurs, animent leurs boucles tech-house et electro dub d'une telle vie intérieure qu'on en vibre les yeux fermés.

D'autres tentent d'introduire du visuel et de l'action dans ces créations synthétiques. En employant une strip-teaseuse pour illustrer les saturations bruitistes de leurs harangues sexuelles, les New-yorkais de Tone Death détournent, sans convaincre, les vieilles ficelles de la scénographie heavy metal. Sans doute nés une console vidéo entre les pattes, les Bordelais de Teamtendo montent sur scène déguisés en peluches géantes s'excitant sur des Gameboy. Conçu avec ces logiciels enfantins, leur concept musical - possible satire des robots de Daft Punk - se perd, au bout de dix minutes de rigolade, dans une anarchie régressive.

LE RETOUR DES INSTRUMENTS

Le recours aux vrais instruments et à l'énergie de groupe devient une option de plus en plus envisagée. Très influencé par la puissance hypnotique de leurs compatriotes de Neu !, le trio Berlinoïse To Rococo Rot se concentre avec classe sur l'architecture glacieuse d'un groove répétitif. Auteurs d'une pre-

mier album - *Curvacia* - de soul futuriste, les Londoniens de Spacek butent sur des structures de chansons ignorant toute singularité mélodique.

Paradoxalement, le choc « live » le plus impressionnant du festival aura été l'œuvre d'un revenant. Précurseur de la scène électronique britannique, à l'aube des années 1980, Frank Tovey a ressuscité son personnage de Fad Gadget, quinze ans après l'avoir mis en hibernation. Les références croissantes aux sons de cette période ont sans doute motivé ses envies de come-back. Entouré d'un jeune groupe autrichien - Temple X -, l'Anglais a renoué avec le jeu de scène baroque qui l'avait fait surnommer le « Iggy Pop de l'électronique ». Avec une frénésie devant autant au rock extrême qu'au cabaret, il réactive brillamment ses classiques - *Coitus Interruptus*, *Fireside Favorites*, *Collapsing New People* -, déployant une éfarfante panoplie de grimaces et d'acrobaties pour terminer au sommet des rampes d'éclairage, couvert de mousse à raser. Comme s'il découvrirait ce qu'un concert pouvait générer de plaisirs physiques, le public d'Aquaplaning portait en triomphe cet ancien toujours vert, qui venait pourtant de moquer leur manque de peps : « Vous devez avoir passé trop de temps à la plage ! »

Stéphane Davet

Patrick Labesse

Avignon
2001, l'odyssée du festival...
Avignon vu par les étrangers, voyage dans le off...
Des enquêtes, des portraits, des rencontres et tous les programmes
Un supplément de 12 pages
mercredi 4 juillet

Le Monde
daté 5

Jacques Pornon prend la tête de la Maison de la culture d'Amiens

Il succède à Michel Orier, après quatorze mois de difficiles négociations

ET LE NOMMÉ à la direction de la Maison de la culture (MC) d'Amiens est... Jacques Pornon. Quatorze mois après le départ de son prédécesseur Michel Orier, appelé au cabinet de la ministre de la culture Catherine Tasca, la ville, le département de la Somme et la Rue de Valois sont arrivés à une entente. Jacques Pornon, directeur du Villette Jazz Festival et conseiller artistique pour le jazz et les musiques du monde à la Cité de la musique, à Paris, prendra ses fonctions à Amiens courant septembre.

Quatorze mois dans une maison de culture qui prend au pis six mois, deux appels à candidature et pas mal de négociations entre les tutelles. Jean-Michel Puiffe, directeur par intérim, a résumé le sentiment général en parlant d'une situation assez « cafouilleuse » et qui « avait fini par devenir extravagante ». Cela fait un peu désordre pour une maison historique, inaugurée par André Malraux le 19 mars 1966, qu'un budget de 28 millions de francs (4,27 millions d'euros), trente-six permanents et près de 50 000 spectateurs adultes payants en saison placent dans les dix premières des soixante-dix scènes nationales.

Passé une période attentiste après le départ de Michel Orier en mai 2000, un appel à candidature

avait été organisé à la rentrée. L'étude des projets de Ghislaine Gouby (directrice de la scène nationale de Mâcon) qui souhaitait pouvoir venir avec son festival de chanson, « Les voix-si, les voix-la », de Gérard Marcon, (scène nationale du Petit-Quevilly) et de Laurent Brunner (scène nationale de Forbach, directeur du festival Perspectives nouvelles à Sarrebruck) n'avait pu aboutir à un accord entre les collectivités locales et la direction de la musique, de la danse, du théâtre et du spectacle vivant (DMDTS).

D'où un second tour, cette fois avec des candidatures présentées par la seule DMDTS : Michèle Paradon, de l'Arsenal de Metz, Caroline Sonrier, directrice d'Ile-de-France Opéra et ballet, Benoît Thiebergien, directeur du Festival des 38^{es} Rugissants, et Jacques Pornon. Caroline Sonrier, finalement choisie le 19 juin, avait accepté le poste avant d'annoncer le lendemain qu'elle partait à l'Opéra de Lille.

Pour Gilles de Robien, député UDF et maire d'Amiens depuis 1989, l'issue est « très satisfaisante. Jacques Pornon a un projet pluridisciplinaire, qui s'appuiera, sans exclusive d'autres domaines, sur l'axe musiques actuelles et spectacles vivants propres à la MC ». M. de

Robien souhaite que cette arrivée soit accompagnée d'un effort financier de l'Etat tant pour le développement de la MC que pour le rééquilibrage du financement. La part ville/département est supérieure à 50 %, alors que la parité avec l'Etat est plutôt la règle pour les établissements de ce type. M. de Robien précise que les collectivités locales s'étaient d'abord accordées sur la candidature de Laurent Brunner. « Il semble qu'il n'ait pas la faveur de la DMDTS. Mais je n'ai jamais eu d'explication précise. »

LA QUESTION DE LABEL BLEU

Au-delà d'un projet centré sur le théâtre, qui aurait pu être considéré comme une rupture avec la spécificité musiques actuelles, Laurent Brunner pourrait avoir pâti d'une supposée couleur politique. « Je travaille dans une mairie UDF, explique Laurent Brunner et j'ai été conseiller artistique auprès du conseil général de Lorraine dirigé par Gérard Longuet. Mais j'ose espérer que cela n'a pas eu d'incidence. »

Au ministère, Michel Orier, à qui il incombe de présenter les nominations à la direction des scènes nationales - ce qui, dans le cas d'Amiens, le plaçait dans une situation forcément sensible - indique qu'il n'a pas à se prononcer sur la

personnalité des candidats, mais sur les dossiers. « Je peux avoir eu des préférences pour des projets qui s'inscrivaient dans la lignée de la politique de la MC. C'est la présence de la compagnie de disques Label bleu dans la structure qui a surtout complexifié le déroulement de la procédure. C'est une société de droit privé, avec un chiffre d'affaires de 10 millions de francs, dont 40 % à l'export. Soit cela reste un outil de la MC, soit il faut ouvrir le capital pour entrer dans une perspective industrielle. Les candidats devaient avoir cela en tête. »

Jacques Pornon, né le 18 septembre 1949 à Saint-Léger-sur-Dheune (Saône-et-Loire), nous a confié vouloir affirmer la spécificité de la MC et le lien entre la structure d'enregistrement et la scène. « On peut imaginer des artistes en résidence qui présentent une création à Amiens et l'enregistrent. Je veux aussi me tourner de manière nette vers les autres structures de la ville, associations, théâtre, conservatoire et favoriser le croisement des disciplines. » Amiens aurait aussi vocation à être à l'origine de projets qui seraient repris à Paris ou en coproduction avec la Belgique, les Pays-Bas ou l'Allemagne.

Sylvain Siclier

SORTIR

LOIR-ET-CHER

Les métamorphoses de Chambord

Le parcours-spectacle conçu et imaginé en 1999 par Hélène Richard, Jean-Michel Quesne, Nicolas Frize et Roger Narboni pour « le plus majestueux des châteaux de la Loire », n'existe qu'avec la nuit. Alors le visiteur-spectateur, lâché et muni d'une lanterne Renaissance, une « esconce », découvre à son rythme, entre amusement, intrigue et émerveillement « l'un des monuments les plus célèbres du monde » : 156 mètres de façade, 440 pièces, 5 440 hectares de domaine, un escalier sculpté à double hélice, où « l'on se croise sans se rencontrer ». Ce « ballet de lumières et d'images » accompagné de son, s'achève sur les terrasses, d'où surgit toute la beauté des parterres et de l'ensemble du domaine. Le rêve d'une nuit d'été. *Château de Chambord (Loir-et-Cher). Château de Chambord. SNCF : Paris-Blois (1 h 30). A partir de 21 h 30, jusqu'au 29 septembre. Tél. : 02-54-50-40-00. 50 F et 80 F ; gratuit pour les moins de 12 ans.*

MANCHE ET ORNE

Les Baraques

Ils s'appellent Mathurin Bolze, Dimitri Jourde, Jean-Paul Lefeuvre, Jeanne Mordoj, Jorg Müller, Laurent Pareti, Emmanuelle Reish, Mads Rosenbeck. Ils sont huit et autant de baraques : la cabane aux fenêtres, le tipi, la serre, la boîte à images, C/O, jeux de miroirs, la chatière cat-walk, le carrousel. Qu'ils soient acrobate, voltigeur, danseur, trampoliniste, manipulateur d'objets, jongleur, contorsionniste, trapéziste, chanteuse, ils ont tous imaginé

un « moment spectaculaire » de dix minutes, pas plus. Ces artistes trimbaleront leurs 25 mètres carrés, « montables et démontables », à travers les rues, parcs ou centre-ville de Cherbourg-Octeville (4, 5, 6 juillet), Saint-Vaast-la-Hougue (10, 11, 12 juillet), Caen (17, 18, 19 juillet), Regnéville-sur-Mer (23, 24, 25 juillet), ou encore Alençon (30, 31 et 1^{er} août). Leur aventure foraine durera un mois, avec chaque soir, à la baraque bar-cabaret, un rendez-vous des artistes. *Cherbourg-Octeville (Manche). Centre des arts du cirque de Basse-Normandie. A partir du 4 juillet. Jusqu'au 1^{er} août. Tél. : 02-33-88-43-73.*

NANTES

Musiques sur l'île

Créé en 1986, le Festival d'été de Nantes a quitté en 1999 la cour et le château des ducs de Bretagne pour s'installer sur un terrain plus vaste, l'île Sainte-Anne. D'où sa nouvelle appellation : Musiques sur l'île. Le concept, lui, n'a en revanche pas changé, puisque ce sont toujours les musiques et voix du monde qui restent le prétexte de ce rendez-vous estival. Ouvert cette année par Henri Salvador et la chanteuse argentine Barbara Luna, il s'achèvera dans la bouillonnante ambiance zouk de Kassav'. Avec également Cheb Mami, Varttina, Éraldo Nevez, Digital Bled, Massilia Sound System, Boni Gnahoré, Rezerv, Ismaël Lo, Baco, Antonio Placer, les Colombes, Julien Jacob. *Nantes (Loire-Atlantique). Ile Sainte-Anne, prairie du Duc, du 3 au 7. Jusqu'au 10 juillet. Tél. : 02-40-08-00-66. 60 F et 80 F ; pass 4 jours, 200 F.*

GUIDE

FESTIVAL CINÉMA

Cinésites

Créée il y a huit ans en Aquitaine, cette manifestation a pris désormais une importance internationale, avec cent séances organisées dans toute la France mais aussi en Allemagne, en Espagne, en Italie et même au Cameroun, toujours sur le même principe : une séance gratuite dans un lieu en phase avec le film projeté. *Ben Hur* dans un site gallo-romain, ou *Le Bossu* dans le parc d'un château sont des évidences goûtées chaque été par les vacanciers, mais *Le Brasier* sur un ancien carreau de mine en Vendée, *Le Destin*, de Chahine, sur le parvis de la cathédrale de Chartres, ou *TGV*, de Moussa Touré, à Bordeaux dans le cadre d'une opération en direction des quartiers, traduisent une évolution plus sophistiquée d'une formule qui a fait ses preuves. *Bordeaux (Gironde). Centre Jean-Vigo, Cinésites, 6, rue Franklin. Jusqu'au 15 septembre. Projections vers 22 heures. Tél. : 05-56-44-35-17. Accès gratuit.*

TROUVER SON FILM

Tous les films Paris et régions sur le Minitel, 3615 LEMONDE, ou tél. : 08-36-68-03-78 (2,23 F/min).

ENTRÉES IMMÉDIATES

Le Kiosque Théâtre : les places de certains des spectacles vendues le jour même à moitié prix (+ 16 F de commission par place).

Place de la Madeleine et parvis de la gare Montparnasse. De 12 h 30 à 20 heures, du mardi au samedi ; de 12 h 30 à 16 heures, le dimanche.

Je me souviens de tout

de Christine Roillet et Corinne Frimas, avec Eric Blouet, Corinne Frimas, Christine Roillet et Gabrielle Levasseur. *Kiron Espace, 10, rue de la Vacquerie, Paris-11^e. M^o Voltaire. 20 h 30, les 3, 4, 5 et 6. Tél. : 01-44-64-11-50. De 60 F à 120 F.*

Les Serments indiscrets

de Marivau, mise en scène de la Compagnie Catherine Delattres. *Auditorium Saint-Germain, 4, rue Félibien, Paris-6^e. M^o Odéon. 20 h 30, les 3, 4, 5, 6 et 7 ; 15 h 30, le 8. Tél. : 01-44-07-37-43.*

Roméo et Juliette

Nouveau. *Opéra-Bastille, place de la Bastille, Paris-11^e. M^o Bastille. 19 h 30, les 3, 4, 6, 9, 11, 13 et 16 juillet ; 15 heures, le 14 juillet. Tél. : 08-36-69-78-68. De 50 F à 395 F.*

Torvald Toren (orgue)

Œuvres de Widor, Dupré, Olsson, Tour-nemire, Grunenwald. *Eglise Saint-Sulpice, place Saint-Sulpice, Paris-6^e. M^o Saint-Sulpice. 20 h 30, le 3 juillet. Entrée libre.*

Pour Hortense

Œuvres d'Offenbach. Orchestre régional de Basse-Normandie, Lucile Vignon (mezzo-soprano), Dominique Debart (direction).

Café de la danse, 5, passage Louis-Philippe, Paris-11^e. M^o Bastille. 20 h 30, les 3, 4, 5, 6 et 7 juillet. Tél. : 01-47-00-57-59.

Claire Désert (piano)

Chopin : Nocturnes op. 48, Etudes, Tarentelle. Schumann. Alkan.

Orangerie du parc de Bagatelle, domaine de Bagatelle, Paris-16^e. M^o Pont-de-Neuilly. 20 h 45, le 3 juillet. Tél. : 01-45-00-22-19. 150 F.

Yefim Bronfman (piano)

Œuvres de Beethoven, Prokofiev. *Saint-Denis (Seine-Saint-Denis). Maison de la Légion d'honneur, 5, rue de la Légion-d'Honneur. M^o Basilique-de-Saint-Denis. 20 h 30, le 3 juillet. Tél. : 01-48-13-06-07. De 90 F à 150 F.*

Stefan Patry Jam session

Caveau des Oubliettes, 52, rue Galande, Paris-5^e. M^o Saint-Michel. 22 heures, les 3, 10, 11 et 17 juillet. Jusqu'au 29 août. Tél. : 01-43-29-37-11. Entrée libre.

Hommage à Jim Morrison & The Doors Elysée-Montmartre, 72, boulevard Rochechouart, Paris-18^e. M^o Anvers. 19 heures, le 3 juillet. Tél. : 01-44-92-45-36. Location Fnac, Virgin. 150 F.

Eagles

Palais omnisports de Paris-Bercy, 8, boulevard de Bercy, Paris-12^e. M^o Bercy. 20 h 30, le 3 juillet. Tél. : 08-03-03-00-31. De 299 F à 497 F.

The Recycled

Petit Journal Montparnasse, 13, rue du Commandant-René-Mouchotte, Paris-14^e. M^o Gaité. 22 heures, le 3 juillet. Tél. : 01-43-21-56-70.

RÉGIONS

Les Sept Jours de Simon

de Carole Fréchette, mise en scène de Romane Bohringer, avec Richard Valls, Magali Muxart et Xavier Aubert.

Angers (Maine-et-Loire). Théâtre de Bouvet-Ladubay. 20 heures, le 4. De 80 F à 180 F.

Enez Eussa

de Gilles Fournel, avec la Compagnie Is Théâtre.

Rennes (Ille-et-Vilaine). Théâtre de la Parcheminerie, 23, rue de la Parcheminerie. 21 heures, le 4. Tél. : 02-99-31-12-31. 30 F.

Pepa Montes

El Dolor, El Sentimiento, La Gracia y el Esplante, Infinitud de formas.

Mont-de-Marsan (Landes). Espace François-Mitterrand, 610, rue Ferme-du-Conte. 21 h 30, le 4 juillet. Tél. : 05-58-06-86-86. 140 F.

Lluís Ayet

Si la pièce est trop courte, nous y rajouterons un rêve.

Montpellier (Hérault). Opéra-Comédie, 11, boulevard Victor-Hugo. 20 h 30, le 4 juillet. Tél. : 04-67-60-07-40. 100 F.

Compagnie Par b.l.eux - Benoît Lachambre

Délire parfait.

Montpellier (Hérault). Studio Bagouet, les Ursulines, boulevard Louis-Blanc. 22 heures, les 4 et 5 juillet. Tél. : 04-67-60-07-40. 100 F.

Orchestre national de Russie

Berlioz : *Marche hongroise*. Bartok : *Concerto pour piano et orchestre n° 3*. Brahms : *Concerto pour violon et orchestre op. 77*. Mikhaïl Rudy (piano), Kristof Barati (violin), Vladimir Spivakov (direction).

Colmar (Haut-Rhin). Eglise Saint-Mathieu. 21 heures, le 4 juillet. Tél. : 03-89-20-68-97. 320 F.

en juillet et août

PRIX SPÉCIAL

à ceux qui révisent leurs classiques

Du lundi au vendredi, révisez avec Le Monde, France Inter et Universal 50 chefs d'œuvre de la musique classique. Chaque jour, un album est chroniqué dans le Monde et présenté sur France Inter, en juillet à 16h dans l'émission de Frédéric Lodéon, "Carrefour de Lodéon" et en août à 16h dans l'émission de Caroline Ostermann "Musique Maestro".

AUJOURD'HUI:
Les symphonies n°5 et 6 de Beethoven par Karajan.



LE CULTE DE PROMÉTÉE
Une tous les dix ans ! Karajan grava une intégrale des symphonies de Beethoven chaque décennie à partir des années cinquante : voici l'ultime version de 1982 dans une prise de son exceptionnelle. Le chef autrichien disposait d'un outil forgé par lui-même des années durant. Le Philharmonique de Berlin semble s'approprié l'univers de Beethoven. Écoutez cette sonorité chaleureuse, incisive et puissante. À cette époque, Karajan ne faisait déjà pratiquement plus de gestes et pourtant l'orchestre semble enchaîné à sa volonté. Il dirigeait les yeux fermés, emmenant ses musiciens et les auditeurs dans un monde peuplé de légendes romantiques.

réviser vos classiques

France Inter, Le Monde, mac.com, ACCORD, DECCA, PHILIPS, UNIVERSAL

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

- 21.00 L'Adoption pour les homosexuels ? Forum
- 22.00 Une ville propre pour demain. Forum
- 23.00 Espagne, la « génération innocente ». Forum

MAGAZINES

- 19.00 Nature. Une arche de Noé en voie de disparition. Agent orange. Les algues, produits miracles ? Arte
- 21.00 La Route. Invités : Alain Chabat et Hélène de Fougerolles. Canal Jimmy
- 21.05 Le Point. Familles d'accueil : les parents de remplacement. Big Brother : télé poubelle. TV 5

DOCUMENTAIRES

- 17.05 Les Mystères de l'histoire. Mutinerie à Salerne. Chaîne Histoire
- 17.50 L'Année de labeur d'une fourmi moissonneuse. Monte-Carlo TMC
- 18.00 Animaux en famille. [1/3]. Choisir et séduire. La Cinquième
- 18.10 Histoire du jazz français. [2/3]. 1940-1960. Planète
- 18.25 L'Actors Studio. Mike Nichols. Paris Première
- 19.05 La Deuxième Vie de Klaus Barbie. Histoire
- 20.00 Pilot Guidés. Les Etats-Unis. Voyage
- 20.05 Rythmes Caraïbes. [1/10]. Cuba, une affaire d'Etat. Planète

Le Monde TELEVISION

La Cinquième

18.55 Je suis un citoyen du monde
En collaboration avec le Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR) - qui fête son cinquantième anniversaire cette année -, la réalisatrice Michaela Vidler a filmé une série de portraits, petits croquis de 1 min 30 s chacun, de réfugiés célèbres (Enki Bilal, Serge Klarsfeld, Marek Halter, Sonia Roland, Luis Rego, Daniel Mesguich, Dakpo Rimpoche...).

- 20.15 Reportage. Le Retour des marins perdus. Arte
- 21.00 La France. Chawa. Sauvez les enfants. Histoire
- 22.00 Si tu passes au Chili. Planète
- 22.15 Le Phénomène El Jui. Canal +
- 22.40 Seznec : la mémoire du bain. Odyssée
- 22.55 Biographie. Frank Serpico. La Chaîne Histoire
- 23.40 Histoire de France. La délation sous l'Occupation. La Chaîne Histoire
- 0.10 Minnelli par Minnelli. Lisa raconte Vincente. Ciné Classics
- 1.00 La Terre en question. Chico Mendès, mort pour l'Amazonie. Odyssée

SPORTS EN DIRECT

- 20.15 Athlétisme. Grand Prix I IAAF. Meeting de Zagreb. Eurosport

MUSIQUE

- 21.00 Les Noces de Figaro. Opéra de Mozart. Par l'Orchestre philharmonique de Berlin, dir. Daniel Barenboïm et Thomas Langhoff. Avec Roman Tränkel, Emily Magee. Muzzik
- 22.30 Le Trio Wanderer interprète. 29^e Festival de l'Orangerie de Sceaux. Avec Vincent Coq, piano ; J.M. Phillips-Varjabadjan, violon ; Raphaël Pidoux, violoncelle. Œuvres de Beethoven ; Mendelssohn ; Dvorák. Mezzo
- 22.30 Ray Barretto. Enregistré au New Morning. RFO Sat

Arte

20.45 Citizen Kane ■■■
Débutant à vingt-cinq ans avec un contrat mirifique de la RKO, Orson Welles, auteur, acteur, réalisateur, stupéfia le public américain et causa un scandale pour avoir emprunté, pour son personnage de Charles Forster Kane, quelques traits au magnat de la presse William Randolph Hearst, qui vivait avec l'actrice Marion Davies. Mais l'intérêt profond de Citizen Kane réside dans les thèmes personnels

- 1.00 Jazz 6. Festival Jazz à Vienne 98. Jazz Legend Tribute. M 6
- THÉÂTRE
- 21.00 Le Misanthrope. Pièce de Molière. Mise en scène de Jean-Pierre Miquel. Paris Première
- TÉLÉFILMS
- 19.05 Rendez-vous à la Maison Blanche. Alex Zamm O. Disney Channel
- 20.50 Merlin. Steve Barron [1 et 2]. TF 6
- 22.30 Programmés pour tuer. H. Gordon Boos O. RTL 9
- 22.40 Force majeure. Joe Coppoletta O. M 6
- 23.00 L'Été de Zora. Marc Rivière. Festival
- 23.05 De père en fils. Jérôme Foulon O. TMC
- 23.20 D'or et de safran. Marco Pico O. France 3
- 23.50 Un Noël dans le Connecticut. Arnold Schwarzenegger. TF 6

COURTS MÉTRAGES

- 22.40 Court-circuit. La Femme dévoilée. Rachida Krim et Hamid Tassili. Arte

SÉRIES

- 18.10 Le Caméléon. La découverte O. M 6
- 18.20 Hill Street Blues. [1/2]. Une nuit agitée O. Monte-Carlo TMC
- 19.10 La Vie à cinq. Verdict O. Téva
- 20.50 Urgences. Symphonie pour un sauvetage raté O. Le lien du sang O. En avoir ou pas O. France 2

à Welles (l'attachement à l'enfance, la solitude, la volonté de puissance) et dans une forme de récit qui a révolutionné tout le cinéma moderne. Si la construction par retours en arrière avait déjà été tentée, le nouveauté venait de la chronologie complètement brisée, des témoignages subjectifs et de l'emploi presque frénétique de toutes les possibilités de la caméra. Ce chef-d'œuvre, dont dix visions n'épuisent pas les beautés, peut être considéré comme un grand roman cinématographique. En v.o.

FILMS

- 18.30 Le Journal du séducteur ■■
Danièle Dubroux (France, 1995, 100 min) O. Ciné Cinémas 3
- 18.30 Trente secondes sur Tokyo ■■
Mervyn LeRoy (Etats-Unis, 1944, 135 min). TCM
- 18.50 Capitaine Conan ■■
Bertrand Tavernier (France, 1996, 130 min) O. Cinéstar 2
- 20.30 Le Glaive et la Balance ■■
André Cayatte (France, 1963, 135 min) O. Ciné Classics
- 20.35 Mafia blues ■■
Harold Ramis (Etats-Unis, 1999, 100 min) O. Canal +



- 20.45 Citizen Kane ■■■
Orson Welles. Avec Orson Welles, Everett Sloane, Joseph Cotten (EU, 1940, v.o., 115 min) Cinéart
- 20.45 Trois femmes ■■■
Robert Altman (Etats-Unis, 1977, v.o., 120 min) O. Cinéfaz
- 20.50 La Petite Allumeuse ■■
Danièle Dubroux (France - Suisse, 1987, 95 min). Téva
- 22.20 Tout feu tout flamme ■■
Jean-Paul Rappeneau (France, 1981, 105 min) O. Ciné Cinémas 2
- 22.25 Femmes au bord de la crise de nerfs ■■
Pedro Almodóvar (Espagne, 1988, 85 min) O. Téva
- 22.25 Ladyhawk, la femme de la nuit ■■
Richard Donner (Etats-Unis, 1984, 115 min) O. Ciné Cinémas 3
- 22.40 Paris, Texas ■■
Wim Wenders (Fr. - GB - All, 1984, 145 min) O. Canal Jimmy
- 23.45 On connaît la chanson ■■
Alain Resnais (France, 1997, 120 min) O. Canal + Vert
- 0.30 La Canonnière du Yang-Tsé ■■
Robert Wise (Etats-Unis, 1966, 185 min) O. Ciné Cinémas 1
- 1.20 Hamlet ■■
Laurence Olivier (GB, 1948, v.o., 150 min) O. Ciné Classics

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

- TF 1
- 17.55 Sous le soleil.
- 18.15 Le Bigdil.
- 20.00 Journal, Météo.
- 20.50 Navarro. Le Collectionneur O.
- 22.35 Ça vaut le détour.
- 23.45 L'Empreinte du crime. La poupée glacée O.
- 0.35 F 1 magazine.

FRANCE 2

- 17.35 Hartley, cœurs à vif O.
- 18.25 Nash Bridges O.
- 19.15 Qui est qui ?
- 19.45 Le Tour des femmes.
- 19.50 Un gars, une fille.
- 20.00 et 0.05 Journal, Météo.
- 20.50 Urgences. Symphonie pour un sauvetage raté O. 21.35 Le lien du sang O. 22.25 En avoir ou pas O.
- 23.15 Millennium. Ossements O.
- 0.25 Musiques au cœur de l'été.

FRANCE 3

- 16.50 Un privé dans la nuit. Téléfilm. EW Swackhamer. [1/3].
- 18.25 Questions pour un champion.
- 18.55 Le 19-20 de l'information, Météo.
- 20.10 Tout le sport.
- 20.20 C'est mon choix ce soir.
- 20.55 Mélodie en sous-sol ■
Film. Henri Verneuil.
- 22.55 Météo, Soir 3.
- 23.20 D'or et de safran. Téléfilm. Marco Pico O.
- 0.55 Les Séries de l'été. Vatican. [1/3]. 1929 : Naissance d'un Etat.

CANAL +

- 16.15 On connaît la chanson ■■
Film. Alain Resnais O.
- En clair jusqu'à 20.10
- 18.10 Animasia O.
- 18.40 Spin City O.
- 19.05 Le Journal.
- 19.15 Best of Nulle part ailleurs O.
- 20.05 Le Zapping.
- 20.09 Rien que des monstres O.
- 20.10 Daria O.
- 20.35 Mafia blues ■■
Film. Harold Ramis O.
- 22.15 L'Été des docs. Le Phénomène El Jui.
- 23.10 Le Meilleur du lundi.
- 0.15 Seinfeld. Le blasé du blazer O.
- 0.35 Spin City. Carnet de bal O.

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

- 18.30 Studio ouvert. Les autodidactes et l'entreprise. Public Sénat
- 21.00 Il y a 25 ans, raid sur Entebbé. Forum
- 22.00 Les Mausolées de l'amour. Forum
- 23.00 L'Argent des ONG. Forum

MAGAZINES

- 19.00 Archimède. Voir : Anneaux. Expérience : Sismocamion. Sciences animées : Longitude. Histoire : L'hippocampe. Mise au point : Dopage. Application : Vaccin antitumoral. Arte
- 20.55 Le Meilleur des « moments de vérité ». M 6
- 20.55 Vie privée, vie publique. Best of. France 3
- 21.05 Temps présent. Mères au travail : La valse à mille temps. TV 5
- 22.15 Ça se discute. L'arrivée d'un enfant bouleverse-t-elle la vie de couple ? TV 5
- 23.15 Pourquoi ? Comment ? Invités : Dany Boon ; Peggy Bouchet ; Francis Huster ; Gabrielle Lazure. France 3
- 23.30 Le Club. Patricia Hitchcock. Ciné Classics
- 0.40 Recto Verso. Claude Chabrol. Paris Première
- 1.00 La Case de l'oncle Doc. Les outils de la passion. France 3

DOCUMENTAIRES

- 18.00 Civilisations. L'énigme des Mayas. Chaîne Histoire
- 18.30 L'Actors Studio. Matt Dillon. Paris Première
- 19.35 Cesaria Evora. Morna Blues. Planète
- 20.00 Pilot Guidés. San Francisco. Voyage
- 20.15 Reportage. La Porte du paradis. Arte
- 20.30 Histoire du jazz français. [3/3]. De 1960 à nos jours. Planète
- 20.45 Picasso. Dire le féminin. Odyssée
- 20.45 La Vie en face. L'Équipée belle. Arte
- 21.15 Fidel Castro, l'espérance trahie. Odyssée
- 21.25 Maîtres de notre destin. L'histoire secrète de la brigade juive. Planète
- 21.25 La Science et la Guerre. L'arme nucléaire russe. La Chaîne Histoire
- 22.00 Treks du monde. Descente de l'Amazone. Voyage
- 22.15 Les Mystères de la Bible. Les cités du mal, Sodome et Gomorre. La Chaîne Histoire
- 22.15 Notre XX^e siècle. Les Blacks : briser les chaînes. Odyssée
- 22.25 Dans les coulisses d'un trombone. Planète

Le Monde TELEVISION

Ciné Classics

14.00 La porte s'ouvre ■■
Réalisé par Joseph L. Mankiewicz en 1950, *La porte s'ouvre* appartient à une série d'œuvres « libérales » produites par la Fox, à l'époque où la « chasse aux sorcières » commençait à se déchaîner. En dénonçant les dangers de l'intolérance raciale et en présentant un médecin noir (Sidney Poitier) socialement égal des Blancs, il manifestait un courage qui lui valut d'être interdit dans de nombreux Etats. En v.o.

Canal+

20.35 Dune
En portant à l'écran *Dune*, tiré du roman éponyme de Frank Herbert publié en 1965, devenu un classique de la science-fiction, John Harrison a pris des risques. Mais la rigueur du scénario, dont les séquences s'enchaînent avec virtuosité, et l'inventivité des décors et des costumes créés par Théodor Pistek, costumier de *l'Amadeus* de Forman, concourent à faire de cette série de trois épisodes une grande réussite.

Arte

22.25 Algeraï
Une Thema, vibrante de sons, de peurs et de rêves, consacrée au raï. Le premier documentaire, *Algeraï, mémoire du raï*, de Djamel Kelfaoui et Michel Vuillemer, rappelle, avec intérêt, le creuset de révolte de ce message, politique autant que musical. Suit le documentaire de Claude Santiago, *Oran, Oran*, sur des stars du Festival de raï d'Oran. La Thema se clôt avec tendresse, avec le film de Merzak Allouache *Omar Gatlato*.

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

- 18.30 Studio ouvert. Les autodidactes et l'entreprise. Public Sénat
- 21.00 Il y a 25 ans, raid sur Entebbé. Forum
- 22.00 Les Mausolées de l'amour. Forum
- 23.00 L'Argent des ONG. Forum

MAGAZINES

- 19.00 Archimède. Voir : Anneaux. Expérience : Sismocamion. Sciences animées : Longitude. Histoire : L'hippocampe. Mise au point : Dopage. Application : Vaccin antitumoral. Arte
- 20.55 Le Meilleur des « moments de vérité ». M 6
- 20.55 Vie privée, vie publique. Best of. France 3
- 21.05 Temps présent. Mères au travail : La valse à mille temps. TV 5
- 22.15 Ça se discute. L'arrivée d'un enfant bouleverse-t-elle la vie de couple ? TV 5
- 23.15 Pourquoi ? Comment ? Invités : Dany Boon ; Peggy Bouchet ; Francis Huster ; Gabrielle Lazure. France 3
- 23.30 Le Club. Patricia Hitchcock. Ciné Classics
- 0.40 Recto Verso. Claude Chabrol. Paris Première
- 1.00 La Case de l'oncle Doc. Les outils de la passion. France 3

DOCUMENTAIRES

- 18.00 Civilisations. L'énigme des Mayas. Chaîne Histoire
- 18.30 L'Actors Studio. Matt Dillon. Paris Première
- 19.35 Cesaria Evora. Morna Blues. Planète
- 20.00 Pilot Guidés. San Francisco. Voyage
- 20.15 Reportage. La Porte du paradis. Arte
- 20.30 Histoire du jazz français. [3/3]. De 1960 à nos jours. Planète
- 20.45 Picasso. Dire le féminin. Odyssée
- 20.45 La Vie en face. L'Équipée belle. Arte
- 21.15 Fidel Castro, l'espérance trahie. Odyssée
- 21.25 Maîtres de notre destin. L'histoire secrète de la brigade juive. Planète
- 21.25 La Science et la Guerre. L'arme nucléaire russe. La Chaîne Histoire
- 22.00 Treks du monde. Descente de l'Amazone. Voyage
- 22.15 Les Mystères de la Bible. Les cités du mal, Sodome et Gomorre. La Chaîne Histoire
- 22.15 Notre XX^e siècle. Les Blacks : briser les chaînes. Odyssée
- 22.25 Dans les coulisses d'un trombone. Planète

Le Monde TELEVISION

Ciné Classics

14.00 La porte s'ouvre ■■
Réalisé par Joseph L. Mankiewicz en 1950, *La porte s'ouvre* appartient à une série d'œuvres « libérales » produites par la Fox, à l'époque où la « chasse aux sorcières » commençait à se déchaîner. En dénonçant les dangers de l'intolérance raciale et en présentant un médecin noir (Sidney Poitier) socialement égal des Blancs, il manifestait un courage qui lui valut d'être interdit dans de nombreux Etats. En v.o.

Canal+

20.35 Dune
En portant à l'écran *Dune*, tiré du roman éponyme de Frank Herbert publié en 1965, devenu un classique de la science-fiction, John Harrison a pris des risques. Mais la rigueur du scénario, dont les séquences s'enchaînent avec virtuosité, et l'inventivité des décors et des costumes créés par Théodor Pistek, costumier de *l'Amadeus* de Forman, concourent à faire de cette série de trois épisodes une grande réussite.

Arte

22.25 Algeraï
Une Thema, vibrante de sons, de peurs et de rêves, consacrée au raï. Le premier documentaire, *Algeraï, mémoire du raï*, de Djamel Kelfaoui et Michel Vuillemer, rappelle, avec intérêt, le creuset de révolte de ce message, politique autant que musical. Suit le documentaire de Claude Santiago, *Oran, Oran*, sur des stars du Festival de raï d'Oran. La Thema se clôt avec tendresse, avec le film de Merzak Allouache *Omar Gatlato*.

FILMS

- 14.00 La porte s'ouvre ■■
Joseph L. Mankiewicz (EU, 1950, v.o., 110 min) O. Ciné Classics
- 15.30 L'Aventurier du Rio Grande ■■
Robert Parrish (Etats-Unis, 1959, v.o., 95 min) O. Cinétoile
- 15.55 Le Journal du séducteur ■■
Danièle Dubroux (France, 1995, 100 min) O. Ciné Cinémas 2
- 16.05 Charlie et ses deux nénettes ■■
Joël Seria (France, 1973, 85 min) O. Cinéfaz
- 16.10 Les Hommes du Président ■■
Alan J. Pakula (Etats-Unis, 1976, v.o., 140 min) O. Ciné Cinémas 3
- 16.20 Le Glaive et la Balance ■■
André Cayatte (France, 1963, 140 min) O. Ciné Classics
- 19.15 Sam Suffit ■■
Virginie Thévenet (France, 1991, 90 min) O. Cinéfaz
- 19.30 La Plage déserte ■■
John Sturges (Etats-Unis, 1952, v.o., 75 min) O. TCM
- 20.30 Agent secret ■■
Alfred Hitchcock (Grande-Bretagne, 1936, v.o., 75 min) O. Ciné Classics
- 20.35 La Petite Allumeuse ■■
Danièle Dubroux (France - Suisse, 1987, 100 min). TSR
- 20.35 Viva Maria ■■
Louis Malle (France - Italie, 1965, 115 min) O. TMC
- 20.45 L'Etranger au paradis ■■
Vincente Minnelli (Etats-Unis, 1955, v.o., 115 min). TCM



- 20.50 Comme des rois ■
François Velle. Avec Pauline Macia, Marushka Detmers, Louis Velle (France, 1997, 100 min). TF 1
- 21.00 On connaît la chanson ■■
Alain Resnais (France, 1997, 115 min) O. Canal + Vert



- 21.45 L'Ombre d'un doute ■■
Alfred Hitchcock. Avec Joseph Cotten, Teresa Wright (Etats-Unis, 1943, v.o., 105 min) O. Ciné Classics
- 22.20 Capitaine Conan ■■
Bertrand Tavernier (France, 1996, 130 min) O. Cinéstar 1
- 23.30 Alamo ■■
John Wayne (EU, version longue, 1960, v.o., 185 min) O. Cinétoile
- 0.15 Omar Gatlato ■■
Merzak Allouache (Algérie, 1976, v.o., 95 min). Arte
- 2.05 Tout feu tout flamme ■■
Jean-Paul Rappeneau (France, 1981, 105 min) O. Ciné Cinémas 3

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

- TF 1
- 13.50 Les Feux de l'amour.
- 14.00 L'amour est ailleurs. Téléfilm. Lorraine Senna Ferrara.
- 16.15 Xena la guerrière.
- 17.05 Sunset Beach.
- 17.55 Sous le soleil.
- 18.15 Le Bigdil.
- 20.00 Journal, Tiercé, Météo.
- 20.50 Comme des rois ■
Film. François Velle.
- 22.30 Les Films dans les salles.
- 22.35 On n'est pas des anges... elles non plus. Film. Michel Lang O.
- 0.50 TF 1 nuit, Météo.

FRANCE 2

- 13.55 Derrick O.
- 15.55 Planque et caméra.
- 16.15 Rex O.
- 17.00 Un livre.
- 17.05 Des chiffres et des lettres.
- 17.35 Hartley, cœurs à vif O.
- 18.25 Nash Bridges O.
- 19.15 Qui est qui ?
- 19.45 Le Tour des femmes.
- 19.50 Un gars, une fille.
- 20.00 et 23.55 Journal, Météo.
- 20.50 Les Amies de ma femme. Film. Didier Van Cauwelaert O.
- 22.20 L'Étudiant étranger. Film. Eva Sereny O.
- 0.20 Conan. Le Cœur de l'éléphant O.

FRANCE 3

- 13.20 C'est mon choix.
- 14.10 Keno.
- 14.20 Un nouveau départ. Téléfilm. Larry Pearce.
- 15.55 L'Île fantastique. Téléfilm. EW Swackhamer. [2/3].
- 18.25 Questions pour un champion.
- 18.55 Le 19-20 de l'information, Météo.
- 20.10 Tout le sport.
- 20.20 C'est mon choix ce soir.
- 20.55 Vie privée, vie publique. Best of.
- 22.50 Météo, Soir 3.
- 23.15 Pourquoi ? Comment ? 1.00 La Case de l'oncle Doc.

CANAL +

- 13.35 Guns 1748. Film. Jake Scott O.
- 15.10 Diva et le pianiste O.
- 15.30 Partir avec National Geographic O.
- 16.25 Comme un garçon. Film. Simon Shore O.
- En clair jusqu'à 20.10
- 18.10 Animasia O.
- 18.40 Spin City O.
- 19.05 Le Journal.
- 19.15 Best of Nulle part ailleurs O.
- 20.05 Le Zapping.
- 20.09 Rien que des monstres O.
- 20.10 Daria O.
- 20.35 Dune. Téléfilm. John Harrison. [1/3] O.
- 22.10 Soirée Desproges. 22.10 et 0.05 L'Indispensable Encyclopédie de Monsieur Cyclopede. 23.10 Entretien inédit avec Pierre Desproges.

ARTE

- 19.00 Nature.
- 19.45 Météo, Arte info.
- 20.15 Reportage. Le Retour des marins perdus.
- 20.45 Cycle Orson Welles. Citizen Kane ■■■
Film. Orson Welles (v.o.) O.
- 22.40 Court-circuit. La Femme dévoilée. Rachida Krim et Hamid Tassili. 0.30 L'Attique du camion de glaces. Brice Ansel.
- 22.55 L'Amour plus froid que la mort. Film. Canan Gerede (v.o.).

M 6

- 17.15 Highlander O.
- 18.10 Le Caméléon O.
- 19.05 et 20.40, 0.20 Loft Story.
- 19.50 Voile.
- 19.54 Le Six Minutes, Météo.
- 20.05 Madame est servie O.
- 20.55 On n'est pas sorti de l'auberge. Film. Max Pécas O.
- 22.40 Force majeure. Téléfilm. Joe Coppoletta O.
- 0.10 12 films, le racisme au quotidien. Poitiers, voiture 11. Yves Angelo et François Dupeyron.
- 1.00 Jazz 6. Jazz Legend Tribute.

RADIO

FRANCE-CULTURE

- 20.30 Décibels. Voyage musical en Inde du Sud.
- 22.12 Multipistes.
- 22.30 Surpris par la nuit. Raison de plus. Invité : Jean Starobinski.
- 0.05 Du jour au lendemain. Pavel Hak (Safar).
- 0.40 Chansons dans la nuit.
- 1.00 Les Nuits (rediff.).

FRANCE-MUSIQUES

- 18.07 Sur tous les tons.
- 20.00 Concert Euroaradio. Par l'Orchestre philharmonique de Rotterdam, dir. Reinbert de Leeuw. Œuvres de Varèse, Ligeti, Martini.
- 23.00 Soirée privée. Le jazz en grandes formes. Œuvres de Lewis, Ellington et Strayhorn, Schwartz.

RADIO CLASSIQUE

- 20.40 Les Rendez-vous du soir. Edvard Grieg. Œuvres de Grieg, Liszt, Dvorak, Tchaïkovski.
- 23.00 Les Rendez-vous du soir (suite). Œuvres de Bach, Haydn, Beethoven.

LA CINQUIÈME/ARTE

- 13.45 Le Journal de la santé.
- 14.00 Les Géants du siècle.
- 15.00 Mémoires d'un ouragan.
- 15.55 Les Chevaliers de la savane.
- 16.50 C'est le goûter ! Au royaume de Borovia. 17.00 Aïf.
- 17.30 100 % question 2^e génération.
- 18.00 Animaux en famille.
- 18.55 Je suis un citoyen du monde.
- 18.58 Météo.
- 19.00 Archimède.
- 19.45 Météo, Arte info.
- 20.15 Reportage. La Porte du paradis.
- 20.45 La Vie en face. L'Équipée belle.
- 22.25 Thema. Algérie. 22.26 Algérie, mémoire du raï. 23.20 Oran, Oran. 0.15 Omar Gatlato ■■
Film. Merzak Allouache (v.o.).

M 6

- 13.34 Belle et zen.
- 13.35 Etat d'ébriété. Téléfilm. Chuck Bowman O.
- 15.15 Les Routes du paradis O.
- 17.00 M comme musique.
- 17.10 Highlander O.
- 18.10 Le Caméléon O.
- 19.05 et 20.40, 0.35

Tabagisme honteux

par Pierre Georges

DÉFENSE de fumer ! Des panneaux partout, genre interdiction de pétuner. On s'absente une semaine, genre bol d'air, travaux des champs et cerises volées au merle moqueur et, au retour, la prohibition totale, féroce, humanitaire, légale.

Le comité d'hygiène et sécurité saisi a sévi. La brigade de répression du grand tabagisme est mandatée pour mettre fin aux petits meurtres entre amis commis par les intempérants, pollueurs et suicidaires fumeurs. Là-dessus, rien à dire. Normal ! Le tabagisme tue, le tabagisme passif aussi.

Seulement, ce qui nous fait rire, c'est que quand la loi triomphe enfin et s'affiche sur les murs, quand l'interdit se symbolise d'un panneau blanc et rouge, cigarette barrée, genre circulation des volutes interdite, ils le font jusqu'au plus extrême détail. La preuve, ce panneau sur la porte des lieux, des cagocines, comme pour traquer le drogué tueur dans ses derniers retranchements. Ah, fumer en douce aux WC, dans le dos du pion, c'est une idée qui ne nous rajeunit pas vraiment. Et qui ne nous serait pas revenue.

Mais bon, c'est pour notre bien, notre survie même et, on le sait, le diable a pour diabolique manière la manie de se planquer dans les petits recoins et coins.

Donc plus de tabac. Et plus de fumée, puisque sans feu. En route vers de nouvelles aventures, patchées et vertueuses, tempérantes et désintoxiquées, renonciatrices et héroïques. Car ceux qui font les lois ont raison de les pondre. Ceux qui les appliquent ont raison de les appliquer. Et ceux qui veulent nous et se sauver de nous-mêmes ont droit à toute notre reconnaissance et gratitude.

Seulement ce qu'ils ne savent

pas, au nom de la loi qui ne veut généralement pas le savoir, c'est qu'il ne suffit pas de dire et d'interdire pour que d'un coup de cendrier magique le fléau disparaisse. Les accros durs, ceux qui fonctionnent et écrivent au mot-bouffée-paragraphe-heure, étalon de mesure et de vitesse déposée à la Seita, sont, ainsi, du jour au lendemain, placés devant le plus atroce des dilemmes : soit la tempérance brutale et, dans ce cas-là, la vertigineuse angoisse de la feuille blanche. Soit l'inconfort culpabilisé de l'entorse au règlement, la fraude caractérisée, le tabagisme honteux, et un vague espoir d'arriver, sans se faire gauler par la patrouille, au bout du pensum avec des mots tachés de nicotine.

Bien sûr, dans sa grande sagesse, le CHS a tout prévu. Même l'aide aux drogués, le recours aux centres spécialisés antitabac, les consultations, les cures de sevrage, une vraie série de mesures d'accompagnement, la cure de désintoxication. Sauf que dans l'état d'addiction où nous sommes, cette dernière extrémité, la cure, supposerait un sevrage plein temps à plein temps, pas du genre 35 heures, une mise en disponibilité, en retraite de tabac qui sait, bref un abandon de poste.

Fumeurs, mes frères, mes sœurs en suicide, repentons-nous, couvrons-nous la tête de cendres, si c'est encore à faire, notre compte est bon ! La loi nous ordonne l'impossible ? Chantons les louanges de la loi. La loi nous interdit de sévir en lieu public. Admettons qu'il n'était que temps de l'appliquer. La loi ne vaut que si elle est partagée par tous. Partageons cette cigarette du condamné. Demain, promis, ou après-demain, juré, on entre en repentance !

Le ticket de métro coûte 8,50 francs depuis le 1^{er} juillet


LE SMIC HORAIRE AUGMENTE de 4,05 % à 43,72 francs (6,67 euros) au 1^{er} juillet, soit 7 388,68 francs brut par mois (1 126,40 euros) pour les salariés à 39 heures. Pour ceux qui sont déjà passés à 35 heures, la revalorisation est de 2,85 %. Les fonctionnaires les moins bien payés bénéficient d'un réajustement de 28 francs (4,27 euros) à 84 francs (12,81 euros) mensuels brut, pour intégrer le coup de pouce au smic. La revalorisation des allocations chômage sera décidée, le 4 juillet, par un conseil d'administration de l'Unedic. Le plafond de ressources annuel à ne pas dépasser pour avoir une pension de reversion passe à 90 938 francs (13 863,41 euros), soit 7 578,16 francs par mois (1 155,28 euros). Les plafonds de ressources des prestations familiales sous conditions de ressources (allocation de rentrée scolaire, allocation jeune enfant, complément familial, garde d'enfant à domicile...) sont relevés de 1,6 %. La hausse moyenne des tarifs des transports parisiens est de 1,8 %. Le billet (bus/métro) passe de 8 à 8,50 francs (1,30 euro) et le carnet de 10 billets à 61 francs (9,30 euros). Le coupon mensuel de Carte orange pour les zones 1-2 passe de 285 francs à 291 francs (44,35 euros).

■ GOUVERNEMENT : Roger-Gérard Schwartzberg, ministre (PRG) de la recherche, a annoncé, lundi 2 juillet, sa démission de son mandat de maire de Villeneuve-Saint-Georges, pour respecter les consignes de non-cumul de Lionel Jospin.

A NOS LECTEURS. *Le Monde* publiera à partir du samedi 14 juillet (daté 15-16), six séries d'articles en page Horizons : L'esprit des monuments de Paris, par Michel Braudeau (14-20 juillet) ; Les peintres dans leur atelier, par Frédéric Gausson (21-27 juillet) ; L'univers des jeux vidéo, par Yves Eudes et Emilie Grangeray (28 juillet-3 août) ; Les portraits de six grands guides spirituels, par Henri Tincq (4-10 août) ; L'histoire de six jeux de société, par José-Alain Fralon (11-17 août) ; Un voyage en Sibérie, par François Bonnet (18-24 août) ; Les légendes de la montagne du K2, par Charlie Buffet (25-31 août). Par ailleurs, durant les mois de juillet et août, nous suspendons la parution de la page Entretien paraissant le lundi (daté mardi) et de la page Kiosque. Nos lecteurs retrouveront ces deux rendez-vous dans *Le Monde* du lundi 3 septembre (daté 4). La publication de la page Histoire paraissant le samedi (daté dimanche-lundi) est également arrêtée et reprendra dans nos éditions du samedi 1^{er} septembre (daté 2-3).

Tirage du *Monde* daté dimanche 1^{er} - lundi 2 juillet 2001 : 640 013 exemplaires. 1-3

JEU-CONCOURS *Le Monde* Quel personnage se cache derrière le dessin d'aujourd'hui ?



Bulletin-réponse et prix à gagner dans les pages de cette édition

Le nouveau dispositif pour les chômeurs est entré en vigueur le 1^{er} juillet

Le PARE fait l'objet de deux recours en Conseil d'Etat

OBJET d'une longue et rude bataille politico-syndicale, le plan d'aide au retour à l'emploi (PARE) est entré en vigueur le 1^{er} juillet. C'est le point central de la nouvelle convention d'assurance-chômage - signée par le patronat, la CFTC et la CGC et agréée par le gouvernement - qui court du 1^{er} janvier 2001 au 31 décembre 2003. Son application s'est faite en deux temps : au 1^{er} janvier les demandeurs d'emploi auront dû justifier de 4 mois de travail sur les 18 derniers mois pour être indemnisés, période de référence plus souple que dans la précédente convention (4 mois sur les 12 derniers mois) ; en outre, salariés et employeurs bénéficient depuis cette date d'une baisse de leurs cotisations à l'Unedic ; mais c'est au 1^{er} juillet qu'entre en vigueur le cœur de la réforme.

Pour pouvoir s'appliquer, le PARE nécessitait en effet une loi, qui a été définitivement votée en juin. Depuis le 1^{er} juillet, le chômeur indemnisé par l'Unedic commence un nouveau parcours. Deux cas de figure se présentent.

Pour les nouveaux demandeurs d'emploi, le régime du PARE s'applique de fait. Pour ceux inscrits à l'Unedic avant cette date, il leur est proposé d'opter pour le régime du PARE et le projet d'accompagnement personnalisé (PAP) qui lui est adjoint. Pour ce faire, il leur suffit de renvoyer un formulaire qu'ils doivent avoir reçu de l'Unedic. En choisissant le PARE, ils bénéficient de la suspension de la dégressivité de leurs allocations, alors que, dans le cas contraire, celle-ci continue à s'appliquer.

Le chômeur ne signe pas directement le PARE, mais une demande d'allocation qui rappelle ses engagements ainsi que ceux des Assedic. Le mois suivant son inscription, il doit se voir proposer un premier entretien avec un représentant de l'ANPE, afin d'élaborer son projet d'action personnalisé, destiné à faire le point sur ses compétences, le type d'emploi correspondant à ses qualifications et une éventuelle formation. Selon le gouvernement et l'ANPE, si le chômeur accepte le PARE, mais ne

signe pas le PAP, il continue à percevoir ses allocations sans dégressivité. En revanche, pour le Medef, le PARE comme le PAP sont indissociables et obligatoires.

Si, au bout de six mois, le chômeur n'a pas retrouvé d'emploi, l'ANPE procède à une « actualisation » du PAP avec, le cas échéant, un bilan de compétences approfondi. Dans les six mois suivants, il est tenu de répondre aux propositions d'embauche rémunérées à un taux de salaire normal et correspondant à ses qualifications et à sa capacité de mobilité géographique. L'ANPE table sur un flux de 300 000 PARE par mois. Pour la mise en place du dispositif, l'Unedic s'est engagée à financer 3 650 embauches à l'ANPE, dont un millier sont déjà en formation. Le PARE fait l'objet de plusieurs recours en justice. Ceux déposés par les associations de chômeurs et le Groupe des dix (regroupant notamment les SUD) devant le Conseil d'Etat doivent être examinés le 4 juillet.

Caroline Monnot

Le satellite MAP part à la rencontre des origines de l'Univers

LE SATELLITE MAP (Microwave Anisotropy Probe) a été lancé de la base aérienne de Cap Canaveral (Floride) par la NASA, samedi 30 juin. Sa mission : mesurer la « lumière fossile » laissée par le Big Bang, l'explosion originelle qui a donné naissance à notre Univers il y a environ 15 milliards d'années. En 1992, le satellite COBE avait permis de détecter d'infimes variations dans ce rayonnement. Equipé de capteurs mille fois plus sensibles, MAP va enregistrer ces irrégularités, qui reflètent les variations de densité que connaissait alors la matière. Les chercheurs espèrent mieux comprendre la naissance des galaxies, des superamas de galaxies et des grandes zones de vide qu'ils observent aujourd'hui (*Le Monde* du 4 mai). D'un coût de 145 millions de dollars (153 millions d'euros), MAP mettra quatre mois à rejoindre sa destination finale (à 1,5 million de kilomètres de la Terre), puis prendra des mesures pendant quatorze mois. Mis en œuvre par la NASA, ce programme de recherche devrait être suivi par un projet concurrent de l'Agence spatiale européenne (ESA).

AMELIOREZ VOS PERFORMANCES DOUBLEZ VOTRE MEMOIRE POUR 1F*

Commandez votre ThinkPad i Series avant le 14 juillet 2001...
Et doublez sa mémoire pour 1F de plus* !

Portable IBM ThinkPad i Series 1200

Retrouvez à des conditions "directes" tous les avantages qui font du ThinkPad i Series bien plus qu'un simple portable :

- Léger (2,7 Kg) et compact (37 mm d'épaisseur)
- Clavier ThinkPad et précision du dispositif de pointage TrackPoint
- Touches programmables "Easy Launch" pour accéder d'un geste à vos applications et sites préférés
- Modem intégré pour garder le contact en tout lieu
- Touche "ThinkPad" qui vous guide dans l'utilisation et la mise à jour de votre portable et vous aide à naviguer dans les applications
- Confort, fiabilité et esthétique raffinée des ThinkPad IBM

La presse en parle : "...ce [ThinkPad] allie l'encombrement d'un ultra-portable (2,67kg) à la polyvalence d'un PC de bureau." *PC Achat, mai 2001*

ThinkPad i Series

Processeur Intel® Celeron™ 700 MHz
Ecran 13,3" XGA (matrice active)
Mémoire 64 Mo
Disque dur 10 Go
CD-ROM 24X
Modem 56 K
Microsoft® Windows® Millennium
Licence Lotus SmartSuite
Norton AntiVirus et nombreux logiciels utilitaires
Garantie 1 an internationale* ThinkPad Express™

Réf. TI343FR

11 948,04 F^{TTC}

9 990 F^{HT}

1 522,97 €^{HT} - 1 821,47 €^{TTC}

369,62 F^{HT}/mois**
56,35 €^{HT}/mois

Pour 1 F de plus* : 64 Mo de mémoire supplémentaire
(d'une valeur de 503,52 F^{TTC} - 76,76 €^{TTC})

NavCode
2AA15LM07

ThinkPad i Series

Processeur Intel® Pentium® III 750 MHz
Ecran 13,3" XGA (matrice active)
Mémoire 64 Mo
Disque dur 20 Go
DVD-ROM 8X
Modem 56 K
Microsoft® Windows® Millennium
Licence Lotus SmartSuite
Norton AntiVirus et nombreux logiciels utilitaires
Garantie 1 an internationale* ThinkPad Express™

Réf. TI393FR

14 340,04 F^{TTC}

11 990 F^{HT}

1 827,86 €^{HT} - 2 186,13 €^{TTC}

433,22 F^{HT}/mois**
66,04 €^{HT}/mois

Plus de 10 modèles ThinkPad en promo !

N'hésitez pas à nous consulter, en direct chez IBM.



pentium III

IBM EN DIRECT

au **0 810 212 810**¹
OU SUR **ibm.com/fr**

Entrez le NavCode correspondant à ces offres : 2AA15LM07



NavCode:
Pour accéder directement aux dernières informations et prix, entrez le NavCode correspondant à ces offres.

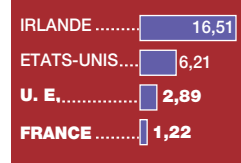
Les PC IBM utilisent une version originale de Microsoft® Windows®
www.microsoft.com/piracy/howtotell

EUROPE

Bruxelles vient de rendre publics les premiers indicateurs évaluant les politiques nationales de recherche

au sein de l'Union. La situation de la France est alarmante. Paris relativise ces résultats (page IV)

▼ Croissance annuelle du nombre de chercheurs en %



FOCUS

70,9 %

En Touraine, c'est le poids du commerce et des services dans l'emploi. La région dispose depuis 1991 d'un observatoire économique unique en France. A l'origine banque de données, Ecoscopie se révèle au fil des années un outil expérimenté d'aide à la décision (page IV)

EMPLOI

- Les 15 et 16 juin, le monde rural européen s'est rassemblé à Limoges afin de mieux organiser son développement économique (page V)
- La Bretagne part à la chasse des entreprises qui fraudent sur les aides à l'emploi (page VI)

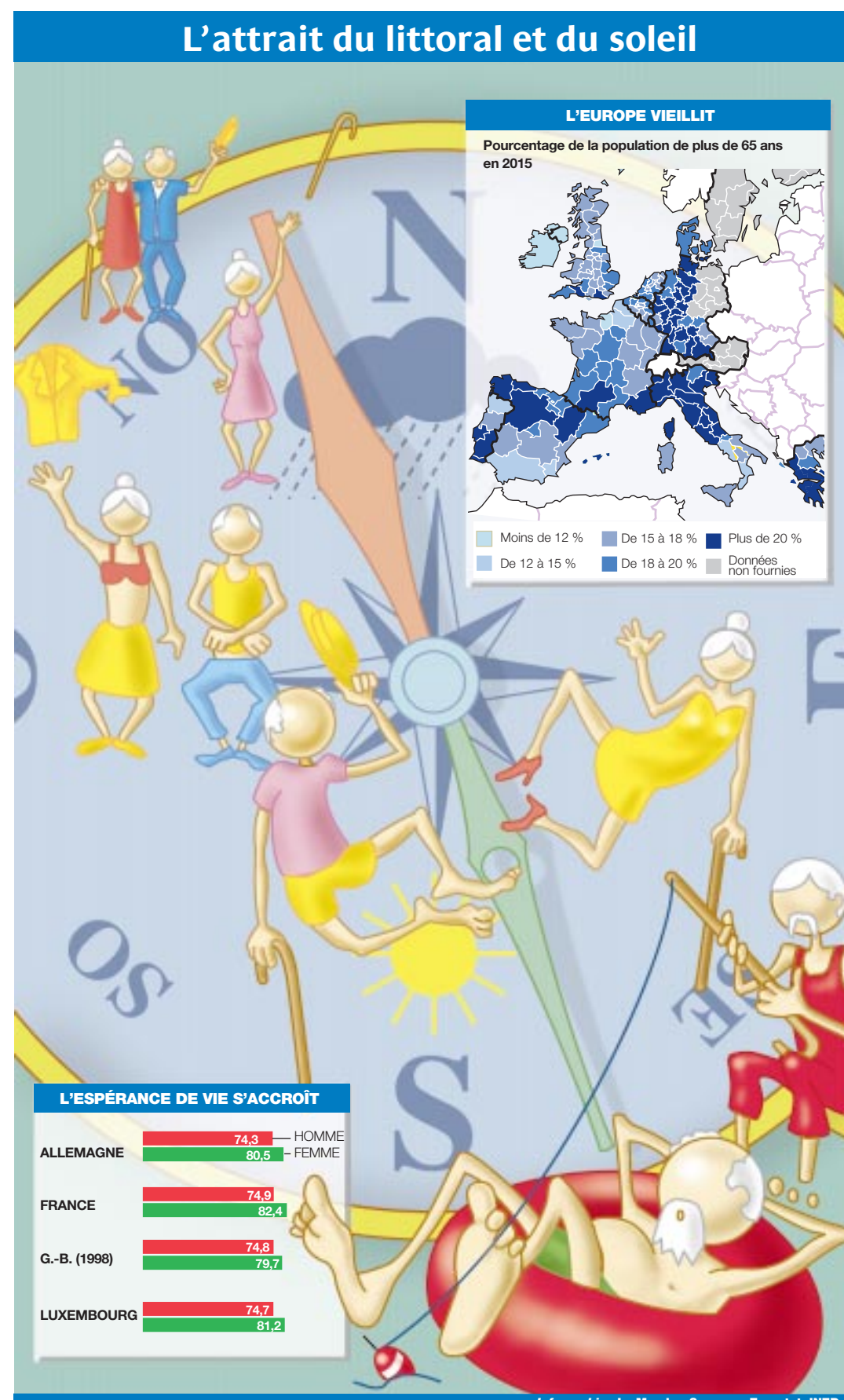
OFFRES D'EMPLOI

- Ingénieurs p. VII et VIII
- Banques, assurances p. IX
- Carrières internationales p. X et XI
- Marketing p. XII
- Collectivités territoriales p. XIII et XIV
- Gestion et administration p. XV et XVI

Les migrations de seniors s'accroissent. Elles modifient la démographie et l'économie de régions entières

Les « panthères grises » gagnent le Sud

L'attrait du littoral et du soleil



Les entreprises délocalisent, les capitaux flottent d'un continent à l'autre, les frontières s'élargissent au gré des unions douanières et les populations migrent, volontairement ou malgré elles, pour cause de famine de guerre ou d'opportunité salariale. Mais à côté de ces mouvements profus qui nourrissent l'actualité, il en est d'autres, lents et discrets, qui n'en modifient pas moins progressivement et en profondeur la géographie de l'Europe. Les migrations de retraités, de plus en plus jeunes, font partie de ces mouvements de population.

Phénomène jusqu'ici peu étudié par les économistes et les géographes, ces déplacements de seniors existent dans tous les grands pays industrialisés. En Angleterre, en Allemagne, en France, en Belgique, aux Pays-Bas – hors d'Europe, il faut citer les Etats-Unis, le Canada, l'Australie – les personnes âgées migrent sans autre raison objective que leur propre volonté. Ni la famine, ni la guerre, ni la pression démographique n'ont ici de fonction. La démographie, l'économie, voire l'équilibre politique de régions entières évoluent pour cette raison simple et forte : l'heure de la retraite a rendu disponible – et donc mobile – une part de la population dont le nombre et le niveau de vie n'ont cessé de s'améliorer.

Finie l'époque où les retraités tombaient sous la « protection » de leurs descendants. Leur pouvoir d'achat n'a jamais été aussi élevé, et ce dans tous les pays d'Europe. Parallèlement, l'espérance de vie (74,9 ans pour les hommes et 82,3 ans pour les femmes en 1999) s'est accrue très régulièrement en même temps que le niveau de santé général de la population s'améliorait. Rien d'étonnant dans ces conditions, si l'arrivée à l'âge de la retraite offre aux « panthères grises » un rôle-clé sur le marché des loisirs, de l'immobilier et du tourisme.

A partir de 2005, date à laquelle la génération du baby-boom va commencer à prendre sa retraite, le phénomène ira s'amplifiant. En réalité, les migrations de personnes âgées ou de préretraités ont déjà pris une nouvelle orientation. Déjà avant d'être véritablement en retraite, elles multiplient loisirs et déplacements touristiques de courte durée. Une fois la cessation d'activité, une part importante d'entre eux – difficile à chiffrer au plan global – migre définitivement ou bien pratique la double résidence pour les couches les plus favorisées.

Ces migrations de long terme peuvent se traduire – même s'il s'agit d'une minorité – par une expatriation. Le sud du Portugal est quasi colonisé par les Anglais, la Costa del Sol compte beaucoup d'Allemands, la Dordogne est préférée par les Néerlandais, la Côte d'Azur voit arriver les Allemands et les Anglais, etc. Mais en réalité, la grande masse de ces migrations s'effectue à l'intérieur des frontières du pays de résidence. Les grandes villes internationales comme Londres et Paris perdent régulièrement de la substance au profit de leur périphérie d'abord (actifs et retraités), ensuite de villes d'importance secondaire mais aussi des espaces ruraux et littoraux. Selon Françoise Cribier et Alexandre Kych, chercheurs au CNRS, et spécialistes de ces mouvements de population, plusieurs raisons motivent ces migrations de seniors. Il peut s'agir de gagner une région valorisée par le tourisme, déjà visitée au cours de déplacements antérieurs et avec laquelle une relation affective a été nouée.

Le littoral méditerranéen a joué un rôle d'aimant très tôt, bientôt suivi des côtes atlantiques. En Europe centrale, les rives de la Baltique sont également très prisées. L'avantage de ces lieux touristiques est qu'ils sont généralement bien équipés en infrastructures de loisirs et de santé. Mais ces départs peuvent aussi prendre la forme d'un retour vers la zone rurale d'origine, que l'on a quitté jeune pour trouver du travail.

Au moment même où l'urbanisation de la population se renforce partout en Europe, les régions rurales sont également revitalisées par des retraités qui viennent rajeunir des espaces ruraux désertés ou bien laissés à la garde des très âgées. A contrario, les migrations de personnes âgées – qui redoublent les migrations d'actifs vers la périphérie des grandes villes – aug-

mentent la moyenne d'âge des centres-villes de métropoles comme Paris par exemple, voire même de Londres.

Au-delà de ces constantes, les migrations de retraite se colorent, selon le pays, d'une touche nationale spécifique. En Allemagne, les migrations de personnes seules semblent plus importantes qu'en France où elles apparaissent comme une migration de couples. En Italie, l'exode rural se poursuit en faveur des grandes villes du sud et les migrations de retraite sont le fait d'anciens ruraux du sud qui quittent le nord ou, étant jeunes, ils sont montés chercher du travail pour retourner au sud ou ils ont gardé leurs attaches. En Pologne ou en Hongrie, les migrations de retraite prennent au contraire la forme d'un exode rural de veuves venues chercher en ville le soutien de leurs enfants et l'accès à un système de santé de meilleure qualité.

Même si « héliotropisme » et « littoralisation » semblent être les maîtres mots des migrations de retraite – le phénomène est mondial et ne se cantonne pas à l'Europe –, la population ne se répartit pas de manière uniforme le long des côtes. Les littoraux du nord de l'Allemagne, des Pays-Bas et du Danemark, de l'Angleterre hors des zones touristiques ou de l'Espagne atlantique ne sont l'objet d'aucun développement particulier. La concentration des personnes âgées dans des zones balnéaires tient au fait que ces lieux concentrent certes des infrastructures de loisirs, mais aussi des équipements de soins et de prise en charge en cas de perte d'autonomie.

Dans un avenir proche, il n'est pas impossible qu'à l'émigration de loisir, succède une deuxième délocalisation massive des personnes âgées, en maison de retraite cette fois.

Yves Mamou

INSTITUT D'ETUDES POLITIQUES DE PARIS

L'atout indispensable pour une carrière internationale
MBA

SCIENCES PO

- Un programme bilingue intensif sur 9 mois, allié à la tradition culturelle de Sciences Po.
- Un corps professoral de notoriété internationale.
- Un diplôme accrédité AMBA.

Pour toute information complémentaire, merci de contacter le secrétariat du Pr. Jean-Jacques Rosa

174, Bd Saint-Germain 75006 PARIS - Tél. : 01 45 44 87 43 - Fax : 01 45 44 88 92
Website : <http://mba.sciences-po.fr> - E-Mail : mba@sciences-po.fr

MIGRATIONS

Questions-réponses

1 Qu'en est-il des migrations en Europe ?

Le ralentissement de la natalité et le vieillissement de la population en Europe tendent à réduire la mobilité générale de la population. En Italie du Nord, en Allemagne, de grandes métropoles régionales voient le taux de renouvellement de leur population devenir négatif : au début des années 1990, Berlin avait perdu 3,8 % de sa population, Hambourg 3 %, la Saxe 7,6 %. La Hesse et la Rhénanie-Palatinat étaient stables à -0,4 %, la Ligurie avait perdu 6,6 % de sa population, la Toscane 4 %, le Piémont 3,8 %... Comme l'écrit Pierre Jean Thumerelle, professeur à l'université de Lille, « cette absence de surplus démographique à redistribuer et le vieillissement général des structures par âge qui l'accompagne modifient assez rapidement les stocks de migrants potentiels. Ils tendent à freiner les migrations et à les cloisonner par génération : les métropoles urbaines attirant par exemple les jeunes actifs en début de carrière, les zones touristiques ou littorales accueillant plutôt les retraités » (*Populations du monde*, éd. Nathan.)

2 Les Espagnols choisissent-ils aussi le Sud ?

Après l'urbanisation massive qui a fait le succès de Barcelone et de Madrid dans les années 1970, les Espagnols se sont mis au diapason européen. Les villes historiques ou balnéaires du Sud sont devenues de véritables pôles, attirant aussi bien les retraités que les actifs. Des villes comme Séville – surtout depuis l'Exposition universelle de 1992 –, Malaga fonctionnent comme d'authentiques aimants pour les retraités comme pour les jeunes actifs : les deux populations se retrouvent en symbiose le long des côtes méditerranéennes.

Les Baléares mêlent ainsi deux flux migratoires différents : les 25-29 ans et les 80-84 ans, tandis que dans deux villes comme Alicante et Malaga se rejoignent respectivement les 40-44 ans d'un côté et les 60-64 ans de l'autre. Selon une étude de deux géographes, John Stillwell et Arlinda Garcia Coll, récemment publiée dans « Espace, populations, sociétés », il apparaît que dans les régions côtières qui bénéficient des flux migratoires jeunes et vieux sont les nouveaux pôles de croissance démographique du pays.

3 Les Français migrent-ils beaucoup ?

Entre 1990 et 1999 un résident français sur deux a déménagé. Les chiffres du dernier recense-

ment confirment toutefois le fait que la mobilité résidentielle baisse régulièrement depuis 1975. Les jeunes de moins de trente ans restent les plus mobiles, mais ils le sont de moins en moins. Les personnes qui quittent l'Île-de-France, ou s'y installent, représentent 42 % de l'ensemble des migrants. Le déficit migratoire de l'Île-de-France s'est accentué depuis les années 1980, essentiellement parce que les jeunes adultes sont de moins en moins nombreux à s'y établir. La zone de la capitale est d'autant moins attirante que les pôles régionaux apprennent à développer leur attractivité en termes de loisirs, de culture et de création d'emplois. Quant aux régions du Sud, elles se révèlent moins attractives que par le passé, alors que l'Ouest et le Sud-Ouest s'avèrent de plus en plus dynamiques.

4 L'Europe est-elle attractive pour les non-Européens ?

Le volume des migrations extracommunautaires dépasse aujourd'hui le volume des migrations intracommunautaires. Depuis une dizaine d'années, on constate une reprise de l'immigration extracommunautaire avec des flux d'intensité différente selon les pays, l'Allemagne étant le principal pays d'accueil de la main-d'œuvre. Cela dit, tous les Etats de l'Union sont devenus des pays d'accueil, y compris les pays ayant eu, hier, une tradition d'émigration, comme l'Italie ou la Grèce.

Point important, au sein de l'Union, l'immigration autorisée continue d'avoir pour principe le regroupement familial, tandis que l'immigration pour le travail reste interdite ou soumise à dérogation, ce qui contribue à renforcer l'immigration clandestine. Les flux migratoires – clandestins et officiels – se sont enrichis des populations d'Europe centrale depuis la chute du mur de Berlin en 1989, sans oublier celles des pays en crise (Kosovo, Kurdistan...).

5 La Grèce et le Portugal continuent-ils d'être des pays d'immigrants ?

La Grèce, qui perdait un demi-million d'habitants par an entre 1951 et 1973, bénéficie aujourd'hui de flux migratoires positifs. C'est entre 1974 et 1984 que le courant s'est inversé. Au Portugal, le déficit migratoire considérable entre le milieu des années 1950 et le milieu des années 1970 (- 2 millions de personnes sur la période) a fait place à un solde positif à partir de 1974. Une bonne partie des personnes qui ont émigré pour trouver du travail ont choisi de revenir au pays à l'âge de la retraite.

Anglais, Français, Allemands... chacun son Sud

Les Européens rechignent à s'expatrier. Et les retraités plus que les autres. Sur les presque 6 millions de citoyens membres de l'Union européenne (UE) qui, en 1998, résidaient, dans un autre pays que le leur, les retraités étaient moins d'un million. 817 000 personnes de plus de soixante ans ont ainsi dédaigné les brumes de l'Europe du Nord pour les cieux plus cléments de la Côte d'Azur ou de la Riviera. Un chiffre certes dérisoire au regard des 360 millions d'habitants de l'UE, mais qui devient davantage significatif quand on sait que ces cohortes relèvent principalement de quatre nationalités : les Anglais, (200 000), les Belges (100 000), les Allemands (182 000) et les Français (253 000).

Si l'expatriation reste un phénomène élitiste, tous les retraités des grands pays européens ont néanmoins la bougeotte. Depuis plus de vingt ans, ils quittent massivement les grands centres urbains de leur pays de résidence pour la périphérie plus calme, pour les zones rurales et surtout les bords de mer. Si ces mouvements migratoires sont un trait commun à la situation du retraité, chaque pays d'Europe garde cependant son style.

En Angleterre, les migrations de retraite sont un phénomène dans un article de 1993 de la revue *Espaces, Populations, Sociétés*, le professeur Anthony Warnes, du King's College (Université de Londres), rappelle que trois siècles durant un petit nombre de stations balnéaires comme Bath, Cheltenham ou Turnbridge ont accueilli les officiers en retraite de la Royal Navy ou les hauts fonctionnaires de Sa Majesté. Il a fallu attendre la création des pre-

L'attrait de la mer est très grand chez les retraités européens. Les migrations s'effectuent plus vers les côtes ou les zones rurales que vers les centres urbains

mières caisses de retraite à la fin du XIX^e siècle pour que le phénomène se démocratise et représente dans la seconde moitié du XX^e siècle des mouvements de populations âgées, de l'ordre de 4 % l'an.

L'attrait de la mer a ainsi pris depuis une telle ampleur que des stations balnéaires comme Brighton, Poole-Bournemouth sont aujourd'hui saturées. Londres est, à cet égard, dans la même situation que Paris : entre 1985 et 1991, le grand Londres a perdu 144 000 retraités et les comtés proches de la capitale se sont également vidés d'une partie de leur population âgée. En revanche, les comtés littoraux du South West se sont gonflés sur la même période de 57 600 migrants. Les côtes britanniques, qui comptaient entre 18 % et 23 % de personnes âgées de plus de 60 ans en 1951, ont vu ces pourcentages passer de 22 % à 32 % en 1971. Depuis, le vieillissement « thalassotrope » s'est accentué au point que le prix du foncier sur

des lieux très résidentiels comme Brighton ou l'île de Wight a explosé rendant toute implantation nouvelle extrêmement sélective au plan financier. Le vieillissement très accentué des côtes sud britanniques préfigure l'avenir des côtes françaises de la Manche.

En France, les migrations de retraite n'ont guère de tradition. Avant la seconde guerre mondiale, les seuls Français qui partaient en vacances étaient les rentiers, les fonctionnaires ainsi que les cadres de l'industrie qui, dès 1925, ont bénéficié d'un mois de congé payé. « Il fallait les valoriser en leur donnant un mode de vie de bourgeois », explique Françoise Cribier, spécialiste des migrations de retraite au CNRS.

Mais les premières migrations importantes de population remontent à l'après-deuxième guerre mondiale. Les premières études menées par François Cribier et Alexandre Kych, sociologues au CNRS, sur des cohortes spécifiques de population, ont montré que les comportements variaient selon que les retraités étaient parisiens ou issus d'une autre grande ville de France. « Les Parisiens sont deux fois plus nombreux à quitter Paris à la retraite que l'ensemble des citoyens des villes de province ». Paris, qui comptait 447 007 personnes âgées de plus de 60 ans (20,8 %) en 1990, en avait perdu 29 916 au recensement de 1999... par décès ou par départs (19,6 %). Le même phénomène s'est produit à Lyon qui ne compte plus que 19,4 % de plus de 60 ans contre 21,5 % en 1990. Les départements littoraux ont donc vu croître leur population âgée et vieillissent rapidement, comme les Landes qui sont passés de 25,7 % de plus de 60 ans à 27,4 % en dix ans.

Idem pour le Morbihan, qui passe de 21,7 % à 24,6 % (24 000 personnes), ou la Vendée qui passe de 22,4 % à 25 %. En revanche, les Alpes-Maritimes, qui attirent désormais des actifs, se sont rajeunies ces dix dernières années, en accueillant 40 000 personnes de plus, dont seulement 8 496 personnes âgées de plus de 60 ans.

En Italie, les côtes ne sont jamais loin des grandes villes. Des études menées sur le personnel de la Fiat à Turin par exemple ont révélé que les O.S., presque toujours issus des Pouilles ou de Sicile, retournaient massivement au pays à l'âge de la retraite, tandis que les cadres optaient pour les grandes villes comme Turin, Milan, Rome...

En Allemagne, les migrations de retraite semblent obéir à un modèle général : « Les phénomènes de redistribution de population par migration depuis les cœurs des aires les plus urbanisées vers les périphéries sont encore plus visibles qu'en France car l'excédent naturel est négatif dans presque tous les Länder », écrit Pierre-Jean Thumerelle, professeur à l'université de Lille, dans *Les Populations du monde* (Nathan). Le désir de mer ou de douceur a cependant fait la fortune des régions de la Baltique, de la Bavière ou de la Forêt-Noire qui ont vu leur population croître de 1 % par an, tant sous l'afflux de personnes âgées que des franges les plus dynamiques des actifs.

Cette redistribution de la population par l'âge n'en est cependant qu'à ses débuts : c'est à partir de 2005 que la génération du baby-boom va commencer de partir à la retraite. Et ce dans toute l'Europe.

Yves Mamou

Palma de Majorque : les bataillons venus d'ailleurs

Face à une levée de boucliers allemand, c'est à Berlin, devant le Bundestag, qu'un représentant du gouvernement de Palma de Majorque a dû venir s'expliquer, en urgence, sur l'instauration d'une écotaxe, votée par le Parlement régional des Baléares. Cet impôt destiné à préserver l'environnement est d'un montant peu élevé, mais concerne les onze millions de touristes qui se pressent, chaque été, dans l'archipel méditerranéen. Parmi eux figurent quatre millions d'Allemands, de loin le plus gros contingent de visiteurs. Devant les explications jugées satisfaisantes (protection de l'écosystème, etc.), la hache de guerre a vite été enterrée.

Dans l'histoire des Baléares (Majorque, Minorque, Ibiza, Formentera), cette affaire récente fait figure à la fois de symbole et de péripétie. Auteur d'une thèse de doctorat en géographie consacrée à ce chaplet d'îles espagnoles (« Les résidents étrangers européens à Majorque. Pour une analyse de la transformation des lieux touristiques », Paris-VII, 1997), Philippe Duhamel rappelle que « ces îles ont toujours été particulièrement hospitalières pour les étrangers. Elles forment un creuset européen naturel », ajoute-t-il.

Le processus d'implantation est relativement ancien. Dès le début des années 1970, Majorque a vu s'installer des retraités venant d'autres pays d'Europe : Anglais, Scandinaves, Allemands, Hollandais, mais aussi Français, voire Espagnols non majorquins. Aujourd'hui, les résidents étrangers représentent 10 % environ de la population de l'île capitale. Selon le consulat allemand de Majorque, entre 50 000 et 60 000 de leurs concitoyens vivent sur place, à l'année ou presque, sur une population sédentaire évaluée autour de 800 000 habitants. 80 % de l'économie majorquine repose ainsi sur le tourisme.

En étudiant l'implantation des différentes populations européennes sur l'île, Philippe Duhamel a constaté deux phénomènes nouveaux. Aux flux des retraités qui correspondaient à des migrations héliotropiques a succédé, à partir des années 1990, l'arrivée d'actifs. D'abord dans le tourisme, qui représente 40 % des salariés, mais aussi dans les services et dans l'administration, où il n'est plus nécessaire d'être espagnol. Cette évolution se vérifie pour toutes les nationalités européennes, excepté les Anglais où le contingent des retraités reste dominant.

Le deuxième constat porte sur les personnes qui viennent s'installer définitivement sur l'île : elles y ont toutes préalablement passé des vacances. « 80 % des résidents étrangers qui habitent Majorque ont été touristes avant d'y vivre. Cela constitue une migration de choix », explique Philippe Duhamel.

Une des caractéristiques de Majorque reste en effet l'importance du nombre de résidences secondaires. On en recense 41 000 en 1997, soit 32 % du parc immobilier. Dans certaines communes, les résidents européens représentent près d'un quart de la population locale. L'intégration semble harmonieuse.

Parmi les actifs en provenance de l'Union européenne, on relève la présence de beaucoup plus de femmes que d'hommes, ce qui est un bon indice du nombre de mariages mixtes. Le gouvernement des Baléares promeut cette présence étrangère qu'il perçoit comme une richesse. Preuve de cette intégration réussie, la proximité des modes de vie joue beaucoup plus que la nationalité dans les relations sociales entre insulaires.

Alain Beauve-Méry

Avis de coup de vieux en Manche du Nord

L'été, cela ne se voit pas. Mais l'hiver, lorsque les touristes ont regagné les grandes villes, la réalité démographique de cités touristiques comme Granville dans la Manche, ou du Touquet dans le Pas-de-Calais surgit : un bon tiers au moins de la population est âgé de 60 ans et plus. Bon nombre de ces retraités sont issus du cru et ont vieilli sur place, mais des centaines d'autres résidents sont des migrants de plus ou moins fraîche date. En dix ans, entre 1990 et 1999, la population âgée (60 ans et plus) de Granville a augmenté de mille habitants environ – passant de 6 340 à 7 391 –, une progression à mettre en relation avec l'installation de 1 041 retraités venus d'ailleurs.

La visibilité des migrations de personnes âgées était depuis longtemps une évidence sur la côte méditerranéenne. Mais voilà qu'elle le devient en d'autres points du littoral, notamment dans cette région dite Transmanche que les Britanniques, pour le versant qui les concerne, ont surnommé du doux nom de « costa gériatrica ». En 1990 en France, toute cette zone comprise entre la pointe de la Bretagne et le Pas-de-Calais comp-

Les seniors britanniques affluent vers les stations balnéaires comme Brighthon ou Poole-Bornemouth, sur la « costa geriatrica »

taient 97 700 retraités migrants. Neuf ans plus tard, leur nombre s'est accru de 17 % passant à 116 635 personnes. En Grande-Bretagne, les chiffres sont encore plus frappants : les 14 700 retraités migrants du South East sont devenus 50 700 en 1999. Frédérique Loew Pellen, chercheur au CNRS, achève une thèse sur les migrations de personnes âgées sur la zone. « Bon nombre de travaux ont démarré à partir de cohortes de retraités migrants choisies à partir de fichiers de retraite (SNCF ; Fiat, etc.), pour étudier, ensuite, la redistribution spatiale de ces personnes. J'ai fait le contraire : je suis partie des espaces d'accueil et je m'intéres-

se à la provenance des migrants, pourquoi ils ont choisi cet espace et en quoi ils les transforment. »

Comment justifier les concentrations de population âgée en zone littorale ? Les raisons familiales priment sur toutes les autres. « Il s'agit généralement d'un retour au pays après une émigration pour le travail. Mais lorsque la population qui revient est issue d'un milieu rural, le retour ne s'effectue pas automatiquement sur le lieu même de naissance, mais souvent plus près du littoral », explique la géographe. La seconde raison tient au climat et aux paysages. Les migrants choisissent des lieux qu'ils ont visités en tant que touristes : « Il s'agit d'une migration choisie. Les gens y ont passé des vacances, s'y sont plu, sont revenus et ont fini par s'y établir. »

Trois facteurs apparaissent déterminants : la représentation qu'une population se fait d'un paysage, le codage de cette représentation par la classe sociale et le bagage culturel et l'espace physique lui-même (mer, montagne...). Ainsi, la « maritimité », très valorisée par le tourisme, contribue à faire des stations balnéaires des lieux de résidence privilégiés pour les retraités.

Le vieillissement de la zone transmanche n'a pas entraîné de fortes

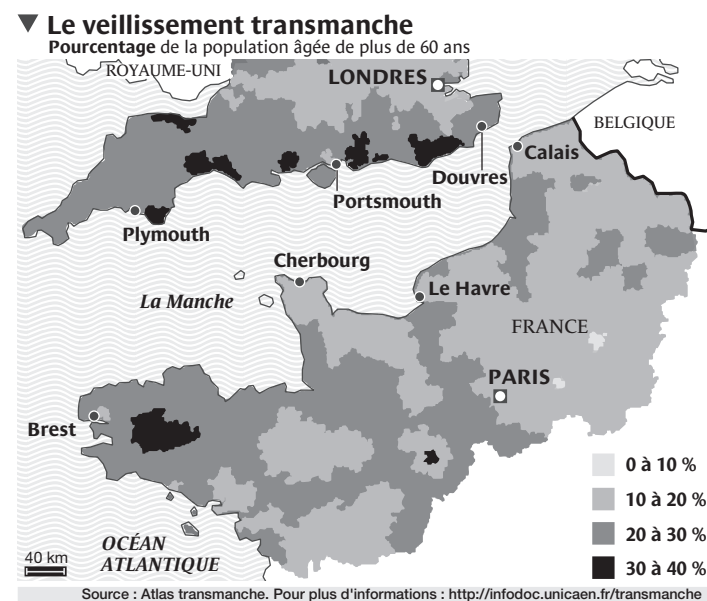
migrations transfrontières. La barrière linguistique empêche les retraités britanniques d'investir massivement la côte française où le foncier est pourtant moins cher. Quand les migrations se produisent, elles demeurent un phénomène de l'élite : « Mais on ne sait pas ce qu'ils feront lorsqu'ils deviendront très vieux. Le risque de perte

d'autonomie les amènera vraisemblablement là où le système de prise en charge est le plus efficace et le moins onéreux », reprend Frédérique Loew-Pellen. Point important : ces migrations de retraités ne se produisent pas uniformément, mais se concentrent sur les points qui font l'objet d'une exploitation touristique déjà forte. C'est ce qui

explique que Granville ou Le Touquet se transforment en creusets gérontologiques.

Il n'est pas sûr, toutefois, que ce vieillissement des côtes ne finisse pas par s'atténuer : plus une population vieillit, plus elle a besoin de services nouveaux que seule une population plus jeune pourra faire fonctionner : qu'il s'agisse de tourisme ou de gestion de la perte d'autonomie. A cet égard, les services médicaux et paramédicaux, le portage de repas à domicile ou le portage de médicaments, l'aide à domicile, l'animation en maison de retraite, les transports aux personnes âgées, etc., vont inévitablement se développer à partir d'une main-d'œuvre plus jeune pour peu que la population âgée soit solvable ou soit solvabilisée par des aides financières départementales. Au plan économique, des modifications ont déjà commencé : les retraités ne consomment pas de la même manière que les plus jeunes : des services commerciaux nouveaux centrés sur la maison, le jardinage, les loisirs, le sport viennent occuper le créneau avec des enseignes spécialisées. Le vieillissement est une industrie du futur.

Y. M.



Guy Baudelle, directeur de l'école doctorale Sciences humaines et sociales de l'université Rennes-II

« Les préférences géographiques individuelles jouent un rôle croissant »

« La "banane bleue" est-elle l'alpha et l'oméga de la géographie de l'Europe d'aujourd'hui et même de demain ?

– La "banane bleue", la BB, a pu passer pour le b.a.-ba de l'Europe. Cette image a connu un succès de quasi-scandale, en 1989, qui a facilité sa diffusion dans la littérature scientifique et institutionnelle aussi bien que dans les manuels scolaires.

» La métaphore permet une représentation facile de l'Europe lotharingienne, celle d'une mégapole qui part de l'Angleterre, intègre les Pays-Bas, l'Allemagne rhénane et se termine en Italie du Nord. L'ensemble regroupe plusieurs dizaines de millions d'habitants sur un millier de kilomètres de longueur. Interrompu par les Alpes, cet espace constitue une entité radicalement différente du reste de l'Europe par le nombre des villes et la densité des campagnes.

– Cette image de "banane bleue" a provoqué de violentes réactions dans le monde des géographes, des démographes et des économistes.

– Des offensives ont été menées contre la banane bleue, souvent sur des bases beaucoup plus idéologiques que scientifiques. Il est vrai que le modèle peut susciter des craintes légitimes, à la hauteur des enjeux, financiers, institutionnels et stratégiques.

» L'image de la banane bleue a, par exemple, été contestée en Ile-de-France par peur des retombées négatives, Paris apparaissant quelque peu marginal et clairement détaché de cet énorme arc de population. Une chercheuse autrichienne estime ainsi que ce "concept" de banane bleue n'aurait eu pour finalité que d'orienter les investissements ailleurs. Il est sûr en tout cas que l'irruption de la banane bleue a suscité la mobilisation d'une autre catégorie d'acteurs, ceux de l'arc atlantique.

– L'arc atlantique est-il une autre banane ?

– L'arc atlantique est une autre grande figure de proue de la représentation de l'Europe... Elle

a subi les mêmes attaques que la banane bleue. Certains ont expliqué que l'arc atlantique n'avait aucune unité tandis que d'autres affirmaient que ces régions situées sur le littoral atlantique étaient trop semblables pour rentrer dans le jeu des avantages comparatifs : autrement dit, ses différents pôles n'auraient rien à échanger dans la mesure où ils produisent la même chose.

» Cet arc serait donc purement artificiel et n'aurait d'autre but que de défendre les intérêts des espaces maritimes atlantiques face à l'attractivité des zones liées à la banane bleue. C'est feu Michel Crépeau, ex-maire de La Rochelle, qui disait justement "A quoi sert l'arc atlantique ? A tirer sur la banane bleue". Des travaux comme ceux de Michel Taulle, un géographe, montrent que de tels découpages, une fois qu'ils ont frappé les esprits, servent à faire valoir les potentialités des régions qu'ils recouvrent.

– Et vous-même, que pensez-vous de cette guerre des images ?

– Banane bleue et arc atlantique sont, en réalité, la traduction imagée d'un éternel combat, celui du centre et de la périphérie. L'Europe est un vaste espace structuré par un contraste basique entre un centre qui concentre les richesses et les populations et une périphérie moins peuplée, moins dense et moins accessible. Cette opposition est ancienne, institutionnalisée au point de fonder la politique de redistribution de la Commission européenne. Les autorités européennes estiment que, en l'absence de politique régionale, les coûts de transport et les économies d'échelle profitent aux régions centrales au détriment des régions périphériques. A priori, l'avenir des villes périphériques reste donc peu enviable.

– Le vieillissement de la population, les nouvelles technologies, ne sont-ils pas des éléments susceptibles de faire évoluer cette dichotomie centre-périphérie ?

– La population a eu tendance à se concentrer dans des métro-



Guy Baudelle

● Né en 1961, normalien (1980), agrégé de géographie (1982), professeur à l'université Rennes-II depuis 1995, Guy Baudelle est aujourd'hui membre du CNRS et directeur de l'école doctorale Sciences humaines et sociales de l'université Rennes-II depuis 1999.

● Auteur de plusieurs manuels scolaires et universitaires, ses travaux portent sur les questions de géographie économique et d'aménagement de l'espace en France et en Europe, l'histoire et l'épistémologie de la géographie.

poles. Mais les préférences individuelles jouent un rôle croissant. Les retraités quittent de plus en plus les grandes villes pour rejoindre des pôles secondaires où le rythme de vie est moins stressant. On peut même imaginer des migrations entre le Nord et le Sud à grande distance, les populations les plus âgées et les plus riches d'Allemagne, des Pays-Bas, d'Angleterre pouvant avoir envie de s'établir dans des régions méridionales où la vie est moins chère et le soleil plus généreux.

» Les espaces de destination sont alors des régions privilégiées comme l'Algarve dans le sud du Portugal et l'arc méditerranéen, avec les Baléares en Espagne, les Riviera française et italienne. Mais ça peut être aussi la façade atlantique : des Anglais s'installent déjà en Bretagne et en Dordogne. Dans tous les cas, ces mouvements thalassotropiques ou héliotropiques ne concerneront que les populations ayant des revenus élevés. C'est-à-dire une minorité de gens.

» Outre les retraités, on voit déjà les actifs aspirer à quitter les grandes villes pour trouver un équilibre entre leurs aspirations individuelles et leurs contraintes professionnelles. Les entreprises sont désormais obligées de pren-

dre cette demande en considération pour recruter leurs cadres. Une partie du déficit migratoire de 500 000 habitants de la région parisienne entre les deux recensements correspond d'ores et déjà à ce double exode.

– N'y a-t-il pas une limite économique à cette déconcentration ? Autrement dit, tout éloignement des lieux de production ne risque-t-il pas d'attenter à la sacro-sainte règle d'accroissement des gains de productivité ?

– Les entreprises peuvent trouver un avantage à répondre aux demandes de leurs salariés de vivre dans des endroits déconcentrés. Car en périphérie tout est moins cher, la ressource humaine, le foncier et l'immobilier. Les entreprises qui augmentent leur productivité sont celles qui sont installées en périphérie avec un siège parisien : elles cumulent ainsi les avantages sans les surcoûts liés à la main-d'œuvre et à l'immobilier.

» Le transport des marchandises pèse en réalité peu de chose aujourd'hui dans les calculs économiques des grandes firmes. Des travaux récents ont démontré que le coût du transport est davantage lié aux frais de manipulation qu'à la distance. De plus, la productivité est liée à la qualité et à la diversité de l'offre

de produits et beaucoup moins aux coûts classiques de production.

– Cette idée que la distance ne joue pas de rôle économique majeur est-elle susceptible de modifier les processus qui poussent à la concentration ?

– La géographie est aussi affaire de représentation. La géographie mentale existe et influe sur les comportements. S'intéresser aux images mentales a d'autant plus de sens que les représentations collectives forgent aussi la géographie.

Propos recueillis par Yves Mamou

Bibliographie

● **Les Populations du monde**, de Gérard-François Dumont (Armand Colin, 2001, 288 p., 135 F, 19,55 €).

● **Les Populations du monde**, de Pierre-Jean Thumerelle (Nathan, collection « Fac », 1996, 384 p., 159 F, 23,03 €).

● **Populations : la France, l'Europe, le monde**, ouvrage collectif (La Découverte, 1996, 323 p., 175 F, 25,34 €).

● **La Ville des vieux**, sous la direction de Joël Yerpez (L'Aube, 1998, 500 p., 250 F, 38,11 €).

Et si vos gisements de croissance n'étaient pas là où vous les cherchez ?



CHRONIQUE

par Serge Marti

Le mauvais scénario

Le Japon ? « Sans espoir. Nous ne voyons aucun élément susceptible de ranimer la croissance. Celle-ci devrait demeurer autour de 0 % ou 1 % dans le meilleur des cas. Seul reste le levier du change, mais les Américains ne sont pas très chauds. » Les Etats-Unis, justement, parlons-en. « L'avion plane de plus en plus bas. Le ralentissement de l'économie américaine est atypique, concentré sur l'industrie, alors que les services sont bien tenus. La question est de savoir quand s'effectuera le rebond de l'investissement. A ce stade, le risque majeur reste la Bourse. Alan Greenspan [le président de la Réserve fédérale] le sait bien. » L'Europe, enfin ? « Le ralentissement est général et plus marqué que prévu. On pensait que les effets négatifs viendraient de l'extérieur mais c'est de l'intérieur aussi – investissement, consommation – que vient le mal. »

A entendre ce bilan peu euphorisant dressé fin juin par Anton Breder, directeur des études économiques à la CPR, et par Philippe Weber, économiste dans la même maison, deux types de réflexion viennent à l'esprit. La première est que tout le discours, entendu durant six mois, sur le redoutable « bouclier » derrière lequel était tout naturellement abritée l'Europe, face au vent mauvais venu d'ailleurs, n'était, au mieux, qu'une aimable plaisanterie. En période de globalisation galopante, il n'y a nulle place pour une prétendue chambre stérile dans laquelle prospéreraient, en vase clos, richesse et emploi. La seconde est que l'économie mondiale, singulièrement affaiblie en Amérique où le fort ralentissement des Etats-Unis contamine le continent, atone en Asie où les « dragons » qui n'ont pas véritablement récupéré après la crise de 1997-1998 pâtissent des dix années de marasme consécutives que subit le Japon, handicapée en Europe par le retournement de situation, s'installe dans l'un des plus mauvais scénarios qui soit. Celui d'une croissance molle – ramenée en France à 2,3 % par l'INSEE – qui risque de le rester longtemps, pénalisée par une inflation à menace récessive (laquelle renvoie au début des années 1980), avec coup d'arrêt à la baisse du chômage (l'ANPE a enregistré en mai sa première augmentation du nombre de demandeurs d'emplois depuis juillet 2000). Autant d'éléments susceptibles de durer et qui sont mauvais pour le moral : celui des ménages, alors que chacun croise les doigts pour que résiste la consommation, comme celui des entreprises où patine l'investissement. Comme une « bonne guerre », selon l'adage, rien ne vaut une bonne crise pour la renaissance qu'elle laisse augurer ensuite. A condition qu'elle soit brève et brutale. Ce qui ne semble pas être le cas.

La GeoIntelligence : Un nouvel outil décisionnel pour identifier vos futurs gisements de croissance.

Exclusif : le premier système d'information GeoMarketing qui exploite pleinement les résultats du recensement INSEE 99 : 17 000 indicateurs sur les 51 000 nouveaux quartiers IRIS 2000 de 2000 habitants, estimés sur les 230 000 ILOTS INSEE 99. Accédez dès aujourd'hui aux changements majeurs du paysage socio-économique français (individus et entreprises) pour :

- déterminer le potentiel précis de vos zones de chalandise ou territoires commerciaux,
- analyser les paramètres explicatifs de votre activité pour estimer précisément vos potentiels de vente et optimiser vos opérations commerciales et de marketing opérationnel,
- identifier vos gisements de croissance,
- harmoniser votre stratégie e-business avec vos stratégies de réseaux classiques.

Testez les solutions de GeoIntelligence Asterop en ligne sur www.asterop.com, ou appelez-nous au 0825 012 342 (N° Indigo : 0,82 Fht/mn)

Pensez
GeoIntelligence

ASTEROP
Moteur de croissance

La situation de la recherche française, mal placée dans le peloton européen, est alarmante

BRUXELLES,

de notre envoyée spéciale

On avait déjà souvent, dans le passé, tiré la sonnette d'alarme quant à la position de la France en matière d'utilisation des nouvelles technologies. Mais on croyait encore à une image positive de la recherche française. La batterie d'indicateurs rendue publique le 26 juin à Luxembourg, par Philippe Busquin, commissaire à la recherche, à l'occasion du conseil recherche, infirme cette idée. Selon ce rapport, aboutissement du travail d'un « groupe de haut niveau » réunissant des experts de chaque Etat membre, la situation européenne apparaît à de nombreux égards inférieure à ce qu'elle est aux Etats-Unis. Et, au sein des quinze, la France est très souvent mal placée, mettant en évidence une situation inquiétante.

Ces indicateurs présentent en effet non seulement l'état actuel de la recherche, de son financement, dans les quinze pays mais aussi son évolution récente. Or, pour les quelques indicateurs où la France apparaît en plutôt bonne position par rapport à la moyenne, la tendance est à la baisse ; et il en est de même pour ceux reflétant une situation déjà mauvaise, ce qui ne peut donc que noircir le tableau des années à venir.

La France se situe ainsi en bonne position quant au nombre de ses chercheurs pour 1 000 habitants. Estimé à 6,14 ce chiffre est certes inférieur à celui des Etats-Unis (8,08), mais supérieur à celui de la moyenne européenne (5,28). Mais, tendanciellement, cette bonne position pourrait ne plus être valable longtemps ; puisque la croissance du nombre de chercheurs n'est que de 1,22 % par an en France, contre 2,89 %, en moyenne, pour le reste de l'Union européenne (et 6,21 % aux Etats-Unis). Il en est de même pour tous les paramètres indiquant une situation de la France supérieu-

Bruxelles vient de rendre publics les premiers indicateurs évaluant les politiques nationales de recherche au sein de l'Union. L'Hexagone est en très mauvaise position

re à la moyenne : qu'il s'agisse du nombre de doctorats pour 1 000 habitants qui décroît de plus de 7 % annuellement en France alors qu'il augmente en moyenne chez les quinze. Ou de la dépense en recherche et développement ramenée au produit intérieur brut (ratio qui diminue en France, alors qu'il augmente dans tous les autres pays). Ou encore des exportations de produits de haute technologie.

Ainsi, le financement public de la recherche qui était globalement un point fort de la France, s'érode. Et, cette érosion est particulièrement forte en ce qui concerne la part allouée aux petites et moyennes entreprises. Les aides qui leur sont consenties diminuent globalement de 9,51 % annuellement, alors que la France était déjà un pays particulièrement peu généreux pour cette catégorie d'entreprises, comparé aux politiques de la plupart des autres pays européens.

Le financement privé de la recherche, qui était en revanche un point faible traditionnel de la France, n'apparaît pas comme devant prendre le relais pour compenser ainsi la baisse des crédits publics. La croissance des fonds privés destinés au financement de la recher-

che n'augmente annuellement que de 3,48 % en France soit nettement moins que la moyenne européenne (4,86 %) et encore moins qu'aux Etats-Unis (8,21 %), pays qui affiche déjà un financement privé de la recherche nettement supérieur à ce qu'il est en Europe. Les écarts se creusent.

Même constat en ce qui concerne le nombre de brevets déposés ; la France, qui dépose moins de brevets que la moyenne des pays européens, connaît la plus faible croissance en ce domaine. Même situation pour le nombre d'articles fréquemment cités dans la presse scientifique.

On trouve néanmoins quelques rares exceptions à la règle. Le capital-risque se développe en Europe en général et en France particulièrement. Outre l'environnement économique favorable, les avantages fiscaux attachés aux investissements réalisés dans des firmes innovantes (fonds communs de placement recherche et innovation : FCPR et FCPI) ont porté leurs fruits.

Une population en faible croissance

Croissance moyenne annuelle du nombre de chercheurs depuis 1995 en pourcentage

IRLANDE	16,51
FINLANDE	12,68
AUTRICHE	7,86
PORTUGAL	7,61
ESPAGNE	6,79
GRECE	6,29
ETATS-UNIS	6,21
PAYS-BAS	4,71
SUEDE	4,66
BELGIQUE	4,59
DANEMARK	3,96
U. E.	2,89
ROYAUME-UNI	2,66
JAPON	2,57
FRANCE	1,22
ALLEMAGNE	1,00
ITALIE	1,04

Luxembourg, non communiqué

Source : Commission Européenne

En matière de coopération, la France est aussi bien placée, qu'il s'agisse de coopérations entre firmes, ou entre des firmes et des universités ou des instituts de recherche publique. A défaut de faire soi-même, la recherche française active ses réseaux.

Au ministère français de la recherche, on tente de relativiser ces résultats. Certes « les chiffres ne sont pas bons », reconnaît-on. Mais la période étudiée (jusqu'en 1999, pour la plupart des données) serait particulièrement défavorable. « Si l'on refaisait le même exercice pour 2001, les tendances ne seraient plus les mêmes », affirme-t-on. Le budget civil de recherche et développement (BCRD) augmente de 2,2 % en 2001, avec une volonté affichée de renforcer l'embauche de chercheurs et de donner plus de moyens aux établissements publics de recherche, entre autres.

L'effort sera-t-il suffisant pour inverser la tendance ? Une autre étude présentée le 26 juin à Paris, par Maximilian von Zedtwitz, professeur à l'IMD (Lausanne), à l'occasion d'un séminaire sur la gestion internationale de l'innovation et de la recherche, organisé par l'Institut français des relations internationales (IFRI) permet d'en douter. Ce chercheur a dressé une mappemonde de centres de recherche dans le monde.

Cinq régions y apparaissent, qui regroupent 75 % de la recherche mondiale : il s'agit de la côte ouest des Etats-Unis (Californie), la Côte est (régions de Boston et de New York), du Japon, de l'Allemagne et de l'Angleterre. La France ne fait donc pas partie du lot. Lorsque l'on sait par ailleurs que le regroupement de compétences dans une région agit comme un aimant pour attirer d'autres, provoquant un effet boule de neige, on peut à juste titre se demander s'il est encore possible de recoller au peloton.

Annie Kahn

MÉCANIQUE DE L'ÉCONOMIE

par Jean-Paul Betbèze

Dire ou ne pas dire

Comment faire fonctionner le système économique ? Comment communiquer ? S'agit-il pour un gouvernement de proposer un guide pour l'action, d'annoncer ce qu'il entend faire et d'en rendre témoins électeurs, pays concurrents, marchés ou vaut-il mieux garder une marge de manœuvre ? Pour traduire cette alternative en anglais économique, qu'est-ce donc qui l'emporte dans le match « rules » versus « discretion » ?

A priori, il vaudrait mieux se donner le maximum de liberté. Cela suppose un gouvernement assez puissant pour adopter une politique qui aille au-delà des cycles électoraux, et des peuples qui aient une vision longue et informée des équilibres économiques, qui ne cherchent pas à bénéficier d'avantages proches, au détriment des générations futures. Cela suppose aussi des marchés confiants dans les choix nationaux. Autant d'hypothèses héroïques...

En matière budgétaire, les Etats s'engagent, en fait, dans le contrôle de leurs dépenses en annonçant des déficits prévisionnels. Des projections sont publiées, avec une comptabilisation à cinq ou dix ans des impôts et charges, soldes et dettes. Il s'agit de faire juges le peuple et surtout les marchés. L'habitude est ancienne aux Etats-Unis, avec des projections sans cesse revues certes, mais qui ont l'avantage de baliser l'avenir et de circonscrire le débat. Nous sommes dans les « rules ». Les critères de Maastricht pour entrer dans l'euro, les engagements du traité d'Amsterdam, sont également des règles, les premiers plus contraignants d'ailleurs que les seconds. Maastricht s'applique à tout Etat membre, mais les remontrances des pairs de l'Eurogroupe ou de la Commission, par exemple à l'Irlande, n'ont pas eu – jusqu'à présent – d'effet bien net. Quant aux sanctions graduelles prévues à Amsterdam, les plus bénignes n'ont pas encore eu l'occasion d'être appliquées. Les marchés attendent donc. Peut-être aurons-nous l'occasion de voir comment les pays réagissent devant leur difficulté à tenir certains engagements, Irlande et Allemagne bientôt, France plus tard.

Comment communiquer ? S'agit-il pour un gouvernement de proposer un guide pour l'action, d'annoncer ce qu'il entend faire et d'en rendre témoins électeurs, pays concurrents, marchés ou vaut-il mieux garder une marge de manœuvre ? Qu'est-ce donc qui l'emporte dans le match « rules » versus « discretion » ?

L'idée de ces règles est claire : outre la pression des marchés et éventuellement leur sanction, c'est informer les agents économiques nationaux pour qu'ils fassent pression sur leurs élus si la trajectoire n'est pas suivie. En même temps, ces agents mieux informés adoptent, d'eux-mêmes et pour eux-mêmes, un comportement rationnel qui contrecarre une action gouvernementale devenue déviante. C'est la théorie de l'équivalence ricardienne. Si les citoyens voient monter le déficit public et la dette, parce que l'Etat n'ose ou ne sait pas agir, ou bien se trouve prisonnier de groupes électoraux (fonctionnaires, santé, retraites...), la réaction privée sera de constituer une épargne supplémentaire, afin de réussir à payer des impôts futurs plus importants. A l'opposé de soutenir la demande (logique keynésienne où les acteurs vivent dans l'illusion monétaire), cette information implique que les largesses d'aujourd'hui sont équivalentes à l'impôt d'après-demain. Les marchés financiers, les agences de notation, ne s'y trompent d'ailleurs pas : eux aussi veulent des « rules ». Ils en déduisent le bien-fondé d'une politique budgétaire, la compétitivité future d'un site économique, et donc le risque relatif qu'il y a aujourd'hui à lui prêter.

En matière monétaire, le débat est plus pressant encore, car les enjeux sont immédiats. Si le change est flottant, les marchés se demandent quel sera l'engagement des autorités à le maintenir au niveau adéquat. Un taux trop faible est évidemment mauvais signe. Il marque plus de sorties de capitaux que d'entrées, renforce le risque d'inflation importée, indique aussi que des titres de propriété peuvent changer plus facilement : entreprises nationales cédées à des capitaux étrangers, avec a priori les avantages économiques de l'opération mais aussi ses risques sociaux.

A l'inverse, un change trop fort n'est pas nécessairement sain. Il peut signifier que les taux d'intérêt sont trop élevés, afin de garder les ressources et en attirer, avec le risque de peser sur la conjoncture et de creuser les déficits publics, avec plus de dettes et de frais financiers à la clef. Si le pays est émergent, il doit observer une gestion rigoureuse, avec une banque centrale indépendante, au moins autonome, et des règles de fonctionnement et de change connues. Ce peut être un accrochage à une monnaie par un « currency board » (le dollar au Panama), ou à deux (dollar et euro en Argentine, dans une tentative toute récente et sans exemple), règle la plus extrême avant l'abandon de la monnaie nationale. Moins contraignants sont un accrochage à une monnaie par un taux fixe (peg de Hongkong), puis à un panier de monnaies (dollar et euro le plus souvent, dont la pondération peut changer). D'autres règles, plus souples encore, comprennent des bandes de fluctuation ou des annonces régulières de dépréciation. Il existe aussi le « managed float », adaptation sans annonce ni engagement, ce qui est évidemment le plus périlleux.

De manière générale, plus les engagements sont forts, plus ils sont contraignants et surtout testés par les marchés dès qu'une crise se dessine. Si la règle est trop forte, elle sauve un jour, mais handicape ensuite. Les marchés se demandent en permanence si les économies et les peuples peuvent la supporter, puis comment ils en changeront. Les pays développés qui ont choisi le flottement ne peuvent pas céder à la facilité. C'est évidemment le cas pour la Banque centrale européenne, qui insiste sur les conditions de son indépendance (en gardant internes ses délibérations), sur le mode d'élaboration de son diagnostic et sur l'objectif d'inflation inférieur à 2 % (qui intègre les effets d'un affaiblissement de l'euro). Elle construit ainsi sa crédibilité, face à la Banque centrale américaine.

Direction des études économiques et financières du Crédit lyonnais

La Touraine dope son développement local grâce à un observatoire économique unique en France

TOURS

de notre envoyé spécial

C'est à cet échelon, un outil unique en son genre. L'Observatoire économique de Touraine, qui a soufflé, mardi 19 juin, ses dix bougies, n'a pas, d'après ses concepteurs, d'équivalent dans d'autres départements métropolitains. Conçu à l'origine comme un classeur chargé de collecter et de rassembler l'ensemble des informations statistiques, administratives, économiques et sociales sur l'Indre-et-Loire – l'actuel département épouse à quelques nuances près les contours de l'ancienne province de Touraine –, cet outil est devenu, en prenant de l'essor, une véritable banque de données interactive qui fournit des informations, en reçoit, organise des échanges et peut être, à terme, source de richesses.

En 1991, l'observatoire est créé sous la forme d'une association loi de 1901, par deux institutions à la culture plutôt opposée : le conseil général et la chambre de commerce et d'industrie. Depuis, malgré, ou grâce à ces différences d'approche, la greffe a remarquablement pris : pas moins de trente-sept autres organismes publics ou parapublics – des services décentralisés de l'Etat (préfecture, inspection d'académie, ANPE...), des organismes socioprofessionnels ou de développement économique (comité de tourisme, Medef, chambre d'agriculture...), des organismes sociaux paritaires (Urssaf, Assedic, Caisse d'allocations familiales, Mutualité sociale agricole), des grandes entreprises publiques et des institutions (INRA, Banque de France, SNCF, EDF-GDF, France Télécom) – se sont associés et sont devenus des partenaires techniques. Ils sont à la fois fournisseurs et utilisateurs de données.

L'observatoire fonctionne comme une mutuelle : chaque partenaire apporte les informations qu'il détient et peut retirer celles transmises par d'autres : le rapport est en

« Ecoscopie » est à l'origine une banque de données mais se révèle aussi un outil expérimenté d'aide à la décision

règle générale de 1 000 pour trois millions de données. La mise en commun des ressources est un gain de temps et un facteur d'économie, pour chacun des partenaires. Situé au cœur du dispositif, l'observatoire est « le garant de l'indépendance et de l'objectivité dans la gestion et l'analyse des données », précise Claude Chéron, sa directrice.

Il dispose d'un budget de fonctionnement de 2,8 millions de francs. Il est financé par les deux organismes fondateurs et reçoit depuis peu, une subvention de 200 000 francs de la communauté urbaine de Tours. Au fur et à mesure, une petite équipe

d'animation composée d'universitaires, d'économistes, de statisticiens, d'urbanistes et de cartographes s'est mise en place pour exploiter la base. Au total, dix personnes en 2001.

A l'origine, le projet devait permettre de rassembler les données pertinentes sur les réalités de l'économie locale, afin de servir d'aide à la prise de décision politique ou économique. Sous la houlette de Roland Weyant, président de l'observatoire, de 1991 à 1994, puis de 1997 à 2001, des travaux ont été réalisés, certains prémonitoires. En dix ans, 108 études relatives à l'économie tourangelaise traitant des différents secteurs d'activités, de l'emploi, de la formation, du tourisme, de l'aménagement du territoire ou du développement local ont été réalisées.

L'observatoire a été, par exemple, moteur dans l'engagement de la réflexion sur la mise en place des pays par les lois Pasqua puis Voynet, avec notamment la réalisation d'une étude sur le Chinonais, à la demande de la Datar. Ses capacités d'expertise et de diagnostic ont aussi été mises à profit sur le thème de l'intercommunalité ou encore sur celui du traitement des déchets industriels.

Baptisé « Ecoscopie », l'observatoire établit aussi un tableau de

bord mensuel de l'économie tourangelaise. Mais il peut aussi affiner ses renseignements par bassin d'emploi, précisant les surfaces industrielles ou les logements vides, le niveau moyen des revenus perçus, le nombre de demandeurs d'emploi, celui des entreprises présentes ainsi que leur secteur d'activité.

Disposant d'une masse de renseignements sur le tissu local, les responsables de l'observatoire se sont demandé comment en assurer la meilleure publicité et le meilleur rendement. Deux sites en ligne ont été mis en place. Le premier intitulé www.economie-touraine.com est ouvert au grand public. Il a pour objectif d'assurer une promotion de l'économie locale et doit servir de vitrine d'appel pour le département.

Le second site est, pour l'instant, réservé aux seuls partenaires de l'observatoire. Moyennant un abonnement payant de 100 000 francs, des collectivités locales (communes, communautés de communes, voire simples municipalités) peuvent cependant bénéficier d'un code pour naviguer dessus.

Pour l'instant, son accès direct pour de simples particuliers ou pour des acteurs économiques privés n'est pas prévu, en raison de la confidentialité de certaines données présentes sur la base. Pour les obtenir, ces acteurs doivent, soit passer par les responsables de l'observatoire qui sert de filtre, soit recourir à un des partenaires qui a accès.

Concrètement, l'exploitation de la base permet de guider un chef d'entreprise à la recherche d'un site commercial ou industriel qui souhaite s'implanter en Indre-et-Loire ; ou bien aider un chargé de mission d'une communauté de communes à créer un commerce dans une zone rurale. Avec ce site, l'Observatoire économique de Touraine dispose donc d'un outil expérimenté d'aide à la décision pour le développement local, mais aussi du premier réseau d'informations territorial en ligne.

Alain Beuve-Méry

Dix chiffres-clés

1. Tours – Paris-Montparnasse : 55 minutes par le TGV.
 2. Population totale : 553 747 habitants.
 3. Population active : 250 631 actifs, dont 218 104 ayant un emploi.
 4. Répartition des emplois : 4,8 % dans l'agriculture ; 24,3 % dans l'industrie et la construction ; 70,9 % dans le commerce et les services.
 5. 35 110 établissements, dont 6 724 dans l'agriculture, 5 054 dans l'industrie et la construction, 23 331 dans le commerce et les services, dont 7 306 sont dans l'artisanat.
 6. Exportations : 10,6 milliards de francs.
 7. Université pluridisciplinaire et grandes écoles : 27 000 étudiants.
 8. Recherche : trois pôles publics, 1 300 chercheurs et scientifiques.
 9. Tourisme et loisirs : le val de Loire déclaré Patrimoine mondial par l'Unesco ; 150 châteaux, monuments et musées, 209 hôtels, 76 campings, 580 gîtes ruraux.
 10. Santé : un centre hospitalier régional (CHR) et huit cliniques (2 613 lits).
- www.economie-touraine.com

Le Monde EMPLOI

LES MUTATIONS ▲ LES INITIATIVES : - - - - -

L'Europe des Quinze est constituée à plus de 80 % d'espaces ruraux qui tentent de rompre la polarisation du développement sur les agglomérations. Les premières Rencontres européennes des territoires d'accueil, les 15 et 16 juin à Limoges, ont rassemblé les initiatives locales

Le monde rural parie sur ses atouts économiques

LIMOGES
de notre correspondant
La modernité n'est plus dans la ville. C'est la conviction que martèle à toutes occasions Raymond Lacombe, le vieux tribun paysan, aujourd'hui président de la fondation Sol et civilisation, qui rassemble en colloques périodiques des agriculteurs, des industriels, des économistes, des élus, des syndicalistes, sur les thèmes de la ruralité. Il l'a redit à Limoges, qui accueillait les 15 et 16 juin quelque quatre cents participants, français et étrangers, aux 1^{ers} Rencontres européennes des territoires d'accueil, c'est-à-dire des régions en déficit démographique et économique.

Ses propos y ont été relayés par Philippe Tabary, administrateur principal auprès du commissaire Franz Fischler, à la direction générale de l'agriculture de la Commission européenne. Celui-ci a évoqué le « catholicisme nouveau » qui commence à prendre forme à Bruxelles et qui cherche à renouer le lien entre l'économie et le territoire. En clair, à se préoccuper du précipice qui s'élargit entre déserts ruraux et fourmilères urbaines, devenu un problème européen. Un rapport, publié début 2001, sur « La cohésion éco-

nomique et sociale » dans l'Union, rappelle qu'en Europe les écarts s'accroissent entre les régions centrales et les régions périphériques. La production de valeur ajoutée est concentrée dans un triangle délimité par le North Yorkshire, la Franche-Comté, la Rhénanie et Hambourg. Ce triangle, qui ne couvre qu'un septième de la superficie des Quinze, concentre le tiers de sa population et produit 47 % de son revenu. Si on y ajoute quelques pôles urbains périphériques, la Catalogne et la plaine du Pô, par exem-

ple, plus de 80 % de la population européenne se concentre sur moins de 20 % du territoire.

Un déséquilibre dont les conséquences sont évidemment préjudiciables aux régions en déshérence. Mais la crise est aussi celle des régions en hypertrophie, saturées de nuisances économiques et sociales : coûts prohibitifs du foncier et de l'immobilier, congestion de la circulation urbaine, aggravation des pollutions et de l'insécurité. En France, le recensement de 1999 a décelé un renversement de tendance. Exemple : la

Lozère, 78 000 habitants, qui a perdu en un siècle la moitié de sa population, a vu s'inverser la courbe : plus 684 habitants y ont élu domicile depuis le recensement de 1990. Le Limousin lui-même, dont le solde naturel reste négatif (c'est la région la plus âgée de l'Europe des Quinze) accueille dix mille immigrants par an. Des retraités, mais aussi, à 75 %, des actifs.

Attirer des actifs, c'est tout l'enjeu de ces régions d'accueil qui déploient de considérables efforts d'imagination et d'initiatives. Première constatation : ruralité n'est plus synonyme d'agriculture. Même dans les communes les plus agrestes, les paysans sont devenus minoritaires. Et le rythme des installations de jeunes agriculteurs - un peu plus de 9 000 en l'an 2000, alors qu'il y en avait plus de 13 000 en 1997 - ne laisse pas présager un renversement de tendance à terme. L'heure est aux « rurbains » qui travaillent en ville et habitent à la campagne.

Des multiples propos qui se sont confrontés lors des journées de Limoges - ce que Daniel Nouaille, vice-président de la puissance invitante, le conseil régional du Limousin, a nommé la « mutualisation des expériences » -, il ressort que la priorité est d'assurer localement la pérennité de ce qui existe déjà : favoriser la reprise de commerces et d'entreprises artisanales, garder ouverts l'école et le bureau de poste. C'est ensuite favoriser l'accès aux guichets d'accueil locaux et régionaux. Car, a souligné aux journées de Limoges Marc Gastambide, commissaire à l'industrialisation du Massif central, « les politiques d'accueil doivent être maintenant locales, au niveau de territoires organisés et de mises en réseaux ».

Là encore il ne s'agit pas seulement d'un problème français. Plusieurs délégations européennes, confrontées aux mêmes déséquilibres, étaient présentes à Limoges. Juan Quintana (Espagne) expliqua le programme d'accueil de la Sierra Norte pour désengorger l'agglomération madrilène. Alkis Kalliantzidis (Grèce) expliqua les projets par lesquels Athènes travaille à revitaliser les régions frontalières - et peu touristiques - avec la Turquie, la Bulgarie, la Macédoine, l'Albanie. Autant d'explications qui ont contribué à doper l'intérêt naissant que la Commission européenne prend à ces rééquilibrages.

Georges Chatain

Une foire pour "mutualiser les expériences"

Les 1^{ers} Rencontres européennes des territoires d'accueil ont voulu à tout prix éviter cet écueil : apparaître comme une grand-messe sans lendemain. D'où l'idée d'organiser une foire à l'installation en milieu rural organisée autour de deux espaces : un « espace conseil » et un « espace territoire ». Le premier a réuni une trentaine de stands autour de l'Assemblée permanente des chambres de métiers, des coopératives ouvrières de production, de la Fédération des Safer (Sociétés d'aménagement foncier et d'établissement rural) ou encore des programmes européens Leader. Tandis que le second présentait les offres des conseils généraux, des chambres consulaires et des syndicats de pays. Onze régions ont tenu à être présentes à Limoges : Aquitaine, Auvergne, Centre, Champagne-Ardenne, Languedoc-Roussillon, Limousin, Midi-Pyrénées, Pays de la Loire, Poitou-Charentes, Paca, et Rhône-Alpes. Au total, quelque 3 000 visiteurs, pour l'essentiel des élus locaux et des experts de l'aménagement du territoire, ont participé à cette première édition.

Les Voivres : le pari réussi d'un village rebelle

EPINAL
de notre correspondante
Michel Fournier, fleuriste de métier est maire à 200 % de son temps. Premier magistrat des Voivres dans les Vosges depuis 1989, il arpente sans relâche les ruelles de sa petite commune rurale.

Michel Fournier est en fait un véritable chef de chantier avec un agenda de « ministre ». Depuis dix ans, Les Voivres se reconstruit. Arrivé dans la commune il y a vingt-cinq ans, le maire n'est pourtant pas un enfant du village. Dans ce hameau de la « Vège », pays rural, à une vingtaine de kilomètres d'Epinal, l'intégration n'a pas été facile pour un gars qui ne vient pas du coin. Mais au fil des ans, le président-fondateur de l'association des maires ruraux des Vosges a su se faire entendre.

Aujourd'hui, la commune des Voivres est une petite célébrité locale qui provoque pas mal de jaloux aux alentours. A l'occasion de la Foire à l'installation en milieu rural, qui s'est tenue à Limoges les 15 et 16 juin, le village a reçu le premier trophée des territoires d'accueil. « Les Voivres a toujours été un village rebelle. Depuis sa fondation en 1793, ses habitants ont refusé d'être dominés », explique le maire. Tout a commencé en 1990. Elu fraîchement à la tête de la commune, Michel Fournier se trouve confronté à un territoire en perte de vitesse. L'école est menacée. Les jeunes n'ont pas envie de rester. Il faut réagir. D'où la mise en œuvre d'une politique de développement extrêmement ambitieuse.

L'objectif est d'attirer de nouveaux habitants et des entreprises au sein du village pour devenir un véritable territoire d'accueil. La commune commence par racheter quelques vieilles fermes. Une fois rénovées, les bâtisses sont proposées en location-vente aux nouveaux habitants. Pour les faire venir, le maire lance à l'époque un cri de détresse dans la presse locale : « Commune rurale cherche familles nombreuses. » Mais pour

Avec l'implantation de trois entreprises, la population est passée de 200 à 320 habitants

faire vivre ces familles, souvent à revenus modestes sur place, il faut aussi proposer des emplois. Michel Fournier se lance alors dans une nouvelle bataille : une véritable croisade aux subventions. Difficile pour une commune dont le maire ne se situe politiquement ni à gauche, ni à droite et dont le dynamisme dérange parfois. « On finit toujours par obtenir quelque chose », résume Michel Fournier.

Afin de réaliser ses projets, Les Voivres fait appel à l'emprunt. « Les encours financiers sont importants, mais l'endettement est quasiment nul, car ces encours produisent des recettes », précise le maire. La commune finance son développement grâce aux loyers des nouveaux arrivants et à la taxe professionnelle. Mais l'exercice budgétaire est difficile : « on est toujours en flux tendus » constate le maire. « Il faut être très prudent dans toutes les dépenses et surveiller tout ce qui est fonctionnement. » Trois entreprises ont choisi de s'installer sur la zone industrielle qui avoisine aujourd'hui les 12 hectares. Corba, une PME spécialisée dans la fabrication de machines à emballage, qui emploie six personnes est l'une d'entre elles. « On s'est implanté il y a trois ans parce qu'il y avait toute l'infrastructure nécessaire. Nous sommes deux actionnaires principaux, et la raison fondamentale était la proximité par rapport à nos domiciles », explique Bernard Corrieri, le gérant. « La voirie est correcte, il y a un accès téléphone par Numéris et surtout une commune qui fait son boulot », souligne-t-il.

Les trois entreprises de la zone industrielle emploient une trentaine de personnes, qui sont, pour la

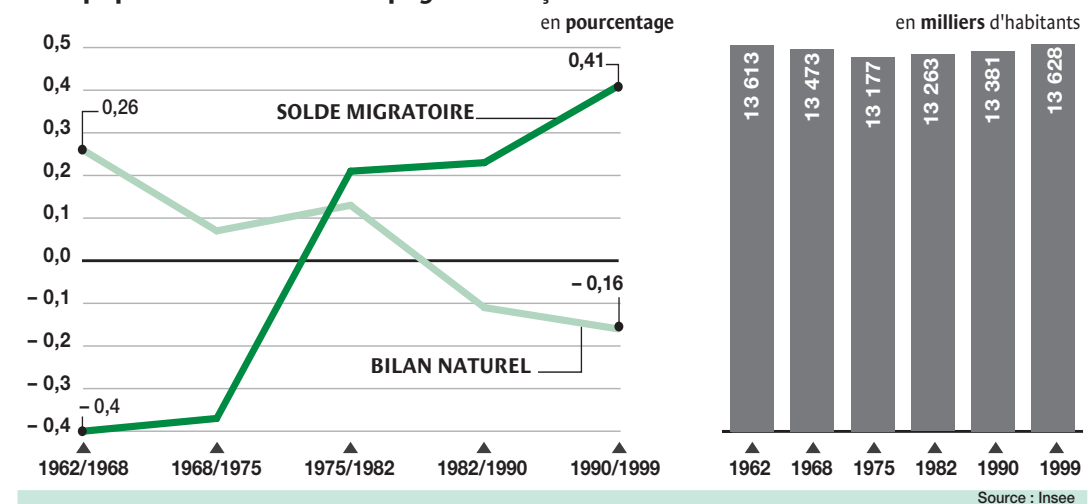
plupart, issus du village. Le maire attribue également l'implantation des entreprises au « petit plus » offert par les villageois. « Les gens savent qu'en venant ici ils sont acceptés par les autres. Il faut installer une convivialité. On continue à se parler, à s'entraider. Ici, les gens continuent à habiter à côté de leurs entreprises », explique-t-il.

En dix ans, le village des Voivres a changé. La classe unique de neuf élèves menacée de fermeture en février 1990 s'est transformée en école de trois classes pour 55 élèves. Le village, qui comptait 200 habitants en 1990 en compte aujourd'hui près de 320. « On a fait appel à tous les leviers : emprunt, subvention et insertion », souligne Michel Fournier. Les chantiers d'insertion font partie de la vie du village. En dix ans, ils ont contribué à rénover la commune et ses abords en conservant les caractéristiques de l'habitat rural. Aujourd'hui, Michel Fournier vise un nouveau créneau : le tourisme vert. Les Voivres qui attend l'ouverture prochaine d'une boulangerie et d'une bibliothèque a vu naître une pisciculture à vocation économique et pédagogique, un centre aéré tout neuf ouvert depuis le mois de février et un étang niché en plein cœur de la forêt.

L'association L'audici, créée il y a deux ans et qui emploie déjà quatre personnes, est chargée d'exploiter et de développer ce potentiel. Un axe de développement supplémentaire très prometteur pour la commune située non loin de la route thermique. Mais si les habitants des Voivres sont fiers de leur autonomie et de leur capacité à se développer, la commune est tout le contraire d'un village de Gaulois irréductibles. Elle fait partie du syndicat intercommunal du pays de la Vège : car l'ouverture aux autres est nécessaire pour mettre tous les atouts de son côté et profiter aux côtés de autres communes de la dynamique générale.

Katrin Tluczykont

La population dans les campagnes françaises



La télévision des territoires

LIMOGES
de notre correspondant
Voici quatre ans, en 1997, commençait une collaboration jusque-là inédite : un partenariat entre une région, le Limousin, et une chaîne de télévision, Demain, filiale de Canal +. Avec un objectif précis : faire connaître dans la France entière les potentialités et les opportunités d'installation sur le territoire régional. Le Limousin est une région d'entreprises artisanales et de PME familiales, dont la pérennité n'est pas toujours assurée. Beaucoup disparaissent faute de successeurs - et faute de moyens de prospection - alors qu'elles étaient viables, et nécessaires à la vie du tissu rural où elles sont implantées. Le challenge était donc, résume Martine Mauléon, la directrice de la chaîne, de « rendre l'offre plus apparente et plus concrète ».

Le conseil régional décida de mettre 4 millions de francs par an dans l'opération, aménagea des locaux et un studio. La chaîne implanta une équipe composée de neuf collaborateurs, dont cinq journalistes, pour des reportages, diffusés quotidiennement, sur l'offre - des cafés-hôtels-restaurants, des commerces, des activités artisanales -, sur les opportunités

Demain, filiale de Canal +, fait connaître les opportunités de reprise d'entreprise dans l'Hexagone

d'accueil et de formation, sur les services en milieu rural. « Nous travaillons en interface commune avec l'ensemble des partenaires régionaux », explique Jean-Jacques Lamy, directeur au conseil régional chargé d'attirer de nouvelles activités.

BESOIN D'ÉCHANGE

Bilan : en quatre ans, 300 entreprises limousines ont, via Demain, trouvé des repreneurs venus d'autres régions, et même d'autres pays d'Europe. Et l'expérience parut assez probante, d'abord pour être étendue, depuis Limoges, à tout le Massif central, ensuite pour intéresser d'autres régions comme l'Aquitaine, le Poitou-Charentes et Provence-Alpes-Côte d'Azur. Les partenariats, assurés

par les collectivités territoriales et par des instances publiques d'aménagement du territoire (le commissariat à l'industrialisation du Massif central), sont confortés par une contribution du Fonds social européen.

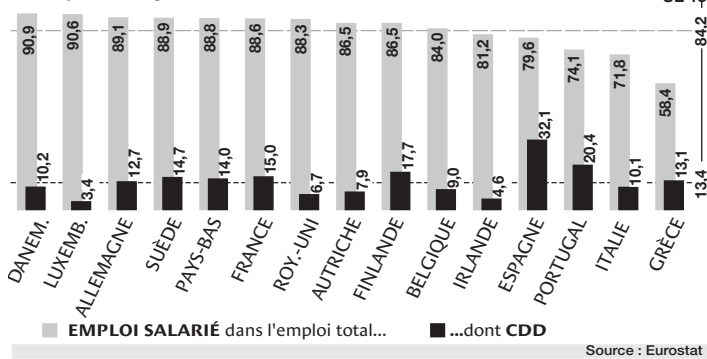
Outre Limoges, la chaîne a trois autres implantations régionales, Bordeaux, Marseille et Poitiers, et une quarantaine de journalistes reporters d'images sur le terrain. Mais, insiste Martine Mauléon, « nous ne sommes pas une agence immobilière » ; les reportages ponctuels sur une unité économique à reprendre s'insèrent dans une réflexion plus large sur la ruralité, sur les atouts et les pôles de compétence - en matière de formation, surtout -, sur les politiques d'aide aussi, dans lesquelles les collectivités s'impliquent de plus en plus, et pour lesquelles elles ressentent aussi le besoin croissant d'échanger leurs expériences et leurs idées.

L'intérêt soulevé par les 1^{ers} Rencontres de l'installation en milieu rural a bien montré ce besoin d'interactivité et de médiatisation. C'est en jouant ce rôle que la chaîne Demain veut conforter la fonction qu'elle s'est fixée d'être la télévision des territoires.

G. C.

EUROPE

De plus en plus de personnes en emploi en pourcentage



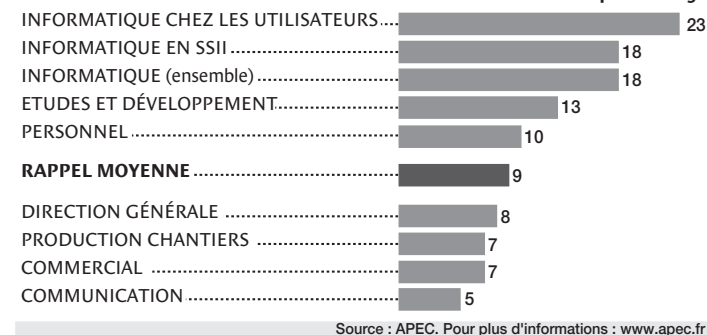
■ **DANS L'ENSEMBLE DE L'UNION EUROPÉENNE**, le taux d'emploi a continué d'augmenter : il était de 63,1 % pour l'ensemble des hommes et des femmes au printemps 2000, comparé à 62,1 % en 1999 et 61 % en 1998. Pour les femmes, il était de 53,8 % en 2000 comparé à 52,6 % en 1999 et 51,2 % en 1998.

■ **AU SEIN DES QUINZE**, l'emploi salarié représentait, en 2000, 84,2 % de l'emploi total. Cette part variait de 58,4 % en Grèce à 90,9 % au Danemark. Parmi les emplois salariés, 13,4 % étaient des contrats à durée déterminée (CDD) avec un minimum de 3,4 % au Luxembourg et un maximum de 32,1 % en Espagne.

Les salariés travaillant à temps plein ont effectué en 2000 en moyenne, au sein de l'UE, 40,3 heures de travail par semaine. Ce chiffre monte à 43,6 heures au Royaume-Uni, mais n'est que de 38,5 heures en Belgique. Les salariés à temps partiel faisaient environ 19,7 heures hebdomadaires

FLASH APEC / « LE MONDE »

Les informaticiens remportent la palme de la mobilité



■ **EN 2000, LES INFORMATIENS** ont été les plus nombreux à quitter leur entreprise, qu'ils travaillent au sein de sociétés de services d'ingénierie informatique (SSII) ou bien dans des entreprises classiques.

■ **AU COURS DES ANNÉES PASSÉES**, les informaticiens n'ont pas toujours remporté cette palme de la mobilité externe. En 1999, les cadres commerciaux avaient été les plus mobiles. Il y a deux ans, les informaticiens avaient été « seulement » 7 % à avoir démissionné d'une société utilisatrice et 8 % d'une SSII, soit un taux de mobilité externe nettement inférieur à la moyenne de cette année-là (10 %).

■ **POUR LA FONCTION INFORMATIQUE**, comme pour d'autres, la propension des cadres à aller voir si l'herbe est plus verte ailleurs est donc très variable d'une année sur l'autre.

Les indicateurs sociaux internationaux « Le Monde » / Eurostat

	UE 15	ZONE EURO	ALLEMAGNE	BELGIQUE	ESPAGNE	FRANCE	ITALIE	PAYS-BAS	ROY-UNI	E.-U.	JAPON
ÉVOLUTION DE L'EMPLOI AU 3^e TRIMESTRE 2000 (en % sur un an)	1,8	2	1,5	1,6	3,3	2,4	1,6	2,5	1,1	1,5*	-0,6*
STRUCTURE DE L'EMPLOI											
part de l'emploi salarié.....	72*	71*	77*	76	54	73	65	78*	81	N. D.	N. D.
part de l'emploi à temps partiel....	21*	16*	19*	21	8	17	9	39*	25	N. D.	N. D.
TAUX D'EMPLOI 2000 (en %)											
Hommes + femmes (15-64 ans)....	62 *	60 *	65 *	75	55	62	53 *	71	71	64 (1998)	N. D.
Hommes + femmes (50-64 ans)....	49 *	45 *	48 *	39	45	49	38 *	50	61	N. D.	N. D.
DURÉE DE TRAVAIL SALARIÉ À TEMPS PLEIN 2000 (h/semaine)											
	40,4 *	39,7 *	40,1 *	38,5	40,6	38,9	38,6 *	39 *	43,6	N. D.	N. D.
ÉVOLUTION DU COÛT DU TRAVAIL (en % sur un an) 4^e trim. 2000											
	+ 3,6	+ 3,5	+ 3,3	+ 1,8 (4 ^e trim. 99)	+ 4	+ 5	+ 1	+ 3,5	+ 4,6	+ 4,4	N. D.
TAUX DE CHÔMAGE FÉVRIER 2001 (en %)											
Hommes + femmes.....	8,0	8,7	7,8	6,8	13,7	8,6	9,9	2,6	5,2	4,2	4,7
Moins de 25 ans.....	15,9	17,1	8,7	17,0	26,0	18,6	28,9	5,5	10,7	9,5	8,8
PART DU CHÔMAGE DE PLUS D'UN AN 2000 (en %)											
	46	49	52	56	42	40	61	44	28	8 (1998)	N. D.

N. D. : non disponible * 1999 Pour plus d'informations : <http://www.europa.eu.int/comm/eurostat>

Le marché du travail français

	DERNIER MOIS CONNU	VARIATION SUR UN AN
TAUX DE CHÔMAGE DES JEUNES	16,68 % (mai)	- 10,6 %
PART DU CHÔMAGE DE LONGUE DURÉE	31,64 % (mai)	- 22,4 %
EMPLOIS PRÉCAIRES (en milliers) :		
CDD.....	975	+ 9,2 %*
INTÉRIM.....	550	+ 23,1 %*
APPRENTIS.....	285	+ 3,2 %*
CONTRATS AIDÉS.....	462	+ 8,8 %*
SALAIRE NET MÉDIAN (en francs constants)		
Femmes.....	7 000 (mars)	+ 0,9 %*
Hommes.....	8 666 (mars)	+ 0,6 %*
SMIC (en francs)		
Horaire.....	42,02 (juillet)	+ 3,2 %
Mensuel.....	7 101 (juillet)	+ 3,2 %
NOMBRE D'ALLOCATAIRES DU REVENU MINIMUM D'INSERTION (en milliers)	1 137,4 (juin)**	+ 2,3 %***

* variation sur quatorze mois (mars 00 / janv.99) ** chiffres semestriels *** variation sur six mois Sources : Insee, Dares, CNAF

FLASH SETT / « LE MONDE »

L'emploi intérimaire en baisse



■ **EN 2000, LE TRAVAIL TEMPORAIRE** a employé plus de deux millions de personnes, représentant 604 335 intérimaires en équivalent temps plein, soit + 17,5 % par rapport à 1999. La part de l'intérim dans la population active est de 2,1 % et de 3,4 % dans les effectifs salariés du secteur marchand.

■ **EN 2001, DEPUIS LE DÉBUT DE L'ANNÉE**, on assiste à un tassement de la croissance de l'activité intérimaire (+ 6 % de janvier à mai 2001, contre + 21 % sur la même période au cours de l'année précédente).

■ **LA PROFESSION** a réalisé un chiffre d'affaires de 117,9 milliards de francs (soit 17,97 milliards d'euros), en progression de 19,5 %.

■ **L'INDUSTRIE** emploie 51,5 % des intérimaires, le tertiaire 30,9 % et, enfin, la construction 17 %. A noter qu'entre 1997 et 2000 le nombre d'intérimaires dans le tertiaire a doublé.

La Bretagne part à la chasse des entreprises qui fraudent sur les aides à l'emploi

RENNES

Depuis qu'il a décidé de « creuser le dossier » comme il dit, Jacques Huet est devenu expert en aides publiques à la création d'emploi. Qu'elles soient sous forme d'avances remboursables, de primes d'aménagement du territoire ou de subventions diverses, il les connaît sur le bout des doigts : « Rien que les collectivités locales ont multiplié les aides en faveur de l'émergence de nouvelles entreprises, du changement technologique, de l'extension, du développement, de la recherche d'un cadre, de la formation, de l'immobilier professionnel, etc. » Seulement, à en croire Jacques Huet, ces généreuses pourvoyeuses de fonds ne sont guère regardantes sur l'utilisation de leurs deniers. En 1997, ce militant CFDT est intrigué par le soutien dont bénéficie l'entreprise où il est délégué syndical et du personnel – Laboratoire aéronautique de Bretagne (LAB) près de Dinard –, au titre de la création d'emplois alors même que cette filiale de TAT industrie en est à son deuxième plan social. Depuis lors, l'homme obstiné s'est appliqué à décortiquer la situation d'Ille-et-Vilaine, qui ne constitue probablement pas une exception par rapport à l'ensemble des départements français. Il a donc multiplié les lettres à différents ministères, à la préfecture, à la chambre régionale des comptes, à de nombreux élus du conseil général, du conseil régional, de la majorité comme de l'opposition... Souvent élusives parfois agacées, les réponses des très nombreux interlocuteurs qu'il a harcelés comme il le reconnaît, ont fini par lui livrer ce qu'il désirait : des chiffres et des exemples de subventions qui se sont soldés au bout du compte par des diminutions d'effectifs sans que personne n'y trouve à redire, du moins dans un premier temps. Car son travail de bénédictin a suscité pas mal de remous.

Pendant des mois, avec l'union départementale CFDT, Jacques Huet épiluche les éléments qu'il a récupé-

Jacques Huet, militant CFDT, mène l'enquête depuis 1997. Un travail de bénédictin qui suscite des remous

rés et ne se prive pas d'épingler telle entreprise qui supprime son activité en Bretagne, pour laquelle elle avait reçu des financements publics, avant de se réinstaller à Offranville, en Seine-Maritime ; telle autre qui parvient à se faire allouer la même aide deux fois. Il montre du doigt une troisième qui n'a créé que 13 postes sur les 63 promis et subventionnés huit ans plus tôt, sans compter celles qui font passer des transferts entre deux filiales pour des créations de postes. Pour ce dernier motif, la société dans laquelle travaille le technicien aéronautique voit sa prime à l'aménagement du territoire fortement revue à la baisse par la Datar avec remboursement du trop perçu. De même, le conseil régional de Bretagne diminue de moitié son avance remboursable au groupe TAT. Quant au conseil géné-

Un nouvel appui législatif

La loi du 4 janvier 2001 « relative au contrôle des fonds publics accordés aux entreprises » ne devrait plus tarder à se mettre en place : le décret détaillant la composition des commissions – la nationale et les régionales – sur lesquelles elle repose, vient d'être publié le 6 juin. La commission nationale comprend vingt-six membres : six parlementaires, six représentants de l'Etat, cinq des syndicats de salariés, cinq des organisations d'employeurs et quatre « personnalités qualifiées ». La déclinaison par région est aussi conçue selon un modèle paritaire avec une présence de plusieurs élus locaux.

La loi stipule que la commission nationale qui établit chaque année un rapport public, peut être aisément saisie par un élu, un comité d'entreprise ou un délégué du personnel. Au passage, le texte rappelle qu'un employeur était déjà tenu par le code du travail d'informer les représentants de ses salariés du montant et de l'utilisation des aides publiques reçues. Ce qui n'était guère le cas jusqu'à présent.

ral, il pourrait à son tour reconsidérer sa position dans les jours qui viennent, lui qui avait demandé dans un premier temps la moitié du remboursement de sa subvention.

C'est envers l'institution départementale que Jacques Huet se montre le plus sévère pour son manque de suivi des aides distribuées. Ses critiques semblent avoir porté puisque les conseillers généraux ont examiné lors de leur dernière assemblée de juin le processus qui sera adopté à l'avenir en vue du recouvrement partiel ou total des subventions induites versées. Cependant, le nouveau président, le centriste Marie-Joseph Bissonnier, note que la politique volontariste du département dans ce domaine se traduit par un « bilan globalement positif », et même par un excédent d'emplois par rapport à ceux annoncés. Il souligne, en outre, qu'un contrôle annuel existe depuis 1992, à partir des données fournies entre autres par l'Urssaf.

Mais la CFDT rétorque que la stratégie de soutien en faveur du développement économique a, elle, démarré en 1986. En outre, le mode de remboursement décidé (en trois fois étalé sur trois ans), qui n'intervient que trois – voire quatre – ans après l'octroi de la subvention, revient à une forme d'avance remboursable. Enfin, elle ne fait pas la même lecture du bilan effectivement

excédentaire. Ainsi la période 1988 à 1998 se solde par 37 % d'emplois en plus de ceux qui étaient exigibles, mais elle compte aussi 36 % de postes subventionnés qui n'ont pas encore vu le jour.

Cependant, « la démarche syndicale ayant ses limites », Jacques Huet tente aussi de faire progresser son combat sur le terrain politique. Déçu du PS, il rejoint le PCF il y a un an lorsqu'il mesure à quel point ses préoccupations trouvent un écho particulièrement favorable auprès des élus communistes de Bretagne. Et pour cause : les parlementaires de ce parti avaient déposé, en janvier 1999, un projet de loi sur le contrôle des fonds publics accordés aux entreprises. L'objectif est d'évaluer les impacts des aides « de toute nature » accordées par l'Etat et les collectivités locales, « afin d'en améliorer l'efficacité pour l'emploi, la formation professionnelle et les équilibres territoriaux ». Adoptée dans une relative discrétion le 4 janvier 2001, la loi institue une commission nationale et l'équivalent dans chacune des régions, sous l'autorité conjointe du préfet et du président du conseil régional.

Du côté des communistes bretons, on est prêt à constituer un groupe de vigilance afin de veiller à la bonne mise en place de ce texte. Jacques Huet a entamé sa tournée des camarades de chaque département afin de les éclairer sur sa méthode d'investigation. Sur le terrain syndical aussi, la lutte pour la transparence continue. Une fois listées toutes les sociétés ayant bénéficié de subsides du conseil général et du conseil régional, la CFDT a expédié chez chacune d'elles au représentant des salariés lorsqu'il y en a un, le montant de l'ensemble des primes octroyées. « Dès que les décrets d'application de la loi seront tous publiés, notre démarche paraîtra plus légitime, estime M. Huet. Notre travail montre qu'il y a deux sortes d'entreprises : les citoyennes qui remplissent leurs obligations et d'autres qui ne viennent que chercher de l'argent. »

Martine Valo

Transports : une méthode pour de meilleurs investissements

QUEL EST LE PRIX (théorique) d'une vie épargnée ? C'est à cet exercice difficile que s'est consacré un rapport du Commissariat général du plan rendu public le 27 juin (*Transports : choix des investissements et coûts des nuisances*, Commissariat général du plan, La Documentation française, 2001, 322 p., 98,39 F, 15 €).

Objectif : mieux évaluer les projets d'infrastructures de transports en intégrant aux données de marché classiques des valeurs monétaires qui reflètent les coûts et avantages pour la collectivité. Le groupe de travail, présidé par Marcel Boiteux, président d'honneur d'EDF, a réactualisé des données proposées en 1994 dans un premier rapport. Dans la colonne des gains, des valeurs monétaires ont ainsi été accordées à chaque vie humaine épargnée (1,5 million d'euros), à la tonne de carbone économisée (100 euros/tonne), aux gains de temps pour les voyageurs, pour la circulation des marchandises... Dans la colonne des coûts, sont chiffrés notamment les nuisances liées au bruit, l'impact de la pollution atmosphérique (hors effet de serre). Si l'idée de donner un prix au gain (théorique) d'une vie humaine peut apparaître choquante, l'objectif de ces travaux vise néanmoins à mieux prendre en compte l'impact des projets sur la sécurité et sur l'environnement.

AGENDA

● **VENTE DIRECTE.** Le syndicat de la vente directe (SVD) organise la cinquième édition du Salon de la vente directe qui se tiendra les 20, 21, 22 septembre au Palais des Congrès (Paris, porte Maillot). Cet événement vise à faire découvrir les opportunités d'emplois. Aujourd'hui, la vente directe concerne 185 000 vendeurs. Renseignements : <http://www.boracay-presse.com>

● **EURO.** Comment les entreprises se préparent-elles à l'euro ? Quels efforts les commerces font-ils vis-à-vis du public ? Ces questions et d'autres seront débattues lors d'un colloque « L'euro, notre monnaie », coorganisé le 10 juillet à Paris par la Banque centrale européenne et la Banque de France, dans le cadre de la campagne d'information du réseau Eurosysteme, qui réunit les banques centrales des Etats membres. Renseignements : www.banque-france.fr ou www.euro.ecb.int

DÉPÊCHES

● **SOLIDARITÉ.** Le réseau associatif Unis-Cité recrute jusqu'au 30 septembre des jeunes de 18 à 25 ans désireux de s'engager pour un « service volontaire » de proximité à temps plein pendant 9 mois à partir d'octobre. Objectif : se rendre utile à la collectivité. Les volontaires interviennent pour créer des liens entre générations, contribuer au lien social dans les quartiers, favoriser les échanges interculturels, agir auprès d'enfants défavorisés (animations culturelles, aides aux devoirs, initiation au multimédia,...) et améliorer le cadre de vie des plus démunis. Les volontaires perçoivent une indemnité de 2 500 F mensuels (381,12 €) et le remboursement de leurs frais de transport. Ils suivent un programme de sensibilisation à la citoyenneté et de préparation à leur avenir professionnel. Ils disposent par ailleurs d'un mois pour suivre un stage dans le domaine de leur choix. Renseignements : www.unis-cite.org ; Ile-de-France : 01-53-09-93-50 ; Rhône-Alpes : 04-72-84-27-40 ; Nord-Pas-de-Calais : 06-60-88-14-43.